Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/pouillsdelapro00long

POUILLÉS

DE

LA PROVINCE DE SENS

POUILLÉS

DE

LA PROVINCE DE SENS

PUBLIÉS

PAR M. AUGUSTE LONGNON

MEMBRE DE L'INSTITUT

INTRODUCTION

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCCIV

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

JAN 27 1951

15929

INTRODUCTION.

L'ancienne province ecclésiastique de Sens était identique à celle des provinces de Gaule que les monuments écrits des derniers temps de l'Empire romain appellent la Quatrième Lyonnaise, *provincia Lugdunensis quarta.* La Quatrième Lyonnaise comprenait sept cités, et chacune d'elles donna naissance à l'un des diocèses dont la province ecclésiastique se composait avant la création d'un huitième siège épiscopal à Nevers. La correspondance entre les deux divisions sera rendue plus sensible par le tableau comparatif suivant, dont la première colonne reproduit le texte d'un chapitre de la *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ.*

PROVINCIA LUGDUNENSIS QUARTA, NUMERO VII.	PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SENS, COMPRENANT À L'ORIGINE SEPT DIOCÈSES.
Metropolis civitas Senonum.	Diocèse métropolitain de Sens.
Civitas Carnotum.	Diocèse de Chartres.
Civitas Autissiodorum	Diocèse d'Auxerre.
Civitas Tricassium.	Diocèse de Troyes.
Civitas Aurelianorum.	Diocèse d'Orléans.
Civitas Parisiorum.	Diocèse de Paris.
Civitas Melduorum.	Diocèse de Meaux.

Chacun des sept diocèses primitifs de la province de Sens remonte à l'époque romaine. Les hasards de la politique ayant amené, vers la fin du ve siècle, la division de la cité d'Auxerre entre le royaume des Francs et celui des Bourguignons, il en résulta la création d'une nouvelle circonscription territoriale : la partie de la *civitas Autissiodorum*, alors soumise aux Bourguignons, constitua dans l'ordre ecclésiastique le diocèse de Nevers et dans l'ordre civil le *pagus Nivernensis* ou Nivernais, qui eurent pour chef-lieu un centre de population déjà mentionné dans les Itinéraires romains [1].

[1] Jusqu'en ces derniers temps, les érudits considéraient le diocèse de Nevers comme un démembrement de l'ancien évêché d'Autun. Il est à peine besoin de rappeler qu'en ce cas, l'évêque de Nevers serait devenu l'un des suffragants de l'archevêque de Lyon.

Il était naturel qu'on classât, dans le présent volume, les diocèses de la province de Sens d'après l'ordre suivi dans la *Notitia* pour l'énumération des cités dont ils portent les noms; c'est pourquoi le diocèse de Nevers, formé du démembrement de l'une d'elles, occupe ici la dernière place.

I. DIOCÈSE MÉTROPOLITAIN DE SENS.

POUILLÉ DU PAYS SÉNONAIS (XIe SIÈCLE).

C'est le titre le moins inexact qu'on puisse donner à la liste de 145 églises, qu'un scribe du XIe siècle écrivit au verso des feuillets 3 et 4 d'un sacramentaire à l'usage de l'église de Sens, actuellement conservé à la bibliothèque royale de Stockholm. Tous les noms qui y figurent désignent effectivement des localités comprises dans les limites du *pagus Senonicus*, constituant, dès cette époque, l'un des archidiaconés du diocèse, celui qu'au XVIIIe siècle on appelait encore l'archidiaconé de Sens ou le grand archidiaconé.

A en juger par cette liste, le *pagus Senonicus* ou grand archidiaconé était alors partagé en trois *ministeria* ou circonscriptions divisionnaires d'inégale étendue. Son extrémité septentrionale, répondant à peu près au tiers du *pagus*, était elle-même divisée en deux *ministeria*, dont l'un est devenu le doyenné de Trainel, l'autre le doyenné de Marolles, et pour lesquels la liste mentionne cinquante-cinq églises réparties à peu près également entre les deux territoires. De beaucoup la plus considérable, la partie du *pagus* située au sud de Sens formait un troisième *ministerium*, duquel sortirent, bientôt après, les trois doyennés de Courtenay, de Saint-Florentin et de la Rivière de Vanne.

La liste ne contient le nom d'aucune des églises de Sens ou des faubourgs de cette ville; il faut sans doute en induire que, ne ressortissant à aucun des trois archiprêtrés du Sénonais, elles étaient directement placées sous la juridiction de l'archevêque.

Il convient de noter quelques autres particularités. Toutes les églises mentionnées ne sont point des églises paroissiales : ainsi l'église de Noyen et celle des Tables, au doyenné de Trainel; les églises de Brannay, Diant, Dollot, Serbonnes, Sixte, Vinneuf et Voulx, au doyenné de Marolles; et l'église de

Joigny, dans le *ministerium* méridional du Sénonais, étaient au moyen âge au rang des prieurés. Plusieurs noms ne nous sont parvenus que mutilés, et il en est aussi quelques-uns qu'on n'a pu identifier [1]. Enfin, la partie du *ministerium* méridional qui avoisine le diocèse de Troyes n'est représentée que par quatre églises seulement du futur doyenné de la Rivière de Vanne [2].

La liste des églises du Sénonais a déjà été imprimée jusqu'à trois fois. George Stephens la publia tout d'abord, en 1847, en son catalogue des principaux manuscrits anglais et français de la bibliothèque royale de Stockholm [3], et Geffroy en donna à son tour le texte, huit années plus tard, en 1855 [4]. C'est d'après cette seconde édition qu'elle a été reproduite, en 1860, par Quantin [5]. Plus récemment encore, M. Léopold Delisle rectifiait quelques lectures inexactes; il constatait en outre que la liste ne remontait point au IXe siècle, comme on l'avait cru jusque-là, et qu'elle datait seulement du XIe siècle [6].

POUILLÉ RÉDIGÉ VERS 1350.

Le plus ancien pouillé du diocèse de Sens dont le texte nous soit parvenu est aujourd'hui représenté par trois familles de manuscrits, parfaitement distinctes.

La première famille ne comprend qu'un unique manuscrit sur papier, dont la marge de droite a été fortement endommagée par la dent des rongeurs et qui est actuellement conservé aux archives départementales de l'Yonne, sous la cote G 224. In-folio moyen de 59 pages, datant du XVe siècle, il porte en titre, d'une écriture du XVIe siècle, les mots *Polearium totius diocesis S[enonensis]*.

[1] Tels sont : *Sanctus Liber* et *Villa Nova* au doyenné de Trainel; *Sanctus Hispanus*, au doyenné de Marolles; *Maceriæ* et *Salse* dans le *ministerium* méridional.

[2] Bagneaux, Cerilly, Cerisiers et Vulaines. — Quant au futur doyenné de Saint Florentin, il y est uniquement représenté par des églises situées dans la moitié occidentale de son territoire : Avrolles, Bligny, Bouilly, Bouy-Vieux, Brion, Bussy en Othe, Cheny, Crécy, Dixmont, Joigny, Migennes, Mont Saint Sulpice, Ormoy, Saint Cydroine et Venizy.

[3] *Förteckning öfver de förnämsta brittiska och fransyska Handskrifterna uti kongl. Bibliotheket i Stockholm*, p. 53-56.

[4] *Notices et extraits des manuscrits concernant l'histoire... de la France... conservés dans les bibliothèques... de Suède, Danemark et Norvège*, p. 72-73.

[5] *Cart. général de l'Yonne*, t. II, p. LXV-LXVII.

[6] *Mémoires sur d'anciens sacramentaires*, p. 111 du tome XXXII des *Mémoires de l'Institut national de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)*.

Les matières y sont disposées sur trois colonnes respectivement consacrées à la taxe inscrite en chiffres arabes, aux bénéfices et aux patrons.

Ce manuscrit semble être la copie d'un pouillé qu'Amette, secrétaire de l'archevêché de Sens à la fin du XVIIe siècle, disait avoir été rédigé vers 1340 [1]. On y trouve, en effet, indiquées comme de fondation récente, des chapelles sises à la Tombe [2], à Fleurigny [3] et à Livry [4], lesquelles n'existent, paraît-il, que depuis 1343, 1350 et 1351 [5]; ce qui donne à croire que le pouillé en question n'a été composé qu'aux environs de l'an 1350. Peut-être cependant les articles que je vise étaient-ils, dans l'original, des additions au texte primitif : en ce cas, il faudrait admettre purement et simplement la date proposée par Amette.

Les manuscrits de la seconde famille se distinguent du précédent par l'absence de la colonne réservée à la taxe et par quelques autres modifications sans grande importance. Le plus ancien d'entre eux, aujourd'hui le manuscrit n° 92 de la bibliothèque de Sens, est un in-4° de 45 feuillets, daté de 1552 [6] et présentant quelques additions faites en 1557 et 1558 [7]. Bien que qualifié « original [8] » en une note écrite sur l'un de ses feuillets préliminaires, il ne saurait être considéré cependant comme la source des deux autres manuscrits de la même famille, qui, datant du XVIIe siècle, semble-t-il, sont respectivement devenus le manuscrit n° 50 de la bibliothèque de Sens et le manuscrit G 225 des archives départementales de l'Yonne [9] : tous deux, en effet, sont pourvus d'un titre, *Polliarium* [10] *omnium beneficiorum Senonensis diœcesis*, que ne possède point le manuscrit de 1552.

La troisième famille est formée par les exemplaires d'un remaniement qui n'est pas antérieur à l'année 1544 [11]. Les modifications apportées dans la

[1] Quesvers et Stein, *Pouillé de l'ancien diocèse de Sens, publié d'après des manuscrits et des documents inédits*, p. VII.

[2] Page 10 B du présent volume.

[3] *Ibid.*, p. 24 B.

[4] *Ibid.*, p. 33 C.

[5] Quesvers et Stein, *Pouillé de l'ancien diocèse de Sens*, p. VII.

[6] Cette date est indiquée par deux fois au folio 4 r° du manuscrit.

[7] Au folio 45 r°.

[8] « Original du livre de M. Coquin » (f° 3 v°).

[9] Voir, sur ce manuscrit, l'*Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 68.

[10] *Pollyarium*, au lieu de *Polliarium*, dans le manuscrit G 225 des archives de l'Yonne.

[11] On y indique, en effet, la réunion du petit hôtel-Dieu de Sens au grand hôtel-Dieu de la même ville, qui eut lieu en 1544. Voir p. 7 (note 3) du présent volume.

rédaction du pouillé du XIVe siècle sont ici non seulement assez nombreuses, mais de nature assez variée. L'une des plus importantes consiste dans le rétablissement d'une colonne réservée à la taxe des bénéfices; mais la nouvelle taxe ne figure qu'en regard de la moindre partie des articles du pouillé. Les indications relatives aux patrons y sont assez souvent l'objet d'amendements [1]. L'auteur du remaniement a donné place, d'autre part, à plusieurs prieurés qu'il trouvait mentionnés en d'anciens registres de décimes [2], et à un certain nombre de léproseries ou de maisons-Dieu [3] que le rédacteur du XIVe siècle n'avait point connues. Enfin, il a réparti les treize chapitres du pouillé dans un ordre à la fois plus conforme sans doute à la hiérarchie des archidiacres et à la logique, en transportant l'archidiaconé de Provins du cinquième et dernier rang au troisième [4], et en groupant les trois doyennés, jadis dispersés, qui constituaient l'archidiaconé du Gâtinais [5].

On possède de ce remaniement deux manuscrits principaux qui, datant l'un et l'autre du XVIe siècle, forment respectivement aujourd'hui le manuscrit latin 10941 de la Bibliothèque nationale [6], et le manuscrit 8119 du fonds Ottoboni, à la bibliothèque du Vatican [7]. Une copie de ce dernier a été déposée par mes soins à la Bibliothèque nationale où elle a pris place dans le

[1] Voir, notamment, p. 4 (note 1), p. 5 (note 2), p. 6 (note 1), p. 7 (note 2-3), p. 9 (note 1), p. 10 (note 1), p. 16 (note 1), p. 22 (note 1), p. 23 (note 1-2), p. 25 (notes 1-2), p. 26 (note 1), p. 28 (note 1), p. 30 (notes 1-2), p. 34 (note 1), p. 36 (notes 1-2), p. 37 (note 1), p. 45 (notes 1-4), p. 46 (note 3), p. 47 (note 1), p. 48 (notes 1-3), p. 49 (notes 2-3), p. 56 (note 1), p. 57 (note 1), p. 60 (notes 1 à 6) du présent volume.

[2] « Ultra predictos priores, inveniuntur sequentes qui ponantur in registris decimarum ». Cf. p. 60 D à 61 A du présent volume.

[3] *Ibid.*, p. 10 BC, 15 D à 16 B et 20 AB.

[4] Le chapitre intitulé *decanatus Pruvinensis*, le 13e du pouillé, en devient ainsi le 9e.

[5] Le remaniement place à la suite du doyenné de Provins, c'est à dire au 10e, 11e et 12e rang, les trois doyennés de l'archidiacone de Gâtinais (doyennés de Milly, de Gâtinais et de Ferrières), formant les chapitres IX, XII et XI du pouillé primitif, et rejette à la fin du texte le doyenné d'Étampes.

[6] Manuscrit sur parchemin, de 37 feuillets. Le pouillé du diocèse de Sens y est suivi (fos 35 vo à 37 vo) du pouillé de l'abbaye de Saint-Denis, et l'on peut induire de cette circonstance qu'il fut écrit pour un prélat possédant à la fois l'archevêché de Sens et l'abbaye de Saint-Denis, c'est-à-dire pour Louis de Bourbon qui occupa le siège archiépiscopal de 1535 à 1557.

[7] Ce manuscrit comporte 34 feuillets, dont le pouillé remplit les 33 premiers, la table des doyennés figurant au recto du dernier.

[8] Cette copie, évidemment dérivée du manuscrit du Vatican, se termine par une liste de 43 bénéfices appartenant à Mr du chapitre de Sens, inconnue aux autres transcriptions du même monument.

manuscrit 1877 des Nouvelles acquisitions latines (f°s 201 à 258). D'autres transcriptions de la fin du XVIe siècle ou du XVIIe existent en divers volumes du cabinet des manuscrits du même établissement [1], et le texte en a été imprimé plus ou moins correctement en 1626, sans les chiffres de taxes toutefois, dans *le Grand poullié des bénéfices de la France* [2].

Le texte du pouillé de 1350, ici imprimé, a pour base principale le manuscrit G 225 des archives de l'Yonne; mais on s'est servi, en même temps, de la plupart des manuscrits des deux familles secondaires, et les parties additionnelles empruntées à ces diverses sources ont été distinguées au moyen de l'italique.

Voici maintenant l'explication des sigles employés dans les notes et les variantes pour désigner les manuscrits employés :

A, pour Auxerre, = le manuscrit G 224 des archives de l'Yonne.
P, pour Paris, = le manuscrit latin 10941 de la Bibliothèque nationale.
R, pour Rome, = le manuscrit 8119 de la bibliothèque du Vatican [3].
S^1, pour Sens [1], = le manuscrit 92 de la bibliothèque de Sens.
S^2, pour Sens [2], = le manuscrit 50 du même établissement.

COMPTE DE PROCURATIONS POUR LES ANNÉES 1369 ET 1370.

Le compte des procurations payées en 1369 et 1370 au Saint-Siège, par les bénéficiers du diocèse de Sens, est tiré des Archives du Vatican, vol. 207 des *Collectorie* (f°s 105 r° à 154 v°), manuscrit que l'imprimé désigne par la lettre R, initiale du nom de la ville de Rome.

[1] Je citerai le manuscrit latin 5199 (fin du XVIe siècle) où il est intégralement transcrit (f°s 103 r° à 127 r°); la copie insérée au tome 789 de la collection Moreau (f°s 139 à 161), qui omet les chiffres de taxe et remplace le titre latin par les mots « Poullier des bénéfices du diocèse de Sens, 1597 » ; et enfin le manuscrit latin 5218 (également de la fin du XVIe siècle), qui ne reproduit pas non plus les chiffres de taxe et donne au pouillé le titre suivant : *Index locupletissimus beneficiorum et piorum locorum in diocesi Senonensi existentium* (f°s 193 r° à 217 v°).

[2] Voir, plus loin, p. VII, sous le n° 4.

[3] Le texte de ce manuscrit est tellement semblable à celui de P que j'ai bientôt renoncé à en faire usage pour les notes et variantes du texte imprimé. C'est la raison pour laquelle il n'est pas invoqué en dehors des pages 3 à 7 du présent volume.

AUTRES POUILLÉS ET LISTES DES BÉNÉFICES.

1. « Du compte des décimes du diocèze de Sens, Nevers et Auxerre, rendu par maistre Guyon[1] Bourgoin, pour l'année mil cinq cens seize, a esté extraict la recepte d'icelluy qui ensuit. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8* 1, f°s 1 r° à 26 v° (pour le diocèse de Sens). — En latin.

2. « Sens. — Département, sur les bénéficiers dudict diocèse, de la taxe et l'octroy de l'an 1568. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8* 1209, en double exemplaire, pièces cotées jadis F 82 et F 83. — Cet état comprend seulement l'église métropolitaine, les églises collégiales et les bénéfices réguliers.

3. « Estat et deppartement faict par M^rs les depputez du diocèse de Sens, pour la levée de XLIII^m III^c XXXIII livres tournois, à quoy ledict diocèse a esté taxé pour sa part de l'aliénation permise en l'année 1586. — Du 4 novembre 1586. »

Archives nationales, G8* 1209, pièce cotée jadis F 84.

4. « Index locupletissimus beneficiorum omnium et plurium[2] locorum in diocesi Senonensi existentium. »

Pages 1 à 69 de la troisième partie du *Grand Poullié des bénéfices de la France, des archeveschez...* (Paris, 1626, in-8°). Il reproduit une copie du remaniement du pouillé de 1350 environ, presque identique à la transcription contenue dans le manuscrit latin 5218 de la Bibliothèque nationale. On y a joint (p. 68-69) une liste des « bénéfices appartenants à Messieurs du chapitre de Sens ».

5. « Bénéfices dépendant du diocèse de Sens. »

Première partie, paginée 1 à 121, du *Pouillié général contenant les bénéfices de l'archevesché de Sens et des diocèses de Troyes, Auxerre et Nevers* (Paris, Alliot, 1648, in-4°). — Ce pouillé, écrit en français, n'est le plus souvent qu'une traduction du pouillé précédent.

[1] Le manuscrit porte à tort *Guzon*.

[2] Ou plus correctement *piorum*, conformément à la leçon du manuscrit latin 5218 de la Bibliothèque nationale.

6. Liste des bénéfices du diocèse de Sens », XVIIe siècle.

Bibliothèque nationale, ms. français 18719, 29 feuillets petit in-folio. — Ce n'est qu'une simple énumération, sans chiffres de taxe ni patrons.

7. « Pouillé des bénéfices du diocèse de Sens. Ce livre fut commencé l'an 1690 et contient non seulement le nombre des bénéfices du diocèse de Sens, mais encore le temps de leur fondation quand on l'a pu découvrir, leurs patrons, revenus, charges, et le nombre des communians de chaque paroisse; on y a aussi marqué leur distance de la ville métropolitaine ou de la ville dont lesdits bénéfices sont plus proches. »

Manuscrit in-folio de 641 pages, n° 206 de la bibliothèque d'Auxerre, écrit de la main d'Amette, secrétaire de l'Archevêché (*Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VI, p. 73). — Le « pouillé des bénéfices du diocèse de Sens, transcrit en 1770 », aujourd'hui le manuscrit n° 209 de la même bibliothèque, serait, d'après M. A. Molinier, « analogue » au pouillé du manuscrit 206 (*ibid.*, t. VI, p. 74).

Un autre exemplaire du pouillé d'Amette, en date de 1695, in-4° de 299 feuillets, se trouve aux archives de l'Yonne, sous la cote G 226 (Quantin, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 68).

Il existe en outre, du même pouillé, une copie faite par le chanoine Fenel († en 1727), avec force additions et remaniements. C'est aujourd'hui le manuscrit 208 de la bibliothèque de Sens, in-4° de 248 feuillets. — Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VI, p. 74. Voir aussi *Lettres de Lebeuf*, t. II, p. 270 et 274.

8. « Poullié de tous les bénéfices du diocèse de Sens, leurs collateurs, possesseurs, revenus et décimes tant ordinaires qu'extraordinaires, tiré du Grand Poullié des bénéfices de France et des registres du clergé dudit Sens. »

Manuscrit in-4° de 176 pages, avec une carte pour chaque doyenné. Plusieurs cartes sont datées de 1728. — Après avoir appartenu à Desnoyers, le volume est devenu le n° 4463 des Nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale. Il n'est peut-être point différent du « pouillé de Sens de 1732 », dont un extrait figure au manuscrit 224 de la bibliothèque de Provins (*Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VII, p. 305).

9. Pouillé du diocèse de Sens. 1761.

Manuscrit in-8° de 64 feuillets, n° 4187 de la bibliothèque de l'Arsenal. — *Catalogue des manuscrits des bibliothèques de France*, t. IV, p. 324.

10. « Diocèse de Sens, distribué par archidiaconés, doyennés et conférences. »

Manuscrit in-folio de 69 pages, n° 47 de la bibliothèque de Sens. — Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VI, p. 160.

Tableau dressé entre 1765 et 1770, avec notes additionnelles, lettres, notes et papiers de toute espèce allant jusqu'en 1785.

11. Catalogue des bénéfices du diocèse, avec indication du revenu de chacun d'eux. Seconde moitié du XVIIIe siècle.

Ce catalogue est divisé par archiprêtrés et comporte deux colonnes donnant, l'une le nom du bénéfice, l'autre le montant de son revenu. Il est assurément postérieur à 1746, puisqu'il y est dit que « la chapelle ou prestimonie du château d'Everly a été fondée en 1746[1] ». On en connaît trois exemplaires :

1° Au grand séminaire de Sens, ms. in-4° de 398 pages;
2° A la bibliothèque de Sens, ms. n° 49, in-4° de 345 pages;
3° Aux archives départementales de l'Yonne, ms. coté G 571.

12. Pouillé du diocèse, XVIIIe siècle.

Manuscrit in-4° de 368 pages, n° 3 de la bibliothèque de Nemours. — Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VI, p. 212.

Ce prétendu pouillé ne donne, paraît-il, pour chaque bénéfice, que l'indication du revenu. (Quesvers et Stein, *Pouillé de l'ancien diocèse de Sens*, p. 6, note 1.)

13. « Diocèse de Sens, distribué en archidiaconés, doyennés et conférences. 17 août 1789. »

Manuscrit grand in-folio, de 67 pages, n° 48 de la bibliothèque de Sens. — Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VI, p. 160.

14. « Pouillé de l'ancien diocèse de Sens, publié d'après des manuscrits et des documents inédits, par Paul Quesvers et Henri Stein. » Paris, Meaux, Sens, Orléans, 1894, in-8°, VIII-407 pages.

LE DIOCÈSE ET SES CIRCONSCRIPTIONS DIVISIONNAIRES.

Le diocèse de Sens semble avoir gardé, du IIIe siècle au XVIIIe, les limites de la *civitas Senonum* du déclin de la période romaine; mais on y rencontrait, vers son extrémité septentrionale, une double enclave, composée de six ou sept paroisses et qui, dépendant du diocèse de Paris, constituait le doyenné de Champeaux[1].

La division du diocèse en cinq archidiaconés remonte vraisemblablement à l'époque franque, car chacun d'eux répondait à l'un des cinq *pagi* entre

[1] Les sept paroisses composant le doyenné de Champeaux devaient appartenir originairement au diocèse de Sens (voir, plus loin, p. XLI-LIII). On sait, d'autre part, que, postérieurement au Xe siècle, le diocèse de Sens s'accrut, aux dépens du diocèse d'Orléans, des deux paroisses de Courcelles-le-Roi et d'Estouy (*ibid.*, p. XXXVII).

lesquels se partageait, dès l'époque mérovingienne, le territoire de la cité romaine de Sens [1]. Leur existence n'a toutefois encore été signalée en aucun texte antérieur à 1081 [2], et le rapprochement de deux chartes écrites vers le milieu du XIIe siècle prouve qu'ils étaient, dès lors, désignés par les noms qu'on leur donnait encore au moment de la Révolution [3].

La division en archiprêtrés, appelés plus tard doyennés, n'est point aussi ancienne ou, du moins, les plus récentes de ces divisions ne sont pas certainement antérieures au XIe siècle. Plus anciennement, en effet, l'archidiaconé de Sens ou de Sénonais n'était encore partagé qu'en trois *ministeria* [4], dont le plus considérable se retrouvait, au XIIIe siècle, dans les trois doyennés de Courtenay, de Saint-Florentin et de la Rivière de Vanne [5]. Il y a lieu de citer, à propos des circonscriptions divisionnaires du diocèse de Sens, une charte de l'archevêque Daimbert, en date de 1109, portant, en plus des signatures des cinq archidiacres, celles de douze archiprêtres [6].

Grâce au pouillé de 1350 et au compte de 1370, on connaît la composition des treize archiprêtrés ou doyennés entre lesquels se partageait alors le diocèse de Sens, mais ces documents ne donnent point leur répartition entre les cinq archidiaconés. Je crois devoir l'indiquer ici, telle qu'on la trouve en d'autres

[1] Le *pagus Senonicus*, le *pagus Pruvinensis*, le *pagus Meledunensis*, le *pagus Wastinensis* et le *pagus Stampensis*.

[2] « Actum publice in ecclesia Sancti Stephani [Senonensis]. Signum archipresulis Richerii. Signum Hilduini archidiaconi. S. Gosberti archidiaconi. S. Heriberti archidiaconi. S. Walterii archidiaconi. Signum Cornelii archidiaconi » (*Gallia Christiana*, t. XII, instrumenta, col. 15).

[3] Une charte archiépiscopale, rédigée entre 1142 et 1150, porte les signatures des archidiacres d'Étampes, de Melun et de Provins (*ibid.*, t. XII, instr., col. 38); une autre, en date de 1160, celles des archidiacres de Sens, de Gâtinais, de Provins et d'Étampes (*ibid.*, instr., t. XII, col. 47).

[4] Pages 1 et 2 du présent volume.

[5] Voir, ci-dessus, p. II.

[6] « Actum feliciter in ecclesia Sancti Stephani publice. Daimbertus, Dei miseratione archiepiscopus. — Ansellus archidiaconus, Stephanus archidiaconus, Girardus archidiaconus, Tetbaudus archidiaconus, Hilduinus archidiaconus. — Hugo archipresbiter, Harduinus archipresbiter, Bauduinus archipresbiter, Gislehardus archipresbiter, Isembardus archipresbiter. — Rotbertus archipresbiter, Goffridus archipresbiter, Johannes archipresbiter, Goffridus archipresbiter, Tetbaudus archipresbiter, Leonius archipresbiter, Rodulphus archipresbiter... Data mense septembri, regnante Ludovico rege anno II. » (Archives nationales, L 806, liasse Saint-Germain-Laval; cf. *Recueil de fac-similés à l'usage de l'École des Chartes*, [Paris, 1880], n° 42.) Il résulte de cet acte que le diocèse de Sens comportait, en 1109, au moins douze archiprêtrés, car on peut supposer qu'un ou plusieurs archiprêtres étaient empêchés, ou que l'une de ces dignités était vacante.

manuscrits, et en signalant, à la suite du nom de plusieurs des doyennés secondaires, la date du plus ancien texte qui le mentionne expressément.

Archiprêtré de la Ville et de la Banlieue.

Archidiaconé de Sens. — Doyennés de Marolles, de Courtenay (1246[1]), de Saint-Florentin (1176[2]), de la Rivière de Vanne et de Traînel (1221[3]).

Archidiaconé de Melun. — Doyennés de Melun et de Montereau (1250[4]).

Archidiaconé de Provins. — Doyenné de Provins.

Archidiaconé de Gâtinais. — Doyennés de Milly, de Gâtinais (1216[5]) et de Ferrières.

Archidiaconé d'Étampes. — Doyenné d'Étampes.

Ces treize circonscriptions subsistèrent jusqu'à la Révolution, sans modification territoriale vraiment digne de remarque[6]. Leurs noms n'ont guère varié non plus au cours des siècles. On peut cependant citer le vocable ancien, doyenné de Pont-sur-Yonne, du doyenné de Marolles[7]; le nom de doyenné d'Avrolles au lieu de doyenné de Saint-Florentin[8], et l'appellation de doyenné de Pont-

La charte archiépiscopale de 1081, ci-dessus mentionnée (p. x, note 2), mentionne sept archiprêtres, et l'on pourrait, à la rigueur, y voir le nombre total des archiprêtres d'alors, à raison de trois archiprêtres pour le Sénonais (voir, plus haut, p. II) et d'un archiprêtre seulement pour chacun des quatre autres archidiacones.

[1] D'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Catalogue des actes, n° 2777.

[2] Le doyen est qualifié doyen d'Avrolles en 1176 (Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. II, p. 280); mais le titre de doyen de Saint Florentin paraît dès 1220 (*Recueil de pièces pour faire suite au Cartulaire général de l'Yonne*, n° 244).

[3] Lalore, *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. II, p. 164.

[4] Douët d'Arcq, *Collection de sceaux des Archives de l'Empire*, t. II, n° 7916.

[5] Douët d'Arq, *op. cit.*, t. II, n° 7892.

[6] De la comparaison des textes publiés dans le présent volume, il semble résulter que l'archiprêtré de la Banlieue s'accrut, au cours du moyen âge, de la paroisse de Crécy (originairement du doyenné de Saint-Florentin), de la paroisse de Soucy[a] (jadis du doyenné de Traînel) et probablement aussi de quelques autres paroisses voisines. — Il y a également lieu de noter que le doyenné d'Étampes ne comprenait pas originairement la paroisse d'Estouy dépendant encore, au XIe siècle, du diocèse d'Orléans, auquel appartenait aussi Courcelles-le-Roi qu'on retrouve plus tard au nombre des paroisses du doyenné de Gâtinais (voir, plus loin, p. XXXVII).

[7] « Le doyenne de Marolles est qualifié « decanatus de Pontibus seu Matroliarum », dans le pouille de 1350 (p. 7 A du présent volume).

[8] Voir, ci-dessus, note 2.

[a] Soucy, qui dépendait, au XIe siècle, du futur doyenné de Traînel (p. 1 A du présent volume), figure à la fois, dans le pouille de 1350, parmi les paroisses de cette même circonscription (*ibid.*, p. 23 B et 24 B) et parmi celles de l'archiprêtré de la Banlieue (*ibid.*, p. 5 B), dans lequel le place également le compte de 1369-1370 (*ibid.*, p. 63 C).

sur-Vanne, un moment en usage pour désigner le doyenné de la Rivière de Vanne [1].

II. DIOCÈSE DE CHARTRES.

POUILLÉ TRANSCRIT VERS 1272.

Si le plus ancien pouillé connu de l'évêché de Chartres ne donne point, comme la plupart des textes analogues, l'indication des patrons de chaque bénéfice, il n'en constitue pas moins un monument extrêmement précieux pour l'histoire et la topographie ecclésiastique. Il nous a été conservé par le Cartulaire de l'église de Chartres, connu sous le nom de Livre noir, aujourd'hui le manuscrit latin 10096 de la Bibliothèque nationale, et se compose de deux parties absolument distinctes.

La première partie (f°s 35 r° à 37 r°) comprend tout d'abord une brève énumération des bénéfices à la collation de l'évêque, puis une liste, par archidiaconés, des églises collégiales, abbayes et prieurés qui devaient au prélat le droit communément appelé procuration. On y trouve ensuite l'indication de quelques devoirs épiscopaux, et enfin la mention des biens qu'avait acquis l'évêque Pierre de Maincy (1260-1276).

La partie suivante (f°s 37 v° à 45 r°) renferme la liste des 921 églises paroissiales [2], que précède une table des 14 doyennés ruraux : les 821 premières églises sont rangées par doyennés et les autres par collateurs (chapitre cathédral, évêque, abbaye de Saint-Père, doyenné, chancellerie, abbaye de Saint-Martin-au-Val et Hôtel-Dieu de Chartres). La liste des doyens et celle des églises y figurent en deux exemplaires successifs. Les noms des églises y sont accompagnés, la première fois, d'une colonne intitulée *estimationes* et dans laquelle est inscrite la taxe des bénéfices; la seconde fois, d'une autre colonne où figure, sous le titre *parrochiani*, le nombre des chefs de famille de chacune des paroisses.

[1] Desnoyers, *Topographie ecclésiastique de la France*, p. 234 de l'*Annuaire historique publié par la Société de l'histoire de France*, année 1853.

[2] On y indique, à l'avant-dernière ligne, un total de 943 paroisses, mais il faut évidemment déduire de ce nombre les 20 paroisses de la ville et de la banlieue que le pouillé ne désigne point nommément (voir p. 132 D du présent volume).

On ignore la date précise à laquelle fut rédigé ce pouillé et, de nos jours, la date de 1250 environ lui est ordinairement attribuée[1]. Il est certain, néanmoins, que la copie qui en reste a été exécutée vers 1272, car le cartulaire dont elle fait partie ne comprenait primitivement aucun acte postérieur à cette dernière année.

A l'exemple de Le Prévost qui a publié ce texte en 1840[2], j'ai réuni en une seule ligne les données fournies sur une même paroisse par les deux exemplaires de la liste des églises paroissiales. Le texte du document est accompagné, dans le présent volume, de notes-variantes où les leçons erronées sont accompagnées de la lettre P, lorsqu'elles sont communes aux deux copies, tandis que les indications P^1 et P^2 s'appliquent aux leçons particulières de l'une ou de l'autre copie, respectivement désignées, en l'espèce, par le rang qu'elles occupent dans le manuscrit.

ÉTAT DES PROCURATIONS DUES AU CARDINAL LÉGAT.

Précédé de l'indication « Hic sunt procurationes cardinalium legatorum », cet état a été transcrit, vers 1320, dans le Livre rouge du chapitre de l'église cathédrale, aujourd'hui le manuscrit 1137 de la bibliothèque de Chartres[3]. En dehors de l'évêque et de deux chapitres chartrains, on n'y voit figurer que des abbés, des prieurs, des correcteurs de l'ordre de Grandmont, ou bien encore des commandeurs appartenant, les uns à l'ordre du Temple, les autres à celui de l'Hôpital. La mention expresse des Templiers indique que le rôle est assurément antérieur à l'an 1312.

La lettre C, employée dans les notes-variantes du texte imprimé, vise le manuscrit 1137 de Chartres.

[1] C'est, du moins, la date que lui assigne Lucien Merlet en son *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, p. XXIII (col. 1), ainsi qu'aux articles ABONDANT, ALLAINVILLE, ALLONNES, etc.

[2] A la suite des Prolégomènes du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, édit. Guérard, p. CCXCVII à CCCXLIV. — Au texte du pouillé, Guérard et Le Prévost ont ajouté les noms de lieu modernes et le vocable de chaque église.

[3] Folios 101 r° à 107.

COMPTE DE DÉCIMES DE 1351.

Ce compte de décimes, ou plus exactement ce compte du trentième, existe aux Archives du Vatican, dans le volume 216 des *Collectorie* (f°s 1 r° à 28 r°), volume que les notes-variantes de l'imprimé désignent par la lettre R. Un document de même ordre et de date un peu plus ancienne, un rôle des bénéfices du diocèse avec les chiffres de la taxe apostolique, figure dans le Livre rouge de l'église de Chartres, mais ce volume étant à la portée des travailleurs locaux, j'ai pensé qu'il était préférable de publier ici un document à la fois plus étendu et d'un accès moins facile.

Si le compte des Archives du Vatican n'est point daté, il est aisé cependant de reconnaître qu'il appartient au milieu du XIVe siècle[1] : la mention qu'on y trouve du cardinal de Saragosse permet d'affirmer qu'il date de l'an 1351, car le titre de cardinal de Saragosse désigne, en l'espèce, Guillaume d'Aigrefeuille, qui, archevêque de Saragosse de 1345 à 1351, fut promu cardinal en 1350 seulement.

POUILLÉ DE LA FIN DU XVe SIÈCLE.

Le pouillé transcrit vers l'an 1272 n'offrant point tous les renseignements qu'on est accoutumé de lire dans les documents de ce genre, j'ai cru nécessaire de publier ici un pouillé plus moderne, d'après les copies, assez médiocres d'ailleurs, que nous en ont conservées deux manuscrits de la fin du XVIe siècle. L'une de ces copies fait partie du manuscrit latin 5199 de la Bibliothèque nationale (f°s 58 r° à 89 r°) et je la désigne sous la lettre P; l'autre est comprise dans le manuscrit latin 5218 du même établissement (f°s 126 r° à 148 r°), et c'est à elle que se rapporte la lettre B, initiale du nom de Baluze, l'un de ses derniers possesseurs.

La date approximative que j'assigne à ce nouveau pouillé est fondée sur deux observations. Le prieuré de Sainte-Gemme y est mentionné comme dépendant de l'abbaye de Coulombs, ce qui n'est exact qu'à partir de 1444[1].

[1] L. Merlet, *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, p. 163.

D'autre part, l'absence de la paroisse de Levainville, créée seulement en 1536[1], ne permet point de descendre plus bas que cette dernière année.

AUTRES POUILLÉS OU LISTES DE BÉNÉFICES.

1. Rôle des bénéfices du diocèse de Chartres, avec les chiffres de la taxe apostolique.

Transcrit vers 1320 dans le Livre rouge du chapitre, auj. le manuscrit n° 1137 de la bibliothèque de Chartres (f°s 59 r° à 100 v°). — Une copie de ce rôle, exécutée au XIXe siècle par Lejeune et annotée par Pintard, forme aujourd'hui le manuscrit 1179 du même établissement (voir, à son sujet, le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XI, p. 364).

2. Compte de procurations pour les années 1369-1370.

Archives du Vatican, t. 207 des *Collectorie* (f°s 31 r° à 69 r°). Une copie en a été déposée par mes soins à la Bibliothèque nationale (ms. 1877 des Nouvelles acquisitions latines, f°s 50 à 129).

3. « Taxe des bénéfices, de l'an 1516. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 2, f°s 628 v° à 667 v°). — En français.

4. « Roolle de la taxe et département faict et arresté par messieurs les illustrissimes et reverendissimes cardinaulx de Bourbon, de Guise et d'Est, et autres seigneurs et députez par Nostre Sainct Père le pape Grégoire XIIIme du nom, le dernier jour de janvier dernier passé, de la somme de deux mil cinq escuz de rente au denier vingt quatre à quarente huict mil cent vingt escuz, lesquelz, réduictz à livres à raison de soixante cinq solz pour pièce, montent sept vingtz seize mil trois cens quatre vingtz dix livres, à quoy le diocèse de Chartres a esté taxé et imposé pour sa cotitté, part et portion de l'aliénation de cinquante mil escuz de rente du bien de l'Église, permise et accordée au roy par les bulles de Sa Saincteté, en datte du dix huictiesme jour du mois de juillet mil cinq cens soixante seize, sur tous et chacuns les bénéficiers de ses pays, terres et seigneuries de desça les montz, ainsi qu'il est plus amplement porté et contenu par lesdittes bulles. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 1205, pièce cotée jadis C 21; 35 pages insérées dans un compte de Claude de Montescot, receveur des décimes du diocèse de Chartres.

[1] L. Merlet, *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, p. 102.

5. « Estat de la recepte et despence faite par Claude de Montescot, receveur des décimes du diocèse de Chartres, par devant maistre Pierre Symon, conseiller du roy et son lieutenant général du bailliage de Chartres, official et grand vicaire de monsieur l'évesque de Chartres, commissaires subdéléguez au dict diocèse pour le faict de la vente et aliénation des cinquante mil escuz de rente accordée au roy sur le bien temporel de l'église par Nostre Sainct Père le pape Grégoire XIIIme, par ses bulles du dix huictiesme jour de juillet mil cinq cens soixante et seize, des deniers provenuz et par ledict Montescot receuz du fait de ladicte aliénation; ledict estat faict, dressé et vérifié suivant les lettres closes de Sa Majesté, en datte du premier jour de ce présent mois de juing mil cinq cens quatre vingtz, signées HENRY et, au dessoubz, DE L'AUBESPINE, adressans ausdictz commissaires et à eulx pour cest effect envoyées. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8^ 1205, pièce cotée jadis C 22.

6. « Sequuntur nomina singularum dignitatum, personatuum, prepositurarum, canonicatuum et prebendarum ecclesie Carnotensis, necnon abbatiarum, prioratuum, capellarum ac ecclesiarum parrochialium totius diocesis Carnotensis ac patronorum eorumdem et collatorum ordinariorum. »

Imprimé dans *Le Grand Poullié des bénéfices de France* (Paris [1626], in-8°), pages 89 à 158 de la partie relative à la province de Paris. — C'est, à quelques variantes près, la reproduction du pouillé de la fin du XVIe siècle que renferme le manuscrit latin 5218 de la Bibliothèque nationale.

7. « Bénéfices dépendans du diocèse de Chartres. »

Seconde partie, paginée 1 à 122, du *Pouillié général contenant les bénéfices de l'archevesché de Paris et des diocèses de Chartres, Orléans et Meaux* (Paris, Alliot, 1648, in-4°). — Pouillé français qui n'est, d'une façon générale, qu'une version, peu intelligente d'ailleurs, du pouillé précédent : le prieuré de Froidmantel, *de Frigido Pallio*, y est, par exemple (p. 90), transformé en « prieuré de Manteaufroid ».

La fin du fascicule est occupée par les pouillés particuliers :

de l'abbaye de Coulombs (p. 99 à 101);
de l'abbaye de la Trinité de Vendôme (p. 102-104);
de l'abbaye de Bonneval (p. 104-105);
de l'abbaye de Thiron (p. 105-106);
de l'abbaye de Pontlevoy (p. 107-109);
de l'abbaye de Saint-Lomer de Blois (p. 109-112);
de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée (p. 113-117);
de l'abbaye de Saint-Jean-en-Vallée (p. 118);
de l'abbaye de Josaphat (p. 118-119);
de l'abbaye de Saint-Avit de Châteaudun (p. 120);

de l'abbaye de Saint-Évroult, appelée mal à propos « de Saint-Arnoul-en-Laye » (p. 121);
de l'abbaye de Grandchamp (p. 121);
de l'abbaye de Saint-Chéron-lés-Chartres (p. 121);
de l'abbaye de Saint-Georges-des-Bois (p. 122).

8. « Pouillé des bénéfices du diocèse de Chartres, la valleur d'iceux, ceux qui en sont les patrons, présentateurs, collateurs et ce qui est à remarquer sur chacun desdits bénéfices, extrait des pouillés et registres qui sont dans le trésor de l'évêché », par Gilles Ravet, notaire apostolique, avocat au Parlement, secrétaire de l'évêché, XVIIe siècle.

Manuscrit in-folio de 233 feuillets, n° 1160 de la bibliothèque de Chartres. — Ce pouillé a été composé entre 1679 et 1697 (communication de M. René Merlet). Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XI, p. 359.

9. Pouillé du diocèse de Chartres, rédigé vers 1700.

Manuscrit in-4° de 96 feuillets, n° 1043 de la bibliothèque de Chartres. — Ce pouillé présente les paroisses du diocèse dans un ordre alphabétique général et fournit, sur chacune d'elles, le même genre de renseignements que le pouillé suivant (communication de M. René Merlet). Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XI, p. 135.

10. Pouillé du diocèse de Chartres, rédigé vers 1710.

Manuscrit in-12 de 300 feuillets, n° 1201 de la bibliothèque de Chartres. — Les paroisses sont également classées ici par ordre alphabétique, et l'on y trouve, pour chacune d'elles, l'indication de l'archidiaconé, du doyenné, du nombre de communiants, des revenus, des présentateurs ou collateurs et de la conférence (communication de M. René Merlet). Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XI, p. 368.

11. Pouillé du diocèse de Chartres, 1733.

Manuscrit in-8° de 159 feuillets, n° 1053 de la bibliothèque de Chartres. — Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XI, p. 337.

12. « Pouillé du diocèse de Chartres, contenant les noms des présentateurs de chaque cure, les patrons et patronnes, les décimes ordinaires, le nombre des communiants de chaque paroisse, les prieurés cures, les vicariats, les doyennés et les conférences desdites cures. » XVIIIe siècle.

Manuscrit in-folio de 365 pages, n° 494 de la bibliothèque d'Orléans. — Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XII, p. 229.

13. « Pouillé du diocèse de Chartres ou Recueil des abbayes, chapelles, chapitres, colléges, commanderies, communautez religieuses, couvents, cures, doyennez et prieurez de l'évêché de Chartres, avec les noms des saints ou

saintes à qui toutes les églises sont dédiées, les présentateurs, collateurs et revenus de chaque bénéfice; les ordres de chaque prieuré et abbaye; les réunions des abbayes, prieurez et chapelles; le nombre des communians de chaque cure; les archidiaconez et doyennez où les cures sont situées, et les villes et bourgs où se tiennent les conférences. On y a ajouté l'établissement des collèges et des chapitres de ce diocèse; les élections, châteaux et maisons seigneuriales de chaque paroisse; la distance des paroisses à la ville de Chartres; l'état des paroisses et communautez du diocèse de Chartres et autres diocèses dépendantes du bailliage de Chartres; une liste de tous les bénéfices qui sont à la collation et nomination de chaque patron; les prestimonies, dons et bourses en faveur des étudians et ecclésiastiques de ce diocèse, et une table des matières, par N. D***, libraire à Chartres. A Chartres, chez N. Doublet, libraire... » 1738, in-8° de 88 pages que précèdent un « Avertissement » (deux pages) et deux pages préliminaires non paginées. Le volume contient en outre vingt-quatre pages finales et qui ne sont pas non plus paginées.

14. « Pouillé du diocèse de Chartres, au XVIIIe siècle. » 1865.

Œuvre de E. de Lépinois et de Lucien Merlet, ce pouillé occupe les pages 395 à 438 du tome III de leur *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, et donne l'état du diocèse de Chartres après la création de l'évêché de Blois. Il a été rédigé d'après le pouillé imprimé en 1738 et aussi d'après l'état des visites des paroisses du diocèse en 1716. Les renseignements puisés à ces deux sources ont été complétés par des recherches personnelles.

La nomenclature des paroisses du diocèse est disposée sur sept colonnes, où figurent respectivement le nom du bénéfice, le patron de l'église, l'archidiaconé, le doyenné, le présentateur, le revenu et le nombre de communiants.

LE DIOCÈSE ET SES CIRCONSCRIPTIONS DIVISIONNAIRES.

Territorialement identique à la *civitas Carnutum* de l'époque romaine, le diocèse de Chartres était le plus vaste des diocèses compris dans la province de Sens et, de ce chef, il fut plus d'une fois exposé au démembrement. Partagé, en 567, entre les trois royaumes francs d'alors[1], il constitua, durant quelques années, deux diocèses distincts, par suite de l'établissement à Châ-

[1] Tandis que Chartres et la partie septentrionale du diocèse passèrent en 567, après la mort de Charibert, à Chilpéric, le plus jeune des frères du souverain défunt, le Dunois et le Vendômois furent annexés au royaume de Sigebert, et le Blésois à celui de Gontran. (A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 324.)

teaudun d'un évêque auquel étaient soumis le Dunois, le Vendômois et, sans doute, aussi le Blésois [1]. Le rétablissement de l'unité politique de l'ancienne cité chartraine, en 584, eut pour conséquence naturelle l'abolition du nouvel évêché, et le diocèse de Chartres, rétabli en ses limites primitives, subsista pendant plus de onze siècles. Mais c'est à ses dépens qu'on créa, vers la fin du XVIIe siècle, le diocèse de Blois, presque identique, durant la première phase de son existence, de 1697 à 1790, à l'évêché mérovingien de Châteaudun [2].

En dehors de la ville épiscopale et de sa banlieue, qui composaient une circonscription ecclésiastique indépendante des archidiacres, le diocèse de Chartres se partageait, dès 1040 environ, en six archidiaconés [3] dont l'établissement remontait vraisemblablement à une date sensiblement antérieure, car ils avaient pour base exclusive les pays entre lesquels la cité de Chartres était divisée dès l'époque mérovingienne. L'archidiaconé de Chartres représentait le *pagus Carnotenus* et la partie chartraine de l'Étampois; l'archidiaconé de Poissy comprenait la partie chartraine du Pincerais et du Mérezais, et chacun des quatre autres archidiaconés répondait respectivement aux *pagi Dorcassinus*, *Dunensis*, *Vindocinensis* et *Blesensis*. Les noms de ces diverses circonscriptions [4] ne semblent point avoir varié au cours des siècles [5].

[1] Sur l'éphémère évêché de Châteaudun, voir A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 327-328. Le diocèse se composait évidemment des parties du diocèse de Chartres soumises à Sigebert, c'est-à-dire du Dunois et du Vendômois, et il est assez vraisemblable que le Blesois, alors isolé du surplus de l'évêché chartrain, en dépendait également.

[2] La bulle d'érection du diocèse de Blois, en date de 1697, attribue au nouveau diocèse les archidiacones de Blois et de Vendôme, ainsi qu'une partie de celui de Dunois : «Dictum oppidum Blesense, nec non districtus et territoria integra archidiaconatuum Blesensis et Vindocinensis, ac certam partem seu portionem archidiaconatus Dunensis per venerabilem fratrem nostrum episcopum et dilectos filios capituli canonicos Carnotenses assignatam et delineatam....» (*Gallia Christiana*, t. VIII instrumenta, col. 451-452.)

[3] Pour l'antiquité respective des six archidiaconés du diocèse, voir le livre de MM. Lucien et René Merlet, *Les dignitaires de l'église Notre-Dame de Chartres* (*listes chronologiques*), p. 127, 144, 165, 178, 193 et 200. Cet ouvrage forme le tome V des *Archives du diocèse de Chartres*, de l'abbé Métais.

[4] Si l'on en croit Desnoyers (*Topographie ecclésiastique de la France*, p. 238 de l'*Annuaire historique publié par la Société de l'histoire de France*, année 1853), ces noms figureraient déjà en un acte de l'an 1110, où paraissent les six archidiacres du diocèse. Malheureusement cet acte a été fabriqué au XVe siècle (L. Merlet, *Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron*, t. I, p. 6).

[5] Plusieurs des archidiacones avaient ce-

De 1272 au plus tard à 1697, le diocèse de Chartres comportait vingt et une circonscriptions divisionnaires, ainsi réparties :

Archiprêtré de la Ville et de la Banlieue.

Archidiaconé de Chartres ou Grand archidiaconé. — Doyennés d'Épernon, d'Auneau, de Rochefort [1], de Brou, de Courville et du Perche ou de Nogent-le-Rotrou [2].

Archidiaconé de Dunois. — Doyennés de Beauce ou de Châteaudun [3] et de Dunois au Perche [4].

Archidiaconé de Poissy ou de Pincerais. — Doyennés de Poissy et de Mantes [5].

Archidiaconé de Dreux. — Doyennés de Dreux et de Brezolles.

Archidiaconé de Blois. — Doyenné de Blois.

Archidiaconé de Vendôme. — Doyenné de Vendôme.

En conséquence de la création du diocèse de Blois, formé des deux archidiaconés de Blois et de Vendôme, aussi bien que de la fraction méridionale des deux doyennés de l'archidiaconé de Dunois, le diocèse de Chartres ne comprit plus, en dehors de l'archiprêtré, que quatre archidiaconés seulement. Il comptait cependant encore douze doyennés, car, malgré sa mutilation, l'archidiaconé de Dunois ne cessa pas d'être divisé en deux circonscriptions décanales.

pendant une double appellation, parce qu'au vocable reproduisant un nom de ville, on substituait parfois celui du pays dont cette ville était le chef-lieu : de là les noms d'archidiaconé de Pincerais, de Blesois et de Vendômois.

[1] Le doyenné de Rochefort était formé de la partie occidentale ou chartraine de l'Étampois, *pagus* dont la portion orientale constituait, au diocèse de Sens, l'archidiaconé d'Étampes.

[2] Cette circonscription est désignée à la fois sous les deux noms dans le pouillé du XIIIe siècle : «decanatus de Nogento» (p. 107 C du présent volume) et «decanatus Perticensis» (*ibid.*, p. 112).

[3] «Decanatus Castriduni» dans le pouillé du XIIIe siècle (p. 107 D du présent volume) : mais son titulaire est qualifié «decanus ruralis Dunensis in Belsia» dans le compte de 1351 (*ibid.*, p. 155 E).

[4] C'est l'appellation constante du second doyenné de l'archidiaconé de Dunois, *Dunensis in Pertico*, dans le pouillé du XIIIe siècle aussi bien que dans le compte de 1351 (*ibid.*, p. 107 D et 155 D).

[5] Le doyenné de Poissy était formé de la partie chartraine du Pincerais, et le doyenné de Mantes, de la partie chartraine du Mérezais, *pagus* dont le chef-lieu dépendait du diocèse d'Evreux.

III. DIOCÈSE D'AUXERRE.

EXTRAIT DES *GESTA EPISCOPORUM AUTISSIODORENSIUM*.

Les *Gesta episcoporum Autissiodorensium* ont sauvé de l'oubli le texte de deux règlements de l'église d'Auxerre, remontant l'un et l'autre à l'époque mérovingienne et particulièrement précieux pour la topographie ecclésiastique du diocèse.

Le plus ancien de ces règlements date du règne de Gontran (561-594) et fut édicté par l'évêque Aunaire. Ce prélat y prescrit que pendant tout le mois de janvier, le dernier jour excepté, le clergé auxerrois parcourra le diocèse tout entier en faisant appel, par des prières publiques, à la miséricorde divine. Le 1er janvier, les prières auront lieu à Auxerre, et le clergé visitera, chacun des jours suivants, une et parfois plusieurs paroisses rurales. L'itinéraire est soigneusement tracé. La tournée commence par les paroisses d'Appoigny et de Venouse, situées au nord d'Auxerre et à l'extrémité septentrionale du diocèse, puis on parcourt successivement la partie orientale du pays auxerrois, ses confins méridionaux, les paroisses avoisinant le cours de la Loire, la contrée appelée la Puisaye, et la dernière étape, avant de rentrer dans la ville épiscopale, sera la paroisse d'Ouanne [1]. On voit ainsi que le diocèse d'Auxerre ne comprenait pas moins de trente-sept paroisses rurales, de sorte qu'en Auxerrois le nombre des paroisses a simplement quintuplé de l'an 580 environ à la fin du moyen âge, alors qu'en Touraine et au Maine il était, semble-t-il, huit fois moins élevé sous les fils de Clotaire l'Ancien qu'à l'époque des Valois.

Mais si l'organisation du christianisme en Auxerrois était relativement prospère sous le pontificat d'Aunaire, elle eut à subir de rudes épreuves dans les temps troublés qui suivirent immédiatement. La preuve en est fournie par le règlement qu'édicta l'évêque Tétricus, en l'an 692, pour déterminer l'ordre

[1] Pages 231 à 233 du présent volume. — Cf. Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. I, p. 328-329.

dans lequel les abbés, les archiprêtres et les autres membres du clergé auxerrois célébreraient l'office divin dans l'église cathédrale d'Auxerre [1]. Les paroisses rurales y sont nécessairement nommées; mais alors que, par suite de l'adjonction de six paroisses nouvelles [2], on s'attendrait à voir leur nombre s'élever à quarante-trois, on n'en trouve cependant que trente-cinq; huit des paroisses mentionnées au temps d'Aunaire ne figurent plus, en effet, dans le règlement de Tétricus [3], et cette constatation laisse entrevoir les malheurs qui avaient frappé l'Auxerrois au cours du VIIe siècle.

Les *Gesta pontificum Autissiodorensium* nous ont été conservés par un manuscrit du XIIe siècle, actuellement le manuscrit 142 de la bibliothèque d'Auxerre [4]. M. Schmidt, alors archiviste du département de l'Yonne, a bien voulu collationner à mon intention, en 1898, le texte des règlements d'Aunaire et de Tétricus [5].

COMPTE DE PROCURATIONS POUR LES ANNÉES 1369 ET 1370.

Le compte des procurations payées en 1369 et 1370 au Saint-Siège, par les bénéficiers du diocèse d'Auxerre [6] est tiré des Archives du Vatican, vol. 206 des *Collectorie* (f°s 181 r° à 192 v°) que désigne dans l'imprimé la lettre R, initiale du nom de Rome.

FRAGMENT D'UN COMPTE DE LA FIN DU XIVe SIÈCLE.

Le diocèse d'Auxerre est un des rares diocèses français pour lesquels on ne possède point d'état méthodique indiquant la somme à laquelle était évalué

[1] Pages 233 à 235 du présent volume. — Cf. Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. I, p. 343 à 346.

[2] Charbuy, *Corvacus*, Nannay, Oisy, un second *Tauriacus* et Toucy.

[3] Accolay, Arquian, Bitry, *Cassiniacus*, *Cella Salvii et Mauri*, Champlemy, Colméry et Merry-sur-Yonne.

[4] *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VI, p. 58-59.

[5] Voir, sur ces deux documents, Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire civile ou ecclésiastique d'Auxerre*, t. I, p. 116-119 et 153 à 156. Cf. aux archives de l'Yonne, sous la cote G 1737, une pièce que Max. Quantin décrit dans les termes suivants : « Liste des paroisses d'Auxerre, dressée par l'abbé Lebeuf, d'après les synodes d'Aunaire et de saint Tétrice et les chartes anciennes, avec leurs noms latins... ». (*Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 309.)

[6] Pour l'intelligence de ce compte, voir le titre général du registre original, imprimé à la page 62 du présent volume.

le revenu net de chacun des bénéfices. Aussi ai-je recueilli avec plaisir un fragment de compte existant à la Bibliothèque nationale, au tome 210 des Sceaux, collection Clairambault (pièce 9595), et qui semblait permettre, dans une certaine mesure, de combler cette lacune. On y trouve, pour un tiers environ du nombre total des curés du diocèse [1], l'indication du chiffre auquel montait la demi-dîme, et pour une trentaine d'autres bénéficiers, notamment pour les membres des églises collégiales, la somme à laquelle ils étaient taxés en vue de la dîme. Mais l'interprétation du document au point de vue financier ne laisse pas que d'être embarrassante : les chiffres inscrits comme ceux d'une demi-dîme, ou parfois comme ceux d'une dîme entière, ne représentent le plus souvent que le quart de la somme indiquée dans le pouillé de la fin du XVe siècle pour une dîme réduite.

L'aspect de ce fragment est particulièrement curieux. A la suite de chacun des articles du compte, on a pratiqué dans le parchemin une étroite bandelette ou, pour l'appeler d'une expression technique, une queue, et chacune de ces queues, au nombre de quatre-vingt-quatorze, conserve les traces du sceau qu'y avait apposé le bénéficier dont le nom se lit en regard.

POUILLÉ DE LA FIN DU XVe SIÈCLE.

Publié une première fois, en 1743, par l'abbé Lebeuf en ses Mémoires sur l'histoire d'Auxerre [2], le pouillé du XVe siècle est une compilation assez peu méthodique et parfois même incomplète. On y trouve tout d'abord, groupés par patrons, les bénéfices du diocèse avec l'indication de la « dîme réduite » que devaient la plupart d'entre eux, ainsi qu'un tableau des paroisses, abbayes et prieurés, rangés par archiprêtrés ; mais alors que le nombre des paroisses mentionnées est de 201 dans le second de ces états, il n'est que de 131 seulement dans le premier. Le pouillé renferme en outre un certain nombre de morceaux qui ne figurent point ordinairement en une œuvre de ce genre : le tableau des églises par archiprêtrés y est précédé d'une notice sur les droits et les devoirs des archiprêtres, tandis que les dernières pages du

[1] Soixante et un curés, ou plus exactement peut-être cinquante huit, car le curé de Saint-Loup y reparaît trois fois (p. 51 BF et 52 A du présent volume) et chaque fois son nom est suivi d'un chiffre différent, ce qui ne laisse pas que d'étonner.

[2] *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, t. II, preuves, p. 197 à 207.

document nous entretiennent du droit de visite et de celui de procuration; des prérogatives, des droits et du domaine de l'évêque; du ressort des trois officialités foraines de Varzy, de Cosne et de la Charité; du cérémonial à observer dans un synode; des plus importants vassaux de l'évêché, etc.

Ce pouillé est probablement l'œuvre de Laurent Brethel, secrétaire de l'évêque Jean Baillet qui gouverna l'église d'Auxerre de 1478 à 1513[1]. Outre l'exemplaire, l'original sans doute, daté de l'an 1500 et revêtu de la signature du prélat, qui existe aux archives départementales de l'Yonne sous la cote G 1735[2], on en connaît trois copies exécutées, la première en 1535, la seconde en 1581; la troisième enfin, non datée, a été certainement exécutée au milieu du XVIe siècle.

Comprise dans le manuscrit 3247 de la bibliothèque Mazarine (f°s 58 à 66)[3], la copie de 1535 est celle qu'a suivie Lebeuf en son édition du pouillé. C'est également, faute d'avoir connu assez tôt l'exemplaire des archives de l'Yonne, la base principale du texte ici imprimé. Comme l'atteste une note placée en tête de la transcription, elle a pour auteur un certain Robert, dans lequel Lebeuf a reconnu Robert, qui fut chantre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre[4]. La note préliminaire, signée de ce personnage, est ainsi conçue :

Ex regesto magistri Laurentii Brethel, quondam a secretis domini Johannis Baillet, episcopi Autissiodorensis. Actum Auti. [*sic*], anno Domini MDXXXV, mensibus octobris, novembris, et decembris et reliquis sequentibus. [Signé :] ROBERT.

Robert n'a point reproduit les trois listes de paroisses indiquant le ressort des officialités foraines, ni la partie relative au cérémonial du synode, mais j'ai emprunté le texte de ces quatre paragraphes à la copie, légèrement abrégée, que fit du pouillé, en 1581, un avocat d'Auxerre, Nicolas du Val.

[1] Voir la note reproduite ci-dessous (note suivante d'après le manuscrit 3247 de la bibliothèque Mazarine.

[2] Cet exemplaire a été décrit en 1873, par Quantin dans les termes suivants : « G 1735 (liasse). Une pièce papier. — 1500. Pouillé des bénéfices du diocèse d'Auxerre, dressé et signé par l'evêque J. Baillet, Olry et Ragonneau. » (*Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 309.)

[3] M. Aug. Molinier a donné la description de ce volume en son *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, t. III, p. 32-33.

[4] *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, t. II, preuves, p. 197, col. 2, note.

Cette copie occupe les feuillets 29 à 53 du manuscrit latin 4182 de la Bibliothèque nationale.

De même que la transcription due à Nicolas du Val, la copie datant du milieu du XVIe siècle est conservée à la Bibliothèque nationale. Elle forme les feuillets 101 à 117 du tome 783 de la collection Moreau et se distingue des deux copies antérieures par une disposition différente des matières du pouillé.

AUTRES POUILLÉS OU LISTES DE BÉNÉFICES.

1. Département des décimes, de l'an 1516.

Archives nationales, Agence générale du clergé, G 1, f°s 36 v° à 45 r°. — En latin.

2. « Compte particulier et troisiesme de maistre François le Prince, sieur de Villeneuve Saint-Salle, auquel par les gens depputez du clergé dudict diocèse d'Auxerre a esté baillé au rabais la recepte des deniers des quatre décymes [et] outre plus d'icelles pour la subvention octroyée au roy par les prélatz et gens d'église de son royaulme et autres deniers mis sous et imposez sur les bénefficiez et gens d'église dudict diocèse d'Auxerre, durant six ans commançans au jour premier de janvier mil v^c LXI et finissans au derrenier jour de décembre que l'on comptera MV^c LXVII, des receptes et despence par ledict le Prince faictes à cause de tous les deniers qui ont esté mis et imposez par l'évesque d'Auxerre, ses vicaires, commis et depputez dudict clergé à ce faire, et iceulx deniers receuz par icelluy Prince pour une année entière commençant le premier jour de janvier mil cinq cens soixante trois et finissant le dernier jour de décembre mil cinq cens soixante quatre. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^os 1212, pièce cotée jadis G 92.

3. « Roolle des bénéfices du diocèse d'Aucerre, cottizez pour l'oultre plus de la somme de treze cens cinquante-cinq livres ung solz, pour l'année 1568 et 69. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^os 1212, pièce cotée jadis G 90. — Ce rôle et le suivant ne concernent que l'église cathédrale, les collégiales et les bénéfices réguliers.

4. « Département faict sur les bénéficiers dudict diocèse d'une somme de nature incertaine. Il n'est ny datté, ny signé. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^os 1212, pièce cotée jadis G 82. — Le titre qu'on vient de lire est écrit au dos de la pièce.

5. « Rolle du don gratuit équipollent à troys décimes octroyez au roy par le clergé d'Auxerre, en l'an 1568. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G⁸ 1212, pièce cotée jadis G 87.

6. « C'est l'estat et roolle des bénéfices du diocèse d'Auxerre qui sont pour le présent détenuz et occupez par les rebelles et délaissez pour la crainte d'iceulx depuis l'an cinq cens soixante huict jusques de présent, contenant la taxe particulière desdictz bénéfices, tant de l'octroy des trois décimes, subventions, que oultre plus et aultres deniers, suyvant les roolles pour ce faictz pour ladicte année mil cinq cens soixante huict et sequentes, qui sont envoyez avec le présent estat pour vériffication des dictes taxes, et suyvant l'ordonnance et arrest de nosseigneurs les scindicz généraulx du clergé de France et commissaires de par le roy, establiz à Paris, en date du treiziesme jour [de] janvier cinq cens soixante et dix. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G⁸ 1212, pièce cotée jadis G 89.

7. « Roolle des noms de ceux qui tiennent évesché, abbaïes et prieurés audict diocèse, faict par l'ordonnance du roy, par les lettres patentes du 28 mars 1573. Du 10 avril 1573. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G⁸ 1212, pièce cotée jadis G 85.

8. « Estat de recepte et de despence faicte par moy, Pierre Creté, recepveur particulier du diocèse d'Aucerre, pour faire la recepte de la somme de unze mil quattre cens livres tournois assignée sur les bénéficiers dudict diocèse cy après cottisez, pour la mespart de la subvention de deux millions de frans demandez par le roy sur tout le clergé de France, en l'année mil cinq cens soixante et quinze. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G⁸ 1212, pièce cotée jadis G 88.

9. « Compte des receptes et despences que rendent par devant vous, messieurs les depputez du clergé du diocèse d'Aucerre, Mᵉ Estienne Gerbault, seigneur de Champlay, tant pour luy que [pour] feu Mᵉ Pierre Feudriat et Germain Grail, commis à la recepte des deniers provenans des taxes faictes sur les bénéficiers dudict diocèse d'Aucerre, tant pour le reachapt du temporel de l'esglise en icelluy diocèse suivant les lettres patentes du roy, premier et

second remboursement des fraiz et loiaulx coustz faictz aux acquéreurs dudict temporel, contribution que devait faire ledict diocèse pour le paiement des rentes et arrérages d'icelles deues à la meson de ville de Paris, selon et ainsi qu'il sera cy après déclaré. » — (*En marge :*) « Présenté le premier jour de juing, l'an mil cinq cens soixante-dix-sept. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^{8*} 1210, pièce cotée jadis A 3. — En dehors des évêques d'Auxerre et de Bethléem, ce compte ne comprend que des églises collégiales et des bénéfices réguliers.

10. « Bénéfices dépendans du diocèse d'Auxerre. »

Troisième partie, paginée 1 à 46, du *Pouillié général contenant les bénéfices de l'archevesché de Sens et des diocèses de Troyes, Auxerre et Nevers* (Paris, Alliot, 1648, in-4°). — C'est un pouillé français, évidemment dérivé d'un original latin, comme le prouvent les noms *Preyac*, pour Préhy (p. 11); *Font Rond*, pour Fouronnes (p. 13); *Ville Catule*, pour Villechaud (p. 30), *Conade*, pour Cosne (p. 28 et 30, etc.). La plupart des éléments qui le composent sont effectivement empruntés au pouillé rédigé, vers l'an 1500, sous le pontificat de Jean Baillet. On y retrouve même un certain nombre des morceaux accessoires figurant dans ces documents, tels que les « seigneurs vassaux de l'évesque d'Auxerre » (p. 31); les « privilèges et exemptions », du même prélat (p. 32); le paragraphe intitulé « des visites et procurations des églises du diocèse » (p. 34-36), et « l'ordre qui s'observe à la tenue du synode » (p. 36-37).

11. « Ecclesiarum notitia parochialium civitatis et diœcesis Autissiodorensis. » XVIIe siècle.

Archives départementales de l'Yonne, G 1736, registre in-folio de 21 feuillets. — Cf. Quantin, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 309.

12. Pouillé des prieurés contenant le détail des biens et revenus de chaque bénéfice, dressé sur la déclaration des possesseurs.

Archives départementales de l'Yonne, G 1738, registre in-folio de 30 feuillets. — Cf. Quantin, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 309.

13. Pouillé contenant les noms des bénéfices et de leurs revenus : 1° l'évêché et les cures; 2° les chapitres et communautés; 3° l'évêché de Bethléem, les abbayes, les chapelles et prieurés. 1730.

Archives départementales de l'Yonne, G 1739. — Cf. Quantin, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 309.

14. Pouillé général des paroisses, contenant les noms des paroisses et des

vocables, ceux des collateurs, des titulaires, la situation administrative, le chiffre des communiants, etc. Milieu du XVIIIe siècle.

Archives départementales de l'Yonne, G 1740, registre in-folio de 90 feuillets. — Cf. Quantin, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 309.

15. Pouillé de 1766, contenant les noms des bénéfices et des revenus, dressé en exécution d'une délibération de la chambre ecclésiastique de 1763.

Archives départementales de l'Yonne, G 1741, registre in-folio de 13 feuillets. — Cf. Quantin, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 309.

16. Minutes informes d'un pouillé, concernant les prieurés et les chapelles. 1770 environ.

Archives départementales de l'Yonne, G 1742, une liasse de quatre pièces. — Cf. Quantin, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 309.

17. Pouillé général du diocèse, dressé sur les déclarations fournies par les bénéficiers, afin de parvenir à la confection d'un nouveau rôle des décimes, et contenant le détail des biens des bénéficiers, les charges qui leur incombent, etc. 1781.

Archives départementales de l'Yonne, G 1743, registre in-folio de 228 feuillets. — Cf. Quantin, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Yonne*, série G, p. 309.

18. « Recueil de mémoires et documents sur l'histoire de l'Auxerrois. » XVIIIe siècle.

Manuscrit in-folio de 193 pages, n° 141 de la bibliothèque d'Auxerre. — Il renferme, f°s 23 et suiv., une liste des paroisses de la ville et du diocèse d'Auxerre, et, f°s 33 et 36, d'autres listes de paroisses. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VI, p. 57.)

LE DIOCÈSE ET SES CIRCONSCRIPTIONS DIVISIONNAIRES.

Le diocèse d'Auxerre avait originairement les mêmes limites que la *civitas Autissiodorum*, issue au cours de la période romaine, d'un démembrement du pays éduen. Mais, vers la fin du Ve siècle, le partage de son territoire entre le royaume des Francs et celui des Bourguignons, donna naissance au diocèse de Nevers, formé de la partie méridionale et bourguignonne de l'ancien évêché auxerrois. Il n'eut pendant longtemps qu'un seul archidiacre, et

c'est de 1249 seulement que date la division en deux archidiaconés, établie par l'évêque Guy de Mello et sanctionnée par le pape Innocent IV [1]. L'un des archidiaconés était appelé archidiaconé d'Auxerre ou Grand archidiaconé; l'autre, archidiaconé de Puisaye ou Petit archidiaconé [2].

Chacun des deux archidiaconés comprenait deux archiprêtrés. L'archiprêtré d'Auxerre et l'archiprêtré de Varzy faisaient partie de l'archidiaconé d'Auxerre, tandis que l'archiprêtré de Puisaye et celui de Saint-Bris étaient compris dans l'archidiaconé de Puisaye [3]. Outre les archidiaconés et les archiprêtrés, il convient de mentionner une autre circonscription ecclésiastique, formée des treize paroisses urbaines ou suburbaines uniquement soumises au doyen de l'église cathédrale, qui en était comme l'archiprêtre [4]; mais cet état de choses semble postérieur à 1370, puisque le compte des procurations daté de cette année range la ville et ses faubourgs dans l'archiprêtré d'Auxerre [5].

IV. DIOCÈSE DE TROYES.

COMPTE DE DÉCIMES DE 1353.

Ce compte de décimes, ou plus exactement ce compte du trentième, de 1353, existe aux Archives du Vatican, dans le volume 216 des *Collectorie* (f°s 114 r° à 125 v°) que désigne, dans les notes-variantes de l'imprimé, la lettre R.

POUILLÉ DE 1407.

Rédigé à l'aide des pouillés antérieurs [6], le pouillé de 1407 nous est parvenu en une copie authentique, exécutée en 1535 par Denis Roberdel, notaire

[1] *Gallia Christiana*, t. XII, instrumenta, col. 166.

[2] Ils sont ainsi nommés dans le pouillé du XVe siècle (p. 249 du présent volume).

[3] *Ibid.*, p. 261A-262B.

[4] « Tredecim ecclesie parrochiales [civitatis et suburbiorum] immediate subscripte non subeunt predictis archipresbiteris quoad jus archipresbiteri, sed in hoc solo subsunt decano Autissiodorensi qui habet jus archipresbiteri in et super eisdem, et eo utitur dempta ecclesia Sancti Lupi Autissiodorensis. » (*Ibid.*, p. 266 B.)

[5] « Et primo in civitate et archipresbiteratu Autissiodorensi » (*ibid.*, p. 236).

[6] Iste liber, Polerius nuncupatus, compilatus et conscriptus fuit... extractusque de antiquis poleriis » (*ibid.*, p. 341 A).

apostolique et près l'officialité de Troyes, comme le montre l'attestation finale, attestation dont je reproduis le texte :

Anno Domini millesimo quingentesimo tricesimo quinto, indictione octava, mensis vero aprilis die quindecima, pontificatus vero sanctissimi in Christo patris et domini, domini Pauli providentia pape tertii, iste liber, Polerius nuncupatus, fuit pro tempore reverendi in Christo patris et domini Odardi Hennequin, Dei et sancte sedis apostolice gratia Trecensis episcopi, per me Dionisium Roberdel, clericum, auctoritate apostolica curieque Trecensis notarium juratum, cum alio viro ad hoc perito, ad originale cujusdam pollerii, littera antiqua conscripti, collationatus; teste signo meo manuali hic apposito anno et die predictis.

(Signé :) ROBERDEL.

Cette copie, comprenant dix-huit feuillets d'un cahier petit in-folio, fait aujourd'hui partie des archives départementales de l'Aube, où elle est cotée G 241. Elle a servi de base à l'édition donnée, en 1853, par M. d'Arbois de Jubainville[1], ainsi qu'à la mienne, et les notes-variantes des pages 292 à 321 du présent volume la désignent par une lettre T. Une autre copie du pouillé de 1407, datant également du XVIe siècle, appartenait il y a cinquante ans à M. l'abbé Coffinet, alors secrétaire de l'évêché de Troyes, et le premier éditeur lui a emprunté quelques variantes.

Trois autres textes apparentés au pouillé de 1407 existent à la Bibliothèque nationale. Le plus ancien, le manuscrit latin 5661, appartient à la première moitié du XVIe siècle; les deux autres, qui font partie de recueils de pouillés, datent seulement de l'extrême fin de la même période[2]. Les chiffres de la taxe apostolique n'ont été conservés que par le manuscrit latin 5661.

AUTRES POUILLÉS OU LISTES DE BÉNÉFICES.

1. Compte de procurations pour les années 1369 et 1370.

Archives du Vatican, t. 207 des *Collectorie*, f°s 164 r° à 180 v°. — Une copie en a été déposée par mes soins à la Bibliothèque nationale et fait partie du manuscrit 1877 des Nouvelles acquisitions latines (f°s 157 à 200).

[1] *Pouillé du diocèse de Troyes, rédigé en 1407* (Paris, 1853, un volume in-8°, VIII-319 pages et deux cartes), extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.*

[2] Les manuscrits latins 5199 et 5218 de la Bibliothèque nationale. Le pouillé de Troyes se trouve aux feuillets 193 à 209 du premier de ces volumes et aux feuillets 40 à 49 du second.

2. « Compotus et valor subsidii a personis ecclesiasticis civitatis et diocesis Trecensis, pro anno Domini millesimo CCC° octogesimo primo, domino nostro regi Francorum concessi, redditus per me Thomam Dominici de Capella Valonis, Trecensis diocesis, officialem Trecensem, dicti subsidii receptorem, ac solucionum et expensarum inde factarum. »

Archives de la ville de Troyes, original. — Le texte en a été publié par M. d'Arbois de Jubainville, *Pouillé du diocèse de Troyes, rédigé en 1407*, pièce justificative A, p. 213-232.

3. État des décimes à lever dans le diocèse de Troyes, en 1457.

Un extrait en a été fait au XVIIe siècle et, compris dans le manuscrit 275 *ter* de la bibliothèque de Troyes, il a été publié par M. d'Arbois de Jubainville, *Pouillé du diocèse de Troyes, rédigé en 1407*, pièce justificative G, p. 243-247.

4. « Du roolle de la taxe et cottisation faite par l'évesché de Troyes en l'année mil V^c seize, signée en fin Bouy et Gigould, a été extrait, depuis le folio XI jusques au folio XXXII, ce qui s'ensuit. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8^ 1, f°s 493 v° à 514 r°. — En latin.

5. « Roolle et departement de la somme de XXVI^M^ V^C^ IIII^XX^ III livres tournois, à laquelle le diocèse de Troyes a esté quotisé pour sa quotte part et portion de cinquante mil escus de rente accordée au roy par le clergé de France suyvant le contenu des bulles [1] de Nostre dict Père le Pape et lettres patentes de Sa Majesté et nosseigneurs les cardignaulx sur ce expédyées, ledict département faict par nous soubsignez, députez du clergé dudict diocèse, en noz consciances et sans tirer à conséquence pour l'advenir, conformément aux instructions de nosseigneurs les déléguez de Nostre Sainct Père pour l'aliénation présente. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8^ 1215, pièce citée jadis K 160. — Ce rôle ne porte que sur l'église cathédrale, les églises collégiales et le clergé régulier.

6. Compte des décimes levés en 1555.

Archives de l'Aube. Cité par M. d'Arbois de Jubainville *Pouillé du diocèse de Troyes, rédigé en 1407*, p. 26, note 2.

7. « C'est la cotte et département des deniers qu'il convient de payer à la Majesté du Roy, par le clergé du diocèse de Troyes, tant pour les décimes

[1] Le manuscrit porte *villes*, au lieu de *bulles*.

ordinaires que pour les neuf deniers pour livre, ensemble l'oultre plus et le sol pour livre, le tout accordé au roy par le clergé de France en l'année mil cinq cens soixante et sept, ensemble pour le don gratuit ou nouvelle décyme aussi accordé audict seigneur en l'année mil cinq cens soixante et douze, et pour les gaiges du recepveur des décymes dudict diocèse, tant ordinaires qu'extraordinaires, le tout payable au premier jour de febvrier mil cinq cens soixante et quatorze. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^{8*} 1215, pièce cotée jadis K 158.

8. « C'est la cotte et département de l'octroy accordé au roy en forme de décime, ensemble du surplus et reste de huit cens mil livres et des gaiges du recepveur, suyvant l'édict du dict seigneur roy et taxé audict recepveur par messieurs le[s]dictz prélatz et evesques, paiable au jour sainct Remy mil v^{c} soixante treize. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^{8*} 1215, pièce cotée jadis K 157.

9. « Compte que rend à vous, messieurs les déléguez de notre Saint Père le Pape, Nicolas de Hault, recepveur particulier des décimes, subvention et aliénations du diocèse de Troyes, de la somme de vingt mil livres tournois, réduictz à escus selon l'édict du roy à la somme de six mil six cens soixante six escus quarante solz tournois qu'il a receuz des bénéfices contenuz ou roolle et département faict au Conseil privé du roy, le dernier jour de juillet mil cinq cens soixante quatorze, signé en fin Pothier, pour leur cotte part d'un milion de livres accordé à sa Majesté, par Sa Saincteté, sur le clergé de France, audit an mil cinq cens soixante quatorze. . . . . »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^{8*} 1215, pièce cotée jadis L 162. — Ce compte et les trois textes suivants ne concernent que l'église cathédrale, les églises collégiales et les bénéfices réguliers.

10. « Compte que rend à vous, Messieurs les déléguez de Nostre Sainct Père le Pape, Nicolas de Hault, recepveur particulier des décymes, subvencion et alliénacion du diocèse de Troyes, de la somme de quarante mil livres tournois, à laquelle ledict diocèse a été taxée pour sa cotte part de quinze cens mil livres tournois accordez au roy par Nostre Sainct Père le Pape en l'année mil v^{c} soixante et quatorze, suyvant le contenu des bulles de Sa Saincteté et lettres patentes de Sa Majesté sur ce expédiées, laquelle somme il a receue

suyvant le roolle et département faict par messieurs les députez du dict diocèse ad ce commis, en date du vingt sixiesme jour de mars mil v^c soixante quinze, et à luy délivré pour cest effect, et encore des deniers provenans du surplus de la rente et alliénation des héritages venduz par aulcun des dictz bénéficiers. . . . »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8* 1215, pièce cotée jadis E 20.

11. « Compte que rend à vous, messeigneurs les déléguez de Nostre Sainct Père le Pape, Nicolas de Hault, recepveur particulier des décimes, subvention et aliénation du diocèse de Troyes, de la somme de vingt mil livres tournois, réduicte à escus. . . pour sa cotte part d'un milion de livres demandé par Sa Majesté sur le clergé de France, en l'année mil cinq cens soixante quinze et levée en l'an mil cinq cens soixante et seize. . . . . »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8* 1215, pièce cotée jadis M 163.

12. « Rolle et département de la somme de quarante mil livres à laquelle le diocèse a esté taxé pour sa cotte part du second million et demy de livres accordé au roy par le clergé de France, suyvant le contenu des bulles de Nostre Sainct Père le Pape et lettres patentes de Sa Majesté sur ce expédiées; le dict département faict par les soubsignez le vingt sixiesme jour de mars mil cinq cens soixante quinze, et ledict jour délivré à Me Nicolas de Hault, recepveur des décimes dudist diocèse pour faire incessamment signiffier les cottes aux bénéficiers y dénommez. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8* 1215, pièce cotée jadis K 159.

13. Compte que rend à vous, monseigneur l'évesque de Troyes et messieurs les depputez de vostre clergé et diocèse, Nicolas de Hault, receveur particullier antien des décymes, subventions et alliénations dudict diocèse, des deniers par luy receuz provenantz de la recepte ordinaire des dicts décymes, et pour les termes des premiers jours de mars et octobre mil cinq cens quatre vingtz douze, mars et octobre mil cinq cens quatre vingtz treize, mars et octobre mil cinq cens quatre vingtz quatorze, et mars et octobre mil cinq cens quatre vingtz quinze, et encores pour les deniers deubz par messieurs les bénéficiers de reste des termes précédans. . . »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8* 1215, pièce cotée jadis O 166.

14. « Catalogue ou poulier des bénéfices du diocèse de Troyes, reveu, augmenté et dressé sur les anciens tiltres, registres et catalogues manuscriptz. [par N. Camuzat, chanoine de l'église de Troyes]. » Troyes, 1612, in-8°. 26 feuillets.

Ce pouillé, pourvu d'une pagination particulière, fait partie d'un livre intitulé : « *Sommaire décisoire des questions et practiques, tant es cours ecclésiastiques que séculières, sur matières bénéficiales, etc., avec le poulier du diocèse de Troyes*, reveu et augmenté de nouveau par Jean Rochette, advocat à Troyes, édition seconde, 1612. A Troyes, chez Jean Griffard, demeurant sur le Pont de la Salle » (Émile Socard, *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes*, t. VIII, p. 349-350); mais on le trouve parfois isolément (*ibid.*, t. VII, p. 2). — Une copie manuscrite, exécutée au XVIII' siècle, en existe à la bibliothèque de Troyes, ms. n° 2321, cahier de 20 feuillets (*Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Troyes*, p. 135).

15. « Sequuntur beneficia in civitate ac dioecesi Trecensi existentia. »

Imprimé dans le *Grand Pouillé des bénéfices de France* (Paris, [1626], in-8°, p. 71 à 99 de la partie relative à la province de Sens. Il reproduit, à quelques variantes près, la leçon du pouillé de 1407 que renferme le manuscrit latin 5218 de la Bibliothèque nationale.

16. « Bénéfices dépendans du diocèse de Troyes. »

Seconde partie, paginée 1 à 66, du *Pouillé général contenant les bénéfices de l'archevesché de Sens et des diocèses de Troyes, Auxerre et Nevers* (Paris, Alliot, 1648, in-4°). — Pouillé français qui, pour la nomenclature des bénéfices répartis par doyenné, n'est qu'une traduction détestable du pouillé latin de 1626. Nombre de villages sont devenus méconnaissables, et je cite, un peu au hasard, *Aquilefagus* (Aillefol), rendu à la fois par *Aiglechesne* (p. 3) et *le Chesne de l'Aigle* (p. 13), et *Villa Harduini* (Villehardouin), transformé en *bourg d'Hardouin* (p. 51).

17. Pouillé, rédigé par Louis-François Morel, lieutenant général au bailliage de Troyes, mort en 1762.

Manuscrit in-folio de 215 feuillets, n° 275 *ter* de la bibliothèque de Troyes. Cette œuvre comprend dix sections : 1° Annales pour le pouillé; 2° notes préliminaires; 3° pouillé général; 4° noms latins et français; 5° collateurs et nominateurs; 6° revenus en argent ou dixmes; 7° décimes et autres charges; 8° dépendances des paroisses; 9° nombre des communautés; 10° nombre des ecclésiastiques; 11° ressort des juridictions; 12° les seigneurs et autres circonstances; 13° liste des collateurs et nominateurs; 14° Preuves. — Cf. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Troyes*, p. 953.

18. Pouillé indiquant pour chaque bénéfice et pour chaque chapellenie le revenu brut, les charges, le revenu net et le montant des décimes. 1754.

Archives départementales de l'Aube, liasse G 241. — Cf. d'Arbois de Jubainville, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Aube*, série G, t. I, p. 51.

19. « Pouillier du diocèse de Troyes, contenant tous les bénéfices du diocèse, leurs revenus et le nombre des communiants. » XVIIIe siècle.

Manuscrit in-folio de 37 pages, n° 6165 des Nouvelles acquisitions françaises, ayant fait partie, au XIXe siècle, de la collection Desnoyers.

Je mentionnerai enfin, d'après l'Inventaire des archives de l'Aube, les sept liasses cotées G 159-165 qui renferment un certain nombre de rôles et de comptes des impositions payées par le clergé de Troyes, de 1543 à 1789[1].

LE DIOCÈSE ET SES CIRCONSCRIPTIONS DIVISIONNAIRES.

Le diocèse de Troyes est issu de la *civitas Tricassium*, mais on ne saurait affirmer que son territoire n'ait subi aucune modification au cours du moyen âge : il peut en effet avoir originairement compris dans ses limites la circonscription administrative qui, désignée à l'époque carolingienne sous le nom du *pagus Blesensis*, donna naissance au doyenné de la Rivière de Blaise, enclavé entre les diocèses de Troyes, de Châlons et de Langres, et dépendant néanmoins du diocèse de Toul[2].

Les monuments écrits des cinq derniers siècles de l'ancien régime attestent que le diocèse de Troyes comprenait un archiprêtré, cinq archidiaconés et huit doyennés, répartis de la façon suivante :

Archiprêtré de la Ville et de la Banlieue de Troyes.

Archidiaconé de Troyes ou Grand archidiaconé. — Doyennés de Troyes, de Villemaur, de Marigny et de Pont-sur-Seine.

Archidiaconé de Sézanne. — Doyenné de Sézanne.

Archidiaconé d'Arcis. — Doyenné d'Arcis-sur-Aube.

Archidiaconé de Margerie. — Doyenné de Margerie.

Archidiaconé de Brienne. — Doyenné de Brienne.

Chacune des circonscriptions qu'on vient d'indiquer représente un *pagus* ou une fraction de *pagus* de la période franque. C'est du démembrement du *pagus Tricassinus* ou Troiesin que provient l'archiprêtré de la Ville et de la Banlieue,

[1] H. d'Arbois de Jubainville, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Aube*, série G, t. I, p. 38-39. — Il existe aussi (liasse G 241) des listes imprimées des bénéfices du diocèse de Troyes (*ibid.*, t. I, p. 51).

[2] L'annexion du *pagus Blesensis* au diocèse de Toul ne semble pas antérieure au XIe siècle (voir à ce sujet un article de Léon Maxe-Werly, *Limites de la province lingonaise du côté du Barrois*, dans la *Revue archéologique*, novembre 1875).

aussi bien que les doyennés de Troyes, de Villemaur et de Marigny. Le Morvois a donné naissance au doyenné de Pont-sur-Seine; la portion de l'ancien *pagus Meldicus* qu'on appelait *pagus Cupedensis*, fait place à l'archidiaconé de Sézanne; l'Arcesais est identique à l'archidiaconé d'Arcis; enfin, l'un des deux Brenois, *duo Brionisi*, mentionnés en 853 dans le Capitulaire de Servais, a formé l'archidiaconé de Margerie, tandis que l'autre est devenu l'archidiaconé de Brienne [1].

L'existence des cinq archidiaconés est attestée dès le XIe siècle [2], et, sauf l'archidiaconé de Troyes qu'un texte en date de 1184 appelle « archidiaconé de la Banlieue [3] », on ne saurait prouver qu'ils aient été désignés au cours des siècles sous des noms différents de ceux qui viennent d'être indiqués [4]. Quant aux vocables des doyennés, ils ne semblent pas avoir eu moins de fixité [5] que leurs limites mêmes [6].

[1] Dans l'ordre féodal, les *duo Brionisi* ont donné naissance aux comtés féodaux de Brienne et de Rosnay.

[2] Les cinq archidiacres figurent en un diplôme royal, de 1090, relatif au don d'une prebende de l'église de Troyes à l'abbaye de Saint-Quentin-lés-Beauvais : « Girbertus archidiaconus, Petrus archidiaconus, Guido archidiaconus, Joscelinus archidiaconus, Hugo archidiaconus » (Camuzat, *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis*, f° 119 r°). — Une trentaine d'années plus tôt, en 1063, on voit quatre archidiacres signant une charte épiscopale (*Gallia Christiana*, t. XII, instrumenta, col. 253).

[3] M. d'Arbois de Jubainville (*Pouillé du diocèse de Troyes*, p. 9, note 3) cite en effet, d'après Camuzat et après Desnoyers, une charte de 1184, où il est dit que l'évêque doit au chapitre une rente de 100 livres « pro archidiaconatu Banleie »; mais, ajoute mon savant confrère, « cet *archidiaconatus Banleie* n'est autre chose que l'archidiaconé de Troyes : une charte de 1283 (archives de l'Aube, fonds de Saint-Pierre) rappelle la même rente, en ajoutant qu'elle est due « pro archidiaconatu Trecensi ».

[4] Une charte de 1143 mentionne l'archidiaconé de Brienne (Lalore, *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. III, p. 221), et un autre acte, de 1219, émane de l'archidiacre de Margerie, *Sancte Margarete anchidiaconus* (*ibid.*, t. III, p. 221).

[5] L'existence de la plupart des doyennés ruraux sous les noms qu'ils portaient encore au moment de la Révolution, est attestée par des actes du XIIe ou du XIIIe siècle : le doyen de Marigny est mentionné en 1184 (Lalore, *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. III, p. 39), le doyen de Pont en 1219 (*ibid.*, t. II, p. 154), le doyen de Troyes en 1219 (*ibid.*, t. III, p. 221), le doyen de Villemaur en 1221 (*ibid.*, t. III, p. 260), le doyen de Marigny en 1230 (*ibid.*, t. II, p. 186), le doyen de Brienne en 1186 (*ibid.*, t. III, p. 13) et le doyenné de Sézanne en 1271 (d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Catalogue des actes, n° 3683). Mais, ainsi que l'a démontré M. d'Arbois de Jubainville (*Pouillé du diocèse de Troyes*, p. 14, note 3), c'est à tort que Desnoyers a voulu voir en une charte de 1167 l'acte de création des doyens ruraux du diocèse de Troyes.

[6] La seule modification vraiment digne

V. DIOCÈSE D'ORLÉANS.

FRAGMENT D'UN POUILLÉ DU XIe SIÈCLE.

Écrit au XIe siècle sur le feuillet 196 v° et dernier d'un manuscrit qui fait depuis longtemps déjà partie de la bibliothèque du Vatican (n° 4929), ce texte mérite d'arrêter un moment l'attention du géographe historien. C'est une liste de trente-six paroisses, soumise à la juridiction d'un archidiacre du nom d'Arnoul, *de ministerio Arnulfi*, et un chiffre placé à la suite de chaque nom indique le montant du droit[1] que l'église devrait acquitter. M. L. Delisle, qui l'a publié en 1876[2], n'a point hésité à reconnaître dans le *ministerium Arnulfi* celle des circonscriptions divisionnaires de l'ancien diocèse d'Orléans qu'au XVIIIe siècle on appelait encore l'archidiaconé de Pithiviers.

Cette liste est précieuse à divers points de vue. Je signalerai, en passant, l'intérêt qu'elle offre aux onomatologues, en raison des formes relativement anciennes sous lesquelles y figurent les noms de diverses paroisses, et j'indiquerai d'une façon particulière les données qu'elle fournit pour la topographie ancienne.

Au cours des sept derniers siècles de l'ancien régime, l'archidiaconé de Pithiviers n'a point subi de variations bien considérables. Il perdit, cependant, les deux paroisses d'Estouy et de Courcelles-le-Roi qui, annexées vers le XIIe siècle au diocèse de Sens, firent désormais partie, celle-ci de l'archidiaconé de Gâtinais, celle-là de l'archidiaconé d'Étampes[3]. Les trente-quatre

d'être notée en ce qui touche les limites des circonscriptions divisionnaires du diocèse de Troyes a été signalée par M. d'Arbois de Jubainville (*Pouillé du diocèse de Troyes, rédigé en 1407*, p. 12-13) : l'archiprêtre de la Ville et de la Banlieue s'accrut postérieurement au moyen âge des paroisses de Laubressel, Moussey, Saint-Lyé, Villy-le-Maréchal, antérieurement comprises dans le doyenné de Troyes; de la paroisse d'Aix-en-Othe, qui dépendait du doyenné de Villemaur, et de celle de Soumefontaine ou Saint-Lupien, qui faisait partie du doyenné de Marigny.

(1) La parée, sans aucun doute.

(2) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXVII, p. 487.

(3) Ces deux paroisses figurent, l'une et l'autre, dans le pouillé du diocèse de Sens, rédigé vers 1350 (p. 42 A et 52 A du présent volume). Estouy paraît aussi dans le compte des procurations de 1369-1370, pour le même diocèse (*ibid.*, p. 93 D).

autres paroisses continuèrent à former un archidiaconé du diocèse d'Orléans, mais, réduites alors, sans doute, au rang de succursales, quatre d'entre elles, Chilleurs, Dadonville, Guigneville et Trainou, ne figurent point dans le compte des procurations de 1370[1]. Par contre, ce dernier document mentionne en l'archidiaconé de Pithiviers onze nouvelles paroisses, le Bourgneuf, Courcy, Izy, les quatre paroisses de la ville de Pithiviers[2], Rébréchien, Saint-Martin-le-Seul, Seichebrières et Yèvre-le-Châtel[3]. Je crois devoir ajouter enfin que, des trente-six paroisses du XIe siècle, une seule a laissé son nom primitif, Luyères, pour y substituer le vocable de son église paroissiale, Saint-Germain.

Naguère encore, les érudits français ignoraient que, dès 1870, la liste des paroisses du *ministerium Arnulfi* eût été publiée purement et simplement par M. Reifferschied dans les comptes rendus de l'Académie de Vienne[4]. Cette édition du curieux texte, la première en date, a été récemment reproduite par M. Riese qui, interprétant les mots de *ministerio Arnulfi* de façon inexacte, a cru que la liste en question concernait l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz et s'est conséquemment efforcé d'identifier les lieux mentionnés avec autant de villages avoisinant le cours de la Moselle[5].

COMPTE DE PROCURATIONS POUR LES ANNÉES 1369 ET 1370.

Le compte des procurations payées en 1369 et 1370 au Saint-Siège, par les bénéficiers du diocèse d'Orléans[6], est tiré des Archives du Vatican, vol. 207 des *Collectorie* (f°s 70 r° à 89 r°), manuscrit désigné dans l'imprimé par la lettre R, initiale du nom de la ville de Rome.

[1] Elles reparaissent cependant, à titre de paroisses, dans les pouillés des derniers siècles de l'ancien régime.

[2] J'estime, sans en être absolument certain, que le nom *Petver* placé en tête de la liste du XIe siècle désigne plus vraisemblablement Pithiviers-le-Vieil. La ville de Pithiviers doit effectivement son origine à la forteresse élevée en ce lieu au commencement du XIe siècle, par une noble dame Héluis, qui semble avoir fait partie de la puissante maison de Broyes.

[3] Je raisonne ici, bien entendu, dans l'hypothèse que la liste du XVe siècle mentionne sous le nom d'Yèvre, *Evra*, la paroisse d'Yèvre-la-Ville et non celle d'Yèvre-le-Châtel.

[4] T. LXI, 1869 (publié en 1870), p. 597.

[5] *Korrespondenzblatt*, de Trèves (annexe de la *Westdeutsche Zeitschrift*), t. XXI, mars-avril 1902, col. 44-45. Les faits que je viens d'énoncer ont été mis en lumière par M. Maurice Prou, en une note insérée dans le *Moyen âge*, année 1902, p. 190.

[6] Voir, pour l'intelligence de ce compte, le titre général du registre original, imprimé à la page 62 du présent volume.

POUILLÉ DU XVIe SIÈCLE.

J'ai reproduit sous ce titre l'unique pouillé manuscrit, antérieur au XVIe siècle, dont l'existence ait encore été signalée : il m'a été fourni par le manuscrit latin 5218 (f°s 237 r° à 245 r°), qui ne semble point antérieur à la première moitié du règne d'Henri IV et que je désigne en note par la lettre P. Ainsi que je l'avais immédiatement remarqué, ce pouillé présente les plus étroits rapports avec l'état des bénéfices du diocèse d'Orléans, publié en 1615 par Charles de la Saussaye[1], et, tout en constatant à plusieurs reprises la supériorité du texte imprimé par l'historien de l'église orléanaise, j'eus le tort, en l'espèce, de préférer la copie manuscrite du pouillé à l'imprimé de date un peu plus récente.

Le pouillé imprimé par La Saussaye offre certainement une leçon plus voisine du document original. On y trouve en effet, pour toutes les églises, la mention du patron spirituel ou vocable, et cette indication devait figurer dans le pouillé primitif, car on en trouve la trace dans le pouillé manuscrit du XVIe siècle pour quelques-unes des paroisses du doyenné d'Orléans[2].

AUTRES POUILLÉS OU LISTES DE BÉNÉFICES.

1. « Du compte des décymes du diocèse de Chartres et d'Orléans, rendu par Berthelemy Renault pour l'année mil cinq cens seize, auditus et clausus, Parisiis, XVIII^a die mensis novembris, [anno] millesimo quingentesimo vigesimo primo, a esté extraict la recepte d'icelluy qui ensuict. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 2, f°s 608 r° à 628 v° (partie relative au diocèse d'Orléans). — En français.

2. « Notitia beneficiorum diœcesis Aurelianensis. »

Imprimé, en 1615, aux pages 781 à 809, des *Annales ecclesiæ Aurelianensis*, de Ch. de la Saussaye, qui, en regard de chaque article, a donné le nom français du bénéfice. — Voir ci-dessus, même page, ce que j'ai dit de la valeur de ce texte.

Le pouillé de La Saussaye a été reproduit, en 1626, sous le même titre, *Notitia beneficiorum*

[1] Voir, plus bas, le n° 2 des « autres pouillés » du diocèse d'Orléans.

[2] Voir, par exemple, p. 339-340 du présent volume, les articles concernant les cures d'Ardon, de Mezières, de Chaingy, de Sarran, d'Ormes et de Fleury aux Choux.

diœcesis Aurelianensis, dans le *Grand Pouillé des bénéfices de France*, p. 159-191 de la partie relative à la province ecclésiastique de Paris.

C'est probablement aussi le même texte qui figure aux feuillets 121 à 128 du manuscrit 324 de la bibliothèque d'Orléans, datant du XVe siècle. — Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XII, p. 168-169.

3. « Bénéfices du diocèse d'Orléans. »

Troisième partie, paginée 1 à 42 du *Pouillié général contenant les bénéfices de l'archevesché de Paris et des diocèses de Chartres, Orléans et Meaux* (Paris, Alliot, 1648, in-4°). — En français. On trouve, à la fin du fascicule, le pouillé particulier de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (p. 37-41) et la liste des maladreries du diocèse d'Orléans (p. 41-42).

4. « Catalogue des bénéfices du diocèse d'Orléans. » 1650.

Pouillé français, imprimé au tome II de l'*Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans*, de Symphorien Guyon, 12 pages, in-folio, formant le cahier Vu, non paginé, qui suit la page 500.

5. Pouillé rédigé entre 1750 et 1758.

Archives de l'évêché d'Orléans. — Pouillé français publié, en 1888, par Mlle de Foulques de Villaret, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. IX (p. 207 à 225)[1]. Aux quatre colonnes du document original (bénéfices, patrons, collateurs et revenus), l'éditeur a joint une cinquième colonne, où il inscrit d'après le manuscrit original du *Pouillié général de l'archevesché de Paris*, imprimé en 1648, l'indication du revenu des bénéfices à cette dernière date.

6. « État des bénéfices et chapelles d'Orléans. »

Folios 156 v° et suivants d'un « Martyrologium insignis ecclesiæ Aurelianensis », de 1787, aujourd'hui le manuscrit 598 de la bibliothèque d'Orléans. On trouve, aux folios 327 et suivants du même volume, une liste des bénéfices de la cathédrale. — Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XII, p. 254-255.

7. « État du diocèse d'Orléans en 1789. »

Publié en 1888, sous le titre qu'on vient de lire, dans l'*Histoire du diocèse d'Orléans*, de l'abbé Duchâteau (p. 475 à 483), cet état répartit les bénéfices par archidiaconé et donne pour chacun d'eux l'indication du patron.

[1] Sous le titre : *Pouillé des bénéfices du diocèse d'Orléans*. Le texte y est précédé d'une introduction intitulée *Note sur un pouillé de l'ancien diocèse d'Orléans, d'après un manuscrit de l'évêché* (p. 198-206). Voir, au sujet de la date assignée à ce document, par Mlle de Foulques de Villaret, la page 202 du volume en question.

LE DIOCÈSE ET SES CIRCONSCRIPTIONS DIVISIONNAIRES.

Le diocèse d'Orléans représente la *civitas Aurelianorum* de l'époque romaine, et son territoire ne paraît avoir subi, au cours des siècles, que de légères modifications [1]. Il était partagé en cinq archidiaconés qui existaient vraisemblablement dès le XIe siècle, car un document de cette époque désigne, sous le nom de *ministerium Arnulfi*, une circonscription ecclésiastique répondant au futur archidiaconé de Pithiviers [2]. Cette division semble attestée, en tout cas, par une charte épiscopale, datée de 1115 et signée de cinq archidiacres [3].

Les cinq archidiaconés sont les archidiaconés de Pithiviers, de Beauce, de Sologne, de Baugency et de Sully. Les deux derniers étaient connus, dès 1166, sous les noms qu'on vient de lire [4], et dans le compte de 1370 l'archidiaconé de Pithiviers est désigné sous le vocable d'archidiaconé d'Orléans ou de Pithiviers [5].

La ville épiscopale et ses environs formaient un sixième territoire ecclésiastique, indépendant des archidiacres et soumis à la juridiction du doyen de l'église cathédrale : on l'appelait, pour ce motif, « le doyenné » tout court [6] ou le doyenné d'Orléans [7], et le pouillé du XVIIIe siècle lui donne le titre de Grand archidiaconé [8].

Le diocèse d'Orléans ne comportait pas d'autre division, et c'est à tort que Desnoyers mentionne douze autres territoires distincts qu'il appelle doyennés ou prévôtés [9].

[1] Il est toutefois certain qu'entre le XIe et le XIVe siècle le diocèse d'Orléans abandonna au diocèse de Sens les paroisses d'Estouy et de Courcelles-le-Roi (voir, plus haut, p. XXXVII).

[2] Voir, ci-dessus, p. XXXVII.

[3] *Gallia Christiana*, t. VIII, instrumenta, col. 501.

[4] « Signum Hugonis, Balgenciacensis archidiaconi. Signum Hugonis, Solliacensis archidiaconi ». (*Ibid.*, t. VIII, instrumenta, col. 507.)

[5] Page 324 B du présent volume.

[6] Page 324 du présent volume.

[7] *Ibid.*, p. 338 B.

[8] *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. IX, p. 211. — Cette qualification est justifiée par l'article du pouillé relatif au chapitre cathédral. On y lit en effet (p. 207) : « Au doyenne (de Sainte-Croix) est annexé de temps immemorial le Grand archidiaconé ».

[9] *Topographie ecclésiastique de la France*, p. 246-248 de l'*Annuaire historique publié par la Société de l'histoire de France*, année 1853.

IMPRIMERIE NATIONALE.

VI. DIOCÈSE DE PARIS

POUILLÉ ÉCRIT VERS 1205.

Le plus ancien pouillé du diocèse de Paris dont le texte nous soit parvenu figure dans la partie primitive du Cartulaire de l'Évêque, aujourd'hui le manuscrit latin 5526 de la Bibliothèque nationale (f°s 8 r° à 11 r°). Fréquemment cité au XVIIIe siècle par Lebeuf, il a été publié en 1853, avec le volume qui nous l'a conservé, au tome I du Cartulaire de Notre-Dame de Paris[1]. Mais en reproduisant ce précieux texte, Guérard a négligé de distinguer du texte original les additions qu'on y avait faites au cours du XIIIe siècle. Il ne s'est point préoccupé d'autre part, peut-être parce qu'ils n'étaient plus guère lisibles, des chiffres de la taxe apostolique ajoutés vers le commencement du XIVe siècle, semble-t-il, aux noms des églises des doyennés de Châteaufort, de Linas et de Montreuil qui étaient de plein droit à la collation de l'évêque, ainsi qu'à ceux de deux autres bénéfices[2].

J'ai naturellement reproduit, de mon côté, toutes les additions dont le vieux pouillé avait été l'objet, mais je les ai imprimées en italique, et, dans la mesure du possible, j'ai indiqué en note leur date probable. Bien que les additions motivées par la taxe apostolique ne portent que sur 85 églises seulement et que l'on possède, pour le diocèse tout entier, un compte de décimes daté de 1353, il n'était pas sans intérêt de leur donner une publicité qu'on leur avait jusqu'ici refusée. En effet, si les différences qui existent parfois entre les chiffres de la taxe donnés par le Cartulaire de l'Évêque et ceux que fournit le compte de 1353 peuvent n'être en certains cas que le résultat de lapsus, il n'est pas douteux cependant que plusieurs des variantes du Cartulaire représentent une taxe primitive, et il convient de signaler, d'une façon particulière, la taxe indiquée pour les trois églises de Chaville, des Lais et de Villemoisson qui ne figurent en aucun autre texte que le Cartulaire.

Il me reste maintenant à justifier le titre que j'ai donné au pouillé transcrit

[1] Pages 12 à 19. — [2] L'église de Ris et la chapelle du Plessis-Luzarches (p. 352 E et 355 M).

dans le Cartulaire. En le citant en son *Histoire du diocèse de Paris*, Lebeuf semble n'avoir pas toujours une idée bien nette du temps auquel il appartenait : tantôt il en fait remonter la rédaction au XIIe siècle et la transcription du début du XIIIe [1], tantôt il le déclare écrit vers l'an 1270 [2]. Il est cependant possible de préciser davantage, et l'examen de la partie primitive du Cartulaire ne laisse aucun doute sur la date à laquelle y fut transcrit le pouillé. Le texte de ce monument est effectivement de la main même qui a écrit les premiers cahiers du Cartulaire, cahiers où ne figure d'ailleurs, de l'écriture du même scribe, aucun acte postérieur à l'an 1202 [3].

J'ai publié, à titre d'appendice au pouillé, plusieurs textes relatifs à certaines fractions du clergé parisien et qui, au cours du XIIIe siècle, ont été écrits sur les parties restées blanches du feuillet où finissait le pouillé ou sur quelque autre feuillet du Cartulaire de l'Évêque.

Deux de ces textes additionnels datent des environs de l'an 1260. Ce sont : 1° une liste des abbayes, prieurés et collégiales du diocèse [4] qui couvre la base du feuillet 11 verso du Cartulaire et le recto du feuillet suivant; 2° une liste des prêtres cardinaux de l'église de Paris [5], formant la première colonne du feuillet 2 r° du même volume. Le premier de ces documents est certainement antérieur à l'an 1269 où prit naissance l'abbaye de Jarcy mentionnée, d'une autre main, comme de récente fondation [6].

Un autre texte, moins important, nous parle de neuf chapellenies. Il figure au feuillet 11 recto du Cartulaire [7], que je désigne par la lettre P.

[1] [La paroisse de Frepillon] « n'étoit pas encore érigée au XIIe siècle, lorsqu'on rédigea le pouillé de Paris, ni au XIIIe siècle, lorsqu'il fut récrit » (*Histoire du diocèse de Paris*, t. VI, p. 202). Conformément à cette manière de voir, Lebeuf dit que le pouillé fut « écrit un peu après l'an 1200 » (*ibid.*, t. III, p. 1), « vers le commencement du XIIIe siècle » (*ibid.*, t. III, p. 322, ligne 3), ou bien encore « avant le temps de saint Louis » (*ibid.*, t. IV, p. 193; cf. t. IV, p. 113). Mais ailleurs, par suite de quelque confusion, il l'attribue seulement au règne de Louis IX (*ibid.*, t. VIII, p. 475 et 24).

[2] *Hist. du dioc. de Paris*, t. XI, p. 101.

[3] On peut voir une confirmation de l'antiquité relative de ce pouillé dans le fait que l'église de Pierrefitte y figure encore parmi les églises que l'évêque de Paris conférait de plein droit, alors qu'en 1213 le patronage en fut accordé à l'abbaye de Saint-Denis par une sentence arbitrale (Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. III, p. 322-323).

[4] Pages 361-362 du présent volume.

[5] *Ibid.*, p. 360 A B.

[6] « Abbatia de Gerciaco, de novo fundata ». (*Ibid.*, p. 361 E.)

[7] *Ibid.*, p. 350 A à 351 A.

DITS DES MOUTIERS DE PARIS (1270 ET 1320 ENVIRON).

Les pièces en vers français, du XIIIe et du XIVe siècle, où sont énumérées les églises de Paris m'ont paru avoir leur place marquée à côté des pouillés parisiens. Aussi n'ai-je point hésité un instant à reproduire ici deux textes qui ont déjà été imprimés, l'un, en 1808, par Méon [1], et tous deux, en 1856, par Henri Bordier [2].

La plus ancienne des deux pièces comprenait originairement 72 vers [3] et se trouve au folio 232 d'un manuscrit de la fin du XIIIe siècle, le manuscrit français 7218 de la Bibliothèque nationale. On pense qu'elle a été rimée en l'an 1270 environ [4] : d'une part, en effet, l'auteur parle du nouvel ordre de Sainte-Croix, établi à Paris vers l'an 1260 [5]; il écrivait, d'autre part, avant la suppression des frères Sachets, survenue en 1274 [6].

Le second Dit des Moutiers est beaucoup plus étendu : il se compose de 306 vers et figure dans le manuscrit français 12483 de la Bibliothèque nationale (f°s 127 r° à 129 v°). Malheureusement le ciseau du relieur en a fait disparaître cinq vers environ [7], et c'est pour ce motif peut-être qu'on n'y voit paraître ni Saint-Landry, ni Saint-Antoine. « Il y manque aussi, observe Bordier, d'autres maisons qui devinrent célèbres depuis, mais qui n'avaient probablement pas d'importance au temps de notre auteur. Cependant, au lieu des 88 monuments qu'il annonce [8], on en compte en réalité 92. Cette différence provient ou de ce qu'il était peu attentif, ou de ce qu'il retoucha ses vers et y fit des intercalations [9]. »

C'est à Bordier que revient l'honneur d'avoir approximativement fixé le temps auquel fut rédigée cette pièce de vers. Il y est parvenu en commentant ce que le rimeur rapporte de l'église de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, et je me

[1] Méon, *Fabliaux et contes des poetes françois des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles*, t. II, p. 287 à 292.

[2] H. L. Bordier, *Les églises et monastères de Paris, pieces en prose et en vers des XIe, XIIIe et XIVe siècles* (Paris, Aubry, 1856, petit in-8°), p. 11 à 23 et 25 à 27.

[3] Un vers rimant en *iers* a été omis par le copiste (voir les vers 47 à 49), et ce n'est peut-être pas le seul.

[4] C'est l'opinion exprimée par Bordier, *ibid.*, p. 9-10.

[5] Vers 63-64.

[6] Vers 59.

[7] Les vers 44, 88, 132, 176 et 264. Le vers 88 peut être cependant rétabli conjecturalement.

[8] Vers 286.

[9] Bordier, *Les églises et monastères de Paris*, p. 27.

permets de reproduire son argumentation. « Il en parle à deux reprises, écrit-il: la première fois pour dire que les pèlerins de Saint-Jacques l'ont *fondée et jurée* et qu'elle *sera* fort belle[1]; la seconde fois pour s'excuser de ce qu'il a mentionné cet édifice parmi des églises où le culte est public, tandis que les confrères de Saint-Jacques ne font dire l'office que pour les membres de leur confrérie, et il ajoute que c'est un monument construit de la veille[2]. Or on sait d'ailleurs que Saint-Jacques-de-l'Hôpital avait été commencé en 1319, que Jean de Marigny, évêque de Beauvais, y dit la première messe le dimanche 18 mars 1323, et que la dédicace en fut solennellement célébrée par le même prélat en l'année 1327. Ces données ne sont en rien contredites par le reste du document, et dès lors il est permis d'en déduire sans crainte qu'on était aux environs de l'an 1325, lorsque notre auteur écrivait[3]. »

Le manuscrit de l'un et de l'autre Dit des Moutiers est indiqué, dans les notes du présent volume, par la lettre P.

COMPTE DU PIMENT.

A rencontrer fréquemment en trois des volumes de l'*Histoire du diocèse de Paris*, de Lebeuf[4], la mention d'une liste de prieurs tenus de fournir le piment à l'église cathédrale, la curiosité me vint de recourir au document même, qui, le savant auteur le constatait, est écrit à la fin de l'obituaire de Notre-Dame[5]. Le texte en est très court et, pour ce motif, risquait fort de rester inédit; j'ai cru dès lors qu'on me saurait gré d'en faire connaître la teneur et l'ai publié à la page 369 de ce volume.

Le piment est cette plante de la famille des labiées que l'on nomme en français mélisse[6], et le chapitre de l'église cathédrale exigeait qu'à tour de rôle, les prieurs de cette région boisée sise à l'ouest de Paris, qui dépendait du doyenné de Châteaufort, lui en livrassent annuellement, la veille de l'As-

[1] Vers 197 à 202.

[2] Vers 289-292.

[3] Bordier, *Les églises et monastères de Paris*, p. 25-26.

[4] *Histoire du diocèse de Paris*, t. VII, VIII et IX.

[5] Manuscrit latin 5185 *a*, de la Bibliothèque nationale, f° 329 v°. Cet état est une sorte de mise au net de notes figurant quelques pages plus loin, au folio 332 r°.

[6] Comme l'atteste Dom Carpentier en un article additionnel du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, de du Cange (édit. Henschel, t. V, p. 250), « piment » est en Normandie le nom vulgaire de la mélisse. Cf. Charles Joret, *Flore populaire de la Normandie*, p. 151.

somption, une pleine charrette[1]. Le prieur de Marly ayant négligé, le 14 août 1261, d'acquitter ce devoir, l'official le suspendit; il fut condamné en outre à l'amende et dut prendre l'engagement d'envoyer le piment cette année-là, par exception, la veille de la Saint-Denis, c'est-à-dire le 8 octobre[2].

De 1280 à 1315 on inscrivit assez régulièrement, sur l'un des derniers feuillets de l'obituaire, le nom du prieur qui avait acquitté la redevance annuelle. De l'ensemble des notes annuellement prises[3] il résulte que, si le nombre des prieurs astreints à l'envoi du piment était de dix-sept au moins[4], le tour de chacun d'eux ne revenait cependant que de quinze en quinze ans, la charretée de mélisse étant, en certaines années, fournie par deux prieurs associés à cet effet[5]. Bientôt cependant le cycle pimentaire augmenta d'une année, par suite de l'introduction, en 1303, d'un nouveau contribuable dont le scribe capitulaire négligea, toutefois, de mentionner la livraison. Ces faits résultent du tableau suivant dressé pour une période de trente-six ans :

1280. Palaiseau.	1295. Palaiseau.	1311. Palaiseau.
1281. Bruyères.	1296. Bruyères.	1312. Bruyères.
1282. Le Pecq.	1297. Le Pecq.	1313. .....
1283. Forges. — St-Remy.	1298. Saint-Remy.	1314. Saint-Remy.
1284. Briis-sous-Forges.	1299. Briis-sous-Forges.	1315. Briis-sous-Forges.
1285. Marly-le-Roi.	1300.	
1286. Chevreuse.	1301. Orsay. — Chevreuse.	
1287. Yvette.	1302. Yvette.	
	1303.	
1288. Marcoussis.	1304. Marcoussis.	
1289. Versailles.	1305. Versailles.	
1290. Gometz-le-Châtel.	1306. Gometz-le-Châtel.	
1291. Saulx-les-Chartreux.	1307. Saulx-les-Chartreux.	
1292. Limours.	1308. Limours.	
1293. Jardy.	1309. Jardy.	
1294. Châteaufort.	1310. Châteaufort.	

[1] La mélisse servait, paraît-il, à joncher le sol de l'eglise cathédrale, pour la fête patronale du 15 août (Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. I, p. 17).

[2] Voir, à ce sujet, une charte de l'archidiacre Raoul, en date du 6 septembre 1261 (*Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, édit. Guérard, t. III, p. 285).

[3] L'ensemble de ces notes constitue la liste ou compte, imprimé ci-apres p. 369.

[4] Dix-sept au moins, car il est assez probable que chacun des vingt-cinq prieurs du doyenné devait participer à la redevance, et, si la liste ne mentionne point les prieurs de la Celle-les-Bordes, de Chevaudos, de Lévy, de la Roche, de Saint-Germain-en-Laye, de Saint-Paul et de Vaucresson, on peut croire qu'ils étaient respectivement associés pour la livraison du piment à quelque autre prieur dont le nom seul figurerait dans l'état. Voir, à ce propos, la note suivante.

[5] Ainsi, en 1283, les prieurs de Forges et

Mais ni le cycle de quinze ans, ni celui de seize ne sont admissibles pour l'époque antérieure à 1280, ni pour les temps postérieurs à 1315. La preuve en est faite pour l'époque la plus ancienne, par un écart de vingt-quatre ans entre deux payements du prieur de Marly [1], et au XIVe siècle, par des intervalles variables, dix-neuf, vingt-trois, vingt-six, trente-quatre et même trente-neuf ans, entre deux apparitions d'un même contribuable [2]. On se trouve alors, il est vrai, en présence de données fragmentaires, et plusieurs périodes un peu prolongées ont pu être coupées par un payement de date inconnue. Il n'en est pas moins absolument certain que le roulement en usage de 1280 à 1315 était tombé en désuétude dès le second quart du XIVe siècle [3].

Le besoin d'un tour de rôle plus régulier se fit cependant bientôt sentir, car, dès 1348, l'autorité ecclésiastique invitait les dix-sept prieurs dont les noms figuraient sur l'ancien état à produire les quittances que le chapitre leur avait délivrées pour la mélisse, et un nouveau roulement fut alors établi, conforme cette fois, paraît-il, à l'ordre d'inscription des prieurs sur le relevé des payements exécutés de 1280 à 1315. Le fait est constaté en une note inscrite au bas de la liste et que je crois devoir reproduire ici :

Omnes isti priores fuerant moniti ad deferendum seu portandum litteras suas quittatorias anno Domini M CCCC XLVIII, et de eis possit fieri certa ordinatio. Qui priores venerunt per hunc ordinem [4].

de Saint-Remy et, en 1301, ceux d'Orsay et de Chevreuse; mais l'état de payement ne mentionne parfois que l'un des associés : ainsi, en 1283, le prieur de Chevreuse et, en 1298, celui de Saint-Remy.

[1] Le prieur de Marly, inscrit comme ayant envoyé le piment en 1285, s'était jadis acquitté de cette même redevance en 1261 (voir aux premières lignes de la page précédente).

[2] Dix-neuf ans, de 1313 à 1332, pour le prieur du Pecq (p. 369 D du présent volume), vingt-trois ans, de 1314 à 1337 par le prieur de Saint-Remy (*ibid.*, p. 369 C). En ce qui touche le prieur de Bruyères, on constate vingt-six ans d'intervalle, de 1372 à 1398 (voir la dernière note de la page), vingt-six ans également, de 1312 à 1338 (p. 369 A du présent volume), et trente-quatre ans, de 1338 à 1372 (voir ci-après, même page, note 4). Enfin, un espace de trente-neuf ans, de 1306 à 1345, sépare deux payements du prieur de Gometz-le-Châtel (*ibid.*, p. 369 A).

[3] On trouve, pour cette époque, l'impôt acquitté par le prieur du Pecq en 1332, par le seigneur de Saint-Remy en 1337, par le prieur de Bruyères en 1338, par le prieur de Marly-le-Roi en 1342, par le prieur de Gometz-le-Châtel en 1345, c'est-à-dire à des dates qui ne cadrent nullement avec les dates indiquées pour les mêmes contribuables dans le tableau ci-dessus.

[4] Cette note a été reproduite assez peu exactement par Lebeuf (*Histoire du diocèse de Paris*, t. IX, p. 248, note). Elle est suivie des mentions suivantes : « . . prior de Brueriis portavit litteram quittatoriam quod venerat anno M CCC XXXVIII. Et solvit anno LXXII. Item solvit de anno M CCC nonagesimo octavo. »

Le roulement édicté en 1348 semble n'avoir pas été appliqué, mais la charretée de mélisse n'en continua pas moins d'être livrée annuellement jusqu'à la fin du moyen âge[1] et probablement plus tard encore.

COMPTES DE DÉCIMES DE 1352.

Ce compte des décimes, ou plus exactement ce compte du trentième, établi en 1352 pour le terme échu le 1er novembre 1351, existe aux Archives du Vatican, dans le volume 216 des *Collectorie* (fos 81 ro à 113 vo), volume que l'imprimé désigne par la lettre R.

COMPTE DES PROCURATIONS DE 1384.

Le compte des redevances payées, en 1384, à l'évêque de Paris par les églises soumises au droit de visite et de procuration n'a pas pour point de départ un rôle identique à celui dont s'était servi peu de temps auparavant le collecteur chargé de recouvrer les procurations imposées, en 1369 et en 1370, aux ecclésiastiques du diocèse. Alors que, dans la levée faite au nom du Saint-Siège, les curés formaient la majeure partie des contribuables, ils ne sont ici qu'en fort petit nombre; les chapitres, les abbés et les prieurs y sont, par contre, largement représentés.

Extrait du Grand Cartulaire de l'église de Paris (fos 221 vo à 222 *ter* vo), ce document a déjà pris place, en 1850, dans la publication de Guérard[2]. Il jette un certain jour sur les charges du clergé parisien au moyen âge et méritait à ce titre d'être reproduit dans le présent volume. Le texte en a été soigneusement revu sur le Grand Cartulaire, aujourd'hui le registre LL 7 des Archives nationales, que je désigne en note par la lettre P.

[1] On lit en effet, en marge de l'article du compte qui concerne le prieur de Marly-le-Roi, une note constatant la livraison du piment en 1451 : « Solvit pro anno LI° ». Cette note est accompagnée de la signature : G. DE RIVERY.

[2] *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. III, p. 201 à 207.

POUILLÉ COPIÉ VERS 1525.

Mon plus vif désir était de publier ici le pouillé si complet, dressé vers l'an 1450 pour le diocèse de Paris[1]; mais, après avoir vainement cherché l'original ou quelque copie de ce document, j'ai dû finalement me contenter d'un texte dérivé, le pouillé copié au cours du XVIe siècle en un très beau volume sur vélin, intitulé « Liber juramentorum et pullare sive catalogus beneficiorum capituli, civitatis et totius diocesis Parisiensis » et qui porte aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine le n° 3304[2].

M. Auguste Molinier, en son catalogue, attribue le manuscrit 3304 au milieu du XVIe siècle; mais j'ai pu préciser davantage, grâce à la liste des évêques de Paris transcrite aux pages 289 à 294 du volume et qui en son état primitif s'arrêtait, semble-t-il, à François de Poncher qui occupa le siège épiscopal de 1519 à 1532[3]. Le manuscrit aurait donc été exécuté au temps de ce prélat, et c'est pourquoi je le date approximativement de l'an 1525.

Le pouillé couvre les pages 129 à 287 du manuscrit de la Mazarine que désigne, dans les notes-variantes du texte imprimé, la lettre M.

AUTRES POUILLÉS OU LISTES DE BÉNÉFICES.

1. Compte de procurations pour les années 1369-1370.

Archives du Vatican, t. 207 des *Collectorie* (f°s 2 r° à 29 v°). Une copie en a été déposée par mes soins à la Bibliothèque nationale (ms. 1877 des Nouvelles acquisitions latines, f°s 2 à 49).

2. Pouillé rédigé vers l'an 1450.

En son *Histoire du diocèse de Paris*, Lebeuf a fréquemment cité ce pouillé aujourd'hui perdu et qui, sans doute, a péri en 1831, lors du sac de l'Archevêché. De même que tous les pouillés

[1] Sur ce pouillé, voir les dernières lignes de la présente page et l'appendice, p. LXXI et s.

[2] Le manuscrit a été décrit par M. Aug. Molinier, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, t. III, p. 46.

[3] A première vue, on pourrait croire que la liste se terminait tout d'abord par le nom d'Etienne de Poncher, évêque de Paris de 1503 à 1519, le dernier des prélats dont le nom ne soit pas suivi du bâtonnet enluminé par lequel le calligraphe à qui l'on doit le manuscrit de la Mazarine remplissait les blancs laissés à la fin des lignes; mais la mention d'Etienne de Poncher, occupant toute la ligne, ne nécessitait point l'emploi de cet ornement. Le nom de Jean du Bellay, qui succéda à François de Poncher, a été évidemment écrit par l'auteur même du manuscrit, et il n'a pas jugé à propos de le faire suivre du bâtonnet enluminé, ce qui le désigne bien nettement comme une addition.

contemporains des cinq premiers rois de la maison de Valois, il indiquait non seulement le patron, mais encore la taxe de chaque bénéfice. Son cadre n'était point différent, peut-être, de celui du compte de décimes de 1352, et c'est de lui que dérivent évidemment les divers pouillés parisiens du XVIe et même du XVIIe siècle.

J'ai soigneusement recueilli les divers articles du pouillé de 1450 environ que Lebeuf a reproduits dans les diverses parties de son livre, et je les publie en appendice à cette Introduction. Ils justifieront, dans la mesure du possible, la relation que j'ai cru pouvoir établir entre ce document, le pouillé transcrit vers 1525 dans le *Liber juramentorum* et plusieurs autres textes de date postérieure.

3. « Du compte particulier de la décime levée au diocèse de Paris en l'année mil cinq cens vingt sept, rendu par Nicolas Perrier, commis, auditus et ad burellum clausus, ultima die mensis maii, [anno] millesimo quingentesimo trigesimo quarto, a esté extraict la recepte d'iceluy qui ensuict. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 4, f°s 1791 v° à 1812 r°. — En latin.

4. « Poulier des bénéfices du diocèse de Paris. » XVIe siècle.

Parmi les diverses copies que l'on connaît de ce texte, je considère comme la moins éloignée de l'original aujourd'hui perdu la transcription, du XVIe siècle finissant, qui occupe les feuillets 23 à 37 du manuscrit latin 5218 de la Bibliothèque nationale. On y retrouve effectivement, en un cadre plus restreint à la vérité, l'ordre observé dans le compte de décimes de l'an 1352, et comme, d'autre part, l'énumération des bénéfices en chacun des doyennés est sensiblement la même que dans le pouillé transcrit vers 1525, j'estime qu'il se rattache au prototype de ce dernier document et qu'il est une sorte d'abrégé du pouillé de 1450, allégé en outre des chiffres de la taxe apostolique.

Le même texte existe aussi, mais rendu, en quelque sorte, méconnaissable par l'interversion des diverses parties qui le composent, dans le manuscrit latin 5199 de la Bibliothèque nationale (f°s 179 r° à 192 v°), copie d'une fort mauvaise écriture du XVIe siècle, que Guérard a publiée au tome IV (p. 436-451) de son édition du *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*. L'illustre érudit y voyait un pouillé de l'an 1534 environ : il se fondait, en l'espèce, sur une mention de patron [1] qui figure déjà dans le pouillé de 1450, et cette constatation suffit à ruiner son hypothèse.

5. Liste, en latin, des paroisses du diocèse de Paris. 1612.

Publiée par Dom Jacques du Breul (*Le Théâtre des antiquités de la ville de Paris*, p. 1086-1092) qui la reproduit « de telle façon » qu'elle lui « a esté baillée », et sans la traduire en français, « pour éviter l'équivoque qui se pouroit trouver es noms propres ». Cette liste ne donne que les curés des six doyennés principaux, et les noms des paroisses y sont trop souvent défigurés par la faute des copistes.

6. « Poullié des bénéfices de l'archevesché de Paris. »

Imprimé, p. 1 à 87 de la partie relative à la province de Paris du *Grand Poullié des bénéfices de la France* (Paris [1626], in-16).

[1] Le duc de Bretagne.

Ce pouillé est, d'une façon générale, la reproduction du pouillé latin mentionné ci-dessus (n° 4) ou, du moins, un texte très voisin de celui que renferme le manuscrit latin 5218 de la Bibliothèque nationale. On n'y retrouve point, cependant, la liste des abbayes et prieurés répartis par doyennés. Il présente en revanche, à la suite des pages consacrées au clergé de Notre-Dame et de ses annexes, un état en français des cinquante et une prébendes de l'église métropolitaine, évidemment traduit du latin comme le montre (dans la « 31e portion ») la mention de l'église paroissiale de Voinsles, au diocèse de Meaux, sous le vocable erroné « Venule », représentant le latin *Venula*.

Le pouillé proprement dit est suivi, p. 79 à 87, de la « Déclaration ou nombre des chappelles et chappellenies de fonndation (*sic*) ou collation royalle de la Saincte Chappelle du Palais, à Paris. »

7. « Bénéfices du diocèse de Paris. »

Première partie, paginée 1 à 145 du *Pouillié général contenant les bénéfices de l'archevesché de Paris et des diocèses de Chartres, Orléans et Meaux* (Paris, Alliot, 1648, in-4°). — Rédigé en français, ce pouillé présente, toutefois, les mêmes éléments que le pouillé latin de 1626; mais, ces éléments ayant été remaniés et traduits d'une façon assez peu intelligente, il est, en somme, fort inférieur à son prototype, malgré un certain nombre d'additions que motivaient des créations relativement nouvelles.

8. « Rolle de la décime extraordinaire de l'année 1675. »

Manuscrit in-4° de la bibliothèque Mazarine, n° 2005, f°s 176 à 183.

9. « Recueil général des bénéfices de France. Sixième partie. Du diocèse de Paris, et de ceux de Chartres, de Meaux et d'Orléans, évêchez suffragans, avec un récit de ce qu'il y a de plus curieux dans les villes cathédralles, et les noms, surnoms des bénéfices, avec leurs revenus, leurs qualitez et de qui ils dépendent; le tout par ordre alphabétique. Par Jacques le Pelletier. . . . . » Paris, 1692, in-12 de 88 pages et un feuillet préliminaire.

Cette plaquette ne contient que les bénéfices du diocèse de Paris seulement. — Lebeuf jugeait très sévèrement le pouillé de Le Pelletier : « Il est si plein de fautes, dit-il, qu'il ne peut faire aucune foi. » (*Histoire du diocèse de Paris*, t. VIII, p. 105.)

10. Pouillé rédigé sous l'archiépiscopat de Louis-Antoine de Noailles (1695-1729).

Ce pouillé manuscrit a été cité par Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, au tome XIII, je crois. — On ignore ce qu'il est devenu.

11. « Pouillé historique et topographique du diocèse de Paris, par L. Denis. »

Ce pouillé a eu deux éditions successives : l'une, en 1764 (in-8° de 103 pages), intitulée *Archevêché de Paris, divisé en ses 3 archidiaconés, en ses 2 archiprêtrés, et subdivisé en ses 7 doyennés*

ruraux; l'autre, en 1767 (in-folio, 36 pages gravées, y compris des cartes), sous le titre reproduit en tête du présent article. — Le texte en a été réimprimé, en 1850, par Guérard (*Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. IV, p. 452-474).

LE DIOCÈSE ET SES CIRCONSCRIPTIONS DIVISIONNAIRES.

Le diocèse de Paris représente la *civitas Parisiorum* de l'époque romaine, et son territoire ne semble avoir subi, antérieurement à la Révolution, aucune modification sensible. C'est à peine, en effet, si l'on peut citer une charte — elle remonte à l'an 1202 — réglant une limite contestée sur l'un des points où l'évêché de Paris confinait au diocèse de Beauvais[1]. Mais en examinant de près la configuration de l'ancien diocèse, on est amené à croire que, de deux côtés au moins, sa circonscription a un peu varié. C'est tout d'abord vers le sud-est, dans le diocèse de Sens, où le doyenné parisien de Champeaux est formé de deux enclaves comprenant sept paroisses détachées de l'ensemble du diocèse de Paris[2], à 3,500 mètres au sud duquel elles sont situées. C'est aussi, vers l'ouest, du côté de Versailles, où cinq paroisses du diocèse de Chartres[3] étaient presque enclavées dans l'évêché parisien.

La formation des deux enclaves situées au diocèse de Sens est suffisamment expliquée par l'étude des plus anciens documents relatifs à l'histoire de Champeaux. L'église de Paris possédait, au xe siècle, plusieurs monastères étrangers à son diocèse[4], ainsi que « l'abbaye de Saint-Martin de Cham-

[1] Déjà imprimée plusieurs fois, notamment en 1850, par Guérard (*Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. I, p. 131), d'après le manuscrit latin 5526 de la Bibliothèque nationale, cette charte a été publiée plus récemment sur l'original (Archives nationales, L 527, n° 2), dans le *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris*, année 1883, p. 1-2, en note). Elle a trait au lieu alors appelé Moynel, et aujourd'hui le Menel, en la commune de Maffliers (Seine-et-Oise, cons d'Écouen).

[2] Sur la composition de ce doyenné, voir plus loin, p. LVII (note 3).

[3] Les paroisses de Noisy-le-Roi, Bailly, Soisy-aux-Bœufs, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'Ecole.

[4] Les abbayes de Rebais (au diocèse de Meaux), de Nesle-la-Reposte (au diocèse de Troyes), de Chézy (au diocèse de Soissons) et de Champeaux (évidemment comprise alors dans le diocèse de Sens) figurent au nombre des possessions de l'église de Paris en une prétendue bulle du pape Benoît VII, du 30 décembre 980 (R. de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, t. I, p. 90). A la vérité, cette bulle apocryphe n'a été écrite qu'au xie siècle, mais il n'y a guère lieu d'en suspecter le fonds et, pour ne parler que du monastère de Rebais, on sait que le roi Charles le Simple en avait fait don, dès 907, à l'église de Paris, comme le montre un diplôme dont l'original ou tout au moins une copie ancienne faisait partie jadis des archives de ce monastère (*ibid.*, t. I, p. 78).

peaux », vraisemblablement étrangère à cette circonscription ecclésiastique et convertie depuis en une église collégiale, qui, encore au XIIIe siècle, payait un cens annuel à l'archevêque de Sens[1]. La possession par l'église de Paris de ce monastère, situé à peu de distance de la limite sud-est de l'évêché parisien, aura déterminé l'annexion au diocèse de Paris, non seulement du finage de Champeaux, mais aussi celles des paroisses voisines qui dépendaient de l'abbaye du lieu.

La raison d'être de l'enclave du diocèse de Chartres dans l'évêché parisien n'apparaît point aussi clairement ou, pour mieux dire, on ne saurait l'expliquer. En effet, lorsqu'on observe que plusieurs paroisses environnantes dépendaient, à l'époque carolingienne, du Pincerais, *pagus Penesciacensis*, circonscription administrative dont Poissy était le chef-lieu[2], on est tout d'abord amené à supposer que la partie de l'ancien diocèse de Paris, comprise entre Saint-Germain-en-Laye, Courbevoie, Sèvres et Bois-d'Arcy, avait été démembrée du diocèse de Chartres, auquel continua d'appartenir, outre l'enclave en question, la plus grande partie du Pincerais et la ville même de Poissy[3]. Mais une telle hypothèse n'est point admissible, puisque le village de Rueil, situé dans la région susdite à six kilomètres sud-ouest de Courbevoie, faisait incontestablement partie du territoire parisien dès le VIe siècle[4]; il est donc préférable de ne produire actuellement aucune conjecture sur l'origine de cette enclave.

Vers le midi, le diocèse de Paris paraît avoir reçu quelque accroissement à une date un peu postérieure au VIe siècle. On peut effectivement inférer d'un

[1] Comme l'a remarqué l'abbé Lebeuf, le fait est constaté, en 1137, par une bulle du pape Innocent II confirmant les possessions de l'evêché de Paris : « Ecclesiam quoque de Campellis cum prebendis et tribus parrochiis, id est de Sancto Mederico, de Capella et de Kerris, eidem ecclesie pertinentibus, salvo nimirum censu duorum solidorum monete illius terre, videlicet que in partibus illis expenditur, Senonensi ecclesie annualiter persolvendo; que videlicet supradicte ecclesie ad jus et proprietatem Parisiensis episcopi spectare noscuntur ». (*Cartulaire de Notre Dame de Paris*, t. I, p. 23.)

[2] Les actes carolingiens qui nous sont parvenus indiquent comme tels, du moins, les villages du Pecq, de Mareil-Marly, de Marly, de Rocquencourt, de la Celle-Saint-Cloud, de Rueil et de Courbevoie, au diocèse de Paris (Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, prolégomènes, p. 78-79).

[3] La ville de Poissy était le chef-lieu de l'archidiaconé du Pincerais, au diocèse de Chartres.

[4] Gregoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IX, c. XIII; l. X, c. XXVIII. Cf. A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 360-361.

passage de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours qu'au temps des fils de Clotaire l'Ancien, le territoire parisien, et conséquemment le diocèse de Paris, ne s'étendait pas, vers l'Orge, affluent de gauche de la Seine, au delà de Châtres, aujourd'hui Arpajon, où l'on doit, suivant toute apparence, reconnaître l'emplacement du *pons Urbiensis*, pont sur l'Orge, que Chilpéric Ier fortifia, en 582, afin de protéger son royaume contre les guerriers du roi Gontran[1]. Un argument favorable à l'hypothèse que je viens de produire résulte de ce fait que Bruyères-le-Châtel, plus tard paroisse du doyenné parisien de Montlhéry, faisait partie, en 670, de l'Étampois, *pagus Stampensis*[2], et dépendait vraisemblablement, par suite, de la cité de Sens, dont l'Étampois avait été démembré le siècle précédent. En dehors de Bruyères-le-Châtel, ce serait donc probablement toute la bande de territoire comprise entre le cours supérieur de l'Orge et celui de la Juine, limite méridionale du diocèse de Paris antérieurement à la Révolution, qui aurait été unie au diocèse de Paris peu après le VIe siècle.

Dès l'an 995 et sans doute beaucoup plus tôt[3], le diocèse de Paris était divisé en trois archidiaconés que séparait le cours de la Seine ou celui de la Marne : on les nommait, en 1268, archidiaconé de Paris ou du Parisis, archidiaconé de Heripois et archidiaconé de Brie[4]. L'archidiaconé de Parisis répondait à la partie septentrionale du diocèse, limitée par la Marne et la basse Seine. Connu, depuis, sous le nom d'archidiaconé de Josas, évidemment emprunté à une viguerie de l'époque carolingienne dont le village de Jouy-en-

[1] Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. VI, c. XIX. Cf. A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 362-364.

[2] « In loco noncopante Brocaria, situm in pago Stampense, prope de fluviolo Urbia » (Jules Tardif, *Monuments historiques*, Cartons des Rois, p. 15-16).

[3] Les trois archidiacres figurent en 995, avec le comte de Paris Bouchard et le doyen de l'église cathédrale, parmi les signataires d'une charte de l'évêque Renaud : « Signum Rainoldi, Parisiorum episcopi. Signum Burchardi comitis. Hilarius decanus. Elisiernus archidiaconus. Albericus archidiaconus. Warinus archidiaconus. » (*Gallia Christiana*, t. VII, instrumenta, col. 25.)

[4] « Anno et die predictis [12 nov. 1268], Johannes, archidiaconus Parisiensis, fecit homagium de archidiaconatu suo et de pertinentiis. — Guillelmus, archidiaconus ecclesie Parisiensis en Heripois, fecit homagium de archidiaconatu suo et de pertinentiis. — Archidiaconus Garnerius in Bria fecit homagium de archidiaconatu suo et de pertinentiis. » (*Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. I, p. 171.)

Josas aura été le chef-lieu [1], l'archidiaconé de Heripois [2] était situé à gauche de la Seine. Quant à l'archidiaconé de Brie [3], il répondait au territoire parisien d'entre Seine et Marne. Tous trois subsistèrent jusqu'à la Révolution, et les documents des cinq derniers siècles de l'ancien régime s'accordent à nous les montrer partagés eux-mêmes en six doyennés de la façon suivante :

Archidiaconé de Parisis. — Doyennés de Montmorency et de Chelles.
Archidiaconé de Josas. — Doyennés de Châteaufort et de Montlhéry.
Archidiaconé de Brie. — Doyennés du Vieux-Corbeil et de Lagny.

Ces six doyennés sont déjà mentionnés dans le pouillé parisien de 1205; mais au XIIIe siècle, à l'exception du doyenné de Lagny, leurs noms respectifs n'étaient pas encore absolument fixés.

Le doyenné dont Montmorency fut plus tard le chef-lieu est appelé doyenné de Gonesse dans le pouillé de 1205 [4]; mais son titulaire est qualifié doyen de Sarcelles en 1219 [5] et c'est encore sous le nom de doyenné de Sarcelles qu'il figure, vers 1260, en une liste des abbayes et prieurés du diocèse [6].

Montreuil-sous-Bois paraît, en 1168, en 1205 environ et en 1218 [7], comme le chef-lieu du doyenné oriental de l'archidiaconé de Paris, qui fut ensuite désigné momentanément sous le nom de doyenné de Montfermeil [8],

[1] Josas représentant un thème étymologique *Gaudiacensis*, il est évident que le lieu auquel cette contrée doit son nom s'appelait Jouy, *Gaudiacus;* or Jouy-en-Josas n'a point d'homonyme dans la partie méridionale de l'ancien diocèse de Paris. — Pour n'être point fréquente, la terminaison adjective *as* pour *ais* ou *ois* n'a cependant rien d'anormal : on la retrouve, en Orléanais, dans le nom Sullias du pays de Sully-sur-Loire, et dans celui de « Joyas », ou garde de Joyas, que porte une fraction de la forêt d'Orléans qui avoisine Jouy-aux-Loges (R. de Maulde, *Étude sur la condition forestière de l'Orléanais*, p. 65).

[2] *Heripois*, en français moderne *Harepoix*, était originairement une forme adjective de *Herape*, appellation populaire en usage au XIIe et au XIIIe siècle pour désigner toute la région occidentale d'entre Seine et Loire, c'est-à-dire la Neustrie des temps carolingiens. Voir, à ce sujet, A. Longnon, *l'Île-de-France*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. I, p. 8 à 12.

[3] Originairement région naturelle, d'ordre forestier, semble-t-il, la Brie a donné son nom à deux autres archidiaconés appartenant respectivement au diocèse de Meaux et à celui de Soissons.

[4] Page 353 E H du présent volume.

[5] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. IV, p. 270.

[6] Page 361 C F du présent volume.

[7] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. V, p. 62, relève des mentions du doyen de Montreuil en date de 1168 et 1218. Voir, en outre, le pouillé de 1205 environ, p. 352 C F du présent volume.

[8] Page 352, note 3, du présent volume.

bientôt remplacé à son tour par celui de doyenné de Chelles, relevé pour la première fois en un document datant de l'an 1260 environ[1].

Dès 1194, Châteaufort était considéré comme le siège du doyenné occidental de l'archidiaconé de Josas, et il figure au même titre en divers textes du XIIIe siècle commençant[2]. Son titulaire est néanmoins qualifié doyen de Saclay en 1232[3] et doyen d'Issy en 1261[4], tandis qu'un document rédigé vers cette dernière date substitue l'expression de doyenné de Massy[5] à la locution de doyenné de Châteaufort qui ne tarde pas néanmoins à prévaloir définitivement.

C'est sous le nom de doyenné de Linas que le pouillé de 1205 désigne la partie orientale de l'archidiaconé de Josas[6], mais d'autres monuments du XIIIe siècle l'appellent doyenné de Longjumeau[7] ou doyenné d'Essonnes[8], et c'est plus tard seulement qu'apparaît l'expression doyenné de Montlhéry[9].

Moissy-l'Évêque est le plus ancien chef-lieu connu du doyenné méridional de l'archidiaconé de Brie; il paraît à ce titre en un acte de 1164[10], aussi bien que dans le pouillé de 1205[11] ou la liste des abbayes et prieurés de 1260[12]. Mais si, dès 1228, ce rang lui est disputé par Presles[13], ce fut néanmoins une troisième paroisse, le Vieux-Corbeil, qui valut à cette circonscription ecclésiastique son nom définitif.

Le diocèse comprenait, en outre, trois circonscriptions ecclésiastiques absolument indépendantes des archidiaconés. C'étaient, d'une part, les deux archiprêtrés, entre lesquels se divisaient la Ville et la Banlieue de Paris; de l'autre, le doyenné de Champeaux.

(1) Page 362 C H du présent volume.

(2) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. VIII, p. 488.

(3) *Ibid.*, t. VIII, p. 509.

(4) *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, édit. Guérard, t. III, p. 285.

(5) Page 361 D H du présent volume.

(6) Page 351 B F du présent volume.

(7) Il est ainsi nommé en un acte de 1226 cité par Lebeuf (*Histoire du diocèse de Paris*, t. X, p. 114) et dans la liste des abbayes et prieurés de 1260 environ (p. 361 B E du présent volume).

(8) Page 351, note 1, du présent volume.

(9) Cette appellation est employée dans le compte de décimes de 1352 (p. 385 B et 392 du présent volume), et les vocables antérieurs sont, dès lors, tombés en désuétude.

(10) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. XIII, p. 177.

(11) Page 357 du présent volume.

(12) *Ibid.*, p. 361 (*in capite*).

(13) Lebeuf (*Histoire du diocèse de Paris*, t. XIV, p. 181) cite un acte de 1228 mentionnant le doyen de Presles. Voir aussi, p. 357, note 1.

Appelé archiprêtré de Paris dans le pouillé de 1205 [1], le premier des archiprêtrés avait pour siège l'église de la Madeleine, en la Cité, d'où le nom d'archiprêtré de la Madeleine qui le désigne ordinairement : son ressort comprenait l'île de la Cité et la partie de la banlieue qui, située au nord de la Seine, englobait les paroisses d'Aubervilliers, Clichy, Villiers-la-Garenne et Boulogne. Le second archiprêtré, l'archiprêtré de Saint-Séverin, était ainsi nommé de l'une des plus anciennes églises du quartier de la rive gauche : mentionné sous ce vocable dès les premières années du XIIIe siècle [2], il était formé de la partie méridionale du Paris actuel et comprenait, en dehors des fortifications modernes, la paroisse de Montrouge.

Le doyenné de Champeaux se composait de six paroisses enclavées au diocèse de Sens [3] et que le pouillé de 1205 passe sous silence. Chose extraordinaire, il ne figure en aucun des textes du présent volume et, pour en trouver mention en quelque pouillé, il faut arriver à la seconde moitié du XVIe siècle [4]. Son existence remonte néanmoins au moyen âge : Lebeuf témoigne, en effet, qu'on l'appelait originairement « doyenné de la chrétienté de Champeaux » et que son titulaire est qualifié « doyen rural » en une commission épiscopale de 1498 [5]. Complètement indépendant de l'archidiacre de Brie, qui exerçait sa juridiction sur des paroisses fort voisines, le doyenné de Champeaux avait un archidiacre particulier, à la nomination du chapitre du lieu [6].

[1] « Archipresbiteratus Parisiensis », p. 358 AE du présent volume. — Lebeuf (*Histoire du diocese de Paris*, t. I, p. 345) remarque que le titre d'archiprêtre n'était pas encore attaché à la cure de la Madeleine en 1221, date à laquelle le curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie le portait. « Il y a apparence, dit-il, que ce titre était alors attribué à celui des curés de la Cité, ou du quartier de la Ville, du côté du Parisis, que l'évêque choisissait. »

[2] La plus ancienne mention d'archiprêtre de Saint-Séverin qu'ait trouvée Lebeuf est de l'an 1210. (*Ibid.*, t. I, p. 176); cf. *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, tome I, p. 102.

[3] C'étaient les paroisses de Champeaux, Andrezel, la Chapelle-Gauthier, Fouju, Quiers et Saint-Méry, auxquelles vint s'adjoindre, en 1667, une nouvelle paroisse, l'Étang-de-Vernouillet (Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. XV, p. 3).

[4] Le doyenné de Champeaux figure, en effet, dans le pouillé ci-dessus décrit, sous le n° 4. — En 1384, le compte des procurations (p. 409 BC du présent volume) range Champeaux et la Chapelle-Gauthier dans la « cité et banlieue de Paris », mais c'est là un fait dont il n'y a point lieu de tenir autrement compte.

[5] Lebeuf, *Histoire du diocese de Paris*, t. XV, p. 334.

[6] *Ibid.*, t. XV, p. 333.

VII. DIOCÈSE DE MEAUX.

COMPTE DE DÉCIMES DE 1353.

Ce compte de décimes, ou plus exactement ce compte du trentième pour l'année 1353, est tiré des Archives du Vatican, volume 216 des *Collectorie* (f°s 131 r° à 140 v°). Le manuscrit est désigné, dans les notes-variantes de l'imprimé, par la lettre R, initiale du nom de la ville de Rome.

POUILLÉ TRANSCRIT EN 1513.

Au temps de Bossuet, le curé Janvier[1] inséra dans ses mémoires manuscrits sur l'histoire de Meaux[2] une sorte de traduction avec gloses d'un pouillé qu'avait transcrit, en 1513, Jean du Faÿ, notaire de l'officialité. La traduction de Janvier commençait ainsi :

Inventaire de tous les bénéfices du diocèse de Meaux[3] fait en 1513, Mre Louis Pinelle estant évesque de Meaux. — L'an de Nostre Seigneur 1513, le mercredy 13 du moys de juillet, vénérable et circonspecte personne Mre Jean de Poncy, prestre, chanoyne et trésorier de l'église de Meaux, a livré et donné à moy Jean du Faÿ, clerc et bachelier en droit civil et notaire juré en la Cour de Meaux, serviteur de révérend père en Dieu messire Louis Pinelle, docteur et professeur en théologie, évesque de Meaux, moy faisant les fonctions de greffier, certain protocolle de tous et un chacun les bénéfices de la ville et diocèze de Meaux, escript autrefois par Charles et aussy signé de luy en la fin, duquel protocolle j'ay fait une coppie et l'ay tiré en la forme et manière qui s'ensuit :

« Protocolle des bénéfices ecclésiastiques de la cité et diocèze de Meaux[4], à sçavoir des

[1] Curé de Saint-Thibaud de Meaux.

[2] *Les fastes et annales des évêques de Meaux*, en six volumes formant aujourd'hui les manuscrits 78 à 83 de la bibliothèque de Meaux (*Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques en France*, t. III, p. 348-369).

[3] Cette manière de traduction ou de commentaire figure aux pages 55 et suivantes du troisième volume de l'œuvre de Janvier, aujourd'hui le manuscrit 80 de la bibliothèque de Meaux.

[4] Je me suis autorisé de cette traduction pour supprimer, de l'intitulé du pouillé, les mots « quod vulgo le poullier de tous les benefices dicitur », qui, dans la seule copie aujourd'hui connue de la transcription de du Faÿ, figurent à la suite des mots : « Protocolum beneficiorum ».

prébendes, tant de la cathédralle que collégiales, des chapelles et des églises paroissiales, et à qui la collation et présentation des bénéfices appartient de toute antiquité, et les taxes antiques desdits bénéfices touchant les décimes. »

Le document confié à Jean du Faÿ était fort étroitement apparenté à un pouillé antérieur à 1407, dont il sera question ci-après, et du Faÿ prit à l'égard de son original plus d'une liberté, substituant, par exemple, au nom de l'ancien titulaire de l'une des semi-prébendes de l'église cathédrale de Meaux celui du titulaire d'alors, le cardinal de Tivoli, Philippe de Luxembourg[1], et négligeant, d'autre part, les chiffres devenus inutiles de la taxe apostolique.

La copie de du Faÿ ne nous est point parvenue, mais, en dehors de la traduction glosée du curé de Saint-Thibaud, on en possède une transcription, assez fautive à la vérité, exécutée postérieurement à 1533 et qui n'est pas non plus exempte de rajeunissement[2]. C'est d'après cette transcription, annexée au manuscrit de Janvier[3], que j'ai reproduit le texte du pouillé de 1513.

AUTRES POUILLÉS OU LISTES DE BÉNÉFICES.

1. Liste des paroisses du diocèse, 1363.

Cette liste fait partie de l'article 12 des statuts synodaux de l'an 1363 (Toussaints du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 500-502).

2. Compte des procurations pour les années 1369 et 1370.

Archives du Vatican, t. 207 des *Collectorie*, f°s 90 r° à 104 v°. — Une copie en a été déposée par mes soins à la Bibliothèque nationale (ms. 1877 des Nouvelles acquisitions latines, f°s 130 à 156).

3. « Compotus reddituum et emolumentorum omnium tam juridicionis quam visitacionis et omnium aliorum reddituum archidiaconatus Meldensis, quem obtinet reverendissimus in Christo pater et dominus dominus meus car-

[1] Voir p. 472 (note 1) du présent volume.

[2] Je citerai, comme exemple, le nom du cardinal de Châtillon remplaçant celui du cardinal de Tivoli (*ibid.*).

[3] Elle occupe les feuillets 2 à 14 r° d'un cahier de dix-neuf feuillets numérotés, insérée entre les pages 54 et 55 des manuscrits 80 de la bibliothèque de Meaux. — Au cours de la correction de cette feuille, je retrouve la copie même de Jean du Fay dans le manuscrit latin 4179 de la Bibliothèque nationale. Voir aux Additions et corrections, p. 785.

dinalis Laudunensis[1], factus per me J. de Ulmonte, ejus receptorem in hac parte, a secunda die mensis junii inclusive usque ad aliam secundam diem junii exclusive anni revoluti, videlicet octogesimi septimi, ac eciam mensis junii immediate sequentis quo ad juridicionem, et hoc fit pro et ex eo quod nova composicio incipiet in julio et durabit usque ad biennum; 1386-1387. »

Manuscrit latin 13089 de la Bibliothèque nationale, f°s 140 r° à 147 r°. — Ce compte pour l'année 1386-1387 est spécial à l'archidiaconé de Meaux.

4. « Prothocolum omnium et singulorum beneficiorum ecclesiasticorum, eorum que secundum antiquam decimarum taxam et valorem civitatis et diocesis Meldensis. »

Le texte de ce document nous est parvenu en deux copies, conservées à la Bibliothèque nationale et dont aucune ne reproduit les chiffres de la taxe :

1° Manuscrit latin 5199, f°s 90 r° à 501 r°; copie de la fin du XVIe siècle.

2° Manuscrit latin 5218, f°s 267 r° à 274 r°; copie de la fin du XVIe siècle[2].

Ce pouillé est le prototype du pouillé transcrit en 1513. Sa rédaction est certainement antérieure à l'érection du comté de Valois en duché (juillet 1406), car le « comte de Valois » y figure comme patron de la maladrerie de Houillon.

5. « Du compte de la seconde décime levée à Meaux en l'année mil v^c XVIII, rendu par Me Jehan Blondet, auditus et clausus, [die] quinta septembris, [anno] millesimo quingentesimo vigesimo primo, a esté extrait la recette d'icelluy qui ensuit. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 1, f°s 483 r° à 493 v°. — En latin.

6. « Compte pour une décyme extraordinaire levée au moys d'octobre mil cinq cens soixante et treize, avecq les décymes ordinaires. *Clos le 6 septembre 1577.* — Musnyer, recepveur des décymes à Meaulx. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 1207, pièce cotée jadis F 63.

7. « Décymes. — Compte pour demye année commenceant le premier jour d'octobre mil cinq cens soixante treize et finissant le dernier jour de

[1] Gilles Aycelin, évêque de Laon de 1371 à 1385, fut créé cardinal du titre de Saint-Marc le 23 octobre 1385.

[2] Le titre primitif a été ici remplacé par l'intitulé suivant : *Sequuntur beneficia civitatis et diœcesis Meldensis.*

janvier mil cinq cens soixante quatorze. *Clos le 4 septembre 1577.* — Musnyer, recepveur des décymes de Meaulx. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8* 1207, pièce cotée jadis F 62.

8. « Décymes. — Compte pour l'année mil cinq cens soixante et quatorze. *Clos le 10 septembre 1577.* — Musnyer, recepveur de décymes de Meaulx. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8* 1207, pièce cotée jadis F 64.

9. « Compte pour l'année M. cinq cens soixante et quinze. *Clos le 12 septembre 1577.* — Musnyer, recepveur des décymes de Meaulx. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8* 1207, pièce cotée jadis F 65.

10. « Compte pour l'année M. cinq cens soixante seize. *Clos le 14 septembre 1577.* — Musnyer, recepveur des décymes de Meaulx. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8* 1207, pièce cotée jadis F 66.

11. « Sequuntur beneficia civitatis Meldensis. »

Imprimé dans *Le Grand Poullié des bénéfices de France* (Paris, [1626], in-8°), p. 193 à 210 de la partie relative à la province de Paris, c'est, à quelques variantes près, la reproduction du pouillé antérieur à 1407 que renferme le manuscrit latin 5218 de la Bibliothèque nationale.

12. « Bénéfices dépendans du diocèse de Meaux. »

Quatrième partie, paginée 1 à 59[1], du *Pouillié général contenant les bénéfices de l'archevêché de Paris et des diocèses de Chartres, Orléans et Meaux* (Paris, Alliot, 1648, in-4°). — Pouillé français, dont les éléments sont visiblement empruntés, d'une façon plus ou moins directe, à des textes latins : on y trouve l'indication du vocable d'un grand nombre d'églises paroissiales. La fin du fascicule est occupée par les pouillés particuliers des monastères suivants :

Abbaye de Saint-Faron de Meaux, p. 49-50.
Abbaye de Rebais, p. 50.
Abbaye de Chambrefontaine, p. 50.
Abbaye de Jouy, p. 50.
Abbaye de Jouarre, p. 50 et p. 51[2].
Abbaye de Faremoutiers, p. 50 et 51.
Abbaye de Chage, p. 51.

Les trois dernières pages sont cotées à tort 77, 78 et 79.

[2] Deux états différents, car l'auteur distingue « l'abbaye de Jouarre de religieuses bénédictines » (p. 50), de l'abbaye « de Jotre (pour de *Jotro* ou *Jotrensis*) de filles » (p. 51).

Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, p. 51.
Prieuré de Reuil, p. 51-52.
Prieuré de Sainte-Foy de Coulommiers, p. 52.
Prieuré de Sainte-Céline de Meaux, p. 52-53.

13. Sommier des décimes imposés sur le clergé du diocèse de Meaux, dressé en 1709 par M. Faron.

Manuscrit in-folio de 454 pages, n° 75 de la bibliothèque de Meaux. — Cf. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. III, p. 348.

L'auteur a pris pour base de son travail les rôles de décimes de 1659 à 1668.

14. « Pouillé du diocèse de Meaux. » 1731.

Pouillé très précis, dressé par Dom T. du Plessis et inséré par lui en son *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 623-654. Les paroisses y sont rangées dans un ordre alphabétique général, avec indication du vocable et du patron.

LE DIOCÈSE ET SES CIRCONSCRIPTIONS DIVISIONNAIRES.

Le diocèse de Meaux répond à la *civitas Melduorum* de la Notice des provinces et des cités de la Gaule, et si ses limites étaient moins vastes que celles du *pagus Meldicus* de l'époque carolingienne, c'est que, par suite de circonstances difficiles à déterminer, les comtes de Meaux avaient étendu leur autorité sur la partie nord-ouest de la *civitas Tricassium*[1].

L'existence de deux archidiacres pour l'église de Meaux est attestée dès l'an 1017[2]. L'un d'eux est tout d'abord nommé grand archidiacre ou archidiacre de Meaux[3], et c'est seulement dans les derniers siècles de l'ancien régime qu'on le voit qualifié archidiacre de France ; l'autre est toujours appelé archidiacre de Brie[4].

[1] L'extension du *pagus Meldicus* sur la partie du diocèse de Troyes qui forma l'archidiaconé de Sézanne est attestée, dès 813, par une charte du comte Helmgaud (*Gallia Christiana*, t. XIV, instrumenta, col. XV-XVII).

[2] « Per deprecationem Fulconis archidiaconi nostri, et Gilonis, vice Lisiardi archidiaconi, in archidiaconatu » (charte de l'évêque Macaire, publiée par T. du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 7).

[3] « Presentibus et concedentibus Rorico majore archidiacono, Radulfo archidiacono » (charte de 1165, dans T. du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 63). — « Meldensis archidiaconus quicumque sit, ille in ecclesia illa prebendam habebit » (charte de 1189, *ibid.*, t. II, p. 76).

[4] Dès 1187 on trouve « Matheus Briensis archidiaconus » (*ibid.*, p. 76) et, si l'on ajoute à ce titre les mots « Meldensis ecclesie » ou « in ecclesia Meldensi », c'est pour le distinguer du titre de l'archidiacre de Brie, au diocèse de Paris, et de celui de l'archidiacre de Brie au diocèse de Soissons.

Les paroisses de la ville épiscopale et de sa banlieue étaient indépendantes de la juridiction des archidiacres[1]. Quant aux deux circonscriptions archidiaconales, elles comprenaient six doyennés ruraux répartis de la façon suivante :

Archidiaconé de Meaux. — Doyennés de Dammartin, de Gandelus et d'Acy-en-Mulcien.

Archidiaconé de Brie. — Doyennés des Fertés, de Coulommiers et de Crécy.

Les six doyennés apparaissent dès le XIIe ou le XIIIe siècle; mais leurs noms n'étaient point encore absolument fixés. On trouve alors Monthyon[2] au lieu de Dammartin; Vendrest[3], puis May[4] au lieu de Gandelus; Oissery[5] au lieu d'Acy; Chailly[6] au lieu de Coulommiers; Couilly[7] au lieu de Crécy.

En 1730, le nombre des doyennés ruraux fut porté à dix par suite du démembrement de quatre d'entre eux. L'ancien doyenné de Dammartin donne naissance aux deux nouveaux doyennés de Dammartin et de Claye; la partie septentrionale de l'ancien doyenné d'Acy devient le doyenné de Nanteuil-le-Haudouin; l'ancien doyenné des Fertés produisit deux nouvelles circonscriptions décanales avec la Ferté-sous-Jouarre et la Ferté-Gaucher comme chefs-lieux; la partie méridionale du doyenné de Coulommiers, enfin, fut appelée doyenné de Rozoy[8].

[1] Elles étaient soumises au doyen du chapitre cathédral (Desnoyers, *Topographie ecclésiastique de la France*, p. 258 de l'*Annuaire historique publié par la Société de l'histoire de France*, année 1853).

[2] « Defunctus Thicelinus, quondam decanus de Mon[te] Yvonis » (charte de 1236, *apud* du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 137).

[3] Testes hujus rei : Hugo decanus, Willermus decanus de Osseri, Ricardus decanus de Calliaco, Evrardus decanus de Venderet » (charte de l'évêque Manasses, *ibid.*, t. II, p. 42).

[4] « Paganus decanus de Mail » figure comme témoin en deux actes distincts, l'un de 1180 environ, l'autre de 1189 (*ibid.*, t. II, p. 66 et 77).

[5] Voir, ci-dessus, même page, note 3.

[6] Voir, ci-dessus, même page, note 3.

[7] Un acte de l'an 1232 (v. st.) est passé par-devant « G., decanus christianitatis de Colliaco » (Lalore, *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. III, p. 188). Mais le titulaire du doyenné est qualifié doyen de Crécy, en un acte de 1253 (Douët d'Arcq, *Collection de sceaux des archives de l'Empire*, t. II, n° 7885).

[8] Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 624.

VIII. DIOCÈSE DE NEVERS.

COMPTE DE LA QUÊTE DE 1287.

On appelait « quête », au diocèse de Nevers, un impôt que les curés recueillaient, de deux en deux ans, pour le déposer entre les mains du chantre de l'église cathédrale[1]. Cette redevance a été comparée à celle qu'on désignait en Normandie sous le nom de débite[2], mais il ne semble pas que la somme ainsi payée par chaque paroisse soit en rapport direct avec le chiffre de sa population[3].

Le compte de la quête que renferme le registre terrier de l'évêché de Nevers, en date de 1287, est de beaucoup le plus ancien document permettant d'établir avec précision les limites de l'ancien diocèse nivernais. Il a été publié une première fois en 1869, par M. René de Lespinasse[4], et l'édition que j'en donne aujourd'hui distingue soigneusement le texte primitif des additions qu'il a pu recevoir. Le volume original, aujourd'hui le manuscrit latin 5207 de la Bibliothèque nationale[5], y est désigné par la lettre P.

COMPTE DE PROCURATIONS DE 1369-1370.

Le compte des procurations payées au Saint-Siège, en 1369 et 1370, par les bénéficiers du diocèse de Nevers[6], est tiré des Archives du Vatican, vol. 207 des *Collectorie* (f°s 193 r° à 210 r°). Le manuscrit est désigné, dans l'imprimé, par la lettre R, initiale du nom de la ville de Rome.

(1) R. de Lespinasse, *Registre terrier de l'évêché de Nevers*, p. 29-30.

(2) *Ibid.*

(3) Des additions faites au compte de 1287 signalent les différences entre les sommes qui y sont portées et celles qu'indique le rôle de l'archidiacre (p. 489 G, 490 A D E G I J, etc., du présent volume.

(4) Lespinasse, *Registre terrier de l'évêché de Nevers*, p. 63-74.

(5) Le compte de la quête y occupe les feuillets 2 v° et 3 r°-v°.

(6) Pour la plus complète intelligence de ce texte, il convient de recourir au titre général du registre, reproduit à la page 62 du présent volume.

COMPTE DE L'ÉQUIVALENT DE 1399.

L'équivalent est un impôt établi par le concile national tenu à Paris en 1398 : il frappait exclusivement les bénéfices exempts de la taxe apostolique, c'est-à-dire le menu clergé.

Le compte de l'équivalent payé, en 1399, par le petit clergé du diocèse de Nevers fut recueilli au commencement du XIXe siècle par Monteil[1] et passa depuis aux archives départementales de la Nièvre où il est coté G 70 : le payement comportant deux termes, j'ai cru inutile de reproduire la seconde partie du compte où reparaissent, dans le même ordre et accompagnés des mêmes chiffres, les noms des bénéficiers soumis à la nouvelle taxe[2]; mais je m'en suis servi pour établir le texte de la partie antérieure.

La lettre A, employée dans les notes-variantes des pages 513 à 520, désigne la première partie du compte, tandis que la lettre B s'applique à la seconde.

POUILLÉ DE 1478.

Le pouillé de 1478 est mentionné à plusieurs reprises dans le *Dictionnaire topographique du département de la Nièvre*, publié en 1865 et qui a pour auteur le comte G. de Soultrait[3]. Cet érudit en possédait deux copies appartenant aujourd'hui à la Société historique de la Nièvre et que je désigne respectivement par les sigles S¹ et S².

S¹ représente dans le présent volume une copie figurée, soigneusement exécutée par Soultrait, d'après un manuscrit sur parchemin, en belle écriture du XVe siècle[4].

[1] Monteil, *Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*, nouvelle édit. (1836), t. I, p. 190.

[2] Voir le titre de cette seconde partie à la page 512 (note 1) du présent volume.

[3] Soultrait le cite alors (p. VI, col. 2), d'après une copie du XVIIIe siècle qu'en possédait M. Pougault de Mourceaux et d'après l'expédition de 1518.

[4] La copie de Soultrait ne fournit aucune indication relative à l'original, que vise évidemment une note informe, écrite sur une feuille volante par l'auteur du *Dictionnaire topographique du département de la Nièvre* et dont je transcris ici les premières lignes : « Mss en parchemin, de 22 f. man. de 13 ou 14 lignes chacun (13 plutot). Ecrit en belle écriture du XVe siècle, avec noms de collateurs en plus petite. Avec, partout, beaucoup d'abréviations. » — Grâce à la *Bibliothèque historique*

IMPRIMERIE NATIONALE.

S² s'applique à une expédition sur parchemin, délivrée le 17 juillet 1518 et que précède un long préambule dont la page initiale est fort endommagée par l'humidité. Elle présente à la fois des lacunes et des doublons; mais, seule, elle assigne une date au pouillé original, qui, d'après l'exemplaire dont elle est issue, serait dû aux soins de l'évêque Pierre de Fontenay [1]. Il se pourrait néanmoins que le pouillé fût plus ancien d'un demi-siècle et que Robert de Dangeul, le quatrième des prédécesseurs de Pierre de Fontenay, ait présidé à sa rédaction [2].

AUTRES POUILLÉS ET LISTES DE BÉNÉFICES.

1. Département des décimes de l'an 1516.

Archives nationales, Agence générale du clergé, G⁸ᵉ 1, f⁰ˢ 26 v° à 36 v°. — En latin.

2-3. Taxe sur l'église cathédrale, les églises collégiales et les bénéfices réguliers du diocèse de Nevers. XVIᵉ siècle.

Archives nationales, Agence générale du clergé, G⁸ᵉ 1216. — Deux états, l'un et l'autre en double exemplaire, jadis cotés D 42 et 43, et D 44 et 45.

de la France, du P. Lelong (édit. Février de Fontette, n° 1282), on peut ajouter que le pouillé de 1478, « en vélin », était conservé au XVIIIᵉ siècle dans le trésor de l'abbaye de Saint-Martin de Nevers.

[1] « Beneficia episcopatus Nivernensis extracta a registris domini Petri de Fontenayo, episcopi Nivernensis, anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo octavo » (f° 8 r°).

[2] C'est effectivement ce qu'on peut induire du titre que porte une version française du même pouillé, faite au XVIIᵉ siècle : « Registre des bénéfices du diocèse de Nevers, selon l'ordre mis par révérend père en Dieu Robert d'Angeul, l'an 1441 . . . » (voir ci-après, p. LXVIII, sous le n° 13). « L'an 1441 » est évidemment ici une erreur pour « 1411 » ou « 1421 », puisque Robert d'Angeul (ou mieux de Dangeul) fut évêque de Nevers de 1401 à 1430. — Il y a lieu de remarquer, d'autre part, que l'original du prétendu pouillé de 1478 est présenté, en l'expédition de 1518, comme « ung viel registre », désignation qui conviendrait assez mal à un registre datant alors de quarante années seulement : « Et oudit instant maistre Michel Olivier, vicaire [général] dessus dit, a mis par devers nous ung vieil registre qu'il dit avoir esté mis par devers lui par ledit reverend, dès lors qu'il crea son vicaire general, qui fut tantost après que ledit reverend fut pourveu dudit evesché [*], duquel registre mis par devers nous par ledit Olivier, vicaire general dessus dit, la teneur s'ensuyt. » (f° 8 r°).

[*] C'est-à-dire peu après janvier 1513, date de l'avènement d'Imbert de la Platière de Bourdillon au siège épiscopal de Nevers.

4. « Compte premier que rend Pierre Dumarché, notaire royal commis à la recepte des deniers octroyez au roy nostre sire, ainsy qu'il est porté[1] par les lettres du roy cy dessus escriptes à vous, monseigneur le révérend évesque de Nevers ou vostre vicaire, et les députez du clergé du diocèse de Nevers, des deniers par celuy receuz et employez durant l'an de ce présent compte, commançant le premier jour de janvier de l'an mil v^c soixante huict et finissant le dernier jour de décembre audict an mil cinq cens soixante huict. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 1216, pièce cotée jadis E 46.

5. « Compte deuxième que rend Me Pierre Dumarché, notaire royal, ... des deniers par luy receus et employés durant l'an de ce présent compte, commançant le premier jour de janvier de l'an mil v^c soixante neuf et finissant le dernier jour de décembre audict an mil v^c soixante neuf. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 1216, pièce cotée jadis E 47.

6. « Compte trouysiesme que rend Me Pierre Dumarché, notaire royal, ... des deniers par luy receuz et employiez l'an de ce présent compte, commançant le premier jour de janvier mil cinq cens soixante dix et finissant le dernier jour de décembre audit an mil cinq cens soixante et dix. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 1216, pièce cotée jadis E 48.

7. « Compte quatriesme que [rend] Me Pierre du Marché, notaire royal... » Année 1571.

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 1216, pièce cotée jadis E 49.

8. « Compte cinquiesme que rend Me Pierre du Marché, notaire royal... » Année 1572.

Archives nationales, Agence générale du clergé, G^8 1216, pièce cotée jadis E 50.

9. « Compte premier que rend maistre Pierre du Marché, du dicime (*sic*) nouveau demandé par le roy sur le clergé de Nivernois, suivant les lettres de

[1] Le manuscrit donne ici *polte*.

messieurs les députez généraulx cy dessus inc[é]rée. » — (*En marge et d'une autre écriture :*) « Présenté et mis sur le bureau par Me Pierre du Marché, recepveur qui a presté serment en tel cas requis, le cinquiesme jour de septembre, l'an mil ve soixante douze ». Année 1572.

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8e 1216, pièce cotée jadis E 51.

10. « Compte pour une nouvelle décime que rend Me Pierre du Marché à vous, monseigneur le révérend évesque de Nevers et à messieurs de vostre clergé, des deniers que ledit du Marché a levés suyvant les lettres du roy, et ce pour ladicte nouvelle décime, pour ce terme d'octobre mil ve soixante treize. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8e 1216, pièce cotée jadis E 52.

11. « Compte que rend Me Hiérosme Petit, chanoine et scolastique de Nevers, naguières commis à la recepte des décymes du clergé de France, soubz le sieur Oratio Rucelay, recepveur en chef desdictes décymes et aultres subventions dudict clergé, des deniers qu'il a receuz, proceddant tant desdictes décymes que oultre plus octroyé au roy par le clergié de Nivernois, pour le terme de septembre mil cinq cens soixante et quatorze, par devant vous, monsieur son vicaire général et messieurs les députez du clergé du Nivernoys. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8e 1216, pièce cotée jadis E 54.

12. « Contrecompte pour une demye année que rend Me Pierre du Marché, notaire royal, commis à la recepte des deniers des décymes octroyées au roy nostre sire par les prélatz de France, ainsy qu'il [est] porté par les lettres patentes dudict seigneur roy à vous, monseigneur le révérend évesque de Nevers, à monsieur vostre grand vicaire et aux députez de vostre diocèse, des deniers qu'il a receuz de la nouvelle décyme et employés durant ladicte demye année commançant le premier jour de janvier l'an mil ve soixante quatorze. »

Archives nationales, Agence générale du clergé, G8e 1216, pièce cotée jadis E 53.

13. « Registre des bénéfices du diocèse de Nevers, selon l'ordre mis par

révérend père en Dieu Robert d'Angeul, l'an 1441, et despuis approuvé par R. P. Jacques Spifame, évesque dudit Nevers, l'an 1551. » XVIIe siècle.

Manuscrit français 4674 de la Bibliothèque nationale (f°s 1 r° à 12 v°). — Ce texte est tout simplement la traduction française du pouillé latin de 1478.

14. « Bénéfices dépendans du diocèse de Nevers. »

Quatrième partie, paginée 1 à 32, du *Pouillié général contenant les bénéfices de l'archevesché de Sens et des diocèses de Troyes, Auxerre et Nevers* (Paris, Alliot, 1648, in-4°). — Pouillé français que plus d'une incorrection permet de rattacher sûrement à un original latin.

LE DIOCÈSE ET SES CIRCONSCRIPTIONS DIVISIONNAIRES.

Comme je l'ai déjà dit, le diocèse de Nevers fut créé vers la fin du ve siècle pour la partie méridionale et bourguignonne de l'évêché primitif d'Auxerre[1]. Le compte de 1287 le montre divisé en huit archiprêtrés, les archiprêtrés de Châtillon-en-Bazois, de Decize, de Lurcy-le-Bourg, de Moulins-Engilbert, de Prémery, de Saint-Pierre-le-Moutier, de Thianges et des Vaux, dont les noms, tout d'abord un peu flottants[2], étaient dès lors complètement fixés. Le même document passe sous silence les paroisses de la ville épiscopale et de ses faubourgs qui formaient une neuvième circonscription ecclésiastique, appelée « la Cité et la Banlieue[3] » dans le compte de 1370, et doyenné de Nevers[4] en celui de 1399.

Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, le diocèse n'avait qu'un seul archidiacre[5], qui étendait son autorité sur les huit archiprêtrés. Un second archidiacre

[1] Voir, plus haut, p. I et XXVIII.

[2] Un acte de 1196 mentionne les deux archiprêtres « de Lurceo » et « de Roca » (*Gallia Christiana*, t. XII, instrumenta, col. 346), c'est-à-dire les archiprêtres de Lurcy et de la Roche. Le second de ces noms désignait peut-être le titulaire de l'archiprêtré qu'on nomma plus tard l'archiprêtré de Moutier ou de Saint-Pierre le Moutier, et dans lequel se trouvait une vicairie appelée la Roche, en latin *Sanctus Salvinus* ou *Sanctus Salvinus de Rocha* (p. 517 v et 526 r du présent volume). Cette conjecture me semble du moins préférable à l'opinion exprimée par Desnoyers (*Topographie ecclésiastique de la France*, p. 264 de l'*Annuaire publié par la Société de l'histoire de France*, année 1853).

[3] « Civitas et banleuca Nivernensis » (voir p. 495 du présent volume).

[4] « Decanatus Nivernensis » (*ibid.*, p. 512). La même appellation se retrouve dans le pouillé de 1478 (*ibid.*, p. 522 B).

[5] C'est l'opinion communement admise. Il y a lieu, néanmoins, de constater qu'en 955 deux archidiacres signent une charte de l'évêque Jobert : « Signum Atto archidiaconus. Signum Dodo archidiaconus » (*Gallia Christiana*, t. XII, col. 317).

ayant été établi, en 1293, par l'évêque Gilles de Maulaix[1], le diocèse fut, dès lors, divisé en deux archidiaconés, l'archidiaconé de Nevers ou Grand archidiaconé et l'archidiaconé de Decize, entre lesquels les archiprêtrés se répartissaient de la façon suivante :

Archidiaconé de Nevers. — Archiprêtrés des Vaux, de Saint-Pierre-le-Moutier, de Lurcy-le-Bourg[2] et de Prémery.

Archidiaconé de Decize[3]. — Archiprêtrés de Decize, de Moulins-Engilbert, de Châtillon en-Bazois et de Thianges.

Si l'on s'en rapportait au volume de la *Gallia Christiana*, qui a pour objet la province de Sens, il en aurait encore été ainsi en 1770[4]. Il existait cependant, dès lors, un neuvième archiprêtré, avec Château-Chinon pour chef-lieu, dans l'archidiaconé de Decize[5]. Enfin, la carte du diocèse de Nevers, dressée en 1788 par ordre de Mgr de Séguiran, partage le diocèse entre quatorze archiprêtrés[6]. Les cinq nouveaux archiprêtrés étaient les archiprêtrés de Parigny-les-Vaux, de Magny, de Tannay et de Saint-Saulge, dans le Grand archidiaconé, et celui de Prye ou de la Fermeté, dans l'archidiaconé de Decize.

[1] La date de 1293 pour l'établissement du nouvel archidiaconé est donnée par Coquille (*Histoire du pays et duché de Nivernois*, p. 71), par les frères Sainte-Marthe, en leur *Gallia Christiana* (t. II, p. 803, col. 2), ainsi que par les auteurs de la *Gallia Christiana nova*, t. XII, col. 646); elle est également énoncée dans le *Pouillié général de l'archevesché de Sens*, de 1648 (p. 3 du fascicule consacré au diocèse de Nevers). C'est donc à tort que plusieurs des érudits ci-dessus nommés ont fait honneur de cette création au deuxième des prédécesseurs de Gilles de Maulaix, c'st-à-dire à Gilles de Châteaurenault (1273 à 1277).

[2] Selon Desnoyers (p. 263), l'archiprêtré de Lurcy aurait été connu, en dernier lieu, sous le nom d'archiprêtré de Saint-Révérien.

[3] L'archidiaconé de Decize était aussi appelé archidiaconé de Morvan.

[4] *Gallia Christiana*, t. XII, col. 625.

[5] L'archiprêtré de Château-Chinon figure, avec les huit archidiaconés primitifs, en une carte manuscrite du diocèse de Nevers que possédait Desnoyers (*Topographie ecclésiastique de la France*, p. 265 de l'*Annuaire publié par la Société de l'histoire de France*, année 1853).

[6] Desnoyers (*ibid.*, p. 265).

Nota. — On a distingué au moyen de l'italique les mots, membres de phrase, phrases ou articles ajoutés au texte primitif des documents compris dans le présent recueil.

L'index du tome IV des Pouillés a été dressé par M. Léon Mirot, ancien membre de l'Ecole française de Rome, archiviste aux Archives nationales.

APPENDICE.

EXTRAITS DU POUILLÉ DU DIOCÈSE DE PARIS DE 1450 ENVIRON

TIRÉS DE L'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE PARIS, DE LEBEUF [a].

Nota. — Les deux premières colonnes du tableau renvoient aux articles du compte de 1352 et du pouillé transcrit vers 1525, correspondant aux articles que Lebeuf a tirés du pouillé de 1450. La troisième colonne indique l'endroit de l'*Histoire du diocèse de Paris* où ce dernier pouillé est cité par Lebeuf.

Les phrases latines imprimées en *italique* sont des additions au texte primitif du pouillé, tandis que les phrases françaises reproduisent seulement des observations de Lebeuf.

1352.	1525.	LEBEUF.	BENEFICIA.	TAXATIO.	PATRONI.
			. . . . .		
375 B	425 C	I, 201-202	Canonici Sancti Marcelli.		
"	"	"	Decanus per electionem . . .	60 lb.	
375 C D E	"	"	Canonici 12, quilibet	30 lb.	
375 E	"	"	Prebenda Sancti Victoris. . .	30 lb.	
"		"	Major camera	60 lb.	
		"	Communitas.	120 lb.	
		"	Beneficiati { Primus	20 lb.	
		"	Beneficiati { Alter.	14 lb.	
376 A	426 A	"	Curatus Sancti Martini	14 lb.	
"	"	"	Curatus Sancti Ypoliti	14 lb.	
			. . . . .		
377 B D	426 D	I, 88	[Canonici Sancti Honorati.] *Quatre* (sic) *canonicats dont le plus fort est de 22 lb., mais avec une communauté qui avoit 56 lb. de rente.*		
			. . . . .		
377 D	426 E	I, 85-86	[Canonici Sancti Thome de Lupara.]		
"	"	"	Decanus pro decanatu, per electionem	8 lb.	
377 D	427 A	"	Item pro prebenda	12 lb. 10 s.	Ducis Britannie.
377 D	"	"	Tres prebende alie	12 lb. 10 s.	

[a] Voir ci-dessus, p. XLIX-L, sous le n° 2.

1352.	1525.	LEBEUF.	BENEFICIA.	TAXATIO.	PATRONI.
//	//	//	Quinque prebende alie....	4 lb.	Dominus episcopus et comes Drocensis, alternis vicibus.
377 F		//	Communitas ejusdem ecclesie.....	25 lb.	
379 C		XV, 368	Curatus de Guierriis.....	16 lb.	
379 D	427 B	XV, 340	[Curatus de Campellis.]...	20 lb.	
//	427 E	XV, 352	Canonici Capelle domini Galteri.....	.....	Ad collationem domini episcopi.
//	//	//	Curatus ejusdem Capelle...	30 lb.	
379 E	//	//	Tres canonici, quilibet....	13 lb.	
			.....		
380 A	428 A B	XI, 178	[Canonici Sancti Exuperii Corboliensi.].....		
//	//	//	Fabrica.....	30 lb.	[Rex confert [1].]
380 A B	//	//	Prebende sex, quilibet....	30 lb.	
//	//	//	Abbatia pro una prebenda.	30 lb.	
380 B C	//	//	Quatuor alie prebende, quilibet.....	30 lb.	
380 C	//	//	Prebenda regis.....	30 lb.	
380 D	//	//	Cantor ejusdem ecclesie...	28 lb.	
380 C	//	//	Capicerius.....	24 lb.	
380 C	428 A	//	Prebenda perpetua Sancti Victoris.....	30 lb.	
380 D		//	Communitas matutinarum..	30 lb.	
//		//	Communitas panis.....	20 lb.	
//		//	Communitas anniversarii...	40 lb.	
380 E		//	Beneficiati duo.....	20 lb.	
380 E		//	Beneficiati tres.....	15 lb.	
380 E		//	Beneficiati duo.....	12 lb.	
		//	Curatus.....	12 lb.	
			.....		
382 D E	429 A	XI, 188	Capellanus Beate Marie Corboliensis.....	13 lb.	[Capitulum confert jure [2].]
			.....		

ABBATES ET PRIORES.

			.....		
385 C	432 B	XI, 43	Prior de Sancto Verano...	60 lb.	

[1] Lebeuf note simplement ; « Il y est marqué que ces canonicats sont à la nomination du roi ».

[2] Lebeuf dit, d'après ce pouillé : « A la nomination du chapitre ».

1352.	1525.	LEBEUF.	BENEFICIA.	TAXATIO.	PATRONI.
			.....		
385 E	432 C	XIV, 347	Monasterium de Footello, alias de Malanoa.....		
			.....		
385 C	432 E	XI, 127	Prior de Tironel juxta Corbolium.....	50 lb.	
			.....		
385 E	432 F	XIV, 248	Prior Sancti Audoeni, per compositionem 25 s. p.[1].	... 25 s. par.	
			.....		
386 A	432 G	XV, 87	[Prior de Conchiis.].....	24 lb.	
			[IN DECANATU DE MONTE MORENCIACO.]		
387 E	433 E	V, 542	[Curatus] de Monte Meliano.	.....	[Episcopus confert[2].]
	"	V, 544	Capellania S. Johannis in castro de Monte Meliano.	.....	[Episcopus confert[3].]
		V, 546	Capellania Sancti Michaelis subtus Montem Melianum.	.....	[Episcopus confert[4].]
	436 F	V, 549	[Capellania Beate Marie] de Achis.....	.....	[Episcopus confert[5].]
			[IN DECANATU DE CASTRO FORTI.]		
389 H	439 F	IX, 243	Curatus de Brueriis.....	20 lb.	
"	"	IX, 244	Alter curatus.....	20 lb.	
	440 A	VIII, 54	*Chapelain à Maincourt.*		
391 EF	440 E	VIII, 481	[Curatus de Castro Forti.]		
	"	"	Capellanus ibidem Stephani Boucel[6], burgensis Parisiensis.		
			[IN DECANATU DE MONTE LETHERICO.]		
	442 A	XII, 68	*Dans l'église de Savigny[-sur-Orge, il y a] une chapellenie du titre de Sainte-Marguerite*.....		
	443 A	XI, 38	[Curatus de] Escorciaco...		

[1] Cet article appartient, en réalité, au compte des procurations de 1384.

[2] Lebeuf dit que la nomination en «est toujours attribuée à l'évêque».

[3] «Il est ajouté de la même main que c'est l'évêque de Paris qui y nomme.» (Lebeuf.)

[4] «Elle y est dite être à la nomination de l'évêque.» (Lebeuf.)

[5] «Elle y est marquée être à la nomination de l'évêque.» (Lebeuf.)

[6] D'après Lebeuf, le pouillé porterait ici «Capellanus ibidem Stephani de Boucel».

1352.	1525.	LEBEUF.	BENEFICIA.	TAXATIO.	PATRONI.
392 A	443 D	XI, 264	Curatus de Bondoufle et de Floriaco unite per dominum Gerardum episcopum.....	.....	De present.[1] prioris Longipontis.
392 C	444 B	XII, 164	Curatus de Choisiaco.....	16 lb.	

IN DECANATU DE VETERI CORBOLIO[2].

	445 B	XIII, 118	Due capellanie ibidem [apud Atheolas] non deservite, quarum una fertur ad presentationem domini loci et archidiaconi ad altare Sancte Trinitatis, veluti ostendit mihi signatura archidiaconi Brie a tempore, Peracoul. *Lebeuf ajoute que les « provisions furent expédiées par Jean Candela, personnage fort connu d'ailleurs ».*		
394 G	445 D	XIV, 204	Curatus Sancti Dionysii de Tournant.....		
"	"	"	Curatus Sancte Magdalene de Turnonio.....		
394 B	446 A	XIII, 248	[Curatus de] Curia Bardi..	.....	Abbatis de Calmis.
394 H	446 C	XIV, 168[3]	Capellanus de la Retelle...		
394 C	446 E	XIV, 225	[Curatus de] Capella.....		
395 C	446 F	XIII, 131	[Curatus de Veteri Corbolio].....	60 lb.	
	"	XIII, 311-312	Cura[tus] de Mandriis. *Dicitur unita cum Perigniaco per legatum, sine consensu domini*.....	.....	Abbatis de Calmis.

IN DECANATU DE LATINIACO.

395 D	446 F	XV, 100	[Curatus de Buciaco Sancti Martini.].....	60 lb.	
"	446 G	XIV, 382	[Curatus de] Amboella....	40 lb.	

(1) Lebeuf donne ici, à tort évidemment : « de presb. ».

(2) Ce titre existe bien tel quel dans le pouillé du XVe siècle. Voir, à ce sujet, Lebeuf, t. XIII, p. 131.

(3) Il existe, au tome XIV de l'*Histoire du diocèse de Paris*, de Lebeuf, deux pages cotées 168; je crois nécessaire d'indiquer que c'est à la première qu'a été reproduit le présent article.

1352.	1525.	LEBEUF.	BENEFICIA.	TAXATIO.	PATRONI.
395 F	446 C	XV, 28	[Curatus de] Chessiaco vel Choisiaco	20 lb.	
	"	XV, 295	[Curatus de] Bri super Maternam	16 lb.	
395 F	446 E	XV, 83	Curatus de Gouvernis	16 lb.	
396 A	—	XV, 58	Curatus Sancti Fursei de Latigniaco	32 lb.	
"		"	Alter curatus Sancti Fursei.	32 lb.	
	446 F	XV, 38	Curatus Sancti Dionysii de Portu	. . . . .	[Abbatis Latiniaci.]

IN ARCHIPRESBITERATU MAGDALENES PARISIENSIS.

396 B	448 D	I, 347	[Curatus] Beate Magdalenes in Civitate]		
	"	"	Beneficiati ibidem.	14 lb.	
"	"	"	Capella ibidem fundata per Gentianum de Paciaco . .		
	"	"	*Et ensuite deux chapelles du titre de la Vierge*.		
396 B	"	II, 390	Curatus Sancte Genovefe Parve *avec indication de deux chapelles*	30 lb.	
	449 C	I, 104	Capella Sancte Egyptiane in parochia Sancti Eustachii, ubi due esse debent capellanie, quarum una capituli Turonensis et alia Parisiensis, et confeci litteras unius	. . . . .	Ad collationem domini, pleno jure.
397 C	450 C	III, 124	Curatus Capelle Sancte Genovefe.		
	451 A	I, 143	[Capella Sancti Ludovici, in ecclesia Sancti Johannis in Gravia,] dotata de 20 libris super platea burgensium, onerata de quatuor missis, ut reperi in inventorio chartarum facto per rectorem Gillotum.		
397 B	451 A	I, 70	Ecclesia aut capellania Sancti Leufredi convertitur in distributionem Sancti Germani Autissiodorensis		

1352.	1525.	LEBEUF.	BENEFICIA.	TAXATIO.	PATRONI.
—	—	—	—	—	—
	452		[IN ARCHIPRESBITERATU SANCTI SEVERINI.]		
		IX, 441	Ecclesia de Monte Rubeo, que est de banleuca, est de collatione domini episcopi pleno jure, prout vidi per collationem domini Dionysii, patriarche Antiocheni, episcopi Parisiensis, de data anni M CCCC XLV [1]		
399 A	"	III, 227	CANONICI SANCTI PAULI DE SANCTO DYONISIO.		
		"	Tres, quilibet.	14 lb.	
399 B		"	Cantor, pro cantoria.	20 lb.	
399 B C		"	Novem, quilibet.	14 lb.	
399 A		III, 225	Cantor, pro dimidia prebenda.	6 lb.	
399 C	"	"	Officium anniversariorum. .	70 lb.	
399 D		"	Communitas.		
"		"	Residentia dicte ecclesie. . .		
399 D E		"	Beneficiati: Septem.	16 lb.	
400 A C		"	Beneficiati: Alter.	14 lb.	
"		"	Beneficiati: Tres	12 lb.	
"		"	Beneficiati: Unus.	10 lb.	
"		"	Beneficiati: Alter.	8 lb.	
			CURATI EXEMPTI DE SANCTO DIONYSIO.		
400 D	454 A	III, 223	Curatus Sancti Johannis. . .	24 lb	
"	"	"	Curatus Sancte Genovefe . .	22 lb.	
"	"	"	Curatus Sancti Remigii. . . .	20 lb.	
400 C	"	"	Curatus Sancti Michaelis du Charnier.	16 lb.	
"	454 B	"	Curatus Sancti Michaelis du Gré.	16 lb.	
"	"	"	Curatus Sancti Petri.	15 lb.	
400 D	"	"	Curatus Sancti Jacobi de Pisterna (*sic*)	14 lb.	
"	"	"	Curatus Sancti Bartholomei.	14 lb.	

[1] Lebeuf note expressément que cet article du pouillé de 1450 environ se lit en marge du manuscrit, en écriture du XVIe siècle.

INDEX DES NOMS GÉOGRAPHIQUES.

Accolay (Yonne, c^on de Vermenton). — Paroisse, 221 (note 3).

Acy-en-Multien (Oise, c^on de Betz). — Paroisse, LXIII.

Aillefol, auj. *Géraudot* (Aube, c^on de Piney). — Paroisse, XXXIV.

Aix-en-Othe (Aube, arr. de Troyes). — Paroisse, XXXVII (note).

Amboile (Seine-et-Oise, c^on et c^ne de Boissy-Saint-Léger). — Curatus de Amboella, LXXIV.

Andrezel (Seine-et-Marne, c^on de Mormant). — Paroisse, LVII (note 3).

Appoigny (Yonne, c^on d'Auxerre). — Paroisse, XXI.

Arcesais, pays, XXXVI.

Arcis-sur-Aube (Aube). — Archidiaconé, XXXV, XXXVI. — Doyenné, XXXV, XXXVI (note 5).

Arquian (Nièvre, c^on de Saint-Amand). — Paroisse, XXII (note 3).

Atheolæ; capellanie, LXXIV. — *Étiolles* (Seine-et-Oise, c^on de Corbeil).

Aubervilliers (Seine, c^on de Saint-Denis). — Paroisse, LVII.

Auneau (Eure-et-Loir, arr. de Chartres). — Doyenné, XX.

Aurelianorum civitas, I, XLI.

Autissiodorum civitas, I, XXVIII.

Auxerre (Yonne). — Archidiaconé, XXIX. — Archiprêtré, XXIX. — Diocèse, VII, XX-XXIX. — Église cathédrale, XXII. — Ville, XXI, XXIX.

Avrolles (Yonne, c^on de Saint-Florentin). — Doyenné, XI (note 2). — Église, III (note 2).

Bagneaux (Yonne, c^on de Villeneuve-l'Archevêque). — Église, III (note 2).

Bailly (Seine-et-Oise, c^on de Marly). — Paroisse, LII (note 3).

Baugency (Loiret, c^on d'Orléans. — Archidiaconé, XLI.

Beauce (archidiaconé de), au diocèse d'Orléans, XLI; — (doyenné de), au diocèse de Chartres, XX.

Beaugency (Loiret, c^on d'Orléans). — Archidiaconé, XLI.

Bethléem (Nièvre, c^on et c^ne de Clamecy). — Évêché, XXVII.

Bitry (Nièvre, c^on de Saint-Amand). — Paroisse, XXII (note 3).

Blesensis pagus, plus tard doyenné de la Rivière de Blaise (au diocèse de Toul), XXXV.

Blésois, ou Blesensis pagus, XIX (et note 1). — Archidiaconé, XIX (note 5).

Bligny-en-Othe (Yonne, c^on de Brienon). — Église, III (note 2).

Blois (Loir-et-Cher). — Abbaye de Saint-Lomer, XVI. — Archidiaconé, IX (et note 2), XX. — Diocèse, XIX (et note 2). — Doyenné, XX.

Bois d'Arcy (Seine-et-Oise, c^on de Versailles). — Village, LIII.

Bondoufle (Seine-et-Oise, c^on de Corbeil). — Curé, LXXIV.

Bouilly (Yonne, c^on de Saint-Florentin). — Église, III (note 2).

Boulogne-sur-Seine (Seine). — Paroisse, LVII.

Bourgneuf (*le*) — (Loiret, c^ne de Neuville-aux-Bois, c^on de Loury). — Paroisse, XXXVIII.

Bouy-Vieux (Yonne, c^on et c^ne de Brienon). — Église, III (note 2).

Brannay (Yonne, c^on de Chéroy). — Église, II.

Brenois, pays, XXXVI.

Brézolles (Eure-et-Loir, arr. de Dreux). — Doyenné, XX.

Brie (archidiaconé de), au diocèse de Meaux; LXII, LXIII; — (archidiaconé de), au diocèse de Paris, LIV, LV, LVI; — (archidiaconé de), au diocèse de Soissons, LV (note 3), LVII.

Brienne-le-Château (Aube, arr. de Bar-sur-Aube). — Archidiaconé, XXXV, XXXVI (et note 4). — Comté, 36 (note 1). — Doyenné, XXXV, XXXVI (note 5).

Briis-sous-Forges (Seine-et-Oise, c^on de Limours). — Prieuré, XLVI.

Brion (Yonne, c^on de Joigny). — Église, III (note 2).

Brionisi pagi, XXXVI.

Brou (Seine-et-Marne, c^on de Lagny). — Doyenné, XX.

Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise, c^on d'Arpajon). — Curés, LXXIII. — Prieuré, XLVI, XLVII (notes 2, 3 et 4). — Village, LIV.

Bry-sur-Marne (Seine, c^on de

Charenton). — Curé, LXXV.
Buciaco Sancti Martini (curatus de), LXXIV. — *Bussy-Saint-Martin* (Seine-et-Marne c^on de Lagny).
Bussy-en-Othe (Yonne, c^on de Brienon). — Église, III (note 2).
Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne, c^on de Lagny). — Buciacum Sancti Martini.

Campellis (curatus de), LXXII. — *Champeaux* (Seine-et-Marne, c^on de Mormant).
Capella (curatus de), LXXIV. — *Les Chapelles-Bourbon* (Seine-et-Marne, c^on de Rozoy).
Capella domini Galteri. Canonici, LXXII. — Curatus, LXXII. — *La Chapelle-Gauthier* (Seine-et-Marne, c^on de Mormant).
Capelle Sancte Genovefe (curatus), LXXV. — *La Chapelle*, village annexé à Paris.
Carnotum civitas, I, XVIII.
Cassiniacus, paroisse, XXII (n°s 3); — au diocèse d'Auxerre.
Castro Forti (curati de), LXXIII; — (decanatus de), LXXIII. — *Châteaufort* (Seine-et-Oise, c^on de Palaiseau).
Cella Salvii et Mauri, paroisse, XXII (note 3); — au diocèse d'Auxerre.
Celle-les-Bordes (*la*) – (Seine-et-Oise, c^on de Dourdan). — Prieuré, XLVI (note 4).
Celle-Saint-Cloud (*la*) – (Seine-et-Oise, c^on de Marly). — Village, LIII (note 2).
Cerilly (Yonne, c^on de Cerisiers). — Église, LIII (note 2).
Cerisiers (Yonne, arr. de Joigny). — Église, III (note 2).
Châge, à Meaux (Seine-et-Marne). — Abbaye; pouillé, LXI.
Chailly-en-Brie (Seine-et-Marne, c^on de Coulommiers). — Doyenné, LXIII.
Châlons-sur-Marne (Marne). — Diocèse, XXXV.
Chambrefontaine (Seine-et-Marne, c^on de Dammartin-en-Goelle, c^ne de Cuisy). — Abbaye; pouillé, LXI.
Champeaux (Seine-et-Marne, c^on de Mormant). — Abbaye, LII, LIII (et note 4). — Archidiacre, LVII. — Curé, LXXII. — Doyenné, IX, LII (et note 1). — Paroisse, LVII (notes 3-4).
Champlemy (Nièvre, c^on de Prémery). — Paroisse, XXII (note 3).
Chapelle (*la*), vill^ge annexé à Paris. — Capella Sancte Genovefe.
Chapelle-Gauthier (*la*) – (Seine-et-Marne, c^on de Mormant). — Paroisse, LVII (notes 3-4). Cf. Capella domini Galteri.
Chapelles-Bourbon (*les* – Seine-et-Marne, c^on de Rozoy). — Capella.
Charbuy (Yonne, c^on d'Auxerre). — Paroisse, XXII (note 2).
Charité (*la*) – (Nièvre, arr. de Cosne). — Officialité, XXIV.
Chartres (Eure-et-Loir). — Abbaye de Saint-Jean-en-Vallée, XVI. — Abbaye de Saint-Martin-au-Val, XII. — Abbaye de Saint-Père-en-Vallée, XII, XVI. — Archidiaconé, XIX, XX. — Archiprêtré de la Ville et de la Banlieue, XX. — Chancellerie de l'église cathédrale, XII. — Diocèse, XII à XV, LIII. — Doyenné de l'église cathédrale, XII. — Grand Hôtel-Dieu, XII. — Petit Hôtel-Dieu, XII.
Château-Chinon (Nièvre). — Doyenné, LXX.
Châteaudun (Eure-et-Loir). — Abbaye de Saint-Avit, XVI. — Doyenné, XX. — Évêché mérovingien, XIX (et note).
Châteaufort (Seine-et-Oise, c^on de Palaiseau). — Curés, LXXIII. — Doyenné, XLV, LV, LVI, LXXIII. — Prieuré, XLVI.
Châtillon-en-Bazois (Nièvre, arr. de Château-Chinon). — Doyenné, LXIX, LXX.
Chaville (Seine-et-Oise, c^on de Sèvres). — Paroisse, XLII.
Chelles (Seine-et-Marne, c^on de Lagny). — Doyenné LV, LVI.
Cheny (Yonne, c^on de Seignelay). — Église, III (note 2).
Chessy (Seine-et-Marne, c^on de Lagny). — Curé, LXXV.
Chevaudos (Seine-et-Oise, c^on de Marly, c^ne de l'Étang-la-Ville). — Prieuré, XLVI (note 4).
Chevreuse (Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet). — Prieuré, XLVI (note 5).
Chézy-sur-Marne (Aisne). — Abbaye, LII (note 4).
Chilleurs-aux-Bois (Loiret, c^on de Pithiviers). — Paroisse, XXXVIII.
Choisiaco (curatus de), LXXV. — *Chessy* (Seine-et-Marne, c^on de Lagny).
Choisiaco (curatus de), LXXIV. — *Choisy-le-Roi* (Seine, c^on de Villejuif).
Claye (Seine-et-Marne, arr. de Meaux). — Doyenné, LXIII.
Clichy-la-Garenne (Seine, c^on de Neuilly). — Paroisse, LVII.
Colméry (Nièvre, c^on de Donzy). — Paroisse, XXII (note 3).
Conches (Seine-et-Marne, c^on de Lagny). — Prieur, LXXIII.
Corbeil (Seine-et-Oise). — Chapellenie de Notre-Dame, LXXII. — Collégiale de Saint-Spire, LXXII.
Corvacus, paroisse, XXII (note 2). — au diocèse d'Auxerre.
Cosne (Nièvre), XXVII. — Officialité, XXIV.
Coubert (Seine-et-Marne, c^on de Brie-Comte-Robert). — Curia Bardi.
Couilly (Seine-et-Marne, c^on de Crécy). — Doyenné, LXIII.
Coulombs (Eure-et-Loir, c^on de

Nogent-le-Roi). — Abbaye, XIV; pouillé, XVI.
Coulommiers (Seine-et-Marne). — Doyenné, LXIII. — Prieuré, LXII.
Courbevoie (Seine, arr. de Saint-Denis). — Paroisse, LIII (et note 2).
Courcelles-le-Roi (Loiret, c^on de Beaune-la-Rolande). — Paroisse, IX (note 1), XI (note 6), XXXVII, XLI.
Courcy-aux-Loges (Loiret, c^on de Pithiviers). — Paroisse, XXXVIII.
Courtenay (Loiret, arr. de Montargis). — Doyenné, II, X, XI.
Courville (Eure-et-Loir, arr. de Chartres). — Doyenné, XX.
Crécy, actuellement *Rozoy* (Yonne, c^on de Sens). — Église, III (note 2), XI (note 6).
Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne, arr. de Meaux). — Doyenné, LXIII.
Crosnes (Seine-et-Marne, c^on de Boissy-Saint-Léger). — Curé, LXXIV.
Cupedensis pagus, XXXVI.
Curia Bardi (curatus de), LXXIV. — *Coubert* (Seine-et-Marne, c^on de Brie-Comte-Robert).

Dadonville (Loiret, c^on de Pithiviers). — Paroisse, XXVIII.
Dammartin-en-Goelle (Seine-et-Marne, arr. de Meaux). — Doyenné, LXIII.
Decize (Nièvre, arr. de Nevers). — Archidiaconé, LXX. — Doyenné, LIX, LXX.
Diant (Seine-et-Marne, c^on de Lorrez-le-Bocage). — Église, II.
Dormont (Yonne, c^on de Villeneuve-sur-Yonne). — Église, III (note 2).
Dollot (Yonne, c^on de Cheroy). — Église, II.
Dorcassinus pagus, XIX.
Dreux (Eure-et-Loir). — Archidiaconé, XX. — Doyenné, XX.
Dunois, Dunensis pagus, XIX (et note 1). — Archidiaconé, XIX (et note 1), XX (et note 4). — Doyenné de Dunois au Perche, XX.

Épernon (Eure-et-Loir, c^on de Maintenon). — Doyenné, XX.
Essonnes (Seine-et-Oise, c^on de Corbeil). — Doyenné, LVI.
Estouy (Loiret, c^on de Pithiviers). — Paroisse, IX (note 1), XI (note 6), XXXVII (et note), XLI (note 1).
Étampes (Seine-et-Oise). — Archidiaconé, XI, XXXVII. — Doyenné, XI (et note 6).
Étampois, pays, XIX, LIV.
Étang-de-Vernouillet (*l'*) — Seine-et-Marne, c^on de Mormant, c^ne de Verneuil). — Paroisse, LVII (note 3).
Étiolles (Seine-et-Oise, c^on de Corbeil). — Atheolæ.
Everly (Seine-et-Marne, c^on de Bray-sur-Seine). — Prestimonie, IX.

Faremoutier (Seine-et-Marne, c^on de Rozoy). — Abbaye; pouillé, LXI.
Fermeté (*la*) — (Nièvre, c^on de Saint-Benin-d'Azy). — Doyenné, LXX.
Ferrières-en-Gâtinais (Loiret, arr. de Montargis). — Doyenné, V (note 5), XI.
Ferté-Gaucher (*la*) — (Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers). — Doyenné, LXIII.
Fertés (doyenné des), LXIII.
Ferté-sous-Jouarre (*la*) — (Seine-et-Marne, arr. de Meaux). — Doyenné, LXIII.
Fleurigny (Yonne, c^on de Sergines). — Chapelle, IV.
Fleury (Seine-et-Oise, c^on de Longjumeau). — Floriaco (curatus de), LXXIV.
Fontenay-le-Fleury (Seine-et-Oise, c^on de Versailles). — Village, LII (note 3).
Footello (monasterium de), LXXIII. — *Footel*, auj. *Malnoue* (Seine-et-Marne, c^on de Lagny, c^ne d'Émérainville).
Forges (Seine-et-Oise, c^on de Limours). — Prieuré, XLVI (et note 5).
Fouju (Seine-et-Marne, c^on de Mormant). — Paroisse, LVII (note 3).
Fouronnes (Yonne, c^on de Courson). — Paroisse, XXVII.
France (archidiaconé de), au diocèse de Meaux, LXII.
Frépillon (Seine-et-Oise, c^on de Montmorency). — Paroisse, XLIII (note).

Gandelus (Aisne, c^on de Neuilly-Saint-Front). — Doyenné, LXIII.
Gâtinais, pays. — Archidiaconé, V (et note 5), XI, XXXVII. — Doyenné, V (note 5), XI (et note 6).
Géraudot, jadis *Aillefol* (Aube, c^on de Piney). — Paroisse, XXXIV.
Gometz-le-Châtel (Seine-et-Oise, c^on de Limours). — Prieuré, XLVI, XLVII (notes 2-3).
Gonesse (Seine-et-Oise, arr. de Pontoise). — Doyenné, LV.
Gouvernes (Seine-et-Marne, c^on de Lagny). — Curé, LXXV.
Grandchamp (Seine-et-Oise, c^on de Houdan). — Abbaye; pouillé, XVII.
Grandmont (Haute-Vienne c^on de Laurière, c^on de Saint-Sylvestre). — Ordre religieux, XIII.
Guerrius (curatus de), LXXII. — *Quiers* (Seine-et-Marne, c^on de Mormant).

Guignerville (Loiret, c^on de Pithiviers). — Paroisse, XXXVIII.

Heripois (archidiaconé de), LIV, LV. Cf. *Hurepoix*.

Hôpital (*l'*), ordre religieux et militaire, XIII.

Hurepoix, contrée, LV (note 2). Cf. *Heripois*.

Issy-sur-Seine (Seine, c^on de Sceaux). — Doyenné, LVI.

Izy (Loiret, c^on d'Outarville. — Paroisse, XXXVIII.

Jarcy (Seine-et-Oise, c^on de Boissy Saint-Léger, c^ne de Varennes). — Abbaye, XLIII.

Jardy (Seine-et-Oise, c^on de Sèvres, c^ne de Vaucresson). — Prieuré, XLVI.

Joigny (Yonne). — Église, II.

Josaphat (Eure-et-Loir, c^on de Chartres, c^ne de Lèves). — Abbaye; pouillé, XVI.

Josas, contrée, LV. — Archidiaconé, LIV, LV, LVI.

Jouarre (Seine-et-Marne, c^on de la Ferté-sous-Jouarre). — Abbaye; pouillé, LXI.

Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise, c^on de Versailles). — Village, LIV, LV.

Jouy-l'Abbaye (Seine-et-Marne, c^on de Provins, c^ne de Chenoise). — Abbaye; pouillé, LXI.

Juine (*la*), rivière, affluent de l'Essonne, LIV.

Jussienne, ou mieux *de l'Égyptienne* (chapelle de la), à Paris, LXXV.

Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne, arr. de Meaux). — Doyenné, LV. Cf. Latigniacum.

Lais (*les*) — (Seine-et-Oise, c^on de Rambouillet, c^ne des Essarts-le-Roi). — Paroisse, XLII.

Langres (Haute-Marne). — Diocèse, XXXV.

Latigniacum. Curati Sancti Fursei, LXXV. — Decanatus, LXXIV. — *Lagny-sur-Marne* (Seine-et-Marne, arr. de Meaux).

Laubressel (Aube, c^on de Lusigny). — Paroisse, XXVII (note).

Lévy-Saint-Nom (Seine-et-Oise, c^on de Chevreuse). — Prieuré, XLVI (note 4).

Limours (Seine-et-Oise, arr. d'Étampes). — Prieuré, XLVI.

Linas (Seine-et-Oise, c^on d'Arpajon). — Doyenné, LVI.

Livry (Seine-et-Marne, c^on de Melun). — Chapelle, IV.

Loire, fleuve, XXI.

Longjumeau (Seine-et-Oise, arr. de Corbeil). — Doyenné, LVI.

Lugdunensis Quarta, provincia, I.

Lurcy-le-Bourg (Nièvre, c^on de Prémery) — Doyenné, LXIX (et note 2), LXX (et note 2).

Luyères, auj. *Saint-Germain* (Loiret, c^on et c^ne de Neuville-aux-Bois), XXXVIII.

Maceriæ, ecclesia, III (note 1); — au diocèse de Sens (Grand archidiaconé).

Madeleine (*la*), *en la Cité*, à Paris. — Archiprêtré, LVII. — Église, LVII.

Magdalene Parisiensis (archipresbiteratus), LXXV. — Curatus, LXXV. — Ecclesia, LXXV. — *La Madeleine, en la Cité*, à Paris.

Magny (Nièvre, c^on de Nevers). — Doyenné, LXX.

Maincourt (Seine-et-Oise, c^on de Chevreuse). — Chapelain, LXXIII.

Malnoue, jadis *Footel* (Seine-et-Marne, c^on de Lagny, c^ne d'Émérainville). — Abbaye, LXXIII.

Mandres (Seine-et-Oise, c^on de Boissy-Saint-Léger). — Curatus de Mandriis, LXXIV.

Mantes (Seine-et-Oise). — Doyenné, XX (et note 4).

Marcoussis (Seine-et-Oise, c^on de Limours). — Prieuré, XLVI.

Mareil-Marly (Seine-et-Oise, c^on de Saint-Germain). — Village, LIII (note 2).

Margerie (Marne, c^on de Saint-Remy-en-Bouzemont, c^ne de Margerie-Hancourt). — Archidiaconé, XXXV, XXXVI (et note 4). — Doyenné, XXXV, XXXVI (note 4).

Marigny (Aube, c^on de Marcilly-le-Hayer). — Doyenné, XXXV, XXXVI (et note 5), XXXVII (note 1).

Marly-le-Roi (Seine-et-Oise, arr. de Versailles). — Prieuré, XLVI, XLVII (et note 1), XLVIII (note 1).

Marne, rivière, LIV, LV.

Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne, c^on de Montereau-faut-Yonne). — Doyenné, II, III (note 1), XI (et note 7).

Massy (Seine-et-Oise, c^on de Longjumeau). — Doyenné, LVI.

May-en-Mulcien (Seine-et-Marne, c^on de Lizy-sur-Ourcq) — Doyenné, LXIII.

Meaux (Seine-et-Marne). — Abbaye de Châge, LXI. — Abbaye de Saint-Faron, LXI. — Archidiaconé, LXII, LXIII. — Diocèse, LVIII à LXIII. — Prieuré de Sainte-Céline, LXII.

Meldicus pagus, XXXVI, LXII.

Melduorum civitas, I, LXII.

Melun (Seine-et-Marne). — Archidiaconé, XI. — Doyenné, XI.

Menel (*le*) — (Seine-et-Oise, c^on d'Écouen, c^ne de Maffliers), LII (note 1).

Mérezais, pays, XIX, XX (note 5).

Merry-sur-Yonne (Yonne, c^on de Coulanges-sur-Yonne). — Paroisse, XXII (note 3).

Migennes (Yonne, c^on de Coulanges-sur-Yonne). — Église, III (note 2).
Milly (Seine-et-Oise, arr. d'Étampes). — Doyenné, V (note 5), XI.
Moissy-l'Évêque (Seine-et-Marne, c^on de Brie-Comte-Robert, c^ne de Moissy-Cramayel). — Doyenné, LVI.
Monte Letherico (decanatus de), LXXIII. — *Montlhéry* (Seine-et-Oise, c^on d'Arpajon).
Monte Meliano (capellania S. Johannis in castro de), LXXIII; — (curatus de), LXXIII. — *Montmélian*, auj. *Saint-Witz* (Seine-et-Oise, c^on de Luzarches).
Monte-Morenciaco (decanatus de), LXXIII. — *Montmorency* (Seine-et-Oise, arr. de Pontoise).
Montereau-faut-Yonne (Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau). — Doyenné, XI.
Monte Rubeo (ecclesia de), LXXVI. — *Montrouge* (Seine, c^on de Sceaux).
Montfermeil (Seine-et-Oise, c^on du Raincy). — Doyenné, LV.
Monthyon (Seine-et-Marne, c^on de Dammartin-en-Goelle). — Doyenné, LXIII.
Montlhéry (Seine-et-Oise, c^on d'Arpajon). — Doyenné, LV, LVI, LXXIII.
Montmélian, aujourd. *Saint-Witz* (Seine-et-Oise, c^on de Luzarches). — Monte Meliano (de).
Montmorency (Seine-et-Oise, arr. de Pontoise). — Doyenné, LV, LXXIII.
Montreuil-sous-Bois (Seine, c^on de Vincennes). — Doyenné, LV.
Montrouge (Seine, c^on de Sceaux). — Paroisse, LVII. Cf. Monte Rubeo (de).
Mont Saint Sulpice (Yonne, c^on de Seignelay). — Église, III (note 2).
Morvan (archidiaconé de), LX (note 3); — au diocèse de Nevers.
Morvois, pays, XXXVI.
Moulins-Engilbert (Nièvre c^on de Château-Chinon). — Doyenné, LXIX, LXX.

Nannay (Nièvre, c^on de la Charité). — Paroisse, XXII (note 2).
Nanteuil-le-Haudouin (Oise, arr. de Senlis). — Doyenné, LXIII.
Nesle-la-Reposte (Marne, c^on d'Esternay). — Abbaye, 52 (note 4).
Nevers (Nièvre). — Archidiaconé, LXX. — Cité et banlieue, LXIX. — Diocèse, I, VII, XXVIII. — Doyenné, LXIX.
Nivernais, Nivernensis pagus, I.
Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Doyenné, XX.
Noisy-le-Roi (Seine-et-Oise, c^on de Marly-le-Roi). — Paroisse, LII (note 3).
Notre-Dame-d'Arches (Seine-et-Oise c^on de Luzarches, c^ne de Vémars). — Sancta Maria de Achis.
Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne, c^on de Bray). — Église, II.

Oissery (Seine-et-Marne, c^on de Dammartin). — Doyenné, LXIII.
Oisy (Nièvre, c^on de Clamecy). — Paroisse, XX (note 2).
Orge (*l'*), affluent de la Seine, LIV.
Orléans (Loiret). — Archidiaconé, XLI. — Diocèse, IX, XXXVII à XLI. — Doyenné, XXXIX, XLI, Doyenné de l'église cathédrale, XLI (et note 8). — Grand archidiaconé, XLI.
Ormoy (Seine-et-Oise, c^on de Corbeil, c^ne de Tigery). — Église, III (note 2).
Ormoy (Seine-et-Oise, c^on de Palaiseau). — Prieuré, XLVI (et note 5).
Ouanne (Yonne, c^on de Courson). — Paroisse, XXI.

Palaiseau (Seine-et-Oise, arr. de Versailles). — Prieuré, XLVI.
Parigny-les-Vaux (Nièvre, c^on de Pougues). — Doyenné, LXX.
Paris (Seine). — Archidiaconé, LIV. — Archiprêtré, LVII. — Cité, LVII. — Diocèse, IX, XLII à LVII. — Frères Sachets, XLIV. — Jussienne (la), LXXV. — Madeleine (la), en la Cité, LVII. — Notre-Dame, LI. — Prêtres cardinaux, XLIII. — Saint-Antoine, XLIV. — Sainte-Chapelle, LI. — Sainte-Croix, XLIV. — Sainte-Geneviève-la-Petite, LXXV. — Saint-Eustache, LXXV. — Saint-Germain-l'Auxerrois, LXXV. — Saint-Honoré, LXXII. — Saint-Jacques-de-la-Boucherie, LVII. — Saint-Jacques-de-l'Hôpital, XLIV. — Saint-Jean-en-Grève, LXXV. — Saint-Landry, XLIV. — Saint-Leufroy, LXXV. — Saint-Marcel, LXXI. — Saint-Séverin, LVII, LXXVI. — Saint-Thomas-du-Louvre, LXXI.
Parisiorum civitas, I, LII.
Parisis (archidiaconé de), LIV, LV.
Pecq (*le*) — (Seine-et-Oise, c^on de Saint-Germain-en-Laye). — Prieuré, XLVI, XLVII (note 2-3). — Village, LIII (note 2).
Penesciacensis pagus, LIII. Cf. *Pincerais*.
Perche, contrée. — Doyenné de Dunois au Perche, XX. — Doyenné du Perche, au Grand archidiaconé de l'église de Chartres, XX.
Perigny (Seine-et-Oise, c^on de Boissy-Saint-Léger). — Perigniacum, LXXIV.

Pierrefitte (Seine, c^on de Saint-Denis). — Église, XLIII (n^te 3).
Pincerais, pays, XIX, XX (note 5), LIII. — Archidiaconé, XIX (note 5), XX.
Pithiviers (Loiret). — Archidiaconé, XXXVII, XXXVIII, XLI. — Paroisses, XXVIII (et note 2).
Pithiviers-le-Vieil (Loiret, c^on de Pithiviers). — Paroisse, XXXVIII (note 2).
Plessis-Luzarches (*le*) – (Seine-et-Oise, c^on de Luzarches). — Chapelle, XLII (note 7).
Poissy (Seine-et-Oise, arr. de Versailles). — Archidiaconé, XIX, XX. — Doyenné, XX. — Ville, LIII.
Pons Urbiensis, IV.
Pontlevoy (Loir-et-Cher, c^on de Montrichard). — Abbaye; pouillé, XVI.
Pont-sur-Seine (Aube, arr. de Nogent). — Doyenné, XXXV, XXXVI (et note 5).
Pont-sur-Vanne (Yonne, c^on de Villeneuve-l'Archevêque). — Doyenné, X, XI.
Pont-sur-Yonne (Yonne, arr. de Sens). — Doyenné, XI.
Préhy (Yonne, c^on de Chablis). — Paroisse, XXXVII.
Prémery (Nièvre, arr. de Cosne). — Doyenné, LXIX, LXX.
Presles (Seine-et-Marne, c^on de Tournan). — Doyenné, LVI.
Provins (Seine-et-Marne). — Archidiaconé, V, XI. — Doyenné, V (notes 4 et 5).
Pryc (Nièvre, c^on de la Fermeté). — Doyenné, LXX.
Puisaye, contrée, XXI. — Archidiaconé, XXIX. — Archiprêtré, XXIX.

Quiers (Seine-et-Marne, c^on de Mormant). — Paroisse, LVII (note 3). Cf. Guierris (de).
Rebais (Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers). — Abbaye, LII (note 4); pouillé, LXI.
Rébréchien (Loiret, c^on de Neuville-aux-Loges). — Paroisse, XXXVIII.
Rétal (Seine-et-Marne, c^on de Tournan, c^ne de Liverdy). — Retelle (capellanus de la), LXXIV.
Reuil (Seine-et-Marne, c^on de la Ferté-sous-Jouarre). — Prieuré; pouillé, LXII.
Ris (Seine-et-Oise, c^on de Corbeil, c^ne de Ris-Orangis). — Paroisse, XLII (note 2).
Rivière de Blaise (doyenné de la), XXXV; — au diocèse de Toul.
Rivière de Vanne (*la*). — Doyenné, II, III, X, XI, XII.
Roche (archiprêtré de la), LXIX (note 2); — au diocèse de Nevers.
Roche (*la*) – (Seine-et-Oise, c^on de Chevreuse, c^ne de Lévy-Saint-Nom). — Prieuré, XLVI (note 4).
Rochefort (Seine-et-Oise, c^on de Dourdan). — Doyenné, XX.
Rocquencourt (Seine-et-Oise, c^on de Versailles). — Village, XLIII (note 2).
Rosnay (Aube, c^on de Brienne-le-Château). — Comté, XXXVI (note 1).
Rozoy, jadis *Crécy* (Yonne, c^on de Sens). — Église, III (note 2), XI (note 6).
Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers). — Doyenné, LXIII.
Rueil (Seine-et-Oise, c^on de Marly). — Village, LIII (note 2).

Saclay (Seine-et-Oise, c^on de Palaiseau). — Doyenné, LVI.
Saint-Antoine, à Paris. — Église, XLIV.
Saint-Arnoul-lès-Metz (Alsace-Lorraine). — Abbaye, XXXVIII.
Saint-Avit, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — Abbaye; pouillé, XVI.
Saint-Barthélemy, à Saint-Denis (Seine). — Curé, LXXVI.
Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret, c^on d'Ouzouer-sur-Loire). — Abbaye; pouillé, XL.
Saint-Bris (Yonne, c^on d'Auxerre). — Archiprêtré, XXIX.
Saint-Chéron-lès-Chartres (Eure-et-Loir, c^on de Chartres). — Abbaye; pouillé, XVII.
Saint-Cydroine (Yonne, c^on de Joigny). — Église, III (note 2).
Saint-Cyr-l'École (Seine-et-Oise, c^on de Versailles). — Paroisse, LII (note 3).
Saint-Denis (Seine). — Abbaye, V (note 6). — S.-Barthélemy, LXXVI. — Sainte-Geneviève, LXXVI. — Saint-Jacques-de-la-Poterne, LXXVI. — Saint-Jean, LXXVI. — Saint-Michel-du-Charnier, LXXVI. — Saint-Michel-du-Degré, LXXVI. — Saint-Paul, LXXVI. — Saint-Pierre, LXXVI. — Saint-Remy, LXXVI.
Saint-Denis-du-Port (Seine-et-Marne, c^on et c^ne de Lagny). — Sanctus Dionysius de Portu.
Sainte-Céline, à Meaux (Seine-et-Marne). — Prieuré, LXII.
Sainte-Croix, à Paris. — Église, XLIV.
Sainte-Foy, à Coulommiers (Seine-et-Marne). — Prieuré; pouillé, LXII.
Sainte-Gemme (Eure-et-Loir, c^on de Dreux, c^ne de Saint-Denis-de-Moronval). — Prieuré, XIV.
Sainte-Geneviève, à Saint-Denis (Seine). — Curé, LXXVI.
Sainte-Geneviève-la-Petite, à Paris (Seine). — Cure, LXXV.
Sainte-Radegonde, jadis *Thironneau* (Seine-et-Oise, c^on de Corbeil, c^ne du Coudray-Montceaux). — Tironel juxta Corbolium.

Saint-Eustache, à Paris. — Paroisse, LXXV.
Saint-Évroult (Orne, c^on de la Ferté-Fresnel). — Abbaye; pouillé, XVII.
Saint-Faron, à Meaux (Seine-et-Marne). — Abbaye, LXV.
Saint-Florentin (Yonne, arrond. d'Auxerre). — Doyenné, II, III (note 2), X, XI (et notes 2 et 6).
Saint-Georges-des-Bois (Loir-et-Cher, c^on de Montoire, c^ne de Saint-Martin-des-Bois). — Abbaye; pouillé, XVII.
Saint-Germain (Loiret, c^on et c^ne de Neuville-aux-Bois). — Paroisse, XXXVIII.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise, arr. de Versailles). — Prieuré, XLVI. — Ville, LIII.
Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, LXXV.
Saint-Germain-lés-Corbeil (Seine-et-Oise, c^on de Corbeil). — Vieux-Corbeil (le).
Saint-Hippolyte, à Saint-Marcel, de Paris. — Curé, LXXI.
Saint-Honoré, à Paris. — Chapitre, LXXII.
Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à Paris. — Curé, LVII (note 1).
Saint-Jacques-de-la-Poterne, à Saint-Denis (Seine). — Curé, LXXVI.
Saint-Jacques-de-l'Hôpital, à Paris. — Église, XLIV.
Saint-Jean, à Saint-Denis (Seine). — Curé, LXXVI.
Saint-Jean-en-Grève, à Paris. — Église, LXXV.
Saint-Jean-en-Vallée, à Chartres (Eure-et-Loir). — Abbaye, XVI.
Saint-Landry, à Paris. — Église, XLIV.
Saint-Leufroy, à Paris. — Église ou chapellenie, LXXV.
Saint-Lomer, à Blois (Loir-et-Cher). — Abbaye; pouillé, XVI.
Saint-Lupien, jadis *Sommefontaine* (Aube, c^on de Marcilly-le-Hayer). Voir *Sommefontaine*.
Saint-Lyé (Aube, c^on de Troyes). — Paroisse, XXXVII.
Saint-Marcel, à Paris. — Chapitre, LXXI.
Saint-Martin, à Saint-Marcel, de Paris. — Curé, LXXI.
Saint-Martin-au-Val, à Chartres (Eure-et-Loir). — Abbaye, XII.
Saint-Martin-aux-Bois (Oise, c^on de Maignelay). — Abbaye; pouillé, LXII.
Saint-Martin-le-Seul (Loiret, c^on de Pithiviers, c^ne de Bondaroy). — Paroisse, XXXVIII.
Saint-Méry (Seine-et-Marne, c^on de Mormant). — Paroisse, LVII (note 3).
Saint-Michel, près Saint-Witz (Seine-et-Oise, c^on de Luzarches). — Sanctus Michael subtus Montem Melianum.
Saint-Michel-du-Charnier, à Saint-Denis (Seine). — Curé, LXXVI.
Saint-Michel-du-Degré, à Saint-Denis (Seine). — Curé, LXXVI.
Saint-Ouen (Seine-et-Marne, c^on de Tournan, c^ne de Favières). — Sanctus Audoenus.
Saint-Paul, à Saint-Denis (Seine). — Chapitre, LXXVI.
Saint-Paul (Seine-et-Oise, c^on de Chevreuse, c^ne de Saint-Remy-lés-Chevreuse). — Prieuré, XLVI (note).
Saint-Pierre, à Saint-Denis (Seine). Curé, LXXVI.
Saint-Remy, à Saint-Denis (Seine). — Curé, LXXVI.
Saint-Remy-lés-Chevreuse (Seine-et-Oise, c^on de Chevreuse). — Prieuré, XLVI (et note 5), XLVII (notes 2 et 3).
Saint-Révérien (Nièvre, c^on de Brinon). — Doyenné, LX (note 2).
Saint-Saulge (Nièvre, arr. de Nevers). — Doyenné, LXV.
Saint-Séverin, à Paris. — Archiprêtré, LVII, LXXVI.
Saint-Spire, à Corbeil (Seine-et-Oise). — Église collégiale, LXXII.
Saint-Thomas-du-Louvre, à Paris. — Chapitre, LXXI.
Saint-Vrain (Seine-et-Oise, c^on d'Arpajon). — Sanctus Veranus.
Saint-Witz, jadis *Montmélian* (Seine-et-Oise, c^on de Luzarches). Voir *Montmélian*.
Salsc, ecclesia, III (note 1); — au diocèse de Sens (Grand archidiaconé).
Sancta Egyptiana, capella, in parochia Sancti Eustachii, LXXV. — *La Jussienne*, à Paris.
Sancta Genovefa Parva; curatus, LXXV. — *Sainte-Geneviève-la-Petite*, à Paris.
Sancta Maria de Achis, capella, LXXIII. — *Notre-Dame-d'Arches* (Seine-et-Oise, c^on de Luzarches, c^ne de Vémars).
Sanctus Audoenus; prior, LXXIII. — *Saint-Ouen* (Seine-et-Marne, c^on de Tournan, c^ne de Favières).
Sanctus Dionysius de Portu. Curatus, LXXV. — *Saint-Denis-du-Port* (Seine-et-Marne, c^on et c^ne de Lagny).
Sanctus Furseus de Latiniaco. — Curati, LXXV. — *Saint-Fursy*, à Lagny (Seine-et-Marne, arr. de Meaux).
Sanctus Hispanus, ecclesia, III (note 1); — au diocèse de Sens (doyenné de Marolles).
Sanctus Liber, eccl., III (note 1); — au diocèse de Sens (doyenné de Trainel).
Sanctus Michael subtus Montem Melianum; capellania, LXXIII. — *Saint-Michel*, près Saint-Witz (Seine-et-Oise, c^on de Luzarches).

Sanctus Veranus; prior, LXXII. — *Saint-Vrain* (Seine-et-Oise, c^on d'Arpajon).
Saragosse (Espagne). — Archevêque, XIV.
Sarcelles (Seine-et-Oise, c^on d'Écouen). — Doyenné, LV.
Saulx-lés-Chartreux (Seine-et-Oise c^on de Longjumeau). — Prior, XLVI.
Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise, c^on de Longjumeau). — Chapellenie de Sainte-Marguerite, LXXIII.
Seichebrières (Loiret, c^on de Châteauneuf-s^r-Loire). — Paroisse, XXXVIII.
Seine, fleuve, LIV, LV.
Sénonais, pays, II, III.
Senonicus, pagus, II.
Senonum civitas, I, IX.
Sens (Yonne). — Archidiaconé, II, XI. — Archiprêtré de la ville et de la banlieue, XI. — Diocèse, II à XII, XXXVII. — Grand Hôtel-Dieu, IV (note 4). — Petit Hôtel-Dieu, IV (note 4).
Serbonnes (Yonne, c^on de Sergines). — Église, II.
Sèvres (Seine-et-Oise, arr. de Versailles). — Paroisse, LIII.
Sézanne (Marne, arr. d'Épernay). — Archidiaconé, XXXV, XXXVII, LXII (note 1). — Doyenné, XXXV, XXXVI (note 5).
Sirte (Yonne, c^on de Pont-sur-Yonne, c^ne de Michery). — Église, II.
Soisy-aux-Bœufs, village sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui Trianon (Seine-et-Oise, c^on et c^ne de Versailles).
Sologne (archidiaconé de), XLI.
Sommefontaine, auj. *Saint-Lupien* (Aube, c^on de Marcilly-le-Hayer). — Paroisse, XXXVII (note).
Soucy (Yonne, c^on de Sens). — Paroisse, XI (notes 6 et *a*).
Sullias, contrée, LV (note 1).
Sully-sur-Loire (Loiret, arr. de Gien). — Archidiaconé, XLI.

Tables (*les*) — (Aube, c^on de Nogent-sur-Seine, c^ne de Traînel). — Église, II.
Tannay (Nièvre, arr. de Clamecy). — Doyenné, LXX.
Tauriacus, paroisse, XXII (note 2); — au diocèse d'Auxerre. — Peut-être *Thury* (Yonne, c^on de Saint-Sauveur).
Temple (*le*), ordre religieux et militaire, XIII.
Thiron (Eure-et-Loir, arr. de Nogent-le-Rotrou). — Abbaye; pouillé, XVI.
Tironel juxta Corbolium (prior de), LXIII. — *Thironneau*, auj. *Sainte-Radegonde* (Seine-et-Oise, c^on de Corbeil, c^ne de Coudray-Montceaux).
Tombe (*la*) — (Seine-et-Marne, c^on de Bray-sur-Seine). — Chapelle, IV.
Toucy (Yonne, arr. d'Auxerre). — Paroisse, XXII (note 2).
Toul (Meurthe-et-Moselle). — Diocèse, XXXV.
Tournan (Seine-et-Marne, arr. de Melun). — Curé de la Madeleine, LXXIV. — Curé de Saint-Denis, LXXIV.
Trainel (Aube, c^on de Nogent-sur-Seine). — Doyenné, II, III (note 1), XI (et notes 6 et *a*).
Trainou (Loiret, c^on de Neuville-aux-Bois). — Paroisse, XXXVIII.
Tricassinus pagus, XXXV.
Tricassium civitas, I, XXXV, LXII.
Trinité (*la*), à Vendôme (Loir-et-Cher). — Abbaye; pouillé, XVI.
Troiesin, pays, XXXV.
Troyes (Aube). — Archidiaconé, XXXV, XXXVI. — Archidiaconé de la Banlieue, XXXVI (et note 3). — Archiprêtré de la Ville et de la Banlieue, XXXV. — Diocèse, III, XXIX à XXXVI. — Doyenné, XXXV, XXXVI (et note 5), XXXVII (note).
Turnonio (curatus Sancte Magdalene de), LXXIV. — *Tournan* (Seine-et-Marne, arr. de Melun).

Varzy (Nièvre, c^on de Clamecy). — Archiprêtré, XXIX. — Officialité, XXIV.
Vaucresson (Seine-et-Oise, c^on de Sèvres). — Prieuré, XLVI (note 4).
Vaux ou des *Vaux-de-Nevers* (doyenné des), LXIX, LXX; — au diocèse de Nevers.
Vendôme (Loir-et-Cher). — Abbaye de la Trinité, XVI. — Archidiaconé, XIX (et note 2). — Doyenné, XX.
Vendomois, pays, XIX (et note 1).
Vendrest (Seine-et-Marne, c^on de Lizy). — Doyenné, LXIII.
Venizy (Yonne, c^on de Brienon). — Église, III (note 2).
Venouse (Yonne, c^on de Ligny). — Paroisse, XXI.
Versailles (Seine-et-Oise). — Prieuré, XLVI.
Vieux-Corbeil (*le*), auj. *Saint-Germain-lés-Corbeil* (Seine-et-Oise, arr. de Corbeil). — Curé, LXXIV. — Doyenné, LV, LVI, LXXIV.
Villa Nova, ecclesia, III (note 1); — au diocèse de Sens (doyenné de Traînel).
Villechaud (Nièvre, c^on et c^ne de Cosne). — Localité, XXVII.
Villehardouin (Aube, c^on de Piney). — Paroisse, XXXIV.
Villemaur (Aube, c^on d'Estissac). — Doyenné, XXV, XXXVI (et note 5), XXXVII (note 1).
Villemoisson (Seine-et-Oise, c^on de Longjumeau). — Paroisse, XLII.
Villiers-la-Garenne (Seine, c^on et c^ne de Neuilly sur-Seine). — Paroisse, LVII.

Villy-le-Maréchal (Aube, c^on^ de Bouilly). — Paroisse, XXXVII (note).
Vindocinensis pagus, XIX.
Vinneuf (Yonne, c^on^ de Sergines). — Église, II.
Voulx (Seine-et-Marne, c^on^ de Lorrez-le-Bocage). — Église, II.
Vulaines-sur-Vanne (Aube, c^on^ d'Aix-en-Othe). — Église, III (note 2).
Yèvre-le-Châtel (Loiret, c^on^ de Pithiviers). — Paroisse, XXXVIII.
Yvette (Seine-et-Oise, c^on^ de Chevreuse, c^ne^ de Lévy-Saint-Nom). — Prieuré, XLVI.

OBITUAIRES

DE LA PROVINCE DE SENS

OBITUAIRES
DE LA PROVINCE DE SENS

TOME PREMIER

PRÉFACE DE M. AUGUSTE LONGNON

MEMBRE DE L'INSTITUT

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCII

PRÉFACE.

I

L'intérêt que présentent les obituaires, pour l'étude du moyen âge, fut de bonne heure apprécié par les savants soucieux de retracer l'histoire des églises et des monastères ou celle des maisons féodales. Ils furent consultés dès le XVIe siècle par les curieux, notamment par Dom Jacques du Breul, prieur de Saint-Germain-des-Prés, et l'on peut en lire de nombreux extraits en plus d'un ouvrage historique de la première moitié du siècle suivant. Le plus ancien livre imprimé où j'ai pu constater l'emploi de cet ordre de documents est daté de 1610; c'est le *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis*, œuvre d'un chanoine de la cathédrale de Troyes, Nicolas Camuzat. Viennent ensuite le *Théâtre des antiquitez de Paris*, que Dom Jacques du Breul fit paraître en 1612, la Chronique de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, de Pierre Le Gris, qui vit le jour en 1617, et l'ouvrage de Chifflet sur Besançon, imprimé en 1618. Peu après, en ses histoires généalogiques de diverses maisons féodales, André du Chesne insera, parmi les pièces justificatives de huit gros volumes qu'il publia de 1621 à 1639, des extraits d'une quarantaine d'obituaires appartenant aux régions les plus différentes, Pays-Bas autrichiens[1], Picardie[2], Normandie[3], pays Chartrain[4], Île-de-France[5], Cham-

[1] Les obituaires de l'église cathédrale de Cambrai, des abbayes d'Anchin, de Beaupré-les-Grammont, de Cercamp, de Choques, de Lens, de Pont-Richard, de Saint-Aubert de Cambrai, de Saint-Hubert et de l'église collégiale de Saint-Barthélemy de Béthune.

[2] Les obituaires de l'église cathédrale d'Amiens et de l'église collégiale de Picquigny.

[3] L'obituaire de l'abbaye d'Eu.

[4] L'obituaire de l'église cathédrale de Chartres.

[5] Les obituaires de l'église cathédrale de Paris; des abbayes de Notre-Dame de Sois-

pagne [1], Trois-Évêchés [2], Bourgogne [3], Franche-Comté [4], Poitou [5], Auvergne [6]; et, vers le même temps, Claude Robert utilisait directement ou indirectement, en son essai d'une *Gallia christiana*, de fort nombreux nécrologes.

L'impulsion était donnée, et je n'essaierai point d'énumérer les savants qui, dans la seconde moitié du règne de Louis XIII et les temps qui suivirent, empruntèrent quelques renseignements aux obituaires. Je mentionnerai cependant d'une façon particulière quelques-uns des érudits qui, durant le long règne de Louis XIV, firent, pour ainsi dire, un usage quotidien des obituaires : les frères Sainte-Marthe, dans leur *Gallia christiana*, en quatre volumes in-folio; l'illustre Mabillon, dans les deux grands ouvrages qu'il consacra à la gloire de l'ordre de Saint-Benoît; Baluze, qui employa ce genre de documents, avec quelque ostentation, en son *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, et les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui commencèrent en 1715 la publication d'une nouvelle *Gallia christiana*.

La plupart des savants que j'ai nommés ne se bornèrent point à utiliser en leurs livres un plus ou moins grand nombre d'extraits des obituaires qu'ils avaient pu consulter. Un certain nombre d'entre eux, comme Du Chesne, les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur [7] et Baluze, prirent des copies plus ou moins complètes de ces documents, heureuse précaution qui nous a conservé, en plus d'un cas, les

sons, de Prémontré, de Saint-Corneille de Compiègne, de Saint-Quentin-lés-Beauvais, de Saint-Yved de Braine, de Saint-Victor de Paris, du Val-Notre-Dame; du prieuré de Notre-Dame des Champs et de l'église collégiale de Montmorency.

[1] Les obituaires de l'église métropolitaine de Reims; des églises cathédrales de Châlons, de Meaux et de Langres; des abbayes de la Piété-lés-Ramerupt et de Saint-Faron.

[2] Obituaires des abbayes de Gorze et de Saint-Vanne de Verdun, aussi bien que celui de l'église de Saint-Gorgon de Metz.

[3] Les obituaires de l'église cathédrale d'Auxerre; des abbayes de Cîteaux, de Flavigny, de Maizières, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Étienne de la même ville, de Theuley, et de l'église collégiale de Saint-Denis de Vergy.

[4] L'obituaire de l'église métropolitaine de Besançon.

[5] L'obituaire de la Trinité de Poitiers.

[6] L'obituaire de l'abbaye de Saint-Allyre de Clermont.

[7] Au premier rang desquels il convient de citer Dom Estiennot.

parties essentielles de monuments historiques perdus, ou même détruits, au cours de la période révolutionnaire.

De l'emploi des obituaires à la publication intégrale de plusieurs de ces précieux témoins d'un passé déjà lointain, il n'y avait qu'un pas. C'est à Dom Félibien que revient l'honneur de l'avoir franchi : le savant historien de l'abbaye de Saint-Denis a publié in-extenso, parmi les pièces justificatives de son ouvrage, le nécrologe rédigé en ce monastère vers l'an 1250 et qu'il a, de la sorte, sauvé d'une destruction totale. L'exemple donné par Félibien en 1706 eut bientôt des imitateurs. Dom Bouillart faisait paraître en 1724 le texte du plus ancien obituaire de Saint-Germain-des-Prés et d'importants extraits d'un nécrologe plus récent, tandis que Dom Martène donnait place, en 1729, dans l'un des volumes de l'*Amplissima collectio*, à un ancien martyrologe de l'église cathédrale d'Auxerre, qui servait en même temps d'obituaire et dont l'abbé Lebeuf réimprima douze ans plus tard la partie nécrologique. Dom Toussaints du Plessis inséra, de son côté, les parties capitales des divers obituaires du diocèse de Meaux dans les pièces justificatives de l'important ouvrage qu'il fit paraître en 1731 sur l'histoire de l'église meldoise.

La Révolution française marque un temps d'arrêt prolongé dans les annales de l'érudition française. Durant le demi-siècle qui suivit la chute de l'ancien régime, les ouvrages relatifs à l'histoire du moyen âge, assez peu nombreux d'ailleurs, sont rarement fondés sur l'étude de textes inédits; mais la renaissance des études médiévales s'affirme enfin, durant le règne de Louis-Philippe, par la mise au jour de monuments nouveaux, au nombre desquels plusieurs obituaires jusqu'alors ignorés ou peu connus. C'est en 1844 qu'un diligent collecteur, Pierre Varin, introduisit, en quelque sorte à la sourdine, parmi les notes d'un vaste recueil de documents inédits relatifs à l'histoire de Reims, le texte fort étendu d'un précieux nécrologe de l'église métropolitaine de cette ville, rédigé vers l'an 1260. En 1846, Cros-Mayrevielle insérait, dans les pièces justificatives d'un livre

d'histoire locale, le texte beaucoup plus court de deux nécrologes de l'église cathédrale de Carcassonne, et, dans les quatre années suivantes, d'autres textes d'obituaires, importants par leur date ou par leur développement, — le nécrologe de Flavigny, placé au XIe siècle en tête de la chronique de ce monastère, le nécrologe de l'abbaye d'Abondance, en Savoie, et l'obituaire de l'église cathédrale de Paris, — prenaient respectivement place en quelqu'un des grands recueils de monuments historiques d'Allemagne, des États Sardes ou de France, tandis que le nécrologe de l'église métropolitaine d'Auch était publié dans le volume complémentaire de l'Histoire de la Gascogne, de l'abbé Monlezun. Entre temps, la littérature érudite s'enrichissait d'une savante et suggestive étude de M. L. Delisle, concernant l'usage de prier pour les morts.

Depuis le milieu du XIXe siècle, l'étude ou la publication des nécrologes n'a point cessé d'être, en quelque manière, à l'ordre du jour, de sorte qu'à dater de 1860 une année ne s'est point écoulée sans qu'on signalât ou qu'on imprimât le texte de quelque obituaire français. Il était du devoir de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de s'associer à un tel mouvement, et cette compagnie a montré le cas qu'elle faisait des registres mortuaires du moyen âge en publiant, dans le tome XXIII du *Recueil des historiens de la France*, mis au jour en 1876, d'importants extraits d'une vingtaine de nécrologes se rapportant presque exclusivement à la province ecclésiastique de Rouen. Huit ans plus tard, au moment même où la direction des *Monumenta Germaniæ historica* commençait la publication d'une série de documents nécrologiques [1], l'Académie mettait au concours la question des obituaires [2]. Le prix fut décerné en 1887 au mémoire que M. Auguste

[1] Intitulée *Necrologia Germaniæ*, cette série, de format in-4°, fut inaugurée en 1888 par un volume que publia M. Baumann et qui comprend les obituaires des diocèses d'Augsbourg, de Constance et de Coire.

[2] La question était ainsi posée : « Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté un ancien obituaire. Appliquer les règles de la critique à l'étude d'un obituaire en France avant le XIIIe siècle. Montrer le parti qu'on peut tirer de l'obituaire pris comme exemple

Molinier fit paraître depuis sous le titre *Les Obituaires français au moyen âge*, et dans lequel on trouve la bibliographie des obituaires de France, manuscrits ou imprimés, que l'auteur a pu connaître. A la suite de cette reconnaissance générale de la partie de la littérature nécrologique qui intéresse notre histoire nationale, l'Académie estima que le moment était venu d'entreprendre enfin une édition des nécrologes français. C'est ainsi qu'après avis favorable de sa Commission des travaux littéraires, et par une délibération en date du 13 juillet 1894, elle décida d'affecter à l'entreprise nouvelle une série in-4° du *Recueil des historiens de France* et voulut bien m'en confier l'exécution.

II

Quelques mots maintenant sur le plan de publication des obituaires.

L'Académie a pensé que, pour la série des Obituaires aussi bien que pour la série des Pouilles, les textes devaient être groupés suivant les provinces ecclésiastiques et, en chaque province ecclésiastique, par diocèse. Seul, en effet, le groupement par province permettra de mentionner, à titre de mémoire, certains diocèses pour lesquels aucun obituaire ne nous est parvenu; il évitera, d'autre part, l'inconvénient de trop minces fascicules qu'aurait fatalement entraîné le simple groupement par circonscription diocésaine. J'ajouterai qu'en ce qui touche certaines régions peu favorisées au point de vue des textes nécrologiques, on sera fatalement amené à réunir en un même fascicule ou en un même volume plusieurs provinces ecclésiastiques; ainsi, par exemple, pour la France méridionale.

Tout au contraire, et il en sera peut-être de même pour d'autres régions, la province ecclésiastique de Sens exigera plusieurs vo-

pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des lettres et pour la biographie des personnes dont le nom appartient à l'histoire civile ou à l'histoire ecclésiastique. »

lumes et l'on a réuni, dans le premier des volumes qui lui seront consacrés, le diocèse de Sens et celui de Paris. Il est vrai qu'en voyant cet énorme volume divisé en deux parties, le public est en droit de se demander pour quel motif on n'en a point réparti la matière en deux volumes distincts, bien que d'étendue inégale, dont l'un eût eu pour objet le diocèse de Paris, l'autre le diocèse de Sens. Je répondrai par avance à cette question, tant en mon nom qu'en celui de mon collaborateur, M. Auguste Molinier, par quelques explications d'ailleurs nécessaires.

Si l'enquête bibliographique menée par M. Molinier au sujet des obituaires ne laissait, pour ainsi dire, rien à désirer relativement au diocèse de Paris où les recherches avaient pu être faites directement, il n'en était point tout à fait de même pour les autres diocèses où il avait bien fallu s'en rapporter le plus souvent à des correspondants pour dresser le catalogue des obituaires conservés dans les dépôts, tant publics que privés, de la plupart des départements, sans en excepter même les départements les moins éloignés de la capitale. On crut donc, à première vue, que les obituaires du diocèse de Sens ne remplissant guère plus de dix feuilles d'impression in-4°, ceux du diocèse de Paris pourraient facilement prendre place sous la même couverture. Mais l'impression de ces derniers était à peine commencée qu'on sentit la nécessité d'un supplément pour le diocèse de Sens. J'avais en effet signalé à M. Molinier l'existence du bel obituaire de l'Hôtel-Dieu de Provins, et, d'autres textes nécrologiques nous ayant été également indiqués dans les dépôts de Sens, d'Auxerre et d'autres lieux, il ne nous parut point possible d'exclure ces documents d'un volume dont les dimensions premières s'étaient cependant annoncées comme suffisamment étendues. Nous décidâmes alors que le volume serait divisé en deux parties, à pagination continue, et ne comportant par suite qu'un index des noms propres de lieu et de personne.

Dans chacun des deux diocèses on a donné la première place aux nécrologes de l'église cathédrale. On a réparti les autres obituaires en

quatre séries, selon qu'ils se rapportent à des monastères, à des collèges, à des églises collégiales ou à des paroisses, en les classant, dans chacune des séries ainsi constituées, d'après l'ordre de fondation des établissements religieux. Les textes ont été publiés intégralement, ou du moins sans coupures notables, car on s'est borné à supprimer, dans les plus récents, les noms de personne que n'accompagnait aucun qualificatif, quelques détails liturgiques dont la répétition était fatigante, ainsi que les articles reproduisant purement et simplement ceux des nécrologes antérieurs de la même église. Par contre, les obituaires les plus anciens ont été reproduits in-extenso, en raison de l'intérêt qu'ils offrent pour l'onomastique du moyen âge[1].

Chacun des textes du présent volume, inédit ou déjà publié, a été donné d'après l'original ou, à défaut de l'original, d'après la copie ou les copies manuscrites qui en subsistent. Un seul, l'obituaire de Saint-Denis, du XIIIe siècle, a pour base une édition imprimée en 1706, mais cette édition a été l'objet de nombreuses corrections pour les noms propres de personne.

Il était nécessaire de dégager le texte primitif de chaque obituaire des interpolations dont il a pu être l'objet ou des additions qui y ont été faites en des temps plus ou moins éloignés de celui de leur rédaction. Le caractère romain a été réservé à la partie originale de chaque manuscrit, et l'italique pour les additions; mais en ce qui touche ces dernières, on s'est efforcé d'indiquer d'une façon approximative la date de l'écriture, lorsque cette date ne résulte pas du texte même. Il va sans dire qu'on n'a pu utiliser l'italique pour les obituaires reproduits d'après quelque copie moderne, comme, par exemple, le nécrologe de Saint-Denis, dont Félibien nous a conservé la teneur.

L'annotation a été réduite au strict nécessaire, et, pour la plupart des personnages qu'il était possible d'identifier, l'année de la mort,

[1] Tels l'obituaire de Saint-Germain-des-Prés, commencé par Usuard au IXe siècle et continué jusqu'au milieu du XIIe siècle; le nécrologe de Saint-Denis, reproduit d'après Félibien; le fragment d'obituaire de Saint-Maur-les-Fossés, etc.

ou à son défaut une date approximative, a été placée entre crochets. On a cependant rejeté cette mention en note, lorsque le personnage n'était pas désigné d'une façon suffisamment claire, c'est-à-dire quand son nom était simplement accompagné du titre d'evêque, d'abbé ou de comte, ou de titres analogues, sans indication de lieu.

A la suite des obituaires, on a reproduit en appendice un certain nombre de documents relatifs aux associations spirituelles, ou confraternités, de l'époque carolingienne. L'appendice du présent volume se compose de quatre parties :

1° Listes de fidèles associés à l'église de Paris, listes empruntées par M. Delisle à des sacramentaires des IXe et Xe siècles. L'une d'elles renferme l'énumération des chanoines de Notre-Dame aux environs de l'an 850;

2° Listes des religieux de Saint-Germain-des-Prés, en l'an 800 environ et vers 845;

3° Listes des religieux de Saint-Denis, vers 830 d'abord et vers 840 ensuite;

4° Liste des religieux de Saint-Cloud, vers 880.

L'index des noms propres est le complément indispensable d'un recueil d'obituaires, la clef sans laquelle ces documents risqueraient de rester lettre morte. Pour plus d'un motif, cette partie du volume est loin d'être aussi parfaite et d'un aussi facile usage qu'on pourrait le désirer. Les recherches seraient plus aisées en des pages qui renferment souvent beaucoup plus de cent noms différents, si l'on avait divisé chacune des pages en sections désignées par des lettrines qui auraient figuré dans l'index à la suite du numéro de la page. Mais je ne me suis avisé de la possibilité de cet expédient qu'alors que, les premières feuilles du volume étant déjà tirées, il ne m'était plus permis d'en faire usage ailleurs que pour l'appendice, où les noms propres sont, d'ailleurs, plus nombreux encore que dans le corps même du volume.

Cette question des renvois mise à part, l'établissement de la table ne laissait pas que d'offrir de sérieuses difficultés, tant au point de vue des noms propres de personne qu'à celui des noms de lieu.

En un volume renfermant des documents de dates aussi diverses que ce tome Ier des Obituaires, le même nom propre de personne se présente sous les formes les plus variées, formes caractérisant parfois une région, plus souvent une époque, et il arrive aussi que ce vocable, en tant qu'il s'applique à un même individu, y figure sous des graphies assez dissemblables. Il a paru qu'on devait, pour la table, obvier à cet inconvénient en ramenant les variantes d'un même nom à une forme unique, non pas à une forme idéale, en donnant la préférence à la forme la plus régulière, mais en adoptant, par une sorte d'empirisme, la forme la plus ordinairement employée. Les obituaires imprimés ici appartenant pour la plupart à quelqu'un des trois derniers siècles du moyen âge, il en résulte que la forme sous laquelle ont été réunies les variantes d'un même nom de personne est d'ordinaire une forme d'époque assez basse. Ainsi *Albertus* l'emporte sur l'archaïque *Adalbertus*, et *Theobaldus* sur les formes antérieures *Teudbaldus*, *Teutbaldus*, *Tetbaldus*, etc. Toutefois, en ce qui touche certains noms ou certaines formes nominales d'un usage assez peu répandu, on n'a pas cru nécessaire d'opérer la fusion et l'on s'est contenté d'un simple renvoi.

Beaucoup moins fréquents que les noms de personne, les noms de lieu sont encore en assez grand nombre dans les obituaires. Les uns désignent des localités qu'on mentionne à l'occasion de propriétés ou de revenus qui y étaient assis; d'autres sont les noms de villes, d'abbayes ou de prieurés, de comtés ou de seigneuries, et plusieurs parmi ces derniers donnent leurs noms à des personnages de la caste féodale. Tous ces vocables géographiques peuvent être identifiés avec plus ou moins de facilité, et M. Molinier s'est généralement acquitté avec bonheur de cette partie de sa tâche. Il a été moins bien inspiré, lorsque, hésitant entre plusieurs localités homonymes, il a essayé de

déterminer, au jugé en quelque sorte, le lieu dont diverses personnes du tiers-état avaient tiré leur surnom patronymique, tentative qui dans la plupart des cas reste toujours vaine. J'ai supprimé, à la vérité, un certain nombre d'identifications inspirées par des surnoms empruntés au lieu d'origine de leurs propriétaires, mais, en raison des difficultés que présente le maniement des matériaux d'un index aussi considérable que celui du présent volume, je n'ai pu toujours juger en pleine connaissance de cause de la valeur des solutions admises par mon collaborateur, et j'ai laissé plus d'une indication de localité moderne que je regrette maintenant de n'avoir point biffée. J'ajouterai enfin que, à défaut d'une identification à peu près impossible à formuler sans le secours des atlas cadastraux ou des anciens terriers, plus d'un nom de lieu-dit eût gagné à être accompagné d'une indication de finage ou de proximité résultant du contexte. Mais ce sont là de légères taches qu'il suffit de signaler d'une façon générale pour qu'elles ne nuisent en aucune façon aux personnes qui consulteront l'index.

A l'unique index des noms propres de lieu et de personne, on a cru qu'il ne serait pas sans utilité de joindre une table de quelques-unes des matières les plus intéressantes — livres, reliques, objets d'art, mobilier d'église, vêtements ecclésiastiques, étoffes, etc. — incidemment mentionnées dans les obituaires des diocèses de Sens et de Paris.

III

C'est maintenant une sorte de lieu commun que de parler de l'importance des obituaires au point de vue des études historiques. Les plus anciens d'entre eux ne sont point, en leur forme un peu aride, les moins intéressants. Prenez par exemple le premier en date de ceux qui nous sont parvenus, le livre des anniversaires de Saint-Germain-des-Prés, que le célèbre Usuard commença vers l'an 869 et pour lequel il employa des documents remontant au milieu du siècle

précédent[1]. En dehors de la mention des abbés et des religieux du monastère, ce précieux document indique les anniversaires des rois et des reines, les obits des évêques de Paris et ceux d'un certain nombre de comtes qui, selon toute apparence et d'après ce qu'on peut induire de quelques noms connus, administrèrent successivement le comté de Paris. On y trouve aussi la mention des épouses ou des filles de plusieurs de ces comtes, celle des parents de plusieurs abbés de Saint-Germain, ainsi que les noms de quelques supérieurs de monastères étrangers au Parisis ou de laïques consacrés à Dieu.

On peut juger de tous les obituaires par un seul. De par de leur essence même et en combinant les données nécrologiques qu'ils renferment avec les indications qu'offrent d'autres textes, ces monuments servent à fixer la date exacte, ou tout au moins fort probable, du décès de nombreux personnages historiques. Ils fournissent aussi, dès le VIIIe et le IXe siècle, de précieuses indications généalogiques. Plus tard, et surtout à partir du XIIIe siècle, lorsque les articles s'allongent, d'une façon quelquefois démesurée, par l'insertion de renseignements empruntés aux actes mêmes des fondations d'anniversaires, on y trouve à relever nombre d'indications utiles à l'archéologie, à l'histoire littéraire, aussi bien qu'à l'état des terres et des personnes.

Le plus souvent cependant, l'unique renseignement donné par les obituaires est la date anniversaire de la mort du personnage mentionné; mais il arrive assez fréquemment que cette date est en désaccord, d'un jour ou deux dans la plupart des cas, avec celle qu'on lit en d'autres textes analogues. Le chercheur doit alors procéder à une étude critique des documents pour arriver à une solution satisfaisante, solution qui dépend des contingences les plus diverses et souvent les plus inattendues. D'une façon générale, cependant, on

[1] C'est du moins ce qu'on peut induire du titre même donné à ce recueil par son auteur : *Incipiunt nomina vel obitus eorum et anniversaria duorum fratrum de congregatione Sancti Germani, qui obierunt a tempore domni Lanfredi abbatis usque nunc*. Lanfroy avait gouverné le monastère de Saint-Germain-des-Prés de 735 à 775.

peut dire que l'obituaire le plus ancien est le plus digne de foi. En effet, lorsqu'il est possible de comparer entre eux les divers livres d'anniversaires qui, au cours des siècles, se succèdent en une même église ou en un même monastère, on est bien vite frappé des discordances qui existent entre ces différents documents au sujet de la date de célébration d'un grand nombre d'obits.

Le changement de date d'un obit en un nécrologe plus récent peut provenir des causes les plus diverses. En bien des cas, et particulièrement lorsque l'obit ne figure qu'un jour en avant ou qu'un jour en arrière de sa date véritable, il est vraisemblablement le résultat d'une négligence de scribe. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et l'étude attentive du livre des anniversaires de l'église cathédrale de Paris, écrit au temps de Charles VI, prouve qu'on s'y livra, vers la fin du XIVe siècle, à un véritable remaniement des obits et qu'un grand nombre d'entre eux furent célébrés désormais à une date antérieure ou postérieure, parfois d'une dizaine de jours et plus, à leur date primitive [1].

Il n'y a point de doute possible. Dans les obituaires provenant d'une même église, le plus ancien doit être préféré en cas de désaccord sur la date indiquée pour la mort. Mais la question est tout autre lorsque le désaccord existe entre les nécrologes de diverses églises et qu'il ne porte que sur une différence d'un jour ou deux. On

[1] Je citerai, un peu au hasard, Jean, abbé de Lagny, transporté du 17 janvier au 27; — Pierre, cardinal de Saint-Marcel, du 4 février au 24 janvier; — la comtesse Mathilde, du 24 février au 14; — Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, du 1er avril au 15; — la reine Ale, mère de Philippe Auguste, du 13 juin au 8; — Pierre Mauclerc, le comte de Bretagne, du 22 juin au 14; — la reine Ingeburge, du 29 juillet au 23; — le comte de Paris Etienne et Amautru, sa femme, du 16 août au 15 juillet; — Eustache de Conflans, chanoine de Paris, du 26 décembre au 21, etc. — On peut signaler des changements analogues dans le nouvel obituaire rédigé pour Notre-Dame de Paris en 1529: la reine Isabelle du Hainaut y est transportée du 14 mars (son obit était même originairement célébré le 15) au 21 mai; — la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, passe du 22 mars au 26; — le roi Charles IV du 4 février au 2; — la reine Marie de Luxembourg, du 18 janvier au 11; — le roi Jean du 19 avril au 8 du même mois.

ne peut néanmoins formuler à cet égard de règle absolue. Supposons cependant que l'obit d'un grand personnage soit marqué au 9, au 10 et au 11 du même mois dans les obituaires d'églises différentes. En un tel cas, l'expérience des critiques les plus autorisés donne à croire que l'obit a pu être inscrit, en chacune des églises où il était célébré, au jour même où l'annonce du décès lui sera parvenue, de sorte que la date la plus éloignée de nous a quelque chance d'être la date véritable.

La question est particulièrement embarrassante quand l'écart est plus considérable entre les dates inscrites dans les obituaires des diverses églises, c'est-à-dire lorsqu'il est de dix, de quinze, de vingt jours ou même d'un mois. Cependant, dans la plupart des cas de ce genre, le désaccord est imputable à quelque bévue de scribe : ainsi, sans aucun doute, pour la mort de Pierre Aubry, conseiller du roi et chanoine de Beauvais, marquée au 18 juillet dans le nécrologe de Saint-Victor[1] et au 18 août en celui de Sainte-Geneviève[1]. Pour un certain nombre d'obits, le désaccord est produit par la confusion du jour des calendes d'un mois déterminé avec le même quantième attribué à l'un des jours du même mois dans notre manière actuelle de compter. On peut citer, à cet égard, un haut personnage du XIe siècle inscrit dans le nécrologe de l'abbaye d'Épernay au 17 décembre au lieu du 17 des calendes du même mois = 15 novembre[2], et le cas contraire d'une grande dame du temps de Philippe Auguste, dont l'obituaire du Popelin marque la mort au 11 des calendes de février = 22 janvier, au lieu du 11 février[3].

Le maniement des obituaires ne va pas, on le voit, sans quelques difficultés; mais ces documents présentent au point de vue de bien des problèmes historiques un intérêt de premier ordre. C'est

[1] La question sera probablement résolue quelque jour par un obituaire de l'église cathédrale de Beauvais. — [2] Voir, plus loin, p. XXII. — [3] Voir, plus loin, p. XXXI.

ce que je vais tenter de démontrer en exposant ce que l'on en peut tirer au sujet de douze personnages qui sont, dans l'ordre des temps :

Pour l'époque mérovingienne, Clovis, Dagobert et Charles Martel;

Pour l'époque carolingienne, Eginhard, le duc de Lyon Gérard et Rothilde, fille de Charles le Chauve;

Pour l'époque capétienne, Eudes de Blois, la reine Hélène de Russie, Suger, Louis VII, Artaud de Nogent et la comtesse d'Angoulême Alix.

Clovis. — Le plus récent témoignage qu'on ait gardé de l'existence du conquérant salien est du 11 juillet 511, jour où lui furent adressées les décisions du concile d'Orléans, et il paraît établi que Clovis mourut en cette année même[1]. L'obit du chef de la dynastie mérovingienne se célébrait le 29 novembre à l'abbaye de Sainte-Geneviève[2] et le 3 janvier au monastère de Saint-Denis[3]. Sa mort était marquée d'autre part au 27 novembre en d'anciens calendriers à l'usage de Sainte-Geneviève[4]. On pourrait donc hésiter entre la fin

[1] Junghans, *Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech*, traduction Monod, p. 157.

[2] Voir le présent volume, p. 516.

[3] *Ibidem*, p. 306.

[4] Valois, *Rerum francicarum tomus I*, p. 313. — Le 27 novembre est indiqué comme l'anniversaire de la *depositio* « du grand roi Clovis » non seulement dans un calendrier écrit entre 1253 et 1297, existant encore à la bibliothèque de Sainte-Geneviève (ms. 566), mais encore en deux missels de l'antique abbaye, qui sont aujourd'hui les manuscrits 90 et 1259 de la même bibliothèque. L'auteur de l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules*, l'abbé Dubos, se demande à la vérité s'il ne s'agit pas plutôt, en ces textes, du jour où les restes du roi furent déposés dans la crypte après l'achèvement de l'église (t. III, p. 50); mais les érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle ne se rendaient pas suffisamment compte de la précision du terme *depositio* (voir notamment Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, édit. Henschel, t. II, p. 807). Ce mot est un véritable synonyme d'*obitus*, M. Aug. Molinier l'a surabondamment démontré pour le moyen âge (*Les obituaires français au moyen âge*, p. 61-62), et il désigne le jour où l'homme « dépose » la vie. Il est intéressant de constater que *depositio* est encore pris au sens de « mort », au XVIe siècle, dans le nécrologe de Sainte-Colombe de Sens, à l'occasion de l'obit du roi François Ier (p. 20 du présent volume).

de novembre 511 et le 3 janvier 512, si l'impossibilité de la seconde de ces dates ne résultait du fait que Clotaire Ier, l'un des quatre fils et successeurs de Clovis, mourut en 561 [1] dans sa cinquante et unième année de règne [2]. Mais la date consignée dans l'obituaire de Saint-Denis ne saurait prévaloir contre la tradition admise par les livres liturgiques du monastère que fonda Clovis même et dans lequel il reçut la sépulture en un temps où la basilique de Saint-Denis n'était encore qu'une église d'ordre secondaire. Il est donc infiniment probable que la mort de Clovis doit être placée au 27 (ou au 29) novembre, conformément au sentiment de plusieurs érudits du XVIIe siècle, tels qu'Adrien de Valois et Lecointe [3].

Cette solution est contraire à l'opinion exprimée au dernier siècle par un savant allemand, Junghans, l'auteur d'une histoire critique des règnes de Childéric et de Clovis, opinion d'après laquelle l'époux de Clotilde serait mort dès la fin de juillet ou le mois d'août 511 [4]. Mais le raisonnement de Junghans pèche par la base, car il conduirait à fixer antérieurement au 1er septembre 561 la mort de Clo-

[1] Chronique de Marius d'Avenches.

[2] Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. III, c. XXI.

[3] Valois (*Rerum francicarum tomus I*, p. 313-314) et Lecointe (*Annales ecclesiastici Francorum*, t. I, p. 289-290) font mourir Clovis le 27 novembre 511, et cette date a depuis lors été généralement adoptée, notamment par le P. Anselme (*Histoire généalogique de la maison de France*, t. I, p. 4). M. Gabriel Monod l'a combattue (*Revue critique d'histoire et de littérature*, t. Ier de 1879, p. 92), sans même s'enquérir de son origine, mais, tout récemment encore, elle était adoptée par M. Godefroid Kurth en son livre intitulé *Clovis*, 1re édition, p. 552.

[4] Junghans argumente ainsi : « Pour savoir en quelle année Chlodovech est mort, nous devons nous servir des indications de la chronique de Marius, combinées avec celles de Grégoire de Tours. Marius, qui indique soigneusement les années par les noms des consuls et les indictions, place la mort de Theudebert à la septième année après le consulat de Basile et à l'indiction XI, ce qui donne 548, et la mort de Chlotachar Ier à la vingtième année après le consulat de Basile et à l'indiction IX, ce qui donne 561. Or Grégoire nous dit (III, 37) qu'il s'écoula trente-sept ans de la mort de Chlodovech à celle de Theudebert et que Chlotachar est mort dans la cinquante et unième année de son règne, ce qui nous oblige à placer la mort de Chlodovech vers la fin de juillet ou le mois d'août 511, car l'indiction IX ne s'étend que jusqu'à la fin de septembre (*sic*, pour août) 561. » (*Histoire critique des règnes de Childérich et de Chlodovech*, p. 157).

taire Ier, qui, sans aucun doute, est postérieure au 28 novembre de la même année[1].

Dagobert. — Fondateur de l'abbaye de Saint-Denis, le roi Dagobert avait à figurer dans l'obituaire de ce couvent des droits analogues à ceux qui ont fait inscrire son trisaïeul, le grand Clovis, au nécrologe du monastère de Sainte-Geneviève. Les religieux de Saint-Denis célébraient son anniversaire le 19 janvier[2]. Indiquée d'autre part par l'auteur des *Gesta Dagoberti* comme celle de la mort de Dagobert[3], cette date semble défier toute discussion. L'histoire est donc en droit d'en conclure que le règne et la vie de Dagobert prirent fin le 19 janvier 639. Il n'est point douteux en effet que le décès de Dagobert eut lieu, non pas en 638, comme l'ont cru pendant plus de deux siècles les érudits et comme le répètent aujourd'hui une quantité de manuels, mais en 639[4].

Charles Martel. — Charles Martel est peut-être, après Dagobert, le seul personnage historique de l'époque mérovingienne dont la mort, arrivée en 741, soit indiquée à la fois, par le mois et le quantième, en une chronique contemporaine et en un obituaire. Malheureusement les textes, en ce qui le concerne, sont en désaccord de six jours, la chronique indiquant le 11 des calendes de novembre[5],

[1] La mort de Clotaire est certainement postérieure au 28 novembre 561 et cette conclusion ne résulte pas seulement de la fixation du décès de Clovis à la fin de novembre 511; elle est également nécessitée par le traité d'Andelot, conclu en 587 et qui est daté du quatrième jour des calendes de décembre, autrement dit le 28 novembre, de la « vingt-sixième année du règne du seigneur roi Gontran et la douzième du seigneur Childebert ».

[2] Voir le présent volume, p. 308.

[3] « Post paucos dies kalendas febroarias christianissimus rex Dagobertus humanis rebus exemptus est. » (*Gesta Dagoberti*, c. 43; édit. Krusch, p. 421.)

[4] Voir à ce sujet le travail de M. Bruno Krusch, *Zur Chronologie der merowingischen Könige*, publié dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXII, p. 449-490. Cf. *Œuvres de Julien Havet*, t. Ier, p. 94.

[5] « Transiit itaque undecimo kl. novemb. sepultusque est Parisius, in basilica sancti Dionysii martyris. » (*Chronicon Fredegarii*, édit. Krusch, p. 179.) — La même date figure dans

alors que l'obituaire marque le décès au 17 des mêmes calendes, en d'autres termes au 16 octobre[1].

Adrien de Valois, qui connaissait seulement la première de ces dates, l'adopta en son livre sur l'histoire des Mérovingiens[2], mais postérieurement à cet érudit et sur les indications de Mabillon, on donna la préférence au jour indiqué par l'obituaire de l'abbaye de Saint-Denis où Charles Martel reçut la sépulture[3]. Il se peut cependant qu'en l'espèce les Bénédictins n'aient point été heureusement inspirés. On ne doit point perdre de vue, en effet, que celui des continuateurs de Frédegaire qui donne la date du 22 octobre écrivait sous l'inspiration directe de Childebrand, le propre frère de Charles Martel. Son témoignage me semble donc préférable à celui du monastère de Saint-Denis, reproduisant pour les personnages les plus anciens des notices nécrologiques qui ont pu s'altérer par suite de transcriptions successives[4].

Eginhard. — L'obituaire du prieuré d'Argenteuil, qui n'est fort souvent qu'un écho des anciens nécrologes du monastère de Saint-Denis, marque au 16 mars l'obit d'un abbé *Hainardus*[5]. Il s'agit certainement ici du célèbre biographe de Charlemagne, improprement

le *Chronicon Moissiacense*, qui l'a très probablement empruntée à la seconde continuation de Frédegaire.

[1] Voir le présent volume, p. 328.

[2] *Rerum francicarum tomus III*, p. 126.

[3] C'est du moins ce que l'on peut induire de ces paroles du P. Anselme (*Histoire généalogique de la maison de France*, t. I, p. 23), à propos de Charles Martel : « Il mourut... le 15 (et non pas le 22 d'octobre) 741 (comme nous l'apprenons du P. Mabillon dans sa préface du tome II du IIIe siècle des Actes des saints de l'ordre de saint Benoist). » Je n'ai pu retrouver malheureusement dans la préface indiquée l'opinion attribuée à Mabillon. Je lis bien, dans la *Chronologia brevis* placée en 1672 par l'illustre bénédictin à la suite de la préface du tome Ier du troisième siècle des *Acta*, que Charles Martel serait mort aux ides d'octobre, en d'autres termes au 15 de ce mois, mais c'est au 16 octobre, c'est-à-dire au 17 des calendes de novembre, que l'obituaire dionysien fait mourir ce personnage.

[4] Il semble au reste que Mabillon a changé d'avis, postérieurement à 1672, puisque dans le tome II des *Annales ordinis S. Benedicti* (p. 113), paru en 1704, il fait mourir Charles Martel le 11 des calendes de novembre de l'an 741.

[5] Voir au présent volume, p. 345.

connu chez nous sous le nom d'Eginhard [1] et qui était à la fois abbé de Seligenstadt, au diocèse de Mayence, de Saint-Bavon de Gand, au diocèse de Tournai et de plusieurs autres maisons religieuses. La date de mort d'Eginhard a d'ailleurs été fixée par les érudits allemands de notre époque au 14 mars 840 [2], en combinant l'année indiquée dans les Annales nécrologiques de Fulda comme celle du décès d'« Einhart [3] », avec la date de jour marquée à la fois dans l'obituaire de Lorsch, celui de Fulda et une annotation du IXe siècle que renferme le manuscrit 1448 de la bibliothèque du Vatican. L'accord de ces trois textes permet de préférer en l'espèce le 14 mars à la date du 16 que donne l'obituaire du prieuré d'Argenteuil et qui se rapproche d'ailleurs beaucoup plus de la réalité que le 21 mars indiqué par le nécrologe de l'église de Wurtzbourg [4].

Gérard, duc de Lyon. — La comparaison de divers obituaires appartenant respectivement aux diocèses de Paris, de Langres, de Lyon et de Vienne a permis, en ces derniers temps, d'établir scientifiquement que le héros épique vulgairement connu sous le nom de Girard de Roussillon n'était point différent du comte Gérard qui gouverna le duché de Lyon et la Provence de 855 à 870, ni du comte de Paris, Gérard II, mentionné par Nithard dans le récit d'événements relatifs aux années 837 et 840 [5]. L'obituaire de Saint-Maurice de Vienne marque, en effet, au 4 mars [6], et celui de Saint-Jean de Lyon au 5 du même mois [7], un comte Gérard dans lequel on ne peut mé-

[1] On devrait dire, en français, Ainard. Le nom de baptême Ainard ou Aynard était encore en usage au XVe siècle dans le Dauphiné.

[2] Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts* (6e édition, 1893), t. I, p. 183.

[3] *Monumenta Germaniæ historica*, scriptorum tomus V, p. 174.

[4] Cité par M. Wattenbach.

[5] Aug. Longnon, *Girard de Roussillon dans l'histoire*, dans la *Revue historique*, t. VIII (1878), p. 241-278. Cf. *Notices et documents publiés pour la Société de l'histoire de France à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation*, p. 27.

[6] Chorier, *Histoire générale du Dauphiné*, t. I, p. 684.

[7] *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ*, édition Guigue, p. 25.

connaître le duc de Lyon, tandis que l'obituaire de l'église Saint-Lazare d'Avallon et le bréviaire de l'abbaye de Vézelay indiquent, celui-ci au 4 mars[1], celui-là au 5[2], l'obit de Girard de Roussillon, le fondateur des monastères de Vézelay et de Pothières; d'autre part encore, le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés a reçu, fort peu de temps après 869, l'inscription, à la date du 4 mars, d'un comte Gérard[3] qu'il y a évidemment lieu d'identifier avec le comte de Paris Gérard II. Il paraît donc établi que le prototype du Girard de Roussillon de l'épopée française mourut le 4 ou le 5 mars. On est moins bien informé de l'année où ce personnage descendit dans la tombe, mais j'ai pu, à l'aide de divers rapprochements, proposer avec beaucoup de vraisemblance l'année 877[4].

Gérard de Roussillon n'est point, au reste, le seul des héros du cycle carolingien dont le nom se trouve en quelque nécrologe français. Garin le Loherain, le légendaire duc de Metz, figure en effet dans l'obituaire de l'église collégiale de Saint-Georges de Nancy, sous le 10 février[5], date empruntée, paraît-il, à l'obituaire de l'église cathédrale de Metz[6]; et Ogier le Danois, à qui la tradition fait prendre l'habit religieux à Saint-Faron de Meaux[7], est marqué au 31 dé-

[1] La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, édit. Chantelauze, t. I, p. 19.

[2] Mabillon, *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. III, p. 143.

[3] Voir le présent volume, p. 252.

[4] *Gérard de Roussillon dans l'histoire*, p. 264-266.

[5] « Eodem die obiit Lothoringus Garinus, Metensis, pro cujus anniversario dominus Radulphus, dux, hujus ecclesie fundator, dedit annuatim hunc ecclesie viginti solidos turonensium. » (Favier, *Tradition de Garin le Loherain à la cour de Lorraine au XIVe siècle*, dans le *Bulletin d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1891, p. 299.)

[6] C'est du moins ce qu'on lit dans l'acte de donation que le duc de Lorraine, Raoul, fit à l'église collégiale de Saint-Georges pour célébrer les anniversaires de la duchesse Aliénor de Bar, de la duchesse de Lorraine de Blois, de Marguerite de Lorraine, et enfin, ajoute-t-il, « pour faire l'anniversaire chacun an, à tousjours mais, à teil jour comme on le fait en l'englise de Mes, pour le loheran Guerin, qui fuit li uns des chiés de nostre lignaige ». (L. Germain, *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1896, p. 142.)

[7] Voir l'écrit du Xe siècle intitulé *Conversio Othgeri militis*, dans Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, IVe siècle, t. I, p. 662. — Cf. *La chevalerie Ogier de Danemarche*, par Raimbert de Paris, édit. Barrois, t. II, p. 587.

cembre dans l'obituaire de ce dernier monastère[1]. L'un et l'autre des héros épiques dont je viens d'évoquer le souvenir n'ont toutefois été inscrits dans les obituaires qu'à une date relativement récente, de sorte que les textes nécrologiques qui les concernent ne sauraient être comparés, au point de vue de l'autorité, aux mentions relatives à Girard de Roussillon.

Rothilde, fille de Charles le Chauve. — Une abbesse, appelée « Rothildis » ou « Rotildis », paraît en quatre nécrologes au moins : l'obituaire de Saint-Germain-des-Prés[2] et celui de Faremoutiers[3], qui indiquent sa mort au 24 mars; l'obituaire de Saint-Denis[4] et celui d'Argenteuil[5], qui la marquent deux jours plus tôt. L'accord de deux obituaires indépendants l'un de l'autre, la haute antiquité du manuscrit qui nous a conservé l'obituaire de Saint-Germain, commandent de préférer la date qu'ils assignent au décès de Rothilde à

L'auteur du poème epique se borne à dire, en terminant :

Aprés sa fin fu à Mialx enterrés
Les lui Beneoit, de cui fu tant amés.

[1] « 31 dec. Obierunt Ogerius le Dannois et Benedictus, fratres nostri, nostræ congregationis monachi, et alii familiares nostri. Iste Ogerius le Dannois, post conversionem suam et religionis habitus susceptionem, cuncta quę Charmentraio possidebat, de religione pie ac bene sentiens, conventui dereliquit, ejusque precibus christianissimus et invictissimus rex et imperator Charolus Magnus nostro monasterio multa bona contulit illudque magnis opibus ditavit. » (Nécrologe de Saint-Faron, ms. de la bibliothèque de Meaux, n° 76, fol. 153 r°.) — La première phrase de cet article nécrologique, à l'exception toutefois des mots « le Dannois », peut fort bien avoir été empruntée à un fort ancien obituaire; mais il n'en est pas ainsi de la seconde, où le heros epique est confondu avec un chevalier du XIe siècle, Ogier de Charmentray, qui prit, ainsi que ses deux fils, Galon et Jean, l'habit religieux dans l'abbaye de Saint-Faron en lui donnant tous ses biens, comme on l'apprend d'une charte de 1070 environ, faisant également mention de la sœur d'Ogier de Charmentray, dès lors recluse au même couvent (Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, pièces justificatives, p. 8-9). L'article que le nécrologe du monastère de Saint-Faron consacre à Gibeline — (1er mars « Gibelina, soror Ogerii le Danois, conversa ») (*ibidem*, t. II, p. 468) — est une nouvelle preuve de la confusion qui, vers la fin du moyen âge, s'est opérée entre les deux Ogier.

[2] Voir le présent volume, p. 255.

[3] « Commemoratio domnæ Rotildis, abbatissæ hujus ecclesiæ. » (Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 465.)

[4] *Ibidem*, p. 312.

[5] *Ibidem*, p. 345.

celle qu'on lit dans le nécrologe de Saint-Denis, copié sur ce point par l'obituaire d'Argenteuil.

L'obituaire de Saint-Germain nous apprend, en outre, que Rothilde était fille de Charles le Chauve[1], tandis que l'obituaire de Faremoutiers atteste qu'elle fut l'une des abbesses de ce monastère, et l'on a pu supposer qu'elle fut également abbesse de Notre-Dame de Soissons[2]. Elle ne saurait être distinguée, d'autre part, d'une Rothilde mentionnée dans la Chronique de Flodoard sous l'année 922, et à laquelle le roi Charles le Simple, son neveu, enleva l'abbaye de Chelles pour la donner à Haguenon; mais, avant d'entrer en religion, cette Rothilde avait été mariée, et sa fille, ou l'une de ses filles, fut la première femme du duc de France Hugues le Grand[3]. Malgré l'accord absolu de l'obituaire de Saint-Germain-des-Prés et de Flodoard au sujet de l'origine royale de Rothilde, cette princesse ne figure point encore dans les généalogies de la maison carolingienne. On peut croire toutefois que, fille de Charles le Chauve et tante de Charles le Simple, elle était issue de l'union contractée par le premier de ces princes avec Richilde, la sœur de Boson, le futur roi de Provence[4].

Eudes II, comte de Blois et de Champagne. — Le comte de Blois

[1] « Depositio Rothildis abbatissę et monachę, filię regis magni Karoli », mais ici, et à raison du temps où Rothilde a été inscrite dans l'obituaire de Saint-Germain, il n'est point douteux que ce « grand roi Charles » ne doive être identifié avec Charles le Chauve.

[2] Dom Germain mentionne Rothilde au nombre des abbesses de Notre-Dame de Soissons (*Histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons*, p. 134-135), mais elle ne figure pas dans le nécrologe du monastère, et Germain semble avoir emprunté son nom à l'ancien catalogue des supérieures de Notre-Dame.

[3] « Hugo filius Rotberti post Pascha super Vidulam venit, ubi, apud villam Finmas, Heriveï archiepiscopi fideles cum quibusdam Franciæ comitibus obvios habuit. Quo cum eisdem super Axonam in pagum Laudunensem profecto, propter prædictum Haganonem cui rex abbatiam Rothildis amitæ suæ, socrus autem Hugonis, dederat, nomine Calam. . . » (*Chronicon Flodoardi*, anno 922.) — Il n'est point sans intérêt de rappeler que Duchesne a proposé de lire ici *amicæ* au lieu de *amitæ*, et, par suite de cette interprétation du texte de Flodoard, Rothilde a longtemps été considérée par les érudits comme une « concubine » de Charles le Simple (voir notamment le P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. I, p. 69).

[4] Toutefois le P. Anselme (*ibidem*, t. I, p. 34) ne mentionne, au nombre des enfants

et de Troyes, Eudes II, qui disputa successivement à Conrad le Salique le trône de Bourgogne et la couronne impériale, était l'un des plus puissants personnages de son temps. Il périt, non loin de Bar-le-Duc, dans un combat qu'un annaliste contemporain date du 17 des calendes de décembre 1037[1], ou, en d'autres termes, du 15 novembre, indication que confirment, pour le jour, un certain nombre d'obituaires, notamment ceux de l'église cathédrale de Chartres[2], de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée[3], de l'église collégiale de Saint-Cloud[4] et de l'abbaye de Rebais[5]. On lit, en d'autres monuments de même nature, une date différente : ainsi la mort d'Eudes est inscrite au 19 novembre dans l'obituaire de l'église cathédrale d'Amiens[6] et au 17 décembre dans le nécrologe de l'abbaye d'Épernay[7]. Cette dernière date, évidemment erronée, vient cependant appuyer la date du 15 novembre, car 17 décembre est évidemment là un lapsus pour le « 17 des calendes de décembre ».

Les mentions du comte Eudes dans les obituaires de la cathédrale d'Amiens et de la collégiale de Saint-Cloud sont particulièrement intéressantes. Elles témoignent, en effet, non seulement des relations du fameux comte de Blois avec ces deux églises dont il fut le bienfaiteur, mais elles viennent ajouter de précieuses notions à ce que l'on savait déjà de la richesse territoriale de l'adversaire de Conrad le Salique. Le don qu'Eudes de Blois fit à l'église cathédrale d'Amiens des

nés du mariage de Charles le Chauve et de Richilde, que quatre fils morts en bas âge, et une fille, non nommée, que mentionne le dernier capitulaire de son père. Peut-être devrait-on identifier celle-ci avec Rothilde.

[1] « MXXXVII, XVII cal. decembris, bellum inter Gothelonem ducem Lotharingiæ et Odonem comitem Francie, in quo ipse Odo periit, et victoria duci cessit. » (*Chronicon Lobiense*, dans le *Recueil des historiens de la France*, t. XI, p. 415.)

[2] R. Merlet et l'abbé Clerval, *Un manuscrit chartrain du XIe siècle*, p. 182.

[3] *Recueil des historiens de la France*, t. XI, p. 420, note.

[4] Page 813 du présent volume.

[5] Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 476.

[6] « XIII kal. [novembris]. Obitus Odonis comitis magnifici, qui dedit nobis villas de Croissi et de Goii. » (Lex, *Eudes, comte de Blois, de Tours, de Chartres, de Troyes et de Meaux*, p. 55, note 2; d'après le nécrologe indiqué au n° 167 de l'Appendice.)

[7] *Recueil des historiens de la France*, t. XI, p. 73, note.

villages de Croissy et de Gouy-les-Groseliers, à la limite des diocèses d'Amiens et de Beauvais, est une preuve que le domaine des comtes de Blois du XIe siècle s'étendait alors dans le pays situé au nord de Beauvais, où les comtes de Champagne, leurs successeurs, avaient encore au XIIe siècle quelques vassaux[1], et les libéralités d'Eudes envers l'église collégiale de Saint-Cloud permettent de supposer que ce comte possédait la terre de Marly[-le-Roi] qui, au XIIe et au XIIIe siècle, figure parmi les fiefs mouvants du comté de Champagne[2].

Hélène, reine des Russes. — Quelle est donc cette reine des Russes, *Helena Ruforum regina,* dont le nécrologe de Saint-Denis marque l'obit au 15 février[3]? L'éditeur du présent volume n'a eu, tout d'abord, aucune hésitation : il lui a paru que la princesse russe en question n'était autre que sainte Olga qui, veuve du prince de Kiev Igor Rurikovitch, se convertit au christianisme, reçut au baptême le nom d'Hélène et mourut en 969[4]. Mais cette manière de voir soulève de sérieuses objections. Au Xe siècle, les relations entre la France et les pays slaves étant absolument nulles, on ne voit trop par quelle voie la mort d'Olga serait arrivée à la connaissance des religieux de Saint-Denis. Comment expliquer, d'autre part, que l'obit d'Hélène soit célébré le 15 février, alors que l'église grecque honore sainte Olga le 11 juillet[5]? L'identité d'« Helena Ruforum regina » et d'Olga

[1] Tels l'évêque de Beauvais, qui rendait hommage au comte de Champagne pour la terre de Savignies, située à peu de distance au nord de sa ville épiscopale (Longnon, *Recueil de documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, t. Ier, nos 1042 et 5177; cf. *Rôles des fiefs du comté de Champagne sous le règne de Thibaud le Chansonnier*, n° 552), et le seigneur de Breteuil (*Documents* déjà cités, t. I, n° 2464), au fief duquel confinaient Croissy et Gouy-les-Groseliers.

[2] Longnon, *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, t. Ier, nos 1040, 2463, 3894, 4150, 5312 et 5740; *Rôles des fiefs du comté de Champagne sous Thibaud le Chansonnier*, n° 548.

[3] Page 310 du présent volume. Cf. sur ce point l'obituaire du prieuré d'Argenteuil (*ibidem*, p. 345) qui, par suite d'un lapsus du scribe, porte : *Ob. Helena, Inforum regina.*

[4] *Nouvelle biographie générale*, publiée par MM. Didot frères, t. XXXVIII, col. 612, article Olga, signé A. Gladitzi[n].

[5] *Ibidem.*

Hélène ne semble donc guère admissible. Au reste, il est à remarquer que la locution latine « Ruforum regina » est visiblement calquée sur une expression française, « roïne des Rous[1] », ce qui tendrait à prouver que la nouvelle de la mort d'Hélène sera parvenue à Saint-Denis, non pas de l'étranger et par un texte latin, mais de France et, selon toute apparence, de la cour royale. En un mot, le nom d'Hélène pourrait en la circonstance désigner une parente de la reine Anne de Russie, femme de Henri Ier et plus probablement la mère de cette princesse[2]. Il convient, en effet, de ne pas oublier qu'on n'est que fort imparfaitement renseigné sur les alliances et la famille des princes russes du Xe et du XIe siècle. La reine Anne n'est mentionnée en aucune des sources de l'histoire russe, et si l'on sait qu'elle était la fille d'Iaroslav Vladimirovitch, c'est tout à fait conjecturalement qu'on lui donne pour mère Ingegerd, la seule femme d'Iaroslav dont le nom soit parvenu à la postérité.

Suger. — La mort de Suger, l'illustre abbé de Saint-Denis, est mentionnée dans les obituaires de cinq églises du diocèse de Paris. Elle est notée au 13 janvier en trois d'entre eux : l'obituaire de Saint-Denis, du XIIIe siècle[3], l'obituaire de Sainte-Geneviève[4] et celui de Saint-Martin-des-Champs[5], et cette date du 13 janvier 1152 [n. st.] est confirmée par deux passages de la *Vita Sugerii*, écrite par un religieux de Saint-Denis, Guillaume, que Suger avait admis dans son intimité[6]. Le même événement est néanmoins attribué au 12 janvier

[1] *Ros* est, notamment à la fin du XIe siècle (ou plus exactement au commencement du XIIe), le nom sous lequel la chanson de Roland désigne les Russes (G. Paris, *Noms de peuples païens dans la Chanson de Roland*, au t. II de *Romania*, p. 332).

[2] La présence probable de la mère d'Anne de Russie dans l'obituaire de Saint-Denis est à rapprocher de la mention, dans le même obituaire, de la duchesse Agnès de Meranie, mère de la troisième femme du roi Philippe Auguste.

[3] Voir le présent volume, p. 307.

[4] *Ibidem*, p. 489.

[5] *Ibidem*, p. 422.

[6] Parlant en son propre nom, Guillaume rapporte que Suger mourut le jour de l'octave de l'Épiphanie (*Œuvres complètes de Suger*, édition Lecoy de la Marche, p. 402), et la même date est énoncée sous une autre forme

par un obituaire dionysien du XIVe siècle[1], au 14 par un calendrier nécrologique de Saint-Denis du XIIIe[2] et par le nécrologe du prieuré d'Argenteuil[3], au 16 enfin par l'obituaire de l'église cathédrale de Paris[4] qui, plus tard, le transporta au 20 janvier[5].

Dom Liron a prétendu établir, et la chose n'est pas sans vraisemblance, que Suger était originaire de l'Artois[6]. Mais ce que l'on sait d'une manière certaine, c'est qu'une partie au moins de la famille du célèbre prélat vint s'établir auprès de lui et qu'elle fut disgraciée par Eudes de Deuil, qui succéda à Suger dans l'administration du monastère de Saint-Denis[7]. Plusieurs de ses membres sont inscrits dans l'obituaire dionysien du XIIIe siècle : Hélinand, père de Suger, y figure à la date du 4 septembre[8]; l'un de ses frères, Raoul, et Émeline, femme de Raoul, y sont nommés au 28 novembre[9], et ce même recueil est le seul nécrologe parisien où soit consacré le souvenir d'Auvis, l'évêque d'Arras[10], que Dom Liron croit avoir été un autre frère de Suger[11].

Les noms de plusieurs des neveux de Suger sont arrivés jusqu'à nous. L'un d'eux, Jean, avait été envoyé à Rome pour s'occuper des intérêts du monastère de Saint-Denis; il mourut vers 1149, et Suger

dans la lettre encyclique écrite par lui au nom du couvent de Saint-Denis, à l'occasion du décès de son abbé, lettre qu'il a ensuite insérée dans la *Vita* : « Transiit autem desiderabilis pater et pastor egregius inter verba Dominicæ orationis et Symboli, die iduum januarii, septuagesimo ætatis suæ anno » (*ibidem*, p. 8). Ce dernier passage ne permet pas de placer antérieurement à l'année 1082 la naissance du ministre de Louis VI et de Louis VII, qu'on a parfois attribuée, approximativement il est vrai, à l'année 1081.

[1] Voir le présent volume, p. 338.

[2] *Ibidem*, p. 334.

[3] *Ibidem*, p. 344.

[4] *Ibidem*, p. 99.

[5] Voir le présent volume, p. 214.

[6] *Que l'abbé Suger est né dans l'Artois*, sertation imprimée dans les *Singularités historiques et littéraires*, t. II, p. 48-64.

[7] Félibien, *Histoire de l'abbaye royale Saint-Denys en France*, p. 192.

[8] Le nom *Elinandus*, marque dans le nécrologe dionysien du XIVe siècle (p. 325 du présent volume), n'y est suivi d'aucune qualification; mais l'obituaire du prieuré d'Argenteuil indique au même jour la mort d'« Helinand, père de Suger » (*ibidem*, p. 349).

[9] *Ibidem*, p. 332.

[10] *Ibidem*, p. 325, au 6 septembre.

[11] Liron, *Singularités historiques et littéraires*, t. II, p. 49-51.

IMPRIMERIE NATIONALE.

reçut à cette occasion, du pape Eugène III, une lettre de consolation[1]. Un autre, Simon, figure en 1148 comme témoin d'une charte de son oncle[2] et fut chancelier de France de 1150 à 1153[3]. Un troisième enfin, Guillaume, devint chanoine de Notre-Dame de Paris et donna à cette église 60 livres parisis pour l'obit de Suger[4].

La famille de Suger paraît avoir fourni au clergé parisien durant trois générations au moins, un certain nombre de sujets distingués. Je fonde en partie cette opinion sur le nom de Suger qui, tout d'abord étranger à l'onomastique parisienne[5], se rencontre à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe siècle chez des personnages dont les ascendants directs, ayant quitté Saint-Denis pour s'établir à Paris, y étaient désignés sous un surnom rappelant leur lieu d'origine. L'un des membres de cette lignée, Simon de Saint-Denis, diacre de l'église de Paris, figure, dans l'obituaire de Notre-Dame, au 15 septembre, et l'article qui lui est consacré nous parle de trois de ses neveux, tous trois chanoines de l'église cathédrale : Guillaume de Saint-Denis, Herlouin et Suger[6], ces deux derniers, tout au moins, fils de Froger et de Richout, lesquels vivaient encore en 1217[7]. Simon

[1] *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XV, p. 456.

[2] *Œuvres complètes de Suger*, édit. Lecoy de la Marche, p. 362.

[3] Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France*, p. 192. Cf. Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, au mot *Cancellarius*, t. II de l'édition Henschel, p. 81, col. 2.

[4] Voir le présent volume, p. 99.

[5] Les nécrologes du diocèse de Paris que renferment le présent volume ne mentionnent, en dehors de l'abbé de Saint-Denis, que cinq personnages appelés Suger de leur nom de baptême. Le plus ancien d'entre eux est probablement ce laïque, dont l'inscription en l'obituaire de Saint-Germain-des-Prés remonte au XIe siècle (p. 353 du présent volume). Deux autres Suger, peut-être de la même famille que l'abbé, furent comme lui religieux à Saint-Denis et figurent dans l'obituaire dionysien, l'un au 13 avril (p. 314), l'autre au 18 juin (p. 320). Un quatrième Suger est également inscrit, mais sans aucune qualification, au 23 avril, dans le même nécrologe (p. 315). Le cinquième, enfin, était le chanoine parisien, fils de Froger de Saint-Denis, dont il est question ci-après.

[6] Voir au présent volume, p. 177. — Ce Suger n'était encore que sous-diacre de l'église de Paris en 1192, date à laquelle il figure à titre de témoin en une charte de Michel, doyen du chapitre de Notre-Dame (Archives nationales, LL 1157, p. 122).

[7] *Cartulaire de l'église de Notre-Dame de Paris*, t. II, p. 528. — Froger mourut le 25 mai

de Saint-Denis était vraisemblablement le frère de Hugues de Saint-Denis, le cinquième des successeurs de Suger dans l'abbaye de même nom qu'il gouverna de 1186 à 1197[1], car ce prélat est également désigné par l'obituaire de Notre-Dame comme l'oncle de Guillaume de Saint-Denis, chanoine de l'église cathédrale de Paris et trésorier de Pontoise[2]. Quant à Herlouin, l'un des deux autres neveux de Simon, le même obituaire nous apprend qu'il habitait au Parvis Notre-Dame une maison qui, après sa mort, passa à ses deux neveux, Jean Suger et Pierre Thibaud[3], autrement dit de Chaillot[4]. A son tour chanoine de Notre-Dame de Paris, Jean Suger s'éteignit vers le milieu du XIIIe siècle, et sa mort est marquée au 29 octobre dans l'obituaire des chapelains de l'église cathédrale[5].

Louis VII. — La mort de Louis VII semblait d'un accord unanime fixée au 18 septembre 1180, et je n'aurais point songé à m'en occuper ici, si M. Alexandre Cartellieri, dans son livre en cours de publication sur Philippe Auguste, ne l'avait, à mon avis, arbitrairement placée au 19 septembre[6].

L'obit de Louis VII varie, à la vérité, du 18 au 20 septembre dans les obituaires, et la plupart des recueils nécrologiques du présent volume où il figure, treize sur dix-huit, l'indiquent au

et l'obituaire de Notre-Dame atteste qu'il était le père de Suger (p. 131 du présent volume), tandis qu'un acte en date de mai 1217 prouve que Herlouin était le fils du même Froger et de Richout (*Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, t. II, p. 528).

[2] *Gallia christiana*, t. VII, col. 382-383.

[3] Voir page 192 du présent volume, où l'on apprend en outre que l'anniversaire de Guillaume de Saint-Denis se célébrait à Notre-Dame le 24 octobre, c'est-à-dire le même jour que l'obit de l'abbé de Saint-Denis, son oncle. — Une charte de 1216 donne à Guillaume la qualification de prévôt d'Andrezy.

[5] En vertu du don que Froger et Richout avaient fait, dès 1217, au chapitre de Notre-Dame (*Cartulaire de l'église de Notre-Dame de Paris*, t. I, p. 528; cf. même volume, p. 474).

[6] Voir page 203 du présent volume.

[7] *Ibidem*, p. 238. Il était chanoine dès 1235 (*Cartulaire de l'église de Notre-Dame de Paris*, t. I, p. 451). Un autre Jean Suger, simple prêtre, probablement de la même lignée, mourut avant 1240 et figure à la date du 24 octobre dans le plus ancien obituaire de Notre-Dame qui nous soit parvenu (p. 191 du présent volume).

[8] *Philipp. August.*, t. I, p. 89.

19 septembre[1], trois au 18[2] et deux enfin au 20[3]. M. Cartellieri se prononce en faveur de la date la plus fréquente, parce qu'elle est consignée dans les nécrologes des monastères qui tenaient de plus près au roi, tels Barbeaux, Sainte-Geneviève, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Denis, Saint-Victor, et que, d'autre part, c'est à cette même date du 19 septembre que le pape Urbain III décida en 1185 que les églises de France célébreraient l'anniversaire du père de Philippe Auguste.

Le raisonnement est spécieux; mais non sans réplique. Au premier argument on peut opposer que Notre-Dame de Paris, l'église mère de la ville où le monarque était mort, avait inscrit son obit au 20 septembre, bien que l'annonce du décès royal ait dû lui parvenir aussitôt qu'aux monastères susnommés. Le second argument prouve uniquement que le 19 septembre était la date officielle du service commémoratif en l'honneur de Louis VII, et l'on peut alors se demander si, en suite de la décision pontificale, plus d'une église ne transporta pas l'obit du 18 au 19.

C'est qu'en effet, le 18 septembre n'a pas seulement pour lui, en l'espèce, d'être la date la plus reculée, elle est aussi la seule qu'on lise dans les chroniques contemporaines et autorisées, celle que donnent à la fois en France Rigord[4] et les annales de Lagny[5], en Angleterre Be-

[1] Les obituaires de l'église métropolitaine de Sens; des abbayes de Barbeaux, de Chelles, de Saint-Denis, de Sainte-Colombe, de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Spire de Corbeil, de Saint-Victor et d'Yerres; des prieurés d'Argenteuil et de Saint-Martin-des-Champs, et celui des Trinitaires de Fontainebleau.

[2] Les obituaires de l'abbaye de Saint-Magloire, du prieuré de Longpont et de la léproserie du Popelin. C'est aussi au 18 septembre que le nécrologe de l'abbaye de Rebais indique la mort de Louis VII (Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 476).

[3] L'obituaire de Notre-Dame et celui du Jard. L'obit de Louis VII est également marqué au 18 septembre dans le nécrologe du prieuré de Collinances, au diocèse de Meaux (*l. cit.*, t. II, p. 464).

[4] « Eodem anno, XIIII kalendas octobris, feria quinta, obiit Ludovicus, pissimus Francorum rex, in civitate que nunc Parisius dicitur et est caput regni Francorum. » (Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, § 11, p. 22 de l'édition Fr. Delaborde).

[5] Publiées par M. Élie Berger au t. XXXVIII de la *Biblioth. de l'Éc. des Chartes*, et reproduites en partie aux p. 387-388 de ce volume.

noît de Peterborough[1] et Raoul « de Diceto »[2]. Et elle doit nécessairement l'emporter sur la date qu'indiquent la majorité des obituaires, car elle tire une force particulière du fait que Rigord et Benoît de Péterborough joignent au quantième la mention du jour de la semaine, jeudi ou cinquième férie.

Artaud de Nogent. — Une curieuse anecdote que raconte Joinville a immortalisé le souvenir d'Artaud, chambrier du comte de Champagne, Henri le Large, et fondateur du château de Nogent-l'Artaud. D'après l'historien de saint Louis, Artaud aurait été de condition servile[3]. Mon savant confrère M. d'Arbois de Jubainville a vu une confirmation de cette manière de voir dans le fait qu'aucun texte, à sa connaissance, n'ajoute au nom d'Artaud le titre de chevalier; et, les laïques, qualifiés *dominus* en latin, étant des chevaliers, il hésite à reconnaître dans le « messire Artaud » des *Feoda Campanie* le fameux chambrier à qui se rapporte cependant cette mention[4]. La question est, on le voit, assez complexe, mais les textes nécrologiques permettent jusqu'à un certain point de l'élucider.

Artaud vivait encore en 1188[5], et sa mort est inscrite au 20 janvier dans l'obituaire de Notre-Dame-aux-Nonnains, de Troyes[6]. Elle est indiquée à la même date dans l'obituaire de Saint-Germain des Prés[7], où le chambrier est simplement appelé « Ertaud de Nogent »,

[1] « Eodem anno, Lodowicus rex Francie obiit Parisius, mense septembris, die jovis proxima ante festum sancti Matthei apostoli, scilicet XIV kal. octobris. » (*Recueil des historiens de la France*, t. XIII, p. 182.)

[2] « . . . qui quarto decimo kalendas octobris diem clausit extremum. » (*Ibidem*, t. XIII, p. 205.)

[3] Voir, plus loin, p. XXX, note 2.

[4] *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. III, p. 117.

[5] Il figure encore à cette date, comme témoin, en une charte du comte Henri II (*l. cit.*, t. III, p. 128).

[6] Lalore, *Collection des principaux obituaires et confraternités du diocèse de Troyes*, p. 430.

[7] C'est du moins la date à laquelle l'obituaire du XIIIe siècle indique l'anniversaire d'Artaud de Nogent (p. 287 du présent volume); mais, par suite d'une erreur évidente, le nom de ce personnage figure au 21 janvier en une addition faite au nécrologe du XIIe siècle (*ibidem*, p. 381).

et dans celui de l'Hôtel-Dieu de Provins, dont ce riche personnage avait fait édifier de ses deniers le réfectoire et le dortoir : « XIII cal. februarii, obiit dominus Artaudus miles de Nogento, qui, de suo proprio, refectorium dormitoriumque sororum fecit [1]. »

Il ne saurait donc y avoir de doute, et l'on ne peut refuser à Artaud le titre de chevalier, ni celui de seigneur. Joinville cependant le présente comme un vilain et raconte que, pour acquérir la liberté, il dut payer 500 livres au chevalier à qui le comte Henri l'avait donné [2]. Cela se passait au XIIe siècle, il est vrai, et l'on peut ainsi rapprocher le cas d'Artaud de la situation sociale des enfants et des petits-enfants du châtelain de Bruges Erembout, dont parle Gaubert de Bruges en son récit de la mort du comte de Flandre, Charles le Bon. De condition servile et parvenus à une haute fortune, voire même à la chevalerie, les descendants d'Erembout sont opposés en 1127, par l'historien flamand, aux chevaliers de condition libre [3]. Néanmoins l'exemple d'Artaud de Nogent est sans doute le plus récent qu'on puisse citer

[1] Page 925 du présent volume. L'Hôtel-Dieu de Provins célébrait le 3 décembre un second anniversaire d'Artaud (*ibidem*, p. 965).

[2] « Ertaus de Nogent fu li bourgois dou monde que li cuens creoit plus, et fu si riches que il fist le chastel de Nogent l'Ertaut de ses deniers . . Li larges cuens se tourna devers Ertaut, et li dist : « Sire vilains, vous ne « dites mie voir, de ce que vous dites que je « n'ai mais que donner ; si , ai vous meismes. Et « tenez, sire chevaliers, car je le vous doing et « si le vous garantirai. » Li chevaliers ne fu pas esbahiz, ainçois le prist par la chape, et li dist que il ne le lairoit jusques à tant que il averoit finei à li. Et avant que il li eschapast, ot Ertaus finei à li de cinq cents livres. » (Joinville, édition Wailly, librairie Didot, p. 52.) On pourrait supposer, à la rigueur, qu'Artaud ne devint chevalier qu'après son affranchissement, mais il n'en subsisterait pas moins qu'il occupait déjà auparavant une des charges les plus importantes de la cour du comte de Champagne.

[3] « Accepto tandem consilio, prepositus ille [ecclesiæ Beati Donatiani] neptes suas nubiles, quas educaverat in domo sua, *militibus liberis* in conjugium tradidit, ut quasi occasione illa nubendi ad libertatem secularem quodammodo accederent ipse et sui. Sed contigit quod miles, qui neptem prepositi duxerat in uxorem, ad singulare bellum alium quemdam in presentia comitis appellaret *militem*, *qui secundum suæ cognationis propagationem liber erat;* at appellatus indignationis sibi repulsa viriliter respondit, *scilicet se non fuisse de servili conditione, imo liberæ dignitatis, secundum lineas sui generis propagatum*, et ob hoc ab bellum singulare non se fore parem appellanti congressurum. Quicumque enim, secundum jus comitis, ancillam liber in uxorem duxisset, postquam annuatim eam obtinuisset, non erat liber, sed ejusdem conditionis erat effectus cujus et uxor ejus. » (*Histoire du meurtre de*

de l'intrusion d'un serf dans la chevalerie [1], mais il faut descendre ensuite jusqu'au règne de Philippe le Bel pour trouver trace, en 1295, de l'anoblissement par lettres royaux [2].

Alix, comtesse d'Angoulême. — J'ai ressenti une réelle satisfaction en déterminant, à l'aide des obituaires, l'état civil d'une comtesse d'Angoulême, contemporaine de Philippe Auguste, que je cherchais en vain depuis trente ans. Cette femme énigmatique, dont la vie se prolongea jusque vers 1218, m'était tout d'abord apparue sous le titre abusif de comtesse de la Ferté-Gaucher en quelques textes du XIIIe siècle commençant qui me montraient en elle la veuve d'André de la Ferté, mort avant 1194, et la belle-mère du bienheureux Jean de Montmirail, le fils d'André [3]. Elle possédait la terre de la Ferté-Gaucher à titre de douaire et, grâce aux *Feoda Campanie*, j'appris bientôt qu'elle était « comtesse » d'Angoulême et non de la Ferté [4] Une charte me révéla ensuite la lettre initiale de son nom, A., mais durant un quart de siècle, je n'en pus savoir davantage, impuissant que j'étais à constater de quel comte d'Angoulême de la fin du XIIe siècle elle avait été la femme [5].

On peut affirmer maintenant qu'elle se nommait Alais ou Alix. Elle est mentionnée en trois des nécrologes que renferme le présent volume. Son décès est inscrit au 11 février dans l'obituaire de Saint-

Charles le Bon, comte de Flandre, par *Galbert de Bruges*, édition Pirenne, p. 13.)

[1] Du moins pour la France, car, en Allemagne, on trouve plus tard encore des chevaliers de condition servile (P. Guilhiermoz, *Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge*, p. 459, note 27).

[2] M. Anatole de Barthelemy a publié dans la *Revue historique et nobiliaire* (t. VII, p. 198-199) les plus anciennes lettres d'anoblissement connues, accordées en 1295 par Philippe le Bel à Gilles de Concevreux.

[3] Elle est qualifiée « comtesse de la Ferte » en une charte de Jean de Montmirail, antérieure à 1212 (Machaut, *Histoire du B. Jean, seigneur de Montmirel et d'Oysi*, p. 426) et elle est appelée « la comtesse » en la Vie latine du B. Jean de Montmirail (Bollandistes, *Acta sanctorum*, t. VIII septembris, p. 229, col. 1).

[4] « Comitissa de Angolesmes, ligia de Feritate. » *Documents relatifs aux comtés de Champagne et de Brie*, t. Ier, nos 2410; cf. n° 3383).

[5] Il me semblait, en effet, qu'on pouvait hésiter entre Bougrin II, Guillaume V et Aimar II, tous trois fils de Guillaume Taillefer IV.

Victor[1], au 12 du même mois en celui de l'Hôtel-Dieu de Provins[2], et au 22 janvier, autrement dit au 11 des calendes de février dans l'obituaire de la léproserie sénonaise du Popelin[3]. J'en conclus qu'elle mourut le 11 février, la date du 11 des calendes de février donnée par le nécrologe du Popelin résultant certainement d'une confusion avec le 11 février.

En outre de l'obit de la comtesse Alix, l'Hôtel-Dieu de Provins célébrait le 18 décembre l'anniversaire des deux maris de cette dame, André de la Ferté et le comte d'Angoulême Aimar[4]. Cette précieuse indication permet de préciser davantage encore, Alix de Courtenay, femme d'Aimar d'Angoulême, ayant été mariée en premières noces à Guillaume, comte de Joigny[5]. Dès lors l'état civil de la comtesse d'Angoulême peut être définitivement établi de la manière suivante :

Fille de Pierre de France et d'Isabel, dame de Courtenay, Alix appartenait à la maison royale et n'était rien moins que la cousine germaine de Philippe Auguste. Elle épousa tout d'abord Guillaume Ier, comte de Joigny, dont elle fut séparée pour cause de parenté. C'est alors qu'elle devint la femme d'André de la Ferté-Gaucher, qui, d'un premier mariage avec Houdiard d'Oisy, avait eu deux enfants, Jean de Montmirail et la dame de Noyers, mère de Miles VII. André étant mort postérieurement à 1177[6], elle se maria une troisième fois avec le comte d'Angoulême Aimar. De cette dernière union naquit Isabel d'Angoulême, successivement femme du roi d'Angleterre, Jean Sans-Terre, et du comte de la Marche, Hugues de Lusignan[7].

(1) Voir le présent volume, p. 542.

(2) *Ibidem*, p. 928.

(3) *Ibidem*, p. 972. — C'est probablement de cette date du 22 janvier que provient, par suite d'une erreur de scribe, celle du 22 juillet figurant dans le grand nécrologe du grand Hôtel-Dieu de Meaux (Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 474).

(4) Voir le présent volume, p. 967.

(5) Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. I, p. 474.

(6) La plus récente mention que je connaisse d'André encore vivant, se trouve en une charte de 1177 (Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 64).

(7) *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 382. Cet

En ce qui concerne les temps postérieurs à Philippe Auguste, il y a lieu de signaler l'intérêt que présentent plusieurs des obituaires du présent volume pour l'histoire des plus notables parmi les familles bourgeoises de Paris, je veux parler des familles Arrode, Boucel, Bigue, Bourdon, Brichard, Cocatrix, Gentien, de Meulant, Pis-d'Oe, Popin et Sarrazin, toutes unies par de fréquentes alliances et dont un critique moderne me paraît avoir admirablement défini le rôle en quelques mots. « Les membres de ces diverses familles, dit M. Borrelli de Serres, partageaient, depuis le commencement du treizième siècle, leurs soins entre leurs affaires commerciales, celles de la municipalité et le service domestique du roi, comme fournisseurs ou employés des métiers, paneterie, échansonnerie, écurie, chambrerie, charges qui seulement plus tard ont été réservées à des nobles[1]. »

Les paroles que je viens de reproduire peuvent également s'appliquer au lignage des Marcel, apparenté à la plupart des familles susnommées et dont le représentant le plus connu fut, au milieu du XIVe siècle, le prévôt des marchands, le trop fameux Étienne[2]. Malgré les recherches de M. de Coëtlogon, dont feu Perrens a consigné le résultat en la dernière édition du livre qu'il a consacré à Étienne Marcel[3], la généalogie des Marcel est encore loin d'être scientifiquement établie, comme l'ont si bien montré en ces dernières années les judicieux articles que MM. Eug. Déprez et Léon Le Grand ont consacrés à quelques-uns de ses détails[4]. Il s'en faut qu'on ait utilisé toutes les

ouvrage fait mourir Alix en 1218, mais la mort de cette princesse doit être datée exactement du 11 février 1217 (v. st.), car, d'une charte de mai 1218, empruntée par Du Plessis au cartulaire de Faremoutiers (*Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 109), il résulte que la maison de Montmirail était dès lors rentrée en possession de la seigneurie de la Ferté-Gaucher.

[1] Borrelli de Serres, *Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle*, p. 606.

[2] Neuf membres de la famille Marcel sont mentionnés dans nos obituaires du diocèse de Paris.

[3] *Étienne Marcel, prévôt des marchands*, édition de la Ville de Paris, p. 37.

[4] L'article de M. Déprez, *Les enfants d'Étienne Marcel*, a été publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, année 1897, p. 83-90, et celui de M. Léon Le Grand, *La*

données que renferment au sujet de la famille Marcel les cartulaires, les obituaires et autres documents d'archives. On semble même n'avoir fait entrer en ligne de compte aucun renseignement antérieur à ceux que renferme le registre de la taille de 1292[1], et je demande la permission d'en signaler ici quelques-uns.

Le plus ancien membre connu de la lignée parisienne des Marcel est assurément Marcel, ce sergent royal qui, au témoignage de Joinville, jeta en 1250, au cours de la croisade, la panique parmi les combattants chrétiens de Mansourah[2] et fut ainsi la cause, involontaire, j'aime à le croire, de la captivité de saint Louis. Ce sergent Marcel est sans doute le même que Pierre Marcel, mentionné à plusieurs reprises en 1256 et en 1257 par les tablettes de cire de Jean Sarrazin[3] comme faisant partie de la maison du roi, le même aussi que « Pierre Marcel, le père », dont parle un acte relatant la donation faite en 1260 par lui à l'abbaye de Pont-aux-Dames, du diocèse de Meaux, où il avait deux filles religieuses[4]. Pierre Marcel était père de neuf enfants, quatre fils et cinq filles, tous désignés dans l'acte de 1260[5]. L'un des quatre fils, l'aîné sans doute, s'appelait également Pierre et il est qualifié sergent; déjà marié[6], il reçut alors de son père, à titre d'échange, la moitié d'une boutique de changeur située sur le Grand Pont, et fut probablement l'aïeul du prévôt des marchands. Un autre des fils du premier Pierre Marcel, Martin, figure en un acte de 1292

veuve d'Étienne Marcel, dans le même volume, p. 140-149.

[1] Publie en 1837, par Géraud dans le livre intitulé *Paris sous Philippe le Bel*.

[2] « Dedans ce, avint une si grans mescheance a nostre gent, que uns traitres serjans, qui avoit a non Marcel, commença a crier à nostre gent : « Signour chevalier, rendés vous, « que li roys le vous mande, et ne faites pas « occire le roy! » Tuit cuidierent que le roy lour eust mandei, et rendirent lour espées aus Sarrazins. » (JOINVILLE, *Vie de saint Louis*, édition Wailly, librairie Didot, p. 170.)

[3] *Recueil des historiens de la France*, p. 325G, 354 K, 356 BE, 359 C, 376 K.

[4] L'abbaye du Pont-aux-Dames, [par Berthault], 2e partie, p. 30. Cf. le cartulaire du Pont-aux-Dames, fonds latin de la Bibliothèque nationale, n° 10944, folio 118 r°.

[5] Les fils se nommaient Pierre, Jean, Étienne et Martin; les filles, Jeanne, Alix, Perrette, Isabel et Marie. Ces deux dernières étaient religieuses au Pont-aux-Dames.

[6] Sa femme se nommait Agnès; mais la charte n'indique pas de quelle famille elle était issue.

où il est dit aussi « sergent du roi[1] ». De ces divers faits, mis en lumière ici pour la première fois, il résulte clairement qu'avant d'exercer l'industrie de drapier, les Marcel avaient appartenu pendant deux générations au moins à la maison du roi, tout comme les familles énumérées par M. Borrelli de Serres.

Les obituaires fournissent aussi d'intéressants renseignements sur divers personnages de la Renaissance. Je me fais un devoir d'appeler l'attention du lecteur sur le long et substantiel article que l'obituaire du collège de Montaigu consacre à Ulrich Gering, l'un de ces imprimeurs d'origine allemande qui naturalisèrent à Paris l'art typographique et qui mourut le 19 août 1510, victime d'une de ces épidémies alors désignées sous le nom de coqueluche[2]. L'obituaire des Trinitaires de Paris mentionne de son côté, sous la date du 9 juillet 1557, la mort d'Yolande Bonhomme, veuve du libraire et imprimeur parisien Thielman Kerver, premier du nom[3].

IV

La bibliographie des obituaires français, manuscrits ou imprimés, classés par provinces ecclésiastiques et par diocèses, a été publiée en 1890 par M. Aug. Molinier[4]. En dehors de cette bibliographie, on peut consulter utilement la série alphabétique des articles « necrologium » du *Guide à travers les œuvres historiques de l'Europe médiévale*,

[1] « Martinus Marcelli, civis Parisiensis et illustris regis Francie serviens, et Agnes ejus uxor. » (L. Brièle et E. Coyecque, *Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris*, p. 434.)

[2] Voir, au présent volume, p. 782. — La plus ancienne mention qu'on ait relevée de Gering, comme imprimeur à Paris, est de 1481 (Renouard, *Recherches sur les imprimeurs, libraires... ayant exercé à Paris de 1450 à 1600*, p. 107).

[3] Voir, au présent volume, p. 691. — Fille de Jean Bonhomme, imprimeur à Paris (Renouard, *Recherches sur les imprimeurs... ayant exercé à Paris de 1450 à 1600*, p. 22). Yolande était veuve depuis 1522 (*ibidem*, p. 141).

[4] La bibliographie des obituaires français de M. Auguste Molinier occupe les pages 151 à 284 de son livre, *Les obituaires français au moyen âge*.

de M. Aug. Potthast, dont la seconde édition a paru en 1896[1]. Il m'a semblé néanmoins qu'à côté de ces deux catalogues, il y avait place pour un troisième répertoire, offrant, dans l'ordre chronologique, un relevé des travaux relatifs aux nécrologes et dans lequel seraient également mentionnés les livres reproduisant soit le texte plus ou moins complet de certains obituaires, soit même des extraits de ces documents. De là l'essai bibliographique ci-après et qui, fort incomplet pour plus d'une raison[2], ne sera cependant pas sans utilité pour les érudits, notamment pour ceux qui seront appelés à poursuivre après nous la publication des obituaires français[3].

L'ordre chronologique a été adopté comme le plus rationnel pour un répertoire où l'on s'est proposé de donner, au point de vue des obituaires de la France actuelle, un dépouillement des ouvrages et des recueils d'érudition. Il permettra, en outre, au lecteur de se rendre un compte exact du mouvement qui, depuis trois siècles déjà, porte les érudits vers l'étude des nécrologes. Mais j'ai cru nécessaire de joindre à ce répertoire deux tables distinctes : les églises et les établissements religieux, auxquels appartiennent les obituaires mentionnés, seront répartis dans l'une par province ecclésiastique et par diocèse; ils seront classés dans l'autre suivant l'ordre alphabétique.

AUGUSTE LONGNON.

[1] *Bibliotheca historica medii ævi. Wegweiser durch die Geschichtswerke des europäischen Mittelalters*, 2e édition, p. 807 à 842.

[2] La principale raison est que nombre d'ouvrages anciens, où les obituaires ont pu être utilisés, n'ont été l'objet d'aucun dépouillement. Il y a lieu d'ajouter que pour les autres, le dépouillement ayant été opéré assez rapidement, et au moment de mettre la préface sous presse, bien des mentions d'obits ont dû nécessairement m'échapper.

[3] Exécuté avant l'impression du présent volume, ce répertoire nous aurait rendu quelques services en ce qui touche les obituaires du diocèse de Sens. Il nous eût permis, par exemple, de reproduire deux intéressants articles d'un fort ancien obituaire de l'église métropolitaine qui figurent au tome XII de la *Gallia christiana* (col. 108), ainsi que des extraits du nécrologe, aujourd'hui perdu, de l'abbaye de Chaumes. Le texte que nous avons donné de l'obituaire de l'abbaye de Vauluisant eût pu, de ce chef aussi, recevoir quelques modifications.

APPENDICE.

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES TRAVAUX IMPRIMÉS

RELATIFS AUX OBITUAIRES FRANÇAIS

OU DANS LESQUELS CES MONUMENTS ONT ÉTÉ UTILISÉS.

1. Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis, auctore seu collectore Nicolao Camuzat. Augustæ Trecarum, 1610, in-8°.

Ce volume renferme des extraits d'obituaires de huit églises :

Abbaye de Montier-la-Celle, f° 38 v°-39 r°.
Abbaye de Montieramey, f° 173 v°.
Abbaye de Larrivour, f° 174 v°.
Eglise cathédrale de Troyes, f° 184 v°, 190 v°, 191 r° et v°, 193 r°, 196 r° et v°, 207 r°, 213 v° et 217 r°.
Eglise cathédrale d'Orléans, f° 196 v°.
Couvent des Frères prêcheurs de Troyes, f° 214 r°.
Chartreuse de Troyes, f° 316 r°.
Abbaye du Paraclet, 348 r°-v°.

2. Le théâtre des antiquitez de Paris, par le R. P. J. du Breul. Paris, 1612, in folio.

Du Breul reproduit en cet ouvrage des articles empruntés aux obituaires des trois églises suivantes :

Abbaye de Sainte-Geneviève, p. 274.
Célestins de Paris, p. 915, 916 et 917.
Abbaye de Malnoue, p. 1251

3. Chronicon abbatialis canonicæ Sancti Joannis apud Vincas Suession., P. Petro Grisio collectore, 1617, in-8°.

L'obituaire de Saint-Jean-des-Vignes y est cité, notamment aux pages 96, 120, 140 et 161.

4. Beauvais ou mémoires des pays, ville, evesché... de Beauvais et Beauvaisis, par Antoine l'Oisel. Paris, 1617, in-4°.

Cet ouvrage renferme des extraits de deux obituaires :

Abbaye de Beauvais (*sic*), p. 113.
Abbaye de Saint-Lucien, p. 144,

5. Joan. Jac. Chiffletii patricii, consularis et archiatri Vesontini, Vesontionis pars altera. De archiepiscopis Bisontinis et aliis civitatis Bisontinæ ecclesiasticis rebus. Lugduni, 1618, in-4°.

L'auteur emploie les obituaires des trois églises suivantes :

Abbaye de Saint-Paul de Besançon, p. 187, 220 et 227 (*sic*).
Eglise métropolitaine de Saint-Jean de Besançon, p. 220, 239, 240, 244, 256, 265, 272 (*sic*).
Eglise métropolitaine de Saint-Etienne de Besançon, p. 286.

6. Histoire généalogique de la maison de Chastillon sur Marne, par André du Chesne. Paris, 1621, in folio.

Les pieces justificatives renferment des extraits d'obituaires de cinq églises :

Église cathedrale de Chartres, p. 46 et 55.

Église cathédrale de Châlons-sur-Marne, p. 68.

Abbaye de Cercamp, p. 89.

Abbaye de S.-Allyre de Clermont, p. 141.

Abbaye de Saint-Faron de Meaux, p. 201.

7. Histoire des comtes de Tolose, par Me Guillaume Catel. Tolose, 1623, in-folio.

Les pages 165 à 174 de la seconde partie du livre reproduisent un morceau intitulé : *Chronicon ex veteri martyrologio manuscripto ecclesiæ Sancti Pauli Narbonensis*, dont un certain nombre d'articles, au témoignage de Mabille (*Histoire générale de Languedoc*, de Dom Vaissete, édition Privat, t. V, col. 37), sont textuellement reproduits « des fragments de martyrologes ou d'obituaires de « Saint-Paul, copiés par Dom Estiennot ». Mabille a réimprimé cette chronique (*Ibidem*, col. 37 à 49); mais, tout en prenant pour base le texte de Catel, il y a introduit l'ordre chronologique que le vieil érudit toulousain n'avait observé que d'une manière fort imparfaite. Il a de plus utilisé les fragments copiés par Dom Estiennot pour ajouter à la chronique la mention de certains faits qui ne figurent point dans l'édition primitive.

8. Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval, par André du Chesne. Paris, 1624, in-folio.

Les pièces justificatives renferment des extraits d'obituaires de six églises :

Église cathédrale d'Amiens, p. 38.

Abbaye de Saint-Victor de Paris, p. 38.

Abbaye du Val, p. 38, 53, 60, 63, 93, 100, 115, 136 et 151.

Abbaye de la Piété-lés-Ramerupt, p. 119, 135 et 136.

Église collégiale de Saint-Martin de Montmorency, p. 133.

Église cathédrale de Meaux, p. 377.

9. Histoire généalogique de la maison de Vergy, par André du Chesne. Paris, 1625, in-folio.

Les pièces justificatives renferment des extraits d'obituaires de onze églises :

Abbaye de Flavigny, p. 31 et 75.

Église cathedrale d'Auxerre, p. 36.

Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, p. 76.

Église cathédrale de Paris, p. 76.

Abbaye de Citeaux, p. 132, 136, 144, 153, 155, 169 et 188.

Abbaye de Saint-Étienne de Dijon, p. 133, 144, 188, 198, 200 et 224.

Église cathédrale de Langres, p. 136, 198 et 200.

Église collégiale de Saint-Denis de Vergy, p. 144 et 154.

Abbaye de Theuley, p. 303, 360, 361 et 379.

Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, p. 399.

Église cathédrale de Chartres, p. 394.

10. Gallia christiana in qua regni Franciæ ditionumque vicinarum diœceses et in iis præsules describuntur, cura et labore Claudii Roberti, Lingonensis presbyteri. Lutetiæ Parisiorum, 1626, in-folio.

Parmi les obituaires mentionnés dans le présent volume, j'ai remarqué ceux des églises suivantes :

Église cathédrale de Paris; invoqué, p. 101 *b*, 105 *b*, 107 *a*, 110 *b* (*bis*), 124 *a*, 126 *a*, 145 *b* et 174 *a*.

Abbaye de Saint-Victor de Paris; invoqué, p. 104 *b*, 108 *a* et f° 414 v° *b*.

Abbaye de Saint-Bertin de Saint-Omer; invoqué, p. 121 *b*.

Église cathédrale d'Autun; invoqué, p. 209 *b*.

Église collégiale de Beaune; invoqué, p. 209 *b*, 213 *a* et 214 *a*.

Abbaye de Sainte-Geneviève de Paris; invoqué, 215 *a* et f° 414 v° *b*.

Abbaye de Citeaux; invoqué, p. 279 *a* et 380 *b*.

Église cathédrale de Limoges; invoqué, p. 345 *b* et 346 *ab*.

Eglise cathédrale de Langres; invoqué, p. 372 *ab* et 374 *b* (*bis*).
Abbaye de Saint-Etienne de Dijon; invoque, p. 378 *b*, 379 *b* (*in fine*), 380 *a* et 382 *b*.
Sainte-Chapelle de Dijon; invoqué, p. 385 *a*.
La Chapelle-aux-Riches, à Dijon; invoqué, p. 385 *b*.
Eglise cathedrale de Meaux; invoque, f°s 413 v° *b* (*ter*), 414 v° *b* (*ter*), 415 r° *a b*.
Abbaye de Faremoutiers; invoqué, f°s 414 v° *b* et 415 v° *a*.
Eglise cathédrale de Saint-Papoul; invoqué, p. 442 *b*.
Abbaye de Larrivour; invoqué, p. 487 *b*.
Abbaye de Montiéramey; invoqué, p. 487 *b*.
Abbaye de Breteuil, p. 536 *a*; invoqué, p. 263 *a* (*bis*) et 264 *a*. Cf. 536 *b*.
Abbaye de Flavigny, p. 580 *b*.
Abbaye de Saint-Sulpice (diocèse de Belley), p. 580 *b*.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon; p. 67 *a* de l'Appendice; invoqué, p. 280 *a*.

11. Histoire générale des ducs de Bourgogne de la maison de France, par André du Chesne. Paris, 1628, in-4°.

Les pièces justificatives renferment des extraits d'obituaires de cinq églises :
Eglise cathedrale d'Auxerre, p. 13.
Eglise metropolitaine de Besançon, p. 25.
Eglise cathedrale de Langres, p. 42.
Abbaye de Cîteaux, p. 42, 46 et 69.
Abbaye de Maizieres, p. 164, 178 et 179.

12. Histoire généalogique des comtes d'Albon et daufins de Viennois, par André du Chesne. [Paris, 1628], in-4°. A la suite de la précédente.

Un seul extrait d'obituaire dans les preuves genealogiques :
Eglise metropolitaine de Saint Etienne de Besançon, p. 7.

13. Histoire généalogique des comtes de Valentinois et de Diois, par André du Chesne. [Paris, 1628], in-4°. A la suite de la précédente.

Extraits de deux obituaires :
Obit d'Henri de Poitiers, évêque de Troyes (emprunté au *Promptuarium*, de Camuzat), p. 45.
Eglise des Frères mineurs de Troyes, p. 87.

14. Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, Gand et Coucy, par André du Chesne. Paris, 1631, in-folio.

Les pièces justificatives renferment des extraits d'obituaires de deux églises :
Eglise cathédrale d'Amiens, p. 340.
Abbaye de Beaupré-lés-Grammont, p. 566.

15. Histoire généalogique de la maison de Dreux, par André du Chesne. Paris, 1631, in-folio.

Les pièces justificatives renferment des extraits de divers obituaires :
Eglise métropolitaine de Reims, p. 227, 246, 255 et 257.
Abbaye de Saint-Quentin-lés-Beauvais, p. 227.
Abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, p. 229.
Abbaye de Saint-Yved de Braine, p. 234, 240, 254, 255, 257, 263, 271, 307 et 332.
Eglise cathédrale de Paris, p. 239.
Eglise cathedrale de Chartres, p. 240.
Abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, p. 247.
Abbaye de Premontre, p. 247.
Abbaye de Saint Victor de Paris, p. 253, 257 et 272.
Abbaye d'Eu, p. 303.

16. Histoire généalogique de la maison de Bar-le-Duc, par André du Chesne. Paris, 1631, in-folio. A la suite de la précédente.

Les pièces justificatives renferment quelques extraits d'obituaires :
Église cathédrale de Chartres, p. 19.
Abbaye de Saint-Vanne de Verdun, p. 21.
Église de Saint-Gorgon de Metz, p. 22.

17. Histoire généalogique des maisons de Luxembourg et de Limbourg, par André du Chesne, 1631, in-folio. A la suite de la précédente.

Les pièces justificatives renferment quelques extraits d'obituaires :
Abbaye de Gorze, p. 8.
Abbaye de Saint-Hubert en Ardennes, p. 8.
Abbaye de Saint-Vanne de Verdun, p. 36.

18. Histoire généalogique de la maison de Broyes et de Chasteauvillain, par André du Chesne. Paris, 1631, in-folio. A la suite de la précédente.

Les pièces justificatives ne renferment qu'un seul extrait d'obituaire :
Église cathédrale de Châlons-sur-Marne, p. 38.

19. Annales de l'église cathédrale de Noyon, par M. Jacques Le Vasseur. Paris, 1633, in-4°.

Le Vasseur a reproduit aux pages 627 et 628 de son livre deux fragments du « nécrologe ou obitier » de l'église cathédrale de Noyon, qu'il mentionne en outre, aussi bien que l'obituaire de l'abbaye de Saint-Éloi de la même ville, à la page 891.

20. Mémoires de l'histoire du Languedoc, curieusement et fidèlement recueillis par Me Guillaume de Catel. Tolose, 1633, in-folio.

On trouve aux p. 796, 801 et 803 de cet ouvrage des extraits de l'obituaire de l'église métropolitaine de Narbonne, invoqué, d'autre part, aux p. 789, 791 et 796.

21. Histoire généalogique de la maison des Chasteigners, par André du Chesne. Paris, 1634, in-folio.

Les pièces justificatives ne renferment d'extrait que d'un seul obituaire :
Abbaye de la Trinité de Poitiers, p. 186.

22. Monasterii regalis S. Martini de Campis Paris., ordinis Cluniacensis, historia, per domnum Martinum Marrier. Parisiis, 1637, in-4°.

Dom Marrier donne de nombreux extraits des nécrologes de Saint-Martin-des-Champs (p. 150, 155, 167, 176, 196, 197, 198, 201, 202, 203, 204, 210, 211, 213, 215, 216, 219, 227, 229, 236, 239, 240, 257, 260, 414, 548 et 573), en distinguant le « vieux martyrologe » d'un « autre vieux ms. » qu'on appelait « liber obierunt » (p. 211, 227 et 262). Cf. plus loin, p. 420.

23. Monasterii S. Joannis Reomaensis necrologium vetus.

Publié par Rovier, en son livre intitulé, *Reomaus seu historia monasterii Sancti Joannis Reomaensis, in tractu Lingonensi* (Parisiis, 1637, in-4°), p. 448-450. Les noms des defunts y sont disposés par mois, mais sans indication de jour. Cf. p. 337, l'obit de l'abbé Hugues V, « ex tabulis funerariis Reomaensium ».

24. Histoire généalogique de la maison de Béthune, par André du Chesne. Paris, 1639, in-folio.

Les pièces justificatives renferment des extraits d'obituaires de neuf églises :
Église collégiale de Saint-Barthélemy de Bethune, p. 1, 23, 26, 51, 52, 53, 54, 66, 76, 94, 109, 141, 365, 367, 371 et 381.
Abbaye de Choques, p. 26, 48 (après 54), 51, 54, 66, 67, 71, 76 et 94.
Église cathédrale de Cambrai, p. 53 et 381.
Abbaye de Loos, p. 94.

Abbaye de Pont-Robard, p. 138.
Eglise cathedrale de Soissons, p. 180.
Eglise collegiale de Picquigny, p. 255.
Eglise cathedrale d'Amiens, p. 255.
Abbaye d'Anchin, p. 382.

25. Histoire du B. Jean, seigneur de Montmirel et d'Oysi, puis religieux en l'abbaye de Longpont, par le R. P. J.-B. de Machaut. Paris, Cramoisy, 1641, in-8°.

On y trouve, p. 430-431, des extraits de l'obituaire de l'abbaye de Saint-Jean des Vignes, de Soissons.

26. Augusta Viromanduorum vindicata, illustrata duobus libris quibus antiquitates urbis et ecclesiæ Sancti Quintini, Viromandensiumque comitum series explicantur, opera Claudii Hemeræi. Parisiis, 1643, in-quarto.

Hemere, qui a utilisé en cet ouvrage l'obituaire de l'église collegiale de Saint-Quentin, en reproduit des extraits, notamment aux pages 111, 112 et 232. Cf. 103 et 105, etc.

27. Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, par Christofle Justel. Paris, 1645, in-folio.

Les preuves de l'ouvrage renferment des extraits des obituaires de quatre églises :
Abbaye de Saint-André de Clermont, p. 46, 142, 146, 147, 149, 150 (*bis*), 151 (*ter*), 154 (*bis*) et 159.
Chapelle de Saint-Ruf de Couches, p. 105.
Eglise cathedrale de Clermont, p. 106.
Franciscains de Clermont, p. 211, 213 et 221.

28. Histoire des comtes de Poictou et ducs de Guyenne, par feu M. Jean Besly. Paris, 1647, in-folio.

Les preuves de cet ouvrage contiennent des extraits d'obituaires de quatre églises :
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, p. 101.
Abbaye de Charroux, p. 139.
Abbaye de Saint-Serge d'Angers, p. 272, 319 et 335.
Abbaye de Montierneuf, à Poitiers, p. 387 et 393.

29. Venerabilis Guiberti abbatis B. Mariæ de Novigento opera omnia, prodeunt nunc primum in lucem, unacum appendice... Item notæ et observationes (vetustis monumentis refertæ) ad quosdam V. Guiberti libros... Omnia studio et opera domni Lucæ d'Achery. Lutetiæ Parisiorum, 1651, in-folio.

Dans les notes et observations de ce livre, Dom Luc d'Achery a utilisé les obituaires des six églises suivantes :
Abbaye de Saint-Quentin-lés-Beauvais, p. 600 *b*.
Abbaye de Saint-Michel du Treport, p. 633 *b* à 634 *a* (le texte de seize articles de l'obituaire a été reproduit).
Abbaye de Saint-Denis, p. 635 *b* (*bis*).
Abbaye de Corbie, p. 635 *b* (*bis*).
Abbaye de Saint-Vincent de Laon; invoqué, p. 652 *a*.
Eglise cathedrale de Laon, p. 652 *b* (*bis*).

30. Compendiosum abbatiæ Longipontis Suessionensis chronicon, collectore F. Antonio Muldrac. Paris, 1652, in-8°.

Renferme des extraits ou citations d'obituaires de trois églises :
Abbaye de Notre-Dame de Soissons, p. 49 et 97.
Abbaye de Longpont, p. 121 et 177; invoque, p. 49, 92, 93, 96, 272 et 285.
Eglise cathedrale de Soissons; invoque, p. 177.

31. Notitia ecclesiæ Diniensis, authore Petro Gassendo, S. Theologiæ

doctore, ejus ecclesiæ præposito. Parisiis, 1654, in-4°.

On trouve des extraits d'un ancien obituaire de l'église cathédrale de Digne aux pages 136 (*ter*), 137 (*quater*), 138, 140, 141, 142 (*bis*) et 143 de ce volume. Cf. p. 139.

32. Lettre touchant Béatrix, comtesse de Chalon, envoyée à M. Lantin, par le P. Pierre-François Chifflet. Dijon, 1656, in-4°.

Chifflet y utilise les obituaires des onze églises suivantes[1] :

Abbaye de Cîteaux, p. 4 et 48.
Abbaye de Saint-Vincent de Chalon, p. 22.
Abbaye de Maizières, 23 et 138.
Eglise métropolitaine de Besançon, p. 80, 112, 113, 154, 206 et 207.
Abbaye de Saint-Paul de Besançon, p. 80 et 113.
Eglise collégiale de Saint-Anatole de Salins, p. 80.
Abbaye de la Charité (diocèse de Besançon), p. 81, 93, 112, 118, 128.
Cordeliers de Salins, p. 81.
Abbaye de Saint-Étienne de Dijon, p. 112.
Eglise cathédrale d'Auxerre, p. 207.
Eglise de Saint-Bénigne de Dijon, p. 207.

33. Gallia christiana... opus fratrum gemellorum Scævolæ et Ludovici Sammarthanorum, auctum et primo lucem editum a Petro, Abelio et Nicolao Sammarthanis, Scævolæ filiis, Ludovici nepotibus. 4 vol. Lutetiæ Parisiorum, 1656, in-folio.

Je note ici, pour chacun des quatre volumes de l'œuvre des frères Sainte-Marthe, les

[1] Les renvois antérieurs à la page 39 se rapportent à de simples citations, les autres à des extraits.

33. Gallia christiana, 1656 (*suite*) :

églises dont ils ont plus ou moins indirectement utilisés les obituaires :

Tome Ier.

Abbaye de Saint-André de Villeneuve-les-Avignon; invoqué, p. 9 *a*, 77 *b*, 78 *ab*, 80 *a* et 280 *a*.
Eglise métropolitaine d'Aix; invoqué, p. 13 *a* (*bis*), 16 *a* et 18 *a* (*bis*).
Eglise cathédrale de Fréjus; invoqué, col. 13 *a*, 57 *b* et 60 *a*.
Dominicains de Cahors; invoqué, p. 17 *b*.
Abbaye de Montmajour; invoqué, p. 47 *b*.
Abbaye de Bellevaux; invoqué, p. 130 *b*.
Sainte Chapelle de Dijon; invoqué, p. 133 *a*.
Eglise cathédrale de Chartres; invoqué, p. 160 *a*, 178 *a* et 179 *b*.
Abbaye de Moyen-Moutier; invoqué, p. 175 *a* et 176 *b*.
Célestins de Bordeaux; invoqué, p. 224 *a*.
Eglise cathédrale de Cambrai; invoqué, p. 240 *b*.
Eglise collégiale de Saint-Barthélemy de Béthune; invoqué, p. 240 *b*.
Eglise cathédrale de Paris; invoqué, p. 243 *b*, 413 *b*, 422 *a* et 440 *b*.
Eglise métropolitaine de Lyon; invoqué, p. 309 *a*, 317 *b*, 328 *b*-329 *a*, 329 *b* et 331 *b*.
Abbaye de la Chassagne; invoqué, p. 326 *b*.
Eglise métropolitaine de Narbonne, p. 387 (*bis*); invoqué, p. 375 *b*, 376 *a*, 378 *a*, 384 *a*, 386 *a*, 394 *b* (*ter*), 452 *b*, 453 *a* et 507 *b*.
Abbaye de la Grasse; invoqué, p. 377 *b* et 384 *b*.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon; invoqué, p. 422 *a*.
Abbaye de Flavigny; invoqué, p. 422 *a*.
Abbaye de Saint-Victor de Paris, p. 431 *a*, 433 *b* et 443 *a*; invoqué, p. 448 *a* et 528 *a*.
Abbaye de Saint-Yved de Braine; invoqué, p. 528 *a* :
Eglise cathédrale d'Arras; invoqué, p. 528 *b*.
Eglise métropolitaine de Bourges; invoqué, p. 539 *b*.

33. Gallia christiana, 1656 (*suite*) :

Église metropolitaine de Reims, p. 552 *a*; invoque, 517 *b*, 552 *a* et 552 *b* (*quater*).
Eglise metropolitaine de Rouen; invoqué, p. 578 *b*, 580 *a* et 590 *b*.
Prieuré de Sausseuse; invoqué, p. 578 *b*.
Eglise métropolitaine de Sens, invoqué, p. 634 *a*, 659 *b* et 660 *a*.
La Grande Chartreuse; invoqué, p. 665 *b*.
Église cathédrale de Toulouse; invoqué, p. 684 *ab*, 685 *a*, 686 *a*, 689 *b* (*bis*), 697 *a*, 698 *a*, 699 *b* et 700 *b*.
Eglise cathédrale d'Angers; invoqué, p. 765 *a*.
Eglise métropolitaine de Vienne, 799 *a*.

Tome II.

Abbaye de Saint-Sever (diocèse d'Aire), p. 17 *b* (*ter*).
Abbaye de la Castelle, p. 17 *b*.
Église cathédrale d'Autun; invoqué, p. 46 *b*.
Eglise collégiale de Beaune; invoqué, p. 46 *b*, 51 *b* et 52 *a*.
Eglise cathédrale d'Amiens, p. 110 *b* (*duodecies*); invoqué, p. 100 *a*, 101 *b*, 104 *b* et 110 *a*.
Eglise cathédrale d'Angers; invoqué, p. 120 *a*, 136 *a* (*bis*), 139 *a* et 153 *b*.
Eglise cathédrale d'Apt; invoqué, p. 175 *b*, 176 *b*, 179 *a* (*bis*), 179 *b* (*bis*) et 180 *b*.
Abbaye de Saint-André de Villeneuve-les-Avignon; invoque, p. 183 *a*, f° 497 v° *b* (*ter*), f° 509 v° *b* (*bis*) et f° 510 v° *b*.
Eglise collégiale de Saint-Sernin d'Apt; invoque, p. 184 *b*.
Abbaye de Saint-Sernin de Toulouse; invoque, p. 191 *b* et f° 499 r° *a*.
Eglise cathédrale d'Arras; invoque, p. 217 *b*.
Église cathédrale d'Orléans; invoque, p. 249 *b*.
Eglise metropolitaine de Bourges; invoque, p. 301 *a*.
Eglise cathédrale de Belley; invoque, p. 365 *a*.
Eglise cathédrale de Beauvais, p. 377 *a*, 379 *b* (*bis*), 380 *a*, 380 *b* (*bis*), 382 *b* (*bis*), 386 *a*, 389 *a* (*bis*), 389 *b*, 394 *ab*, 397 *ab* (*bis*), 398 *ab*, 399 *a*, 399 *b* (*bis*) et 401 *b* (*bis*); invoqué, p. 373 *a* et 381 *a* (*bis*).
Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, p. 376 *b*; invoqué, p. 377 *a*.
Abbaye de Saint-Quentin-lés-Beauvais, p. 380 *b*.
Église cathédrale de Marseille; invoqué, p. 417 *b*.
Eglise cathédrale de Béziers; invoqué, p. 423 r° *a*.
Eglise cathédrale de Saint-Brieuc; invoqué, f° 434 r° *a* (*bis*).
Abbaye de Citeaux; invoqué, f° 445 r° *b* et 663 v° *a*.
Eglise cathédrale de Chalon-sur-Saône; invoqué, f° 447 v° *b*, 450 v° *b*, 457 v° *a* et 458 r° *b*.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon; invoqué, f° 448 r° *b*.
Eglise cathédrale de Cahors, f° 470 v° *b* et 471 r° *ab*; invoque, f° 470 v° *b*.
Eglise cathédrale de Chartres, f° 491 r° *a* et 491 v° *a*.
Abbaye de Fontevrault, f° 491 v° *b*.
Chartreuse de Castres, f° 499 v° *b* (*bis*); invoqué, f° 499 v° et 500 r° *b*.
Eglise cathédrale de Châlons-sur-Marne; invoque, f° 503 v° *b* et 507 r° *a*.
Eglise cathédrale du Mans; invoqué, f° 517 r° *a*.
Eglise cathédrale de Clermont; invoqué, f° 528 r° *a*.
Eglise cathédrale de Sainte-Marie, à Saint Lizier; invoque, f° 531 r° *b* et 531 v° *b*.
Eglise cathédrale de Saint-Lizier, à Saint-Lizier; invoqué, f° 531 v° *ab*.
Abbaye de Saint-Victor de Paris; invoqué, f° 540 r° *a*.
Cordeliers de Quimper, f° 551 v° *a*.
Eglise cathédrale de Digne, f° 559 r° *b* (*septies*), 560 r° *a*, 561 v° *b*, 562 v° *b* et 563 r° *a*; invoque, f° 559 r° *b*.
Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux; invoqué, f° 574 r° *a*.
Eglise cathédrale d'Evreux, f° 575 v° *b* (*bis*).
Abbaye du Val, f° 575 v° *b*.
Eglise cathédrale de Frejus, f° 590 r° *b*; invoque, f° 589 r° *b*, 590 r° *b*, 591 r° *a* (*ter*), 591 r° *b* (*ter*) et 601 v° *b*.

33. Gallia christiana, 1656 (*suite*) :

Eglise cathedrale de Limoges; invoque, f° 631 r° *ab*.
Saint-Etienne de Dijon; invoque, f°s 661 r° *a*, 663 r° *a* et 664 v° *a*.
Sainte Chapelle de Dijon; invoque, f°s 662 r° *b*, 662 v° *a* et 667 v° *b*.
Eglise cathedrale de Langres, f° 657 r° *a*.
La Chapelle-aux-Riches de Dijon, f° 667 v° *b*.

Tome III [1].

Eglise cathedrale de Rodez; invoque, p. 611 *b*.
Eglise cathédrale de Maguelonne; invoque, p. 615 *b*.
Eglise cathedrale de Marseille, p. 685 *b* et 686 *a*; invoque, p. 649 *a*, 657 *a*, 660 *b*, 662 *a*; p.-ê. aussi 661 *a* et 663 *b*.
Eglise collégiale de Beaujeu; invoqué, p. 683 *a* et 685 *a*.
Chartreuse de Meyriat, p. 684 *a*.
Prieuré de Fontaines (diocèse de Meaux), p. 698 *b*.
Abbaye de Sainte-Geneviève de Paris; invoque, p. 701 *a*.
Eglise cathédrale de Meaux, p. 701 *a*; invoque, p. 701 *a* et 702 *b*.
Abbaye de Faremoutiers; invoqué, p. 701 *b*.
Abbaye de Saint-Arnoul de Metz; invoqué, p. 714 *b*.
Eglise cathedrale de Metz; invoque, p. 714 *b* et 715 *a*.
Eglise cathedrale de Mende; invoque, p. 735 *a*.
Eglise cathédrale de Mirepoix; invoqué, p. 739 *b*.
Abbaye de Saint-André de Villeneuve-lés-Avignon; invoqué, p. 780 *a*, 1124 *a*, 1125 *a*, 1136 *a*, 1146 *b* et 1147 *a*.
Eglise cathedrale de Nevers; invoqué, p. 601 *b* et 602 *b*.
Eglise cathedrale de Chartres, p. 802 *b*.
Abbaye de la Trinité de Poitiers; invoqué, p. 889 *b*.

[1] La pagination du tome III commence à 553, tandis que le volume précédent se termine par le folio 681.

33. Gallia christiana, 1656 (*suite*) :

Abbaye de Saint-Hilaire-de-la-Celle, à Poitiers; invoque, p. 890 *b* et 892 *b*.
Abbaye de Fontevrault, p. 892 *a*.
Chartreuse de Paris, p. 900 *a*.
Eglise cathédrale du Puy, p. 910 *b*.
Eglise cathédrale de Riez, p. 940 *a*.
Abbaye de Saint-Victor de Paris; invoqué, p. 971 *a* et 1051 *a*.
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés; invoqué, p. 984.
Abbaye de Châlis; invoqué, p. 1019 *a* et 1020 *b*.
Abbaye de Saint-Savin (diocèse de Tarbes); invoqué, p. 1059 *a*.
Abbaye de Saint-Sernin de Toulouse; invoqué, p. 1059 *a*.
Freres (mineurs?) de Tarbes; invoque, p. 1059 *a*.
Collège de Foix, à Toulouse; invoqué, p. 1059 *b*.
Eglise cathédrale de Toulon; invoque, p. 1061 *b*, 1062 *b* (*bis*) et 1063 *a*.
Chartreuse de Montrieux; invoque, p. 1062 *a*.
Eglise collégiale de Saint-Quentin; invoqué, p. 1070 *b*.
Eglise cathédrale de Troyes; invoqué, p. 1082 *a* et 1083 *a*.
Abbaye de Saint-Ruf de Valence; invoqué, p. 1113 *a* (*bis*).
Eglise cathédrale de Vence, p. 1150 *b*.
Eglise cathédrale de Vannes, p. 1157 *b* (*bis*) et 1158 *a*; invoque, p. 1157 *a*.
Eglise cathédrale de Verdun; invoqué, p. 1168 *b*.
Eglise cathédrale de Viviers; invoqué, p. 1186 *a*.

Tome IV.

Abbaye d'Abbecourt; invoqué, p. 20 *a*.
Abbaye d'Hautvillers; invoqué, p. 35 *a*.
Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs; invoqué, p. 63 *b*; cf. 63 *b* et 64 *a*.
Abbaye de Saint-Arnoul de Metz; invoqué, p. 87 *ab* et 89 *a* (*bis*).
Abbaye de Sainte-Austreberthe de Montreuil; invoque p. 121 *a* (*ter*) et 122 *a*.
Abbaye de Barzelle; invoqué, p. 132 *a* (*passim*) et 132 *b*.

33. Gallia christiana, 1656 (*suite*) :

Abbaye de Villeloin; invoqué, p. 135 *a* (*bis*) et 940 *a*.
Abbaye de Beaulieu-les-le-Mans; invoqué, p. 154 *b* et 155 *a*.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon; invoqué, p. 162 *b* (*bis*), 162 *b* (*ter*), 166 *a*, 166 *b* (*ter*), 167 *a* (*bis*), 167 *a*, 167 *b* (*bis*) et 847 *b*.
Abbaye de Braine, p. 194 *a*.
Abbaye de Breteuil; invoqué, p. 196 *b*.
Abbaye de Chaumes; invoqué, p. 211 (*septies*).
Abbaye de Cantimpré, p. 213 *a*.
Abbaye de Chantemerle; invoqué, p. 214 *a* (*quindecies*).
Abbaye de Châlis, p. 218 *b*; invoqué, p. 219 *ab* (*passim*).
Abbaye de la Castelle, p. 228 *a*.
Abbaye de Cîteaux, p. 244 *b* et 245 *ab*.
Abbaye de la Clarté-Dieu; invoqué, p. 264 *a*.
Abbaye de Saint-Clément de Metz, p. 270 *a*; invoqué, p. 268 *a* (*bis*), 268 *b* (*bis*), 269 *a* (*bis*) et 269 *b*.
Abbaye de Saint-Quentin-les-Beauvais; invoqué, p. 298 *b*.
Abbaye de la Croix-Saint-Leufroy; invoqué, p. 321 *ab* (*passim*).
Abbaye de Saint-Denis; invoqué, p. 336 *b*.
Abbaye de Saint-Eloi de Noyon; invoqué, p. 354 *a*.
Abbaye de Faremoutiers; invoqué, p. 366 *a*; cf. p. 366 *b*.
Abbaye de Fontevrault, p. 417 *b*, 419 *a* (*bis*), 419 *b*, 420 *a*, 420 *b* (*sexies*), 421 *a*, 421 *b* (*quater*), 422 *a* (*bis*), 422 *b*, 423 *b*, 424 *a*, 424 *b* (*bis*), 425 *a* (*bis*), 425 *b* (*bis*), 426 *a* à 427 *a*, 427 *b*, 428 *b*, 429 *b* et 430 *b*; invoqué, p. 419 *b*.
Abbaye de Fontaines-les-Blanches; invoqué, p. 439 *a* et 440 *a* (*novies*).
Abbaye de Fontenay (diocèse d'Autun), p. 441 *b*; invoqué, p. 441 *b* (*passim*).
Abbaye de Foigny; invoqué, p. 451 *b* (*passim*) et 452 *a* (*quater*).
Abbaye du Gard; invoqué, p. 455 *ab* (*passim*).
Église de Lyon; invoqué, p. 521.
Abbaye de Saint-Vincent de Laon, invoqué, p. 535 *a*.

33. Gallia christiana, 1656 (*suite*) :

Abbaye de Jouy; invoqué, p. 542 *a* et 543 *a* (*bis*).
Abbaye de Saint-Oyand, p. 548 *b*.
Abbaye de Longchamp; invoqué, p. 575 *a*.
Abbaye de Longpont; invoqué, p. 578 *ab*.
Abbaye de Luxeuil, p. 586 *a* (*bis*).
Abbaye de Maizières; invoqué, p. 388 *a*.
Abbaye de Maubuisson; invoqué, p. 605 *a* (*quinquies*).
Abbaye de Saint-Martin de Nevers; invoqué, p. 621 *a*.
Abbaye de Saint-Martin de Laon; invoqué, p. 625 *a*.
Abbaye de Saint-Nicaise de Reims; invoqué, p. 684 *ab* et 685 *a*.
Abbaye du Paraclet, p. 708 *a*, 708 *b* (*quater*), 709 *a* (*quater*), 709 *b*; invoqué, p. 708 *b*.
Abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, à Reims; invoqué, p. 729 *a* (*bis*).
Église métropolitaine de Reims; invoqué, p. 729 *a*.
Abbaye de la Piété-Dieu; invoqué, p. 732 *b*.
Abbaye de Pontlevoy; invoqué, p. 738 *b* et 739 *a*.
Abbaye de Pontigny; invoqué, p. 740 *b* et 741 *a*.
Abbaye de Port-Royal; invoqué, p. 752 *a* (*undecies*).
Abbaye du Mont-Saint-Quentin; invoqué, p. 772 *a*.
Abbaye de Saint-Quentin-lés-Beauvais; invoqué, p. 774 *b*, 775 *a* (*quinquies*) et 775 *b*.
Abbaye de Royaumont; invoqué, p. 776 *ab*.
Abbaye de Saint-Sernin de Toulouse; invoqué, p. 811 *b* et 812 *ab*.
Abbaye de Saint-Étienne de Dijon; invoqué, p. 847 *b*.
Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont; invoqué, p. 871 *b* et 872 *a* (*octies*).
Abbaye de Conches; invoqué, p. 872 *a*.
Abbaye de Vaulusant; invoqué, p. 897 *a*.
Abbaye de Saint-Victor de Paris; invoqué, p. 926 *a* et 926 *b* (*ter*).
Abbaye de Saint-Vincent de Metz, p. 947 *ab* et 948 *a*, invoqué, p. 947 *a*, 947 *b* (*bis*) et 948 *a*.

Abbaye du Treport, p. 957 *a*; invoque, p. 957 *a* (*duodecies*).
Abbaye d'Oigny (diocèse d'Autun); invoque, p. 958 *a*.
Abbaye de Vergaville; invoque, p. 960 *b*.

34. Nova bibliotheca manuscriptorum rerum Aquitanicarum, opera ac studio Philippi Labbe. Parisiis, 1657, in-folio.

Le tome II de cet ouvrage contient les deux articles suivants :
Excerpta quædam ex kalendario ecclesiæ Lemovicensis, p. 759-761.
Excerpta ex calendario monasterii Sancti Andreæ Claromontensis, p. 761-763.

35. Litteræ monachorum Sancti Remigii Remensis, quibus societatem ineunt cum monachis Sancti Dionysii in Francia, anno Christi incarnationis DCCCXXXVIII.

Publiée d'abord au tome IV du *Spicilegium* de Dom Luc d'Achery (Parisiis, 1661, in-4°), p. 229 à 232, et réimprimée depuis au tome III de l'édition in-folio du même recueil (p. 333-335), cette pièce a été reproduite dans l'Appendice du présent volume, p. 1023-1024.

36. Histoire généalogique de la maison royale de Courtenay, par Du Bouchet. Paris, 1661, in-folio.

Un seul extrait d'obituaire dans les 262 pages de pièces justificatives :
Obituaire de l'abbaye de la Charité, (diocèse de Besançon), p. 50.

37. Preuves de l'histoire de l'illustre maison de Coligny, par Du Bouchet. Paris, 1662, in-folio.

Deux seuls extraits d'obituaires :
Abbaye de Flavigny (emprunté à l'Histoire généalogique de la maison de Vergy), p. 17.
Eglise métropolitaine de Lyon, p. 39.

38. Preuves de l'histoire généalogique de la maison de Harcourt, [par Messire Gilles-André de la Rocque]. Paris, 1662, in-folio.

Les obituaires ont à peine été utilisés en ce volumineux recueil. On y remarque cependant des mentions du nécrologe de Saint-Victor de Paris (p. 1199-1200) et un extrait de l'obituaire de l'église métropolitaine de Rouen (p. 1358).

39. Neustria pia seu de omnibus et singulis abbatiis et prioratibus totius Normaniæ. . ., auctore R. Patre Arturo du Monstier, Rothomagensi ordinis Fratrum Minorum Recollectorum presbytero. Rothomagi, 1663, in-folio.

Le P. du Monstier utilise en cet ouvrage les obituaires d'une quarantaine d'églises, presque toutes normandes :
Abbaye de Saint-Evroult, invoqué, p. 128 et 129.
Abbaye de la Croix-Saint-Leufroy, p. 357 (*bis*) et 358; invoqué, p. 351, 352, 356, 357 (*ter*), 358 (*septies*) et 359 (*quinquies*).
Abbaye de Saint-Taurin d'Évreux; invoqué, p. 357, 360, 361 (*bis*), 362 (*quater*), et 576.
Église cathédrale d'Évreux, p. 362.
Abbaye de Bernay, p. 404; invoqué, p. 400.
Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont, p. 410; invoqué, p. 186, 410, 412, 414 (*ter*) et 416 (*novies*).
Abbaye de Saint-Martin de Pontoise; invoqué, p. 411.
Abbaye du Bec; invoqué, p. 444.
Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive, p. 499; invoqué, p. 499, 501, 503 (*quaterdecies*) et 504 (*sexies*).
Abbaye de Belle-Etoile; invoqué, p. 503, 707 (*bis*), 708, 754, 755, 799 (*quater*), 800 (*quater*), 802 (*bis*), 833 (*ter*), 841, 843 (*ter*), 879, 892 (*bis*), 907 (*quater*), 908 (*bis*), 909, 911 (*quinquies*) et 912 (*quaterdecies*).
Abbaye de Preaux; invoqué, p. 512, 535, 598 et 664 (*bis*).

39. Neustria pia (*suite*) :

Abbaye de Grestain, p. 529; invoqué, p. 512, 535, 582 et 598.
Abbaye de Lyre, p. 535 et 536; invoqué, p. 536 (*quater*), 537 (*sexies*), 538 (*ter*), 539 (*quater*) et 598.
Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, p. 541; invoqué, p. 542 (*ter*), 543 (*sexies*), 544 (*octies*), 623, 675 (*quater*), 676, 815 (*quater*), 816, 843 (*ter*), 844 (*ter*) et 845 (*ter*).
Abbaye de Lessay, p. 542, 617 et 623; invoqué, p. 390, 391, 392 (*bis*), 542 (*bis*), 543 (*quinquies*), 547 (*bis*), 622 (*ter*), 623 (*sexies*), 664, 674, 675 (*quinquies*) et 824.
Abbaye de Longues; invoqué, p. 542, 823, 824, 867 (*decies*) et 868 (*ter*).
Abbaye de Conches, p. 569; invoqué, p. 569 (*bis*), 570 (*bis*), 574 (*bis*), 575 (*sexies*), 576 (*undecies*) et 577 (*bis*).
Abbaye de Notre-Dame de Lisieux, p. 584 et 585; invoqué, col. 586 (*pluries*).
Abbaye du Tréport; invoqué, p. 590 (*bis*) et 591 (*quater*).
Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux; invoqué, p. 594 (*pluries*).
Abbaye de Cormeilles, p. 596 (*bis*); invoqué, p. 467, 509, 526, 535, 539, 575, 576 (*bis*), 577 (*bis*), 596 (*bis*), 597 (*sexies*), 598 et 654 (*bis*).
Abbaye de Savigny, p. 678 et 686; invoqué, p. 677 (*bis*), 679, 689 (*quinquies*) et 690.
Abbaye d'Eu, p. 694, 698 (*quinquies*) et 699 (*quinquies*); invoqué, p. 698 (*ter*) et 699 (*bis*).
Abbaye d'Ardenne, p. 891; invoqué, p. 705, 707 (*sexies*), 708 (*sexies*) et 798 (*bis*), 802 (*bis*) et 891 (*bis*).
Abbaye de Saint-Jean de Falaise; invoqué, p. 707 (*bis*), 708 (*quater*), 754 (*quinquies*), 755, 756 (*bis*), 795, 798 (*ter*), 799 (*sexies*), 800 (*quater*), 801 (*quater*), 802 (*ter*), 833 (*ter*), 834, 842, 843 (*ter*), 844 (*ter*), 892, 908 (*bis*), 909, 911 et 912 (*octies*).
Abbaye de Cherbourg, p. 712, 813 et 814; invoqué, p. 543 (*ter*), 544 (*quater*), 622, 623, 675 (*bis*), 676 (*bis*), 814 (*quinquies*), 815 (*octies*), 816 (*bis*), 843 (*ter*), 844 (*ter*), 845 (*ter*) et 879.
Abbaye de Saint-André-en-Gouffern, p. 737, 739 (*bis*), 740 (*quinquies*) et 741 (*bis*); invoqué, p. 689 (*bis*), 737 (*ter*), 738 (*bis*), 739 (*bis*) et 741 (*quinquies*).
Prieuré du Plessis-Grimoult, p. 742, 743 (*quater*) et 744 (*bis*).
Abbaye de Villers-Canivet; invoqué, p. 792.
Abbaye de la Luzerne, p. 794; invoqué, p. 392, 623, 671, 707 (*ter*), 708 (*ter*), 752, 753, 754, 755 (*bis*), 795, 797, 798 (*ter*), 799 (*octies*), 800 (*quater*), 801 (*quater*), 802 (*bis*), 823 824 (*quater*), 833 (*ter*), 842, 843 (*quinquies*), 844 (*quater*), 890 (*bis*), 907 (*quinquies*), 908 (*ter*), 909, 911 et 912 (*septies*).
Abbaye de la Noue; invoqué, p. 803 (*bis*).
Abbaye de Silly, p. 832-833, 833 et 891; invoqué, p. 127, 433, 503, 543 (*bis*), 582, 664, 705, 707 (*quinquies*), 708, 713 (*bis*), 753 (*bis*), 754 (*septies*), 755 (*quater*), 756 (*quater*), 798 (*quinquies*), 802, 833 (*ter*), 834 (*quinquies*), 841, 842, 843 (*quater*), 844, 845 (*bis*), 890 (*ter*), 892, 907 et 912 (*quater*).
Abbaye de Marchéroux; invoqué, p. 833.
Abbaye de Prémontré; invoqué, p. 833.
Prieuré de Sausseuse; invoqué, p. 846 et 847.
Cordeliers de Bayeux; invoqué, p. 867.
Abbaye de Corneville; invoqué, p. 877 (*bis*) et 878.
Abbaye de Mondaye, p. 879 et 905 (*sexies*); invoqué, p. 664, 707 (*quater*), 708 (*ter*), 752, 754 (*quater*), 755, 796 (*quinquies*), 800, 803, 833 (*ter*), 834, 845 (*bis*), 890, 905, 907 (*sexies*), 908 (*undecies*), 909 (*ter*), 911 (*sexies*) et 912 (*sexies*).
Abbaye de l'Ile-Dieu, p. 884; invoqué, p. 890.
Prieuré de la Perrine; invoqué, p. 913 et 914 (*quater*).
Abbaye de Torigni; invoqué, p. 916.

40. Metropolis Remensis historia, studio et labore domni Guillelmi Marlot. Insulis, 1666, in-folio. Cf. n° 45.

Marlot emploie, en ce premier volume de son histoire de l'eglise metropolitaine de Reims, les obituaires de six eglises remoises :

Église métropolitaine de Reims, p. 491 et 492; invoqué, p. 464, 465 (*ter*), 466, 490 (*quater*), 491 (*ter*), 492 (*bis*), 493, 542, 543 et 596.

Abbaye de Saint-Denis de Reims, p. 542 (*bis*); invoqué, p. 464 et 543.

Église collegiale de Saint-Timothée de Reims; invoqué, p. 543.

Abbaye de Saint-Basle; invoqué, p. 597 (*bis*).

Abbaye de Saint-Nicaise de Reims; invoqué, p. 648 (*bis*), 649 (*ter*), 652 (*ter*), 654 (*bis*), 655 et 656 (*bis*).

Abbaye de Saint-Remy de Reims, p. 648 et 648-649.

41. Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti. . . . . Collegit domnus Lucas d'Achery, congregationis S. Mauri monachus, ac cum eo edidit domnus Johannes Mabillon, ejusdem congregationis, qui et universum opus notis, observationibus indicibusque necessariis illustravit. Sæculum III, 2 vol. Lutetiæ Parisiorum, 1672, in-folio. Cf. n°s 44, 46, 47 et 50.

On trouve en cette section des *Acta* des extraits d'obituaires de quatre églises :

Abbaye de Flavigny, t. Ier, p. 683, 691 (*quater*) et 693 (*ter*).

Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, t. II, p. 93 (douze articles groupés et un autre plus bas), 94 (six articles) et 118 (note); invoqué, p. 353 (note).

Abbaye de Saint-Wandrille, t. II, p. 132, (note).

Prieuré d'Argenteuil, t. II, p. 353 (*bis*), 361 (note) et 364-365 (*septemdecies*); invoqué, p. 348 (note).

42. Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons, composée par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur [Dom M. Germain]. Paris, 1675, in-quarto.

Les obituaires de Notre-Dame de Soissons sont invoqués, par Dom Germain, aux pages 119, 130, 134, 135 et 321 (*ter*), et il en reproduit un article à la page 322. Voir aussi, p. 135, un extrait du plus ancien nécrologe de Saint-Germain-des-Prés.

43. Quorumdam episcoporum Carnutensium obitus et elogia.

La phrase qui précède est le titre de debut d'une série d'extraits d'un obituaire de l'église de Chartres, concernant presque exclusivement les évêques de cette ville, que Mabillon a inseres au tome II des *Vetera Analecta* (Luteciæ Parisiorum, 1676, in-8°), p. 550 à 613. Ces extraits sont les suivants :

De Frotboldo episcopo Carnutensi, p. 550.
De Gerardo episcopo Carnutensi, p. 552.
De Haganone, Ragenfredo, Hardoino, Wifaldo, Odone et Rodulfo episcopis ecclesiæ Carnutensis, p. 553.
De Theoderico episcopo Carnutensi, p. 556.
De Rotberto I episcopo Carnutensi, p. 557.
De Adraldo episcopo Carnutensi, p. 558.
De Gaufrido II episcopo Carnutensi, p. 559.
De Goslino episcopo Carnutensi, p. 565.
De Roberto episcopo Carnutensi, p. 568.
De Petro episcopo Carnutensi, p. 570.
De Alberico episcopo Carnutensi, p. 573.
De Henrico episcopo Carnutensi, p. 578.
De Matthæo episcopo Carnutensi, p. 579.
De Petro II episcopo Carnutensi, p. 588.
De Willelmo archiepiscopo Remensi, p. 596.
De Ludovico comite Blesensi, p. 603.
De Philippo Augusto Francorum rege p. 603.
De Bartholomæo episcopo Parisiensi, p. 608.
De Simone episcopo Meldensi, p. 609.
De Armando archiepiscopo Aquensi, p. 611.

44. Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti... Sæculum IV, pars prima. Lutetiæ Parisiorum, 1677, in-folio. Cf. n°s 41, 46, 47 et 50.

Extraits d'obituaires des cinq églises suivantes :
Abbaye de la Grasse, p. 196 (note).
Abbaye de Corbie, p. 455.
Abbaye de Saint-Denis, p. 598.
Prieuré d'Argenteuil, p. 598.
Abbaye de Saint-Faron, p. 660-661.

45. Metropolis Remensis historia, studio et labore domni Guillelmi Marlot. Tomus secundus. Remis, 1679, in-folio. Cf. n° 40.

Marlot a fait, pour ce second volume, des emprunts aux obituaires des onze églises suivantes :
Abbaye de Mouzon; invoqué, p. 13 (*ter*) et 14.
Abbaye de Saint-Thierry; invoqué, p. 25.
Eglise métropolitaine de Reims, p. 236, 282, 286, 373, 431, 456, 510 et 553; invoqué, p. 151 et 217.
Abbaye de Saint-Denis de Reims, p. 236; invoqué, p. 153 (*bis*).
Eglise collégiale de Saint-Symphorien de Reims; invoqué, p. 237 (*bis*).
Abbaye de Saint-Martin de Laon, p. 239.
Abbaye de Cluny, p. 284.
Abbaye de Saint-Jean de Laon, p. 287.
Abbaye de Belval-en-Dieulet, p. 876.
Abbaye de Bonnetontaine; invoqué, p. 882 (*bis*).
Abbaye de Laval-Roy, invoqué, p. 885.

46. Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti... Sæculum IV, pars secunda. Lutetiæ Parisiorum, 1680, in-folio. Cf. n°s 41, 44, 47 et 50.

L'obituaire de l'église cathédrale d'Auxerre est mentionné à plusieurs reprises en ce volume, qui en reproduit textuellement deux articles (p. 575 et 577). Cf. p. 574, 575 (*ter*) et 576.

47. Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti... Sæculum quintum. Lutetiæ Parisiorum, 1685, in-folio. Cf. n°s 41, 44, 46 et 50.

Ce volume utilise au moins trois obituaires d'églises françaises :
Abbaye de Saint-Père de Chartres, p. 284 (*quinquies*).
Église métropolitaine de Reims; invoqué, p. 330.
Abbaye de Saint-Remy de Reims; invoqué, p. 330.

48. Historia ecclesiæ Parisiensis, auctore Gerardi Dubois. Parisiis; 1690, in-folio.

On trouve en ce volume, ainsi qu'au tome II de l'ouvrage — *opus posthumum* — publié en 1710 seulement, de fréquents emprunts aux obituaires des diverses églises parisiennes.

49. Martyrologe des fondations de l'église cathédrale de Boulogne, comprenant :

1. Les usages et coutumes de cette église.
2. Les fondations de Teroüane.
3. Les fondations de l'abbaye de Notre-Dame.
4. Les nouvelles fondations depuis l'erection de cette abbaye en cathedrale, tant au chœur qu'à la chapelle de Notre-Dame et autres, qui sont marquées en leur jour dans le calendrier des jours et des mois.

Boulogne, 1694, in-folio, 40 pages. Cf. n° 139.

50. Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti... Colligere cœpit domnus Lucas d'Achery, congregationis S. Mauri monachus; domnus Johannes Mabillon et domnus Theodoricus Ruinard, ejusdem congregationis, illustraverunt ediderunt que cum indicibus necessariis. Sæculum

sextum. 2 vol., Lutetiæ Parisiorum, 1701, in-folio. Cf. nos 41, 44, 46 et 47.

Je relève, dans les deux volumes consacrés au sixième siècle de l'ordre de Saint-Benoît, des emprunts faits aux obituaires de neuf églises différentes :

Abbaye de Saint-Père de Chartres; invoqué, t. Ier, p. 319 (*bis*).

Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, t. Ier, p. 323 (note) et 341 (note).

Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, t. Ier, p. 340 (note) et 341 (note).

Abbaye de Saint-Vanne de Verdun, t. Ier, p. 518 (*bis*), 541 (note), 544 (note), 562 (note) et 563 (*ter*, note).

Église métropolitaine de Reims; invoqué, t. Ier, p. 518.

Église cathédrale de Clermont; invoqué, t. Ier, p. 633.

Église cathédrale d'Auxerre; invoqué, t. Ier, p. 665.

Abbaye de Saint-André de Villeneuve-les-Avignon, p. 693-694.

Abbaye de la Sauve-Majeure, p. 887 (*bis*, note) et 888 (note): invoqué, p. 887 (note).

51. Annales ordinis Sancti Benedicti, occidentalium monachorum patriarchæ. . . . . auctore domno Johanne Mabillon. Tomus primus et tomus secundus. Lutetiæ Parisiorum, 1703-1704, in-folio. Cf. nos 53, 56 et 71.

Ces deux premiers volumes de l'œuvre capitale de Mabillon mentionnent, par extraits ou par renvois, les obituaires des treize églises suivantes :

Abbaye de Saint-Martin d'Autun, t. Ier, p. 279.

Abbaye de Notre-Dame de Soissons, t. Ier, p. 456.

Abbaye de Senones, t. Ier, p. 462; t. II, p. 340, 491 et 492.

Abbaye de Corbie, t. Ier, p. 502.

Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, t. Ier, p. 542; invoqué, t. II, p. 409 (*bis*) et 638.

Abbaye de Saint-Mihiel, t. II, p. 22.

Abbaye de Flavigny, t. II, p. 138 (*bis*).

Abbaye de Saint-Denis, t. II, p. 269; invoqué, p. 409 (*bis*).

Abbaye de Savigny (au diocèse de Lyon), invoqué, t. II, p. 386.

Église métropolitaine de Lyon; invoqué, t. II, p. 413.

Abbaye de Montierender, t. II, p. 584.

Abbaye de Faremoutiers, t. II, p. 625 (*bis*).

Abbaye de Saint-Oyand, t. II, p. 679.

52. Ancien nécrologe de l'abbaye de Saint-Denys, copié sur l'original.

Publié par Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France* (Paris, 1706, in-folio), pièces justificatives, p. CCVII-CCXIX.

53. Annales ordinis Sancti Benedicti, occidentalium monachorum patriarchæ. . . . . auctore domno Johanne Mabillon. Tomus tertius et tomus quartus. Lutetiæ Parisiorum, 1706-1707, in-folio. Cf. nos 51, 56 et 71.

Ces deux volumes de l'œuvre capitale de Mabillon mentionnent, par extraits ou par renvois, les obituaires des cinquante et une églises suivantes :

Église cathédrale d'Auxerre, t. III, p. 61 et 261; invoqué, t. III, p. 360.

Église collégiale de Saint-Lazare d'Avallon, t. III, p. 143.

Abbaye de Pothières, t. III, p. 143.

Abbaye de Saint-Airy de Verdun, t. III, p. 184; t. IV, p. 416 (*bis*), 596.

Abbaye de Saint-Denis, t. III, p. 198; t. IV, p. 426.

Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, t. III, p. 200 (*ter*); t. IV, p. 247. Invoqué, t. III, p. 201.

Abbaye de Saint-Martin d'Autun, t. III, p. 224 (*bis*).

Abbaye de Corbie, t. III, p. 230; t. IV, p. 493 et 568.

Abbaye de Sainte-Colombe de Sens, t. III, p. 232; invoqué, t. IV, p. 632 (*ter*).

Abbaye de Saint-Remy de Reims, t. III, p. 237; t. IV, p. 32, 40, 280 et 610.

53. Annales ordinis, t. III et IV (*s. et fin*):

Invoqué, t. III, p. 237 et 553; t. IV, p. 15.
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, t. III, p. 283, 371, 540 et 655; t. IV, p. 264. Invoqué, t. III, p. 655.
Abbaye de Senones, t. III, p. 429 (cf. t. III, p. 442); t. IV, p. 344 et 630.
Abbaye de Saint-Julien de Tours, t. III, p. 462.
Abbaye de Saint-Arnoul de Metz, t. III, p. 482, 508 (*bis*), 539 et 621 (*quater*); invoqué, t. III, p. 649; t. IV, p. 124 et 510.
Abbaye de Lobbes, p. 522.
Abbaye de Savigny (diocèse de Lyon); invoqué, t. III, p. 533.
Église cathédrale de Chartres, t. III, p. 560; t. IV, p. 80. Invoqué, t. III, p. 548.
Abbaye de Saint-Vanne de Verdun, t. III, p. 558; t. IV, p. 272 et 605.
Prieuré de Souvigny, t. III, p. 576.
Église cathédrale de Soissons; invoqué, t. III, p. 624.
Abbaye de Saint-Riquier, t. III, p. 632; invoqué, t. IV, p. 248.
Abbaye de Montmajour, t. III, p. 634; t. IV, p. 113. Inv., t. IV, p. 251 et 412.
Abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache, t. III, p. 648.
Abbaye de Saint-Clement de Metz, t. III, p. 648 (*bis*).
Abbaye de Saint-Pere de Chartres, t. IV, p. 3 (*bis*), 219 et 667. Invoqué, t. III, p. 548; t. IV, p. 353, 396, 415 et 668.
Abbaye d'Issoudun, t. IV, p. 23.
Église métropolitaine de Reims, t. IV, p. 32 et 55; invoqué, t. III, p. 553.
Abbaye de Lagny, t. IV, p. 80.
Église cathedrale d'Agen, t. IV, p. 86.
Abbaye de Fecamp, t. IV, p. 105.
Abbaye de Saint-Taurin d'Évreux, t. IV, p. 105.
Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, t. IV, p. 160.
Abbaye de Saint Mihiel, t. IV, p. 161; invoqué, t. IV, p. 508.
Abbaye de Saint-Jean d'Angely, t. IV, p. 214.
Abbaye de Saint-André de Villeneuve-les-Avignon, t. IV, p. 237 et 648.
Abbaye de Montierender, t. IV, p. 267.
Abbaye de Saint-Pé-de-Generest; invoqué, t. IV, p. 322.
Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan; invoqué, t. IV, p. 322.
Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, t. IV, p. 353.
Abbaye du Bec, t. IV, p. 392.
Prieuré de Beaumont-le-Roger, t. IV, p. 399.
Abbaye de Jumièges, t. IV, p. 410 et 510; invoqué, t. IV, p. 462.
Abbaye du Mont-Saint-Quentin, t. IV, p. 475 (*bis*) et 576; invoqué, t. III, p. 642.
Abbaye de Saint-Evroult; invoqué, t. IV, p. 575.
Abbaye de Notre-Dame-de-Soissons; invoqué, t. IV, p. 575.
Abbaye du Tréport; invoqué, t. IV, p. 596.
Abbaye de Rebais; invoqué, t. IV, p. 603.
Abbaye de Breteuil, t. IV, p. 605.
Abbaye de Saint-Evre-de-Toul; invoqué, t. IV, p. 616.
Abbaye de Lessay, t. IV, p. 660.
Église cathédrale de Mâcon, t. IV, p. 669.

54. Histoire de Bretagne, composée sur les titres et les auteurs originaux, par Dom Gui Alexis Lobineau. Tome II contenant les preuves et pièces justificatives. Paris, 1707, in-folio.

Ce volume contient des extraits d'obituaires de trois églises bretonnes :
« Du necrologe des Cordeliers de Quimper », col. 382-383, 432, 1003.
« Du necrologe des Cordeliers de Guingamp », col. 433.
[Du] « necrologue (*sic*) de l'abbaïe de Montfort », col. 981.

55. Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, par Étienne Baluze, tome II (pièces justificatives). Paris, 1708, in-folio.

Ce recueil renferme des extraits d'obituaires de seize églises différentes :
Abbaye de Brioude, p. 25, 246 et 493.

Église métropolitaine de Reims, p. 46.
Abbaye de Cluny, p. 53.
Prieuré de Saint-Robert de Cornillon, p. 59.
Église cathédrale de Clermont, p. 120, 124, 258, 489, 493, 499, 508, 537 et 780.
Abbaye du Bouchet, p. 169 et 172.
Église cathédrale d'Amiens, p. 175 et 342.
Cordeliers de Clermont, p. 189, 537 (*bis*), 574 (*bis*), 592 (*bis*), 600, 601, 605, 618, 627, 650, 710, 715, 717, 719, 727 et 779.
Abbaye de Saint-André de Clermont, p. 264, 272, 291, 298, 309, 313, 318, 327, 341 (*bis*), 366 (*bis*), 374, 414, 422, 430, 777 et 779.
Abbaye de Fontevrault, p. 124, 272 et 291.
Abbaye de Saint-Allyre de Clermont, p. 414.
Abbaye de Sauxillanges, p. 486.
Abbaye de la Vassin, p. 487 et 499.
Église cathédrale de Langres, p. 595 (double obituaire).
Église collégiale de Couches, p. 639.
Abbaye de Cusset, p. 659.

56. Annales ordinis Sancti Benedicti, occidentalium monachorum patriarchæ, ... auctore domno Johanne Mabillon. Tomus quintus. Luteciæ Parisiorum, 1713, in-folio. Cf. n°s 51, 53 et 71.

Ce volume mentionne, par extraits ou par renvois, les obituaires des trente-cinq églises suivantes :

Abbaye de la Trinité de Vendôme, p. 13.
Abbaye de Moiremont, p. 76; invoqué, même page.
Abbaye de Saint-Père de Chartres, p. 103.
Abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, p. 118.
Église cathédrale de Chartres, p. 121.
Abbaye de Saint-Mihiel; invoqué, p. 135.
Abbaye de Saint-Vanne de Verdun; invoqué, p. 135.
Abbaye de la Sauve-Majeure, p. 163.
Église métropolitaine de Bordeaux; invoqué, p. 241.
Abbaye de Saint-André-de-Villeneuve-les-Avignon, p. 241.
Abbaye de Senones, p. 248.
Abbaye de Saint-Jean-d'Angely; invoqué, p. 283.
Église cathédrale de Nîmes; invoqué, p. 288.
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés; invoqué, p. 311.
Abbaye de Corbie, p. 324 et 372; invoqué, p. 480.
Abbaye de Saint-Denis, p. 332 et 441.
Abbaye de Saint-Remy de Reims; invoqué, p. 347.
Abbaye de Saint-Serge d'Angers, p. 355; invoqué, p. 334.
Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire; invoqué, p. 355.
Abbaye de Saint-Airy de Verdun, p. 369, 398 et 498; invoqué, p. 255, 264 et 498 (*bis*).
Abbaye de Saint-Sever (diocèse d'Aire), p. 510; invoqué, p. 510.
Abbaye de la Couture, au Mans; invoqué, p. 376.
Abbaye du Mont Saint-Quentin, p. 398.
Abbaye du Treport; invoqué, p. 437.
Prieuré d'Argenteuil, p. 441.
Église cathédrale de Notre-Dame de Paris, p. 441.
Abbaye de Montolieu, p. 461.
Abbaye du Paraclet, p. 468.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, p. 515 et 567; invoqué, p. 27, 134, 288, 411 et 545.
Abbaye de Nyoiseau, p. 536.
Abbaye de Molesmes; invoqué, p. 545.
Abbaye de Saint-Arnoul de Metz, p. 564.
Abbaye de Saint-Vincent de Laon, p. 574.
Abbaye de Saint-Sulpice de Rennes, p. 578.
Abbaye de Landevennec; invoqué, p. 578.

57. Gallia christiana, . . . opera et studio domni Dionysii Sammarthani.

Tomus primus. Lutetiæ Parisiorum, 1715, in-folio.

Consacré aux provinces ecclésiastiques d'Albi, d'Arles et d'Avignon, ce volume renferme des extraits ou des citations de quarante-cinq églises au moins :

Église cathédrale d'Albi, col. 29 et 657.
Chartreuse de Castres, col. 70 et 371.
Prieuré de Cassan, col. 73.
Abbaye de Chanteuges, col. 93 (note).
Abbaye de Saint-Allyre, col. 102.
Église cathédrale de Cahors, col. 133 et 137; invoqué, col. 141.
Dominicains de Cahors, col. 140, 322, 821, 1134.
Abbaye d'Aniane, col. 285.
Église cathédrale de Chartres, col. 323.
Église métropolitaine d'Aix, col. 325, 326, 327.
Abbaye de Saint-André de Villeneuve-les-Avignon, alias *Andaonensis*, col. 873, 877, 882; invoqué, col. 345, 432, 466, 571, 809, 830, 873 (*bis*), 876 (*bis*), 880 (*bis*), 883 (*bis*), 887, 904 et 946.
Abbaye de Saint-Gilles, 357, 559 et 560.
Église cathédrale d'Apt, col. 358; invoqué, col. 359.
Abbaye de Lérins; invoqué, col. 381 et 602.
Église cathédrale de Fréjus, col. 434; invoqué, col. 432, 434, 435 (*bis*), 438 et 568.
Église cathédrale de Toul; invoqué, col. 498.
Abbaye de Montmajour, col. 611 et 614 (*bis*); invoqué, col. 553, 604 (*bis*), 612 et 613.
Abbaye de Saint-Césaire d'Arles, col. 623.
Église cathédrale de Marseille; invoqué, col. 647 (*bis*).
Abbaye de S.-Remy de Reims, col. 812.
Abbaye de la Chaise-Dieu, col. 830.
Abbaye de Saint-Laurent d'Avignon, col. 874, 886 et 887; inv., col. 873 (*bis*), 876, 887 (*passim*) et 888 (*passim*).
Abbaye de Sainte-Catherine d'Avignon col. 889 et 891.
Église cathédrale de Carpentras, invoqué, col. 904.
Abbaye de la Chaise-Dieu, col. 1030 (*bis*), 1031 (*bis*), 1032 (*bis*), 1033 (*ter*), 1034 (*ter*); invoqué, col. 1068, 1145, 1323 et 1324.
Abbaye de Gimont; invoqué, col. 1028 et 1029 (*ter*).
Église cathédrale de Dax, col. 1046 (*bis*); invoqué, col. 1045, 1048 et 1050.
Abbaye de Saint-Sever (diocèse d'Aire), col. 1047, 1048, 1062, 1065, 1153, 1156, 1165, 1175, 1177, 1178, 1179, 1185, 1282, 1288, 1294 (*bis*), 1304 et 1312; invoqué, col. 982, 983, 1063, 1154, 1156, 1157, 1175, 1176 (*quater*), 1177, 1179 (*bis*), 1271 et 1301.
Abbaye de la Sauve-Majeure, col. 1066; invoqué, col. 991 et 1205.
Abbaye de Sordes, col. 1063.
Abbaye d'Artous; invoqué, col. 1068 (*bis*), 1143, 1144, 1145, 1323 (*bis*) et 1324 (*quinquies*).
Église cathédrale de Lectoure, col. 1078, 1079, 1080, 1082, 1083 (*bis*), 1084 et 1234.
Église cathédrale de Toulouse, col. 1096, 1101 et 1129.
Église cathédrale de Condom, col. 1099.
Église cathédrale de Saint-Bertrand de Cominges, col. 1101 (*bis*) et 1105.
Église cathédrale de Sainte-Marie, à Saint-Lizier; invoqué, col. 1129.
Église cathédrale de Saint-Lizier, à Saint-Lizier; invoqué, col. 1131 et 1137.
Abbaye de Marcheroux, col. 1143.
Abbaye de la Castelle, col. 1153.
Église métropolitaine de Bordeaux, col. 1205.
Prieuré de la Canourgue, col. 1249 et 1250; invoqué, col. 691.
Abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, col. 1237.
Abbaye de Saint-Savin, col. 1238.
Abbaye de S.-Pé-de-Générest, col. 1254.
Église cathédrale de Lescar; invoqué, col. 1295 (*ter*) et 1296 (note).

58. Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint Maur. Paris, 1717, in-4°.

A voir dans cet ouvrage :
Extrait du nécrologe de l'abbaye d'Issoudun, 1re partie, p. 22.

Notes nécrologiques d'un missel de l'église de Paris, alors conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Notre-Dame de Vertus, 2e partie, p. 76-78.

Extraits du nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame du Bois, à présent de Pont-à-Mousson, 2e partie, p. 115-116.

59. Gallia christiana, . . . opera et studio domni Dionysii Sammarthani. Tomus secundus. Parisiis, 1720, in-folio.

Ce volume, consacré aux provinces ecclésiastiques de Bourges et de Bordeaux, renferme des extraits d'obituaires de plus de soixante églises :

Église cathédrale de Chartres; invoqué, col. 76.

Abbaye de Vierzon; invoqué, col. 136 (*quater*), 137 (*bis*), 138 (*bis*), 140 et 159.

Abbaye de Massay, col. 142.

Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon; invoqué, col. 150 et 886.

Cordeliers de Châteauroux; invoqué, col. 156.

Abbaye d'Issoudun; invoqué, col. 157 (*bis*), 158 et 159 (*quater*).

Abbaye de Chezal-Benoît, col. 167; invoqué, col. 163, 164 (*ter*), 165 et 167 (*bis*).

Abbaye de Saint-Laurent de Bourges; invoqué, col. 172.

Abbaye de Charenton, col. 176; invoqué, même colonne.

Abbaye de Barzelle, col. 205 (*octies*) et 206 (*bis*); invoqué, col. 206.

Abbaye de Cîteaux; invoqué, col. 208.

Abbaye de Beauvoir; invoqué, col. 218.

Abbaye de Cusset, col. 272 et 385 (*bis*); invoqué, p. 385.

Abbaye de Saint-André de Clermont, col. 305 et 312 (*bis*); invoqué, col. 312.

Église cathédrale de Clermont, col. 311-312 (*sexies*), 314-315, 714 et 728 (note); invoqué, col. 306, 312, 317, 324, 326 (*quater*).

Abbaye de Saint-Allyre de Clermont, col. 324 et 325 (*bis*).

Abbaye de la Chaise-Dieu, col. 346 et 347 (*bis*); invoqué, col. 346 et 347.

59. Gallia christiana, t. II (*suite*) :

Cordeliers de Clermont, col. 410; invoqué, col. 290.

Abbaye d'Artonne, col. 397-398.

Abbaye de Saint-Just (diocèse de Beauvais), col. 415.

Prieuré de la Canourgue; invoqué, col. 447.

Abbaye des Chazes, col. 453, 454, 455, 456 (*ter*) et 1337; invoqué, col. 347, 453, 455 et 456.

Abbaye de Saint-Julien de Brioude, col. 473, 474, 482, 484 et 581; invoqué, col. 477.

Église cathédrale de Limoges, col. 530 (*bis*), 909, 1477 et 1484; invoqué, col. 550.

Abbaye de la Règle, col. 612.

Abbaye des Allois, col. 617; invoqué, col. 617 (*ter*) et 618.

Abbaye du Beuil; invoqué, col. 631 (*sexies*).

Abbaye d'Obazine; invoqué, 636 et 638.

Prieuré de Coiroux; invoqué, col. 636, 637 (*quinquies*) et 638 (*quater*).

Abbaye de Bonnaigue, col. 642; invoqué, 642 (*ter*), 643 (*bis*) et 644.

Prieuré de Cornillon, col. 704.

Abbaye de Saint-Pierre du Puy, col. 713 (note); invoqué, col. 717 (note), 753 et 759.

Cordeliers du Puy, col. 717 (note), 728 (note); invoqué, col. 742, 753 (*bis*), 757, 759, 761.

Abbaye de Meymac, col. 724 (note).

Église cathédrale du Puy; invoqué, col. 741 (*passim.*)

« Prioratus Calmariarum »; invoqué, col. 769.

Abbaye de la Sauve-Majeure, col. 868, 870, 888; invoqué, col. 861 (*bis*), 862 (*bis*), 869, 874, 900, 908, 911, 912, 1045, 1101 (*bis*) et 1285.

Abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux; invoqué, col. 861, 862 et 863 (*bis*).

Abbaye de Saint-Sever (diocèse d'Aire), col. 911; invoqué, col. 886.

Église métropolitaine de Bordeaux, col. 913; invoqué, col. 825.

Abbaye de Moissac, col. 945 *bis*.

Église cathédrale de Condom, col. 963, 965 (*bis*) et 966; invoqué, col. 966.

Abbaye de Saint-Amans-de-Boixe, col. 1040; invoque, col. 1041.
Abbaye de Saint-Jean-d'Angely, col. 1097; invoque, col. 1101.
Prieuré de Souvigny, col. 1101.
Abbaye de Saint-Léonard-de-Noblat; invoque, col. 1101.
Abbaye de la Trinite de Poitiers, col. 1130, 1147, 1302, 1306 (*quater*), 1307, 1308, 1334; invoque, col. 1229, 1305 (*quater*), 1306 (*quinquies*) et 1037 (*bis*).
Eglise cathedrale du Mans, col. 1178.
Abbaye de Fontevrault, col. 1182-1183, 1185, 1319 (*ter*), 1320 (*bis*), 1321 (*ter*), 1322 (*bis*), 1323 et 1329 (*bis*).
Dominicains de Poitiers, col. 1183.
Abbaye de Saint-Hilaire-de-la-Celle, à Poitiers, col. 1184.
Eglise metropolitaine de Bourges; invoqué, col. 1200.
Eglise cathedrale de Poitiers, col. 1229; invoque, col. 1229 (*bis*).
Abbaye Saint-Cyprien de Poitiers, col. 1236.
Abbaye de Montierneuf, col. 1265 et 1266; invoque, 1265, 1268, 1269, 1271 et 1272.
Prieuré de Saint-Angel, col. 1281-1282.
Abbaye de la Merci-Dieu, col. 1357 (*septies*); invoque, col. 1357 (*ter*) et 1358
Chartreuse de Nantes, col. 1422.
Abbaye de Fontenelles, col. 1434 (*ter*) et 1435 (*bis*); invoque, col. 1435 et 1436.
Abbaye de Brantôme, col. 1495 (*passim*); invoque, col. 1434 (*ter*) et 1435 (*bis*)
Abbaye de Solignac; invoque, col. 1497.
Eglise cathédrale de Sarlat, col. 1516.
Cordeliers de Bourgneuf, col. 1520.

60. Necrologe de l'abbaie de Notre Dame de Port Royal des Champs, ordre de Cîteaux, institut du Saint Sacrement [publié par Antoine Rivet et le P. Desmares]. Amsterdam, 1723, in-4°, LXII 498 pages, plus six feuillets de table. Cf. n° 70.

Bien que cet ouvrage soit surtout l'obituaire du parti janséniste, on y trouve des articles relatifs aux anciens bienfaiteurs de Port-Royal, et cette remarque est également applicable au supplément mentionné plus loin, n° 70.

61. Gallia christiana, ... opera ac studio domini Dionysii Sammarthani. Tomus tertius. Parisiis, 1725, in-folio.

Consacré aux provinces ecclésiastiques de Cambrai, de Cologne et d'Embrun, ce volume renferme des extraits ou citations d'obituaires de onze églises de France :
Eglise cathédrale d'Autun, col. 43.
Abbaye de la Sauve-Majeure; invoqué, col. 117.
Abbaye de Saint-Vanne de Verdun; invoqué, col. 155 et 972.
Abbaye de Saint-Just (diocèse de Beauvais), col. 194.
Eglise cathedrale d'Arras, col. 356 et 397; invoque, col. 340.
Abbaye de Beaulieu-les-Sin, col. 449; invoqué, col. 449 (*ter*) et 450.
Abbaye de Ravensberg; invoqué, col. 537 et 538.
Abbaye de Marcheroux; invoque, col. 540.
Eglise cathedrale de Digne, col. 1117 (*quater*), 1118 (*ter*), 1119, 1120 (*bis*), 1125, 1126 et 1131.
Église cathedrale de Vence, col. 1121.
Abbaye de Lérins, col. 1278 (*bis*).

62. Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, Paris, 1724, in-4°.

J'y signalerai deux articles :
Extrait du necrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons (obit de la reine Constance, femme de Louis VII), p. 23.
Ex antiquo sacramentario Oignaci, p. 120.

63. Ancien nécrologe [de l'abbaye de Saint-Germain des Prez] qui commence dès le temps de Pépin, père de

Charlemagne (p. CVII-CXXI). — Second nécrologe de l'abbaye de Saint-Germain des Prez (p. CXXII-CXXXIII).

Publiés par Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prez*, pièces justificatives, p. CVII à CXXXIII. Paris, 1724, in-folio.

64. Gallia christiana, . . . opera et studio monachorum congregationis S. Mauri, ordinis S. Benedicti. Tomus quartus. Parisiis, 1728, in-folio.

Ce volume, exclusivement consacré à la province de Lyon, comprend des extraits ou citations des obituaires de plus de cinquante églises différentes :

Abbaye de Cîteaux; invoqué, col. XIII (*in fine*), XIV (*quater*) et 895.
Sainte Chapelle de Dijon, col. XIV; invoqué, même colonne.
Abbaye de Saint-Oyand ou de Saint-Claude, col. 58 et 248; invoqué, col. 250 (*bis*).
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, col. 87, 384, 458, 462, 538, 673, 674 (*bis*), 678, 682, 684, 686, 714, 721 et 1058; invoqué, col. 237, 451, 459 (*bis*), 468, 545 (*bis*), 626, 663, 670, 675, 680, 681 (*bis*), 682 (*bis*), 685, 686, 696, 699, 707, 708, 709 (*ter*), 714, 716, 756, 1061 et 1071.
Église cathédrale d'Autun, col. 121, 375, 378, 391, 392, 396, 399, 401, 406, 413, 434 (*ter*), 435 et 908-909; invoqué, col. 401.
Prieuré de Saint-Robert de Cornillon; invoqué, col. 138 et 1144.
Église métropolitaine de Lyon, col. 138, 164, 180, 200, 201, 202, 203 (*ter*), 204, 206, 209, 224 et 1073; invoqué, col. 1070.
Prieuré de Saint-Thomas-la-Garde, col. 238 (*ter*); invoqué, col. 237 (*quater*).
Abbaye de Nantua; invoqué, col. 250.
Église cathédrale de Belley; invoqué, col. 250.
Abbaye de Saint-Rambert, col. 256 (*bis*), 257 et 258.

64. Gallia christiana, t. IV (*suite*) :

Abbaye de Savigny, col. 260 (*bis*); invoqué, col. 261 (*bis*), 265, 267 et 268 (*ter*).
Prieuré de Leigneux; invoqué, col. 265, 268 et 285.
Abbaye d'Ambronay, col. 274, 275 et 276 (*bis*).
Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, col. 284 (*bis*) et 285.
Abbaye des Chazes, col. 286.
Abbaye de Saint-Étienne de Dijon, col. 295, 572, 743, 754, 756 (*bis*), 762 (*bis*), 775, 919 et 1022; invoqué, col. 544, 587, 610 et 857.
Abbaye de S.-Sulpice invoqué, col. 300.
Église collégiale de Notre-Dame de Montbrison, col. 307.
Église cathédrale d'Auxerre, col. 389 et 777; invoqué, col. 242.
Église collégiale de Beaune; invoqué, col. 414.
Église collégiale de Saint-Denis de Vergy, col. 420.
Abbaye de Saint-Martin d'Autun, col. 449 et 453; invoqué, col. 450 (*bis*) et 451 (*quinquies*).
Abbaye de Flavigny, col. 458 et 721; invoqué, col. 721.
Abbaye de Saint-Andoche d'Autun; invoqué, col. 484 (*bis*).
Abbaye d'Oigny; invoqué, col. 488 (*sexies*) et 489 (*septies*).
Abbaye de Fontenay; invoqué, col. 492 et 493.
Abbaye de Marcilly; invoqué, col. 502.
Église cathédrale de Langres, col. 547, 548, 555, 584 et 587; invoqué, col. 544.
« Lucigniacense necrologium »; invoqué, col. 587.
Prieuré de Souvigny, col. 626 et 1155.
Abbaye de Saint-Léon de Toul; invoqué, col. 681.
Église collégiale de Saint-Lazare d'Avallon, col. 724.
Abbaye de Pothières, col. 727 (*bis*); invoqué, col. 724 (*pluries*), 725 (*octies*), 726 et 727.
Abbaye de Molesmes, col. 735 et 737; invoqué, col. 734 et 736.
Abbaye du Saint-Lieu de Dijon, col. 742.

Prieure de Sainte-Catherine-de-la-Couture, à Paris, col. 782, 784 (*ter*), 785 (*bis*); invoque, col. 785.
Abbaye de Clairvaux; invoqué, col. 805.
Abbaye de Theuley, col. 825 (note); invoqué, col. 825.
Abbaye de Longuay, col. 839 (*sexies*); invoqué, col. 838 (*ter*).
Abbaye de Mores, col. 843 (*ter*), 844 (*quater*); invoqué, 843 et 844 (*ter*).
Eglise métropolitaine de Besançon, col. 906. Cf. col. 381, extrait des « Nomina amicorum defunctorum » de la même église.
Eglise cathédrale de Nevers, col. 908.
Abbaye de Lancharre, col. 918 (*bis*).
Église cathédrale de Chalon-sur-Saône, col. 951; invoqué, col. 952.
Abbaye de la Ferté-sur-Grosne; invoqué, col. 1022.
Eglise cathédrale de Mâcon, col. 1063, 1075, 1079-1080, 1080, 1082 (*bis*) et 1086; invoqué, col. 1044, 1054, 1083 et 1089.
Eglise collégiale de Notre-Dame-de-la-Cité, à Auxerre, col. 1081.
Eglise cathédrale de Paris; invoqué, col. 1092.
Eglise collégiale de Saint-Caprais d'Agen, col. 1128.
Abbaye de Montierneuf, à Poitiers, col. 1145.
Abbaye de Sauxillanges, col. 1149.
Eglise collégiale de Beaujeu, col. 1167; invoqué, col. 1070, 1071, 1081 et 1107 (*bis*).
Abbaye de Montiéramey, col. 1168.

65. Martyrologium insignis ecclesiæ Autissiodorensis, ex ms. Colbertino.

Ce martyrologe-obituaire de l'eglise d'Auxerre au XIe siècle a été publié par Doms Martène et Durand, au tome VI de *Veterum Scriptorum et monumentorum amplissima collectio* (Paris, 1729, in-folio), col. 685 à 758.

66. Gallia christiana, ... opera et studio monachorum congregationis S. Mauri, ordinis S. Benedicti. Tomus quintus, ubi de provinciis Mechliniensis et Moguntinensis agitur. Parisiis, 1731, in-folio.

Les auteurs de ce volume empruntent un certain nombre de dates de mort aux obituaires de divers monastères de l'ordre de Prémontré :
Abbaye de Marchéroux; invoqué, col. 93 (*bis*), 104, 108, 113 et 365 (*bis*).
Abbaye de Saint-Martin de Laon; invoqué, col. 93 (*bis*) et 413.
Abbaye de Ressons; invoqué, col. 104.
Abbaye de Saint-Jean d'Amiens; invoqué, col. 104.
Abbaye de Braine; invoqué, col. 113.
Abbaye d'Abbecourt; invoqué, col. 113.

67. Histoire de l'église de Meaux, par Dom Toussaints du Plessis, tome II, contenant les pièces justificatives... Paris, 1731, in-folio.

Les « Extraits de necrologes de diverses eglises du diocese de Meaux », qui occupent les pages 455 à 476 de ce volume, se decomposent ainsi :
Extrait du Necrologe du chapitre de Meaux, p. 455-458.
Extrait du Necrologe de Meaux, bibliotheque Colbert, n° 1573 [auj. ms. latin 5185 G de la Bibliothèque nationale], p. 458.
Extrait du Necrologe de l'abbaye de Chage, p. 458.
Extrait du Necrologe de l'abbaye de Chambre-Fontaine, p. 459-463.
Extrait du Necrologe du prieure de Collinances, p. 463-465.
Extrait du Necrologe de l'abbaïe de Faremoutier, p. 465-468.
Extrait du Necrologe de l'abbaie de Saint-Faron, p. 468-469.
Extrait du Necrologe du prieure de Fontaines, p. 469-473.
Extrait du Necrologe du prieure de Sainte-Foy de Coulommiers, p. 473.
Extrait du Necrologe de l'hôpital Jean Rose, p. 473.
Extrait du Necrologe du grand hotel Dieu de Meaux, p. 473-474.

Extrait du Nécrologe des chapelains de l'abbaie de Jouarre, p. 474.
Extrait du Nécrologe du prieuré de Noëfort, p. 474-475.
Extrait du Nécrologe de l'abbaie de Rebais, p. 475-476.

68. Histoire de Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives, par Dom Cl. Devic et Dom J. Vaissette. Tome II. Toulouse, 1733, in-folio.

Dom Vaissete a publié, parmi les pièces justificatives de ce volume :
1° Des notices nécrologiques sur quelques évêques de Nîmes des XIIIe et XIVe siècles, col. 11-12.
2° Des extraits de divers nécrologes (église cathédrale de Carcassonne; prieuré de Cassan; abbayes de Quarante, de Saint-Gilles et de Lérins), col. 35 à 37.

69. Sacri et canonici ordinis Premonstratensis annales [auctore C.-L. Hugo, episcopo Ptolemaidis, abbate regulari Stivagii, ordinis Premonstratensis]. Nanceii, 1734-1736, duo tomi in-folio.

L'auteur de cet ouvrage utilise les obituaires de plus de trente abbayes de l'ordre de Prémontré et en donne parfois des extraits :
Saint-Martin de Laon, t. Ier; invoqué, t. Ier, p. 61.
Cuissy, t. Ier, p. 108 (*ter*).
Abbecourt, t. Ier, p. 139 et 140.
Joyenval; invoqué, t. Ier, p. 140; t. II, p. 130.
Saint-André-aux-Bois; invoqué, t. Ier, p. 167; mentionné, p. 478.
Saint-Paul de Verdun; invoqué, t. Ier, p. 258 et 262 (*bis*).
Blanchelande; invoqué, t. Ier, p. 288.
La Luzerne; invoqué, t. Ier, p. 289.
Chartreuve; invoqué, t. Ier, p. 477.
Dommartin; invoqué, t. Ier, p. 477.
Artous; nombreux emprunts, t. Ier, p. 482.
Marchéroux; invoqué, t. Ier, p. 482.
La Caze-Dieu, t. Ier, p. 482, 484 (*septies*) et 485 (*bis*); invoqué, p. 482 et 483.
Combelongue; invoqué, t. Ier, p. 541.
Prémontré; invoqué, t. Ier, p. 614; t. II, p. 1125.
Hermières, t. Ier, p. 823 et 824 (*bis* et note).
Jandeures; invoqué, t. Ier, p. 854 et 855.
Saint-Jean d'Amiens; t. Ier, p. 903; invoqué, t. Ier, p. 338, 479, 480 et 911.
Saint-Jean de Falaise, t. Ier, p. 915; invoqué, même page.
Jovilliers, t. Ier, p. 923, 924 (*ter*), 925 (*ter*) et 926 (*ter*); t. II, p. 616 et 618 (*bis*).
Saint-Just, t. Ier, p. 942 (*ter*); invoqué, t. Ier, p. 1125.
Justemont, t. Ier, p. 960.
Notre-Dame de Pont-à-Mousson; invoqué, t. II, p. 202, 203 et 204.
Mureau, t. II, p. 307.
Vicogne, t. II, p. 345.
Riéval; invoqué, t. II, p. 614 et 617.
Rangéval, t. II, p. 639, 640, 643 (*bis*), 644 et 645 (*bis*); invoqué, t. II, p. 204 et 639.
Séry-aux-Prés, t. II, p. 800 (*ter*).
Étival, t. II, p. 900, 904, 905, 906, 907 (*bis*), 908 (*bis*) et 912; invoqué, t. II, p. 894 et 897 (*bis*).
Val-Chrétien; invoqué, t. II, p. 1101.

70. Supplément au nécrologe de l'abbaïe de Notre-Dame de Port-Roïal des Champs, institut du Saint-Sacrement. Première partie. Amsterdam, 1735, in-4°, VIII-690, plus huit feuillets de table. Cf. n° 0.

71. Annales ordinis Sancti Benedicti, occidentalium monachorum patriarchæ... Tomus sextus, quem, cum morte præventus domnus Mabillonius imperfectum reliquisset, absolvit et variis additamentis ad tomos præcedentes exornavit domnus Edmundus Martene. Luteciæ Parisiorum, 1739, in-folio. Cf. n°s 51, 53 et 56.

Volume mentionnant, par extraits ou par

renvois, les obituaires des vingt-cinq églises suivantes :

Abbaye de Josaphat, p. 9.
Abbaye de Saint-Florent de Saumur, p. 27.
Abbaye de la Cour-Dieu; invoqué, p. 29.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon; invoque, p. 39.
Abbaye de Saint-Clement de Metz, p. 41.
Abbaye de Saint-Airy de Verdun, p. 73; invoque, p. 73 (*bis*).
Abbaye de Saint-Denis, p. 77, 208 et 356; invoqué, p. 208 et 356.
Abbaye de Notre-Dame de Soissons, p. 95 (*quinquies*).
Abbaye de Saint-Thierry, p. 101; invoqué, p. 188.
Prieuré de Saint-Robert de Cornillon, p. 131 (*bis*).
Abbaye du Paraclet, p. 176 (*ter*); invoqué, p. 176 et 356.
Abbaye de Saint-Riquier, p. 194.
Prieuré de Beaumont-le-Roger, p. 208 (*bis*).
Abbaye de Chezal-Benoît, p. 258; invoque, même page.
Abbaye de Senones, p. 275.
Abbaye de Pontlevoy; invoque, p. 292.
Abbaye d'Yerres, p. 306 et 377.
Abbaye de Saint-Remy de Reims, p. 310; invoque, p. 474.
Abbaye de Chaumes, p. 367 et 368.
Abbaye de Saint-Eloi de Noyon; invoque, p. 378.
Eglise cathedrale de Chartres; invoqué, p. 439.
Abbaye de Saint-Pere de Chartres; invoque, p. 458.
Abbaye de Corbie, p. 458; invoqué, p. 359 (*quater*) et 378.
Abbaye de Saint Mihiel; invoqué, p. 481.
Abbaye de Marmoutiers; invoque, p. 552.

72. Gallia christiana, . . . opera et studio monachorum congregationis S. Mauri, ordinis S. Benedicti. Tomus sextus, ubi de provincia Narbonensi. Parisiis, 1739, in-folio.

En ce volume ont été utilisés les obituaires d'une quarantaine d'églises :

72. Gallia christiana, t. VI (*suite*) :

Abbaye de la Grasse, col. 16, 937; invoqué, col. 74.
Église métropolitaine de Narbonne, col. 42, 58, 74, 79, 82, 87, 101, 111 (*bis*), 128, 132, 151, 344, 450, 614 et 686; invoque, col. 50, 56, 65, 75, 95 et 131.
Église collégiale de Saint-Sebastien de Narbonne, col. 50, 61, 74, 127 et 685; invoqué, col. 93 (*passim*).
Abbaye de Montolieu, col. 74 et 872; invoqué, col. 74, 225, 868, 874, 905, 976, 980 (*bis*), 995 et 1009 (*bis*).
Église cathédrale de Saint-Pons-de-Thomières, col. 74, 224, 226, 232 (*bis*), 233 (*quater*), 234 (*bis*), 236, 238, 241 (*bis*), 246, 248 et 407; invoque, col. 225, 226 (*ter*), 231 et 251.
Prieuré de Cassan, col. 74, 147, 193, 198 (*bis*), 400, 415, 418 (*bis*), 419 (*bis*), 677, 855 et 1079; invoqué, col. 376 (*ter*), 407, 414, 415, 418, 855 et 877.
Abbaye de Saint-Guilhem, col. 74, 532 (*quinquies*), 552, 592 et 604; invoqué, col. 532 et 837.
Abbaye de Quarante, col. 74, 193, 196 et 198; invoque, col. 195 (*quinquies*).
Abbaye de Saint-Paul de Narbonne, col. 102, 146, 147, 148 et 686.
Eglise cathedrale de Carcassonne, col. 193, 870 (*bis*), 872, 876, 879, 881, 884, 900, 920 et 929 (*bis*); invoqué, col. 872, 874, 877, 879, 898, 904 et 913.
Église cathédrale de Béziers, col. 331, 337, 341, 344, 365, 366, 380, 381 (*bis*), 394, 395, 410 et 686; invoque, col. 689.
Abbaye de Saint-Aphrodise de Béziers, col. 333.
Abbaye de Saint-André de Clermont; invoqué, col. 441.
Abbaye de Saint-Andre, de Villeneuve-les-Avignon, alias *Andaonensis*, invoque, col. 447, 474, 475, 484, 486, 488 et 490.
Abbaye d'Aniane, col. 453, 846 et 847; invoque, col. 844 et 846.
Congregation de Sainte-Genevieve, col. 468.

Abbaye de Saint-Gilles, col. 474; invoqué, col. 475, 476, 508 (*bis*) et 837.
Prieuré de la Canourgue, col. 486.
Église cathédrale de Lodève, col. 544 et 597 (*bis*); invoqué, col. 534 et 596.
Célestins de Paris, col. 559.
Prieuré de Saint-Robert de Cornillon, col. 621; invoqué, col. 485.
Abbaye de Saint-Florent de Saumur, col. 636.
Église cathédrale d'Agde, col. 683.
Dominicains de Cahors, col. 690 et 898.
Abbaye de Sainte-Catherine d'Avignon, col. 691.
Église cathédrale de Maguelonne, col. 747, 756, 790 et 803.
Abbaye de Saint-Denis, col. 761.
Dominicains de Chambéry, col. 778.
Abbaye de Lérins; invoqué, col. 837.
Abbaye de la Sauve-Majeure, col. 863; invoqué, col. 239 et 1115.
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés; invoqué, col. 870.
Abbaye de Faremoutiers, col. 892.
Chartreuse de Castres, col. 913; invoqué, col. 103 et 354.
Prieuré de Saint-Angel, col. 959.
Église cathédrale de Lavaur, col. 1002.

73. Nécrologe ou obituaire de la cathédrale d'Auxerre, dans lesquels sont les noms et les donations des morts depuis le VIIe siècle jusqu'au commencement du XIe qui est le temps auquel il fut écrit.

Publié par l'abbé Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*. Paris, 1743, in-4°. Tome II, preuves, p. 246-259. Cf. la nouvelle édition, par Challe et Quantin, t. IV, p. 8-21.

74. Gallia christiana... opera et studio congregationis S. Mauri, ordinis S. Benedicti. Tomus septimus et tomus octavus, in quo de archiepiscopatu Parisiensi agitur, Parisiis, 1744, in-folio.

Les auteurs de ces deux volumes à pagination continue ont utilisé les obituaires de soixante-huit églises :

Église cathédrale de Paris, col. 40, 41, 42 (*bis*), 45, 46, 47, 49, 52, 54 (*bis*), 59, 64, 67, 77, 84, 99, 108, 113, 117-118, 120, 125, 126, 145, 156, 157, 192 (*bis*), 194, 196, 197, 201, 202, 203 (*bis*), 204, 205, 206, 207 (*bis*), 208, 212, 215, 216 (*bis*), 219, 262, 303, 377, 383, 536, 1169 et 1607; invoqué, col. 33, 192, 193, 196 et 1456.
Abbaye de Flavigny, col. 49.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, col. 49; invoqué, col. 363 et 1438.
Église collégiale de Saint-Quentin, col. 57.
Abbaye de Saint-Victor, col. 63, 90, 119, 659, 662, 664, 666 (*bis*), 668, 670, 671, 676 (*ter*), 679 (*bis*), 680 (*bis*), 681 (*ter*), 682 (*ter*), 683 (*ter*), 684 (*bis*), 685 (*bis*), 686 (*bis*), 687, 688, 689 et 1621; invoqué, col. 195, 254, 672, 677, 732 et 746.
Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, col. 67, 518, 519 (*bis*), 525, 526, 527 (*bis*), 528, 529, 530, 531, 532 (*bis*); 533, 534, 535 (*bis*).
Abbaye de Saint-Denis, col. 67, 345, 347, 377, 380, 436; invoqué, col. 351, 352, 356, 361, 368, 390, 437, 511 (*bis*) et 1456.
Église collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, col. 254, 255, 256, 257, 258, 259 (*ter*), 260 et 261.
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, col. 287, 310 (*bis*), 368, 384, 421-422, 423, 424, 425, 430, 433 (*ter*), 434 (*quinquies*), 435, 437 (*bis*), 441 (*bis*), 445, 452, 454, 464, 473 et 686; invoqué, col. 30, 31, 35, 310, 351, 356, 360 (*bis*), 365, 424, 430, 432, 437, 439, 442, 446, 447, 449 (*bis*).
Abbaye de Saint-Père de Chartres, col. 310, 1110, 1201, 1357; invoqué, col. 52, 377, 1108, 1111, 1205, 1217 et 1534 (*bis*).
Prieuré d'Argenteuil, col. 347, 510 et 512 (*bis*); invoqué, col. 351, 352, 368, 510, 511 (*quater*) et 512.

74. Gallia christiana, t. VII (*suite*) :

Abbaye de la Sauve-Majeure, col. 368; invoqué, col. 1534 (*bis*).
Abbaye de Sainte-Geneviève, col. 377, 703, 707, 714, 720, 723, 724, 740, 745, 747, 748, 755 (*bis*), 759, 759-760, 760 (*bis*), 765, 769 et 771; invoqué, col. 726, 732, 737 (*bis*), 740, 744, 745, 746, 747, 751 et 763.
Abbaye de Saint-Jean-en-Vallée, à Chartres, col. 394, 1122, 1198, 1199, 1200 (*bis*), 1283, 1307, 1310, 1311 (*bis*), 1314, 1315; invoqué, col. 1237, 1315 et 1633.
Abbaye de Lagny; invoqué, col. 493.
Abbaye de Chelles, col. 564.
Abbaye de Malnoue, col. 588.
Abbaye d'Yerres, col. 606, 607, 608 (*bis*), 609 (*bis*), 610 (*ter*) et 611; invoqué, col. 608 (*ter*), 609 (*sexies*), 610 (*ter*).
Abbaye de Saint-Denis de Reims, col. 614.
Abbaye de Chage, col. 671, 717 et 1645; invoqué, col. 1717.
Abbaye de Saint-Guenaud de Corbeil, col. 672.
Abbaye d'Hérivaux, col. 817 (*ter*), 818, 820, 823, 824 (*ter*) et 825 (*ter*).
Prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Couture, col. 857 (*ter*) et 858 (*ter*).
Abbaye du Val-Notre-Dame, col. 876 (*ter*), 877; invoqué, col. 875, 877, 878 (*quinquies*), 879 (*quater*), 880 (*ter*) et 881 (*bis*).
Abbaye des Vaux-de-Cernay; invoqué, col. 886, 889, 892 (*ter*) et 896.
Abbaye de Port Royal, col. 913, 914 (*ter*), 915, 916 et 917; invoqué, col. 890 et 910.
Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs; invoqué, col. 901.
Église cathédrale de Beauvais, col. 900-901; invoqué, col. 1456.
Abbaye de Maubuisson, col. 929 (*bis*) et 932 (*bis*); invoqué, col. 933 (*ter*) et 934.
Abbaye de Chambrefontaine, col. 939, 941 (*quinquies*), 1628, 1730, invoqué, col. 941, 1629 et 1730 (*semel*).
Église cathédrale de Chartres, col. 1110, 1111, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1133, 1139-1140, 1142, 1144, 1148, 1150-1151, 1156, 1159, 1160-1161, 1162, 1163-1164, 1167, 1202, 1312 (*quinquies*), et 1313 (*bis*); invoqué, col. 1107 (*bis*), 1111, 1113 (*quater*), 1124, 1165, 1173 et 1633.

74. Gallia christiana, t. VIII (*suite*) :

Abbaye de Josaphat, col. 1139, 1143, 1148, 1150, 1176, 1200, 1280, 1281 (*ter*), 1282 (*quinquies*), 1283 (*ter*) et 1284; invoqué, col. 1281, 1282 (*quater*) et 1284 (*septies*).
Abbaye de Fontevrault, col. 1159.
Abbaye de Bonnesaigne; invoqué, col. 1173.
Église cathédrale de Limoges, col. 1175.
Abbaye de Corbie; invoqué, col. 1224.
Abbaye de Saint-Avit de Châteaudun, col. 1293 (*bis*) et 1294 (*sexies*); invoqué, col. 1108, 1177, 1292 et 1294 (*bis*).
Abbaye de Saint-Évroult; invoqué, col. 1301 et 1685 (*bis*).
Abbaye de Saint-Cheron-lès-Chartres; invoqué, col. 1305.
Abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, col. 1320; invoqué, col. 1320.
Abbaye de Marcheroux; invoqué, col. 1328, 1332 et 1333.
Abbaye des Clairets, invoqué, col. 1329.
Abbaye d'Abbecourt; invoqué, col. 1329 et 1330.
Abbaye de Grandchamp; invoqué, col. 1332 et 1333.
Abbaye de Joyenval, col. 1334 et 1336; invoqué, col. 1329 et 1332.
Abbaye de Saint-Calais; invoqué, col. 1357.
Abbaye de la Trinité de Vendôme; invoqué, col. 1371 (*bis*).
Abbaye de l'Etoile, col. 1402 et 1403.
Abbaye de la Guiche; invoqué, col. 1405 (*septies*) et 1406.
Église cathédrale d'Orléans, col. 1429, 1455, 1465, 1472, 1473, 1476, 1479 et 1509; invoqué, col. 1456, 1462, 1468, 1470 et 1478.
Église cathédrale d'Auxerre, col. 1427.
Église collégiale de Saint-Avit d'Orléans, col. 1467, 1468, 1472 et 1507; invoqué, col. 1455 et 1469.

Abbaye de la Cour-Dieu, col. 1455; invoque, col. 1456, 1458 et 1459.
Eglise collégiale de Saint-Pierre-le-Puellier, à Orleans, col. 1506, 1583, 1584 et 1586 (*bis*); invoque, col. 1469, 1583 (*bis*), 1584, 1585 (*quinquies*) et 1586 (*quater*).
Abbaye de Beaupre (diocèse de Toul); invoqué, col. 1470.
Abbaye de Notre-Dame-au-Bois, col. 1470.
Abbaye de Pontlevoy, col. 1535 et 1710; invoque, col. 1381, 1382, 1534 (*bis*) et 1535.
Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire; invoque, col. 1543, 1553, 1554 et 1564.
Eglise cathedrale de Meaux, col. 1609, 1610, 1615, 1616, 1618 et 1641; invoque, col. 1629, 1632, 1633, 1634, 1636, 1642, 1665 (*ter*), 1666 (*bis*), 1667 (*quinquies*) et 1668.
Prieuré de Fontaines, col. 1611.
Abbaye de Saint-Just; invoqué, col. 1628.
Abbaye de Rebais; invoqué, col. 1629, 1682 (*bis*), 1683 (*quater*), 1684 (*quater*), 1685 (*undecies*), 1686 (*tricies semel*), 1690 et 1704.
Abbaye de Faremoutiers; invoqué, col. 1629, 1633, 1643, 1704 (*quinquies*), 1705 (*quinquies*) et 1711 (*bis*).
Abbaye de Jouarre; invoqué, col. 1685, 1711 (*bis*) et 1712 (*ter*).
Abbaye de Saint-Faron; invoqué, col. 1690 (*quater*), 1691 (*duodecies*), 1693 (*sexies*), 1694 (*quater*) et 1695 (*bis*).
Abbaye de Notre-Dame de Soissons; invoqué, col. 1704, 1705 et 1771.
Abbaye d'Hermières; invoqué, col. 1730.
Eglise cathédrale d'Amiens; invoqué, col. 1731.

75. Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch, suivies de celles des comtes du même diocèse, par Dom Louis-Clément de Brugeles. Toulouse, 1746, in-4°.

On y trouve des extraits d'obituaires des neuf églises suivantes :
Prieuré de Saint-Mont, p. 89, 95, 100, 111, 117, 123, 128, 332, 355, 548 et 552.
Abbaye de Saint-Sever, p. 100 et 128.
Abbaye de Saint-Orens d'Auch, p. 100 et 117.
Abbaye de la Sauve-Majeure, p. 117, 332.
Abbaye de la Caze-Dieu, p. 111, 114, 117, 123, 128, 305 à 315 (*passim*), 519, 520, 527 (*bis*), 549 (*ter*), 550 et 551.
Eglise metropolitaine d'Auch, p. 123, 128, 138, 142, 144, 145, 148, 154, 166, 259 (*bis*), 260, 261 (*bis*), 265, 267, 268 et 520.
Abbaye de Pessan, p. 259, 261 et 332.
Abbaye de Berdoues, p. 295 à 305 (*passim*), 349 et 542.
Abbaye de Gimont, p. 319, 320 (*passim*), 322 à 326 (*quater*).

76. Incipit martyrologium per anni circulum.

Ancien martyrologe, accompagné de quelques notes necrologiques du xe et du xie siècle. Il est publié par Dunod de Charnage, au tome Ier de son *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon* (Besançon, 1750, in-4°), preuves, p. xiv-xxxi.

77. [Notices nécrologiques sur quelques évêques de Nîmes du xiiie et du xive siècles] tiré[es] d'un lectionnaire de l'église de cette ville.

Publiées par Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nismes*, tome Ier (Paris, 1750, in-4°), preuves, p. 9-10.

78. Gallia christiana... opera et studio monachorum congregationis S. Mauri, ordinis S. Benedicti. Tomus nonus et tomus decimus : de provincia Remensi. Parisiis, 1751, in-folio.

On trouve en ces deux volumes, à pagination continue, des extraits et citations

78. Gallia christiana, t. IX (*suite*) :

d'obituaires d'une centaine d'églises françaises :

Église métropolitaine de Reims, col. 56, 69, 80, 82, 88, 94, 108, 167, 172 et 174; invoqué, col. 65 et 173 (*quinquies*).

Abbaye de Saint-Remy de Reims; invoqué, col. 64.

Abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, à Reims, col. 130, 273 et 274 (*bis*); invoqué, col. 271, (*quindecies*), 272, 275 et 688.

Abbaye de Saint-Thierry; invoqué, col. 184-185.

Abbaye de Saint-Basle, col. 199.

Abbaye de Saint-Nicaise de Reims, col. 215 et 216; invoqué, col. 213.

Abbaye d'Hautvillers; invoqué, col. 253 (*bis*), 254 (*duodecies*), 255 (*quater*), 256 et 955 (*bis*).

Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, col. 260; invoqué, col. 925 et 929.

Abbaye de Saint-Léon de Toul; invoqué, col. 284.

Abbaye de Saint-Denis de Reims, col. 292; invoqué, col. 291, 292 (*bis*) et 1000.

Abbaye de Saint-Étienne-les-Dames, à Reims, invoqué, col. 298 (*ter*) et 299 (*passim*).

Abbaye de Belval-en-Dieulet, col. 325.

Église cathédrale de Verdun; invoqué, col. 325.

Abbaye de Chaumont-la Piscine, col. 327.

Église cathédrale de Soissons, col. 345, 347, 348, 350, 355, 362, 369 et 1474; invoqué, col. 357 et 370.

Abbaye de Saint-Étienne de Dijon; invoqué, col. 348.

Abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, col. 355; invoqué, col. 457.

Prieuré de Fontaines, col. 360.

Abbaye de Fontevrault; invoqué, col. 360.

Abbaye d'Artous; invoqué, col. 360.

Abbaye de Saint-Jean-aux-Bois; invoqué, col. 365.

Église cathédrale d'Orléans; invoqué, col. 370.

Abbaye de la Sauve Majeure; invoqué, col. 399 et 1066.

78. Gallia christiana, t. IX (*suite*) :

Prieuré de Collinances; invoqué, col. 418.

Abbaye de Notre-Dame de Soissons, col. 451 (*sexies*); invoqué, col. 365, 418, 443, 449, 450 et 1324.

Abbaye de Chézy; col. 430 (*ter*) et 431 (*quinquies*).

Abbaye de Royalieu; invoqué, 454 (*bis*) et 455 (*passim*).

Abbaye de Longpont; invoqué; col. 476.

Abbaye de Braine; invoqué, col. 483 (*quater*), 484 (*quinquies*), 487 (*ter*), 488, 492, 494 (*bis*), 498, 499, 500 (*bis*), 503.

Abbaye de Dommartin, invoqué, col. 484, 495 (*bis*) et 1374.

Abbaye de Joyenval, col. 484 et 495.

Abbaye de Notre-Dame-au-Bois; invoqué, col. 487, 494 et 498.

Abbaye de Saint-Martin de Laon; invoqué, col. 487 (*bis*), 494 (*ter*), 497, 502, 503, 684 (*bis*) et 976.

Abbaye de Marcheroux; invoqué, col. 491, 494 (*bis*), 497, 498, 499, 500, 502, 503 (*quater*), 682, 683, 684, 851 (*bis*) et 1618.

Abbaye de Ressons; invoqué, col. 495 et 498.

Abbaye de Chambrefontaine, col. 497 et 498 (*bis*).

Abbaye de Chage, à Meaux; invoqué, col. 498.

Abbaye de Saint-Vincent de Laon, col. 521 et 580; invoqué, col. 522, 574 (*bis*), 575, 578, 579, 582, 583 (*bis*) et 608.

Église cathédrale d'Amiens, col. 549; invoqué, col. 1219.

Église cathédrale de Laon, col. 556; invoqué, col. 370.

Abbaye de Saint-Jean de Laon, col. 595, invoqué, col. 595, 596 et 597.

Abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, col. 612 et 613; invoqué, col. 613.

Abbaye d'Origny; invoqué, col. 622 (*vicies*) et 624.

Abbaye de Foigny; invoqué, col. 631 (*quinquies*).

Abbaye de Vauclair, col. 633.

Abbaye de Bellozanne; invoqué, col. 646 (*bis*).

78. Gallia christiana, t. IX (*suite*) :

Abbaye de Cuissy, col. 675 et 676.
Église cathédrale de Beauvais, col. 698, 707, 708, 711 (*bis*), 714, 719 (*quater*), 721, 731 (*ter*), 739, 742, 744, 748, 749 (*ter*), 751, 752, 755 et 757; invoqué, col. 1004.
Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, col. 705, 756, 784 (*bis*) et 785; invoqué, col. 707, 780 (*decies*), 781 (*bis*) et 1236.
Abbaye de Saint-Quentin-lés-Beauvais, col. 711, 819, 820; invoqué, col. 821.
Abbaye de Saint-Just, col. 740, 851 (*bis*), 1175 et 1358; invoqué, col. 326, 360, 483, 497, 526, 682, 683, 849, 850 (*series*) et 1357 (*bis*).
Église collégiale de Notre-Dame-du-Château, à Beauvais, col. 740.
Confrérie de Pontoise; invoqué, col. 755.
Abbaye de Saint-Denis, col. 784; invoqué, col. 1404.
Abbaye de Breteuil; invoqué, col. 800 (*bis*) et 801 (*ter*).
Abbaye de Saint-Symphorien-lés-Beauvais; invoqué, col. 809; cf. 808-809 (*pluries*).
Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, col. 827 (*ter*), 828 et 829 (*quater*).
Abbaye de Beaupré, col. 835 (*quater*) et 836 (*bis*); invoqué, col. 836 (*bis*).
Abbaye de Royaumont; invoqué, col. 843.
Abbaye de Saint-Pierre-aux-Monts, à Châlons; invoqué, col. 876.
Abbaye de Toussaints, à Châlons; invoqué, col. 876.
Abbaye de Saint-Memmie; invoqué, col. 893.
Église cathédrale de Châlons, col. 896; invoqué, col. 870, 873, 876 et 879.
Abbaye de Montierender, col. 921 (*bis*), 922 (*bis*) et 926; invoqué, col. 915, 921, 925 (*bis*) et 962.
Abbaye de Moiremont; invoqué, col. 933.
Abbaye de Saint-Vanne de Verdun; invoqué, col. 935.
Abbaye de Moncetz, col. 976; invoqué, col. 962 et 976 (*bis*).
Abbaye de Cheminon; invoqué, col. 966 (*series*).

78. Gallia christiana, t. IX-X (*suite*) :

Abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés, à Verdun; invoqué, col. 968.
Abbaye de Jandeures; invoqué, col. 977.
Église cathédrale de Noyon, col. 1014 et 1414.
Abbaye de Saint-Eloi de Noyon, col. 1067 (*bis*); invoqué, col. 1065 (*bis*).
Abbaye du Mont-Saint-Quentin, col. 1103 (*bis*) et 1105.
Abbaye de Saint-Barthélemy de Noyon; invoqué, col. 1116 (*bis*). Cf. col. 1116 et suiv.
Église collégiale de Saint-Quentin, col. 1122 (*bis*); invoqué, col. 1043.
Église métropolitaine de Rouen; invoqué, col. 1219.
Abbaye de Sainte-Colombe; invoqué, col. 1247.
Abbaye de Corbie, col. 1265 et 1311; invoqué, col. 418, 419 (*bis*), 1303, 1304 (*bis*) et 1323 (*bis*).
Abbaye de Saint-Sauve de Montreuil; invoqué, col. 1297 et 1302 (*quater*).
Abbaye de Moreuil, col. 1311.
Abbaye de Sainte-Austreberthe de Montreuil; invoqué, col. 1319 (*bis*).
Abbaye du Gard; invoqué, col. 1331 (*ter*).
Abbaye de Saint-Jean d'Amiens, col. 1357; invoqué, col. 330 (*ter*), 484 (*bis*), 495, 498, 499 (*bis*), 500, 503 et 683.
Abbaye de Selincourt; invoqué, col. 1364 (*ter*) et 1365.
Abbaye de Séry-aux-Prés, col. 1364 et 1365; invoqué, col. 1365.
Abbaye de Saint-André-aux-Bois, col. 1371; invoqué, col. 484.
Abbaye de Saint-Josse, col. 1373.
Église cathédrale de Senlis, col. 1378 (*bis*), 1381, 1383, 1388, 1389, 1391, 1395 (*bis*), 1398, 1400, 1401, 1402, 1414, 1417, 1418, 1419 (*bis*), 1420, 1422, 1424, 1427, 1439, 1440 et 1456 (*ter*), 1467 et 1518; invoqué, 1393, 1459 (*bis*), 1473, 1475 (*quater*), 1476 et 1484.
Église cathédrale de Troyes; invoqué, col. 1381.
Abbaye de Saint-Rieul, à Senlis, col. 1391, 1413, 1423, 1460, 1467

et 1473; invoqué, col. 1381, 1405, 1420, 1467 (*quinquies*), 1468, 1473 (*bis*) et 1475.

Prieuré de Saint-Nicolas-d'Acy, col. 1398, 1520 et 1522 (*ter*); invoqué, col. 1520.

Abbaye de Saint-Frambault de Senlis, col. 1402, 1413, 1418, 1420, 1423, 1430, 1467 (*bis*), 1477 (*bis*) et 1480 (*quater*); invoqué, col. 1381, 1405, 1459, 1474 (*bis*), 1475 (*quinquies*) et 1476 (*ter*).

Abbaye de Sainte-Geneviève de Paris; invoqué, col. 1405.

Abbaye de la Victoire, col. 1413.

Abbaye de Saint-Victor de Paris, col. 1414 (*bis*), 1495 et 1499; invoqué, col. 1496, 1497 et 1504.

Abbaye de Saint-Père de Chartres, col. 1421; invoqué, col. 800.

Abbaye de Saint-Arnoul de Crépy, col. 1485, 1488, 1489 et 1490 (*ter*).

Abbaye de Cîteaux, col. 1510 et 1511; invoqué, col. 475 et 1510.

Abbaye de Châlis; invoqué, col. 1510.

Église cathédrale de Thérouanne; invoqué, col. 1537.

Église cathédrale de Meaux; invoqué, col. 1558.

Les auteurs des tomes IX et X ont certainement employé aussi, sans les mentionner explicitement, les obituaires des églises suivantes :

Abbaye de Laval-Roy, col. 312-313.

Abbaye d'Essommes, col. 462-463.

Abbaye d'Argensolles, col. 479.

Église collégiale de Gerberoy, col. 774-775.

Abbaye de Saint-Paul-les-Beauvais, col. 813-814.

Abbaye de Froimont, col. 830-833.

Ils ont également cité, en diverses occurrences, plusieurs nécrologes de l'ordre de Prémontré qu'ils ne désignent pas non plus d'une façon particulière; voir notamment, col. 976 (*quinquies*) et 1140 (*quater*).

79. Gallia christiana... opera et studio monachorum congregationis S. Mauri, ordinis S. Benedicti. Tomus undecimus : de provincia Rotomagensi. Parisiis, 1759, in-folio.

On trouve, en ce volume, des renvois aux obituaires d'une soixantaine d'églises différentes :

Abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville; invoqué, col. 30, 262, 838, 839 (*quater*), 927 (*bis*) et 928.

Église métropolitaine de Rouen; invoqué, col. 42, 81, 116, 117, 592, 694, 784, 785 et 882.

Abbaye de la Croix-Saint-Leufroy; invoqué, col. 60, 579, 583, 634 (*ter*), 635 (*bis*), 636 (*bis*).

Abbaye de Saint-Denis, col. 66.

Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont; invoqué, col. 127 (*quater*), 128 (*quater*) et 129 (*bis*).

Abbaye de Jumièges; invoqué, col. 194, 592 et 686. Cf. col. 194-200.

Abbaye de Saint-Père de Chartres; invoqué, col. 198.

Abbaye de Saint-Evroult, col. 201 et 809; invoqué, col. 573, 585, 646 (*ter*), 696, 770, 780, 785 et 821.

Abbaye du Tréport, col. 249 et 252; invoqué, col. 248 (*ter*), 249, 250 (*bis*), 251, 296 (*bis*) et 634.

Abbaye de Saint-Martin de Pontoise; invoqué, col. 255 (*bis*), 256 (*bis*), 257 (*octies*), 258 (*bis*) et 259 (*bis*).

Abbaye de Valmont; invoqué, col. 279.

Abbaye d'Eu, col. 296; invoqué, col. 251, 296 (*bis*) et 297 (*ter*).

Abbaye de Corneville, col. 299; invoqué, col. 60, 299 (*ter*) et 488.

Prieuré de Bourg-Achard; invoqué, col. 299 et 784.

Abbaye de Fontaine-Guérard; invoqué, col. 320 (*bis*).

Abbaye de Ressons; invoqué, col. 333 (*bis*), 337 (*bis*) et 328 (*undecies*).

Abbaye de l'Ile-Dieu; invoqué, col. 333, 334, 335 (*bis*), 341 (*quater*), 342 (*sexies*), 755 et 759 (*bis*).

Abbaye de la Luzerne; invoqué, col. 334, 477, 478, 479, 482, 488, 489, 492, 563, 755, 861, 882, 932 (*quater*) et 937 (*quater*).

Abbaye de Bellozanne; invoqué, col. 334, 341 (*bis*), 342, 460, 755 et 759 (*ter*).

79. Gallia christiana, t. XI (*suite*) :

Abbaye de Blanchelande; invoqué, col. 335. Cf. 945-947.
Prieuré du Plessis-Grimoult; invoqué, col. 361.
Abbaye de Belle-Étoile; invoqué, col. 368, 369, 558, 563, 583, 784, 785 et 861. Cf. col. 463 (*passim*).
Église cathédrale d'Orléans; invoqué, col. 369.
Abbaye de la Cour-Dieu; invoqué, col. 369.
Église métropolitaine de Lyon; invoqué, col. 373.
Église cathédrale de Paris; invoqué, col. 400.
Église cathédrale d'Avranches; invoqué, col. 475.
Abbaye de Lessay; invoqué, col. 478, 923 (*ter*), 924 (*bis*), 928 (*quater*) et 933. Cf. col. 918-921.
Abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, col. 484; invoqué, col. 440.
Abbaye de Saint-Victor de Paris, col. 490, 774 et 782; invoqué, col. 488 et 694.
Abbaye de Montmorel, col. 537 (*bis*); invoqué, col. 537 (*bis*) et 538 (*bis*).
Abbaye de Mondaye, col. 537; invoqué, col. 60, 377, 784 (*bis*), 860, 861 (*quinquies*) et 937.
Abbaye de Saint-Jean de Falaise; invoqué, col. 563 (*bis*) et 755.
Église collégiale de Saint-Mellon de Pontoise; invoqué, col. 581.
Abbaye de Saint-Taurin d'Évreux; invoqué, col. 583.
Abbaye du Bec; invoqué, col. 585 (*bis*).
Abbaye de Saint-Frambault de Senlis; invoqué, col. 588.
Église cathédrale de Lisieux; invoqué, col. 588, 700, 782, 783, 784 (*bis*), 785, 787, 793, 799, 809, 810 (*ter*), 811, 813 (*ter*), 814 (*quinquies*) et 884),
Église cathédrale d'Évreux, col. 594 (*bis*); invoqué, col. 583, 588, 592, 594, 596 et 597.
Abbaye du Val, col. 594.
Église cathédrale d'Amiens; invoqué, col. 597.
Église collégiale de Notre-Dame-de-la-Cité, à Auxerre, col. 599.
Abbaye de Conches; invoqué, col. 638, 641, 642 (*quater*) et 643.
Abbaye de Lyre, col. 648 et 649; invoqué, col. 645 (*bis*), 646 (*bis*), 647 (*quater*), 648 (*bis*) et 649.
Abbaye de Saint-André-en-Gouffern, col. 695 et 880; invoqué, col. 548 et 746 (*bis*).
Abbaye de Saint-Martin de Sées, col. 720 et 721; invoqué, col. 722 (*bis*), 723 et 737.
Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive; invoqué, col. 732.
Abbaye de Marchéroux; invoqué, col. 759 (*bis*).
Abbaye de Silly, col. 760; invoqué, col. 60, 334, 366, 440, 755 (*bis*) et 759.
Abbaye de Joyenval, col. 783.
Abbaye de Preaux; invoqué, col. 784.
Abbaye de Saint-Désir, près Lisieux; invoqué, col. 788. Cf. col. 856-857.
Abbaye de Cormeilles; invoqué, col. 847 et 848 (*bis*).
Abbaye de Saint-Lô; invoqué, col. 880 et 936.
Abbaye de Savigny; invoqué, col. 880.
Prieuré de la Perrine; invoqué, col. 881 (*ter*) et 882.
Abbaye de Cherbourg; invoqué, col. 882, 884, 913, 924, 927, 928 (*bis*), 937 et 942 (*bis*).
Cordeliers de Rouen; invoqué, col. 882.
Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte; invoqué, col. 884, 923 (*ter*), 924 (*ter*), 925 (*bis*), 943 et 944.
Abbaye de Hambye; invoqué, col. 932.
Abbaye de Longues; invoqué, col. 932 (*bis*).
Prieuré de Saint-Laurent-en-Lyons; invoqué, col. 941.

Il y a lieu de croire que les auteurs du tome XI de la *Gallia christiana* ont également employé les obituaires des trois monastères qui suivent :
Abbaye de la Valasse, col. 314-315.
Abbaye de la Trinité, à Caen, col. 433.
Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, col. 858-860.

80. Gallia christiana... opera et studio monachorum congregationis

S. Mauri, ordinis S. Benedicti. Tomus duodecimus, ubi de provinciis Senonensi et Tarentasiensi agitur. Parisiis, 1770, in-folio.

Les auteurs de ce volume ont utilisé les obituaires d'une soixantaine d'églises et ont donné quelques extraits de ces monuments :

Abbaye de Flavigny; invoqué, col. 25.
Abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens; invoqué, col. 50.
Église cathédrale de Paris; invoqué, col. 67 et 498.
Église métropolitaine de Sens, col. 108 (*bis*); invoqué, col. 50, 109 (*bis*), 110 (*ter*) et 111 (*ter*).
Abbaye de la Sauve-Majeure; invoqué, col. 151 et 158 (*bis*).
Abbaye de Ferrières, col. 163; invoqué, col. 158, 162, 163 (*bis*) et 164 (*bis*).
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés; invoqué, col. 172.
Abbaye de Chaumes, col. 184; invoqué, col. 184 et 185 (*bis*).
Abbaye de Saint-Jacques de Provins; invoqué, col. 206.
Abbaye du Jard, col. 213; invoqué, col. 211 (*bis*), 212 et 213.
Abbaye de Preuilly; invoqué, col. 215.
Abbaye des Hautes-Bruyères; invoqué, col. 216.
Abbaye de Jouy; invoqué, col. 223.
Abbaye de Vauluisant, col. 232 et 233 (*bis*); invoqué, col. 232 (*ter*), 233 (*quinquies*) et 234 (*sexies*).
Abbaye de Barbeaux; invoqué, col. 238 et 239 (*ter*).
Abbaye de Villiers; invoqué, col. 243 et 501.
Abbaye de Marchéroux; invoqué, col. 251, 619, 621 (*bis*) et 624.
Abbaye de Braine; invoqué, col. 251.
Église cathédrale d'Auxerre, col. 280, 417, 435 (*bis*) et 504; invoqué, col. 109, 179, 349 (*bis*), 350 (*sexies*), 351 (*vdecies*), 352 (*ter*), 494 et 635.
Église cathédrale d'Orléans; invoqué, col. 305 et 318.
Église collégiale de Sainte-Eugénie de Varzy; invoqué, col. 311 et 313.
Église collégiale de Saint-Martin de Clamecy; invoqué, col. 311, 313 et 353.

80. Gallia christiana, t. XII (*suite*) :

Abbaye de Saint-Léonard-de-Noblat, invoqué, col. 319.
Église collégiale de Saint-Étienne de Troyes, col. 323.
Église collégiale de Notre-Dame-de-la Cité, à Auxerre, invoqué, col. 352.
Chartreuse de Basseville, col. 353.
Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris; invoqué, col. 408.
Abbaye de Notre-Dame de Nevers, col. 417; invoqué, col. 672 (*terdecies*), 673 (*septies*) et 674 (*bis*).
Abbaye de Saint-Laurent, col. 431 (*quater*), 432 (*quinquies*), 433 (*septies*) et 434; invoqué, col. 431 et 434 (*sexies*).
Chartreuse de Bellary, col. 431 et 432.
Abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre, col. 438.
Abbaye de Molesmes; invoqué, col. 498.
Église cathédrale de Troyes; invoqué, col. 509 et 526.
Église cathédrale de Meaux, col. 509.
Église cathédrale de Beauvais, col. 509.
Chartreuse de Paris, col. 511.
Abbaye de Montier-la-Celle; invoqué, col. 536, 542, 547 et 549 (*ter*).
Abbaye de Montierender; invoqué, col. 545 et 562 (*ter*).
Abbaye de Montiéramey, col. 554, 556, 557, 559 et 561; invoqué, col. 555.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon; invoqué, col. 562 (*bis*).
Abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, à Troyes; invoqué, col. 565 (*octies*).
Abbaye du Paraclet, col. 574, 576 (*bis*); invoqué, col. 575 et 576.
Abbaye de Saint-Loup de Troyes, col. 586 (*bis*), 587-588, 589 (*septies*); invoqué, col. 503, 581, 582, 586 (*quater*), 589 (*ter*), 593 (*ter*), 595 (*quaterdecies*) et 619 (*bis*).
Abbaye de Larrivour, col. 599; invoqué, col. 599 et 600 (*quaterdecies*).
Abbaye du Reclus; invoqué, col. 602.
Abbaye de Boulancourt; invoqué, col. 606.
Abbaye de Saint-Jean d'Amiens; invoqué, col. 615 (*bis*) et 619.
Abbaye de Dommartin; invoqué, col. 615, 621, 622 et 624.

Abbaye de Moncetz; invoqué, col. 619 (*bis*).
Abbaye d'Abbecourt; invoqué, col. 621 et 622.
Abbaye de Saint-Just; invoqué, col. 622 et 624.
Abbaye de Saint-Martin de Laon; invoqué, col. 624 (*bis*).
Église cathédrale de Nevers, col. 638, 662 (*bis*) et 663; invoqué, col. 631 (*bis*), 632 (*quater*), 633, 637 (*bis*), 640, 642, 643, 644, 646, 663, 665 (*decies*).
Abbaye de Saint-Martin de Nevers; invoqué, col. 638, 679 (*bis*) et 680.
Église cathédrale de Chartres, col. 643.
Abbaye de Tamie; invoqué, col. 726 et 728 (*bis*).

81. Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois, par L. Colliette, Cambrai, 1771-1772, 3 vol. in-4°.

J'y remarque des extraits ou citations des obituaires de quatre églises :
Église collégiale de Saint-Quentin, t. Ier, p. 366, 466, 533, 541, 546 (*bis*), 547, 558, 602, 623 et 648 (*bis*); t. II, p. 37. Invoqué, t. Ier, p. 315, 558 et 623.
Abbaye de Fémy, t. Ier, p. 215 (*bis*), 216 (*bis*), 217 (*bis*), 485; t. II, p. 139, etc.
Abbaye de Saint-Quentin-lés-Beauvais, t. Ier, p. 648.
Église cathédrale de Noyon, t. II p. 244.

82. Gallia christiana... opera et studio monachorum congregationis S. Mauri, ordinis S. Benedicti. Tomus decimus tertius, ubi de provinciis Tolosana et Trevirensi agitur. Parisiis, 1785, in-folio.

Ce volume contient des extraits ou des citations d'une trentaine d'obituaires :
Église cathédrale de Toulouse, col. 143, 319, 320 et 342; invoqué, col. 13, 17, 32, 40, 42, 77, 80, 81 (*bis*) et 96.

82. Gallia christiana, t. XIII (*suite*) :

Prieuré de Longueville; invoqué, col. 239.
Église cathédrale de Mirepoix; invoqué, col. 270 et 271.
Église cathédrale de Lombez, col. 326.
Église cathédrale de Lavaur, col. 340, 341 (*bis*), 342, 344, 352 et 354 (*bis*).
Abbaye de Saint-Airy de Verdun, col. 616 et 1306.
Église cathédrale de Metz, col. 820 (*bis*) et 821 (*septies*).
Église collégiale de Saint-Sauveur de Metz, col. 822 (*sexies*), 823 (*novies*), 824 (*novies*), 825 (*quinquies*) et 826.
Abbaye de Saint-Symphorien de Metz, col. 848 et 849 (*bis*); invoqué, col. 847.
Abbaye de Saint-Clément de Metz, col. 888 et 890 (*bis*); invoqué, col. 827, 828, 889 et 1185.
Abbaye de Saint-Arnoul de Metz, col. 904 (*bis*); invoqué, 903.
Abbaye de Saint-Vincent de Metz, col. 921 (*bis*), invoqué, col. 919.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, col. 1015; invoqué, col. 995.
Église cathédrale de Toul; invoqué, col. 995.
Abbaye de Saint-Evre-lés Toul, col. 1013.
Abbaye de Saint-Mansuy-lés-Toul, col. 1087; invoqué, col. 995.
Abbaye de Saint-Léon de Toul, col. 1107, 1108 et 1109 (*ter*).
Abbaye de Jovilliers, col. 1126, 1146 (*ter*), 1147 (*ter*) et 1148; invoqué, col. 1125, 1126 et 1145 (*bis*).
Abbaye de Riéval, col. 1126; invoqué, col. 1125.
Abbaye de Pont-à-Mousson, col. 1129 (*ter*); invoqué, col. 1128 et 1129 (*bis*).
Abbaye de Jandeures; invoqué, col. 1140 (*ter*), 1141 (*quater*) et 1145.
Abbaye de Rangéval, col. 1155; invoqué, col. 1129, 1153 et 1154.
Abbaye de Mureau, col. 1158.
Abbaye de Saint-Vanne de Verdun, col. 1205 et 1226; invoqué, col. 995, 1180, 1193, 1214, 1260 (*bis*), 1293, 1294, 1296, 1298, 1300, 1301 et 1329.

Église cathedrale de Verdun, col. 1229 et 1329.
Abbaye de Saint-Mihiel, col. 1277 (*bis*); invoque, col. 1275 et 1276 (*ter*).
Abbaye de Saint-Paul de Verdun, col. 1342; invoque, col. 1341.
Abbaye de Senones, col. 1384; invoque, 1390, 1391 (*ter*) et 1392.
Abbaye d'Etival; invoque, col. 1429 (*ter*).

83. Antiquum necrologium seu datarium ecclesie Albiensis. Ms. en partie du xve siècle.

Compayré a publié dix-sept articles de cet obituaire en ses *Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais et l'ancien diocèse de Lavaur* (Albi, 1841, in-4°), p. 283-284, et les a fait suivre de quatre articles empruntés à un autre nécrologe, datant du xiiie siecle.

84. Necrologium ecclesie Remensis [circa 1260].

Intégralement publié par Varin, *Archives législatives de la ville de Reims*, Statuts, t. Ier (Paris, 1844, in-4°), p. 62-105, en une note de très petit texte à deux colonnes.

85. Anciens nécrologes de Sainte-Marie de Carcassonne.

Publiés par Cros-Mayrevielle, en son *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome Ier (Paris, 1846, in-8°), Documents, p. 83 à 93, et reproduits depuis par Mahul, *Cartulaire de la ville et de l'arrondissement de Carcassonne*, tome V, p. 749-751.

86. Ex necrologio Novaliciensi.

Extraits publiés par Bethmann, *Monumenta Germaniæ historica*, Scriptorum t. VII (Hannoveræ, 1846, in-folio), p. 130-131.

87. Des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts.

Article de M. L. Delisle, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. VIII (Paris, 1847, in-8°), p. 361-412.

88. Necrologium [Flaviniacense, auctore Hugoni Flaviniacensi, scriptum anno 1047-1050].

Placé par Hugues de Flavigny en tête de sa Chronique, cet obituaire a été publié par Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, Scriptorum t. VIII (Hannoveræ, 1848, in-folio), p. 285-287.

89. Necrologium monasterii Beatæ Mariæ de Abundantia [xiiie, xive et xve siècles].

Publié par L. Cibrario, *Monumenta historiæ patriæ*, Scriptorum tomus III (Turin, 1848, in-folio), p. 326 à 434. Cf. l'épître préliminaire : « Luigi Cibrario al lettore benevolo » (p. II).

90. Nécrologe de l'église métropolitaine d'Auch.

Publié par l'abbé Monlezun, *Histoire de la Gascogne*, tome VI (Auch, 1849, in-8°), p. 451-462, d'après une copie du xviiie siècle provenant de l'abbé Daignan du Sendat.

91. Obituarium ecclesiæ Parisiensis.

Publié par Guérard, *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, tome IV (Paris, 1850, in-4°), p. 3-207.

92. Das Verbrüderungs-Buch des Stiftes S. Peter zu Salzburg, aus dem achten bis dreizehnten Jahrhundert, mit Erläuterungen von Th. G. von Karajan. Wien, 1852, in folio, LXII 64 pages.

Listes de confrères appartenant à des églises françaises :

Hic nomina fratrum ex monasterio Sancti Petri in cenobio Tricasium; hic vivorum, p. 24, col. 5; — hic defunctorum (*sic*), p. 24, col. 6.

Hic nomina fratrum in loco nuncupato Tricasino. Congregatio Sancti Petri, p. 24, col. 7-8.

93. Mémoire sur les fondations, les obits et les sépultures de la cathédrale de Bayeux, par l'abbé Laffetay, Bayeux, 1854, in-8°, 96 pages.

94. Necrologium Bellimontense.

Nécrologe du prieuré de Saint-Léonor de Beaumont, publié d'après une copie de Dom Pernot, par Douët d'Arcq, *Recherches sur les comtes de Beaumont-sur-Oise* (Amiens, 1855, in-4°), p. 143-152.

95. Gallia christiana..... Tomum quartum decimum, ubi de provincia Turonensi agitur, condidit Bartholomæus Hauréau. Parisiis, 1856, in-folio.

Ce volume renferme des extraits ou des mentions d'obituaires de plus de cinquante églises :

Abbaye de Saint-Julien de Tours, col. 56, 108, 249 (*bis*) et 389; invoqué, p. 52, 54, 76, 81, 89, 104, 119, 240 (*bis*), 241 (*bis*), 243, 244 (*bis*), 245, 246 (*bis*), 247 (*ter*), 249, 250, 251, 276, 365 et 662.

Abbaye de Pontlevoy; invoqué, p. 76 et 218.

Abbaye de Saint-Serge d'Angers; invoqué, col. 81, 475, 560, 561, 562, 576, 643 (*bis*), 646, 648, 652, 677, 678, 690, 699, 748 et 749.

Abbaye de Saint-Martin de Tours, col. 88, 173, 176 et 177; invoqué, col. 45, 52, 56, 104, 164, 174, 176, 177, 179, 561 et 562.

Église cathédrale du Mans, col. 100, 371, 403 et 455; invoqué, col. 363, 364, 366, 394, 404 (*bis*), 405 (*bis*), 407 (*bis*) et 1005.

95. Gallia christiana, t. XIV (*suite*) :

Abbaye de Gâtines; invoqué, col. 100 et 319 (*bis*).

Église cathédrale de Paris; invoqué, col. 100.

Abbaye du Ronceray; invoqué, col. 108, 260, 314, 506, 521, 575, 576, 616, 627, 631, 648, 670 (*bis*), 677, 694, 696 (*quater*), 697, 698 (*bis*), 699 (*quater*), 700 (*quater*), 701 (*quater*), 702 (*sexies*), 703, 705, 710, 783, 819, 820 (*bis*) et 960.

Église métropolitaine de Reims; invoqué, col. 212 et 1055.

Abbaye du Mont-Saint-Michel; invoqué, col. 212, 459, 492, 999, 1000 et 1054.

Abbaye de Josaphat, col. 225; invoqué, col. 225.

Abbaye de Cormery, col. 264; invoqué, col. 259, 263, 267 et 268.

Abbaye de Villeloin; invoqué, col. 276.

Abbaye de Beaulieu (diocèse de Tours), col. 284, 285 et 478; invoqué, col. 76, 281 (*bis*), 283 (*bis*), 284 (*ter*), 285 (*bis*), 286 (*bis*), 393 et 419.

Abbaye de Noyers; invoqué, col. 288, 292 et 293.

Abbaye de Baugerais; invoqué, col. 332.

Abbaye de Moncé; invoqué, col. 336 et 337.

Abbaye de Saint-Vincent-du-Mans; invoqué, col. 365, 377, 393, 394, 413, 455, 462 (*bis*), 465 et 466.

Abbaye de Saint-Martin de Sées; invoqué, 382 et 462.

Abbaye de Saint-Julien-du-Pré; invoqué, col. 407, 501 (*bis*), 502 et 506 (*bis*).

Abbaye de Saint-Calais; invoqué, col. 448 et 449.

Abbaye d'Evron; invoqué, col. 448, 485, 486, 487 et 494.

Abbaye de la Couture, col. 477 et 479; invoqué, col. 81, 223, 366, 449, 450, 455 (*bis*), 470, 471, 474 (*bis*), 475 (*bis*), 476 (*bis*), 478 (*bis*), 479, 481, 482, 486, 494, 662 et 1058.

Abbaye de Beaulieu (diocèse du Mans); invoqué, col. 512, 513 (*bis*), 514 (*quater*) et 515.

Abbaye de Perseigne; invoqué, col. 521.

Abbaye de Champagne; invoqué, col. 530 et 531.

95. Gallia christiana, t. XIV (*suite*) :

Église cathedrale d'Angers, col. 559, 570, 571, 574 et 593; invoqué, col. 45, 407, 553, 554, 556, 558, 562, 569, 570, 572, 573, 575, 576, 594, 747, 823 et 882.
Prieuré de Saint-Côme, près Tours; invoqué, col. 569.
Abbaye de Saint-Aubin d'Angers; invoqué, col. 570, 748, 820.
Cordeliers d'Angers; col. 594; invoqué, col. 1076.
Abbaye de Bourgueil; invoqué, col. 657, 658, 661 et 662 (*bis*).
Abbaye de Nyoiseau; invoqué, col. 706 (*bis*).
Abbaye de Paimpont; invoqué, col. 711, 1004, 1005 (*bis*), 1009, 1026, 1027, 1034 (*septies*) et 1035 (*quinquies*).
Abbaye de Saint-Jacques de Montfort; invoqué, col. 711, 773, 1010, 1022 (*ter*), 1027 (*ter*), 1028 (*bis*), 1029, 1031, 1032, 1034 (*bis*) et 1035.
Abbaye de Chaloché; invoqué, col. 720, 721 (*septies*) et 722 (*bis*).
Chapelle de Saint-Jacques de Rennes; invoqué, col. 753 et 756.
Église cathédrale de Rennes; invoqué, col. 754 (*bis*), 755, 756 et 1007.
Cordeliers de Rennes; invoqué, col. 758.
Abbaye de Saint-Sulpice de Rennes; invoqué, col. 787 (*sexies*), 788, 789 (*ter*) et 790.
Abbaye de Rille; invoqué, col. 791 (*bis*), 792 (*quater*), 793 (*nonies*) et 1032.
Église cathedrale de Nantes; invoqué, col. 816.
Abbaye de Saint-Florent de Saumur; invoqué, col. 819.
Abbaye de Geneston; invoqué, col. 820 (*ter*), 823 (*octies*), 856 (*septies*) et 857 (*quinquies*).
Église cathedrale de Chartres; invoqué, col. 878.
Abbaye de Landevennec; invoqué, col. 878, 896, 897 (*ter*), 905 et 961.
Cordeliers de Quimper; invoqué, col. 879.
Abbaye de Notre-Dame de Daoulas; invoqué, col. 879, 880, 887, 891 (*quinquies*), 892 (*octies*) et 927.
Abbaye de Sainte-Croix de Quimperle; invoqué, col. 902, 903 (*quinquies*) et 988.
Cordeliers de Vannes; invoqué, col. 927.
Abbaye de Redon; invoqué, col. 954 (*quinquies*).
Abbaye de Saint-Méen; invoqué, col. 1021 (*septies*), 1022 (*ter*) et 1023 (*bis*).
Église cathédrale de Dol; invoqué, col. 1053 (*bis*), 1054, 1057, 1060, 1061 (*bis*) et 1067.
Abbaye de Beauport, col. 1111; invoqué, col. 784, 1008, 1110 (*septies*), 1111 (*bis*) et 1112.

96. Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, par Dom Robert Wyard, moine bénédictin, publiée et continuée par l'abbé Cardon et l'abbé A. Mathieu, Laon, 1858, in-8°.

Les précédentes bibliographies d'obituaires parlent d'extraits du nécrologe de Saint-Vincent que renfermerait l'ouvrage de Wyard; mais, vérification faite, ces extraits, qui figurent notamment aux pages 140, 265, 356, 403, 404, 430 et 497, ont été ajoutés en note par les éditeurs.

97. Nécrologes [de l'abbaye de Remiremont].

Publiés par M.-A. Guinot, *Étude historique sur l'abbaye de Remiremont* (Paris, 1859, in-8°), l'un datant de 1428, p. 414-416, un autre du XVIe siècle, p. 416-418.

98. Gallia christiana..... Tomum quintum decimum, ubi de provincia Vesuntionensi agitur, condidit Bartholomæus Hauréau. Parisiis, 1860, in-folio.

Les obituaires français utilisés en ce volume ne sont pas fort nombreux. Je n'en ai relevé de mentions que pour les cinq églises suivantes :

Abbaye de Saint-Paul de Besançon, col. 37, 38, 39, 219 et 241; invoqué

col. 29, 55 (*bis*), 67, 84, 217 (*bis*) et 224.

Eglise métropolitaine de Besançon, col. 117; invoque, col. 36, 55 (*bis*), 60 (*bis*), 62, 67, 84, 118 (*bis*), 123 et 125 (*bis*).

Saint-Antoine et Saint-Eloi de Besançon; invoque, col. 84.

Abbaye de Luxeuil; invoqué, col. 152.

Abbaye de Saint-Sulpice (diocèse de Belley); invoqué, col. 650, 651 (*septies*), 652 et 653 (*ter*).

99. Ce que l'on trouve dans les obituaires.

Article dans lequel M. de La Fons-Mélicocq a brièvement analysé un obituaire de l'église collégiale de Lens, datant de 1326 et qui était alors en sa possession, *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, tome XVIII (Valenciennes, 1857-1860, in-8°), p. 222-232.

100. Obituaire du couvent des Célestins d'Amiens.

Publié par V. de Beauvillé, *Recueil de documents inédits concernant la Picardie* (Paris, 1860, in-4°), p. 158-164. Cf. l'Introduction du même volume, p. XVI.

101. Notice historique sur l'ancienne chartreuse du Glandier.

Cet article de M. Joseph Brunet, publié dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin*, tome X (Limoges, 1860, in-8°), p. 97 à 146, a pour base principale une sorte de nécrologe moderne, composé en 1603, et dont l'auteur avait certainement utilisé l'ancien obituaire de la chartreuse.

102. Note sur un rouleau des morts de Saint-Bénigne de Dijon.

Publiée, avec une planche, par M. H. d'Arbois de Jubainville, *Portefeuille archéologique de la Champagne*, par A. Gaussen (Bar-sur-Aube, 1861, in-folio), p. 48 à 53. Ce travail avait d'abord été inséré, mais sans planche, au tome XVIII de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, p. 152-159.

103. Extrait d'un ancien obituaire du chapitre de Saint-Jean-de-Maurienne.

Cette publication, qui serait mieux intitulée « Extraits de deux obituaires du chapitre de Saint-Jean-de-Maurienne », est l'œuvre de monseigneur Billiet et de l'abbé Albrieux. Elle fait partie du tome II des *Documents inédits publiés par l'Académie de Savoie* (Chambéry, 1861, in-8°), p. 333-385.

104. Martyrologe de l'abbaye de Saint-Julien-du-Pré.

Publié par M. de Lestang, *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, t. VIII (Paris, 1862, in-8°), p. 463-476.

105. Obituaire des frères mineurs conventuels de Chambéry, de l'ordre de Saint-François, précédé d'un résumé historique et accompagné de notes et tables.

Publié par Fr. Rabut, *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, tome VI (Chambéry, 1862, in-8°), p. 1-113.

106. Calendrier de la chartreuse [de Lugny].

Publié par Mignard en un travail intitulé *Histoire des principales fondations religieuses du bailliage de la Montagne*, et inséré dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. VI (Dijon, 1864, in-4°), p. 407-411.

107. Gallia christiana..... Tomum sextum decimum, ubi de provincia Vien-

nensi agitur, condidit Bartholomæus Hauréau. Parisiis, 1865, in-folio.

Parmi les documents utilisés en ce volume, je remarque les obituaires des quatre églises suivantes :

Église métropolitaine de Vienne; invoque, p. 27, 35, 36, 38, 39, 62 et 69.

Prieuré de Saint-Robert de Cornillon; invoqué, p. 87 (note), 242, 304 et 309.

La Grande Chartreuse, col. 281 (*bis*).

Église cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, p. 635 et 639; invoqué, p. 629, 634, 635, 637 et 645.

108. Étude historique et paléographique sur le rouleau mortuaire de Guillaume des Barres, par Eug. Grésy. Paris, 1865, in-folio, 31 pages, avec planches.

109. Necrologium insignis ecclesiæ Beatæ Mariæ Carnutensis.

Publié par E. de Lepinois et Lucien Merlet, *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome III (Paris, 1865, in-4°), p. 1-226; cf. même ouv., t. Ier, p. CLXI à CLXVI. L'index géographique et la table des noms sont fondus dans les index du Cartulaire.

110. Martyrologium Usuardi ad usum ecclesiæ Turonensis cum obitibus et fundationibus.

Publié, avec index, par l'abbé Bourasse, *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XVII (Tours, 1865, in-8°), p. 16-82.

111. Extraits du nécrologe de l'église d'Autun.

Empruntés à un nécrologe des XIIIe et XIVe siècles, conservé à la bibliothèque du Grand Séminaire d'Autun, et publiés par Au. de Charmasse, *Cartulaire de l'église d'Autun* (Paris et Autun, 1865, in-4°), p. 327-340.

112. Rouleaux des morts du IXe au XVe siècle, recueillis et publiés pour la Société de l'histoire de France, par Léopold Delisle. Paris, 1866, in-8°, II-549 p.

113. Obituaire de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun, 1220?-1780?

La liste des obits a été imprimée par Lucien Merlet, *Hôpital de Châteaudun. Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790* (Châteaudun, 1867, in-4°), série C, p. 2-4.

114. Obituarium Lugdunensis ecclesiæ. Nécrologe des personnages illustres et des bienfaiteurs de l'église métropolitaine de Lyon, du IXe au XVe siècle (816-1444), publié pour la première fois avec notes et documents inédits par M. C. Guigue. Lyon, 1867, petit in-4°, XXVIII-325 p.

115. Kalendarium necrologicum Romaricense.

Fragments publiés par Böhmer, *Fontes rerum Germanicarum*, tome IV (Stuttgart, 1868, in-8°), p. 462-463.

116. Necrologium prioratus Sancti Roberti Cornilionis, Gratianopolitanæ diœcesis, ordinis Sancti Benedicti, ex cod. originali sæc. XIII^i^ in Bibliotheca imper. Paris. asservato descripsit, prooemio, notis et indice illustravit C. U.-J. Chevalier, S. C. E. presbyter (Grenoble, 1868), in-8°, XX-84 p.

Constitue la quatrième livraison des *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, publiés par l'Académie Delphinale.

117. Hagiologium et chronica duo antistitum Viennensium necnon chro

nicon episcoporum Valentinorum, ex apographis Stephanotii et Baluzii in Biblioth. imper. asservatis eruit, notis indiceque illustravit C.-U.-J. Chevalier, S. C. E. presbyter [Grenoble, 1868], in-8°, VIII-45 pages.

Cette publication constitue la cinquième livraison des *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, publiés par l'Académie Delphinale. Le texte du premier des morceaux qu'elle renferme, *Hagiologium Viennense seu de sanctis episcopis ecclesiæ Viennensis*, en occupe les pages 1-13.

118. Bulletin du Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Bourges [Bourges, 1868-1875], in-8°.

Les procès-verbaux des séances des 21 août et 27 novembre 1868 (p. 115-116 et 121-122), et ceux des 19 février et 24 mars 1869 (p. 144-146 et 150-152), renferment une sorte de description et d'analyse de l'obituaire de la Sainte-Chapelle de Bourges.

119. Obituaire de Boulancourt.

Troisième partie du *Cartulaire de Boulancourt, de l'ancien diocèse de Troyes*, par l'abbé Ch. Lalore, publié dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XXXIII (Troyes, 1869, in-8°). Compris dans le cartulaire français du XVIIIe siècle, cet obituaire est lui-même écrit ou plus exactement traduit en français; il occupe, dans le volume précité, les pages 187 à 191.

120. Nécrologe et cartulaire des dominicains de Grenoble, publiés d'après les originaux, avec plan et table alphabétique. Romans, 1870, in-8°.

Cette publication forme la cinquième livraison des *Documents historiques inédits sur le Dauphiné*, publiés par l'abbé Chevalier, pour l'Académie Delphinale. Le texte du nécrologe occupe les pages 3 à 14 du fascicule.

121. Das Necrologium von Chelles in der Stadtbibliothek zu Bern [zwischen 1350-1380 geschrieben].

Extraits publiés par A. Fiala dans *Anzeiger für schweizerische Geschichte*, 2e année (Bern, 1871, in-8°), p. 160-161.

122. L'obituaire des Célestins de Saint-Pierre-en-Chastres (forêt de Compiègne).

Simple notice publiée par A. de Roucy, *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. Ier (Compiègne, 1872, in-8°), p. 185-193.

123. Prône du XVe siècle, tiré d'un obituaire de la commune de Priez.

Publié [par M. Mayeux], *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, tome VII (Château-Thierry, 1872, in-8°), p. 70-72.

124. Ein Metzer Todtenbuch (aus Jaffés Nachlass).

Petit obituaire messin du IXe siècle, publié avec une courte introduction, par M. Dümmler, *Forschungen zur deutschen Geschichte*, tome XIII (Göttingen, 1873, in-8°), p. 596-600.

125. Obituarium ecclesiæ Sancti Pauli Lugdunensis ou Nécrologe des bienfaiteurs de l'église Saint-Paul de Lyon du XIe au XIIIe siècle, publié pour la première fois d'après le ms. original, avec notes et documents inédits, par M. C. Guigue. Bourg-en-Bresse, 1873, in-8° [III-]119 p.

126. Quelques mots sur l'obituaire du XIIe au XIIIe siècle, conservé dans l'église du monastère Saint-Victor, à Marseille, jusqu'en 1793, par Charles Kothen.

Mémoire publié dans le *Répertoire de la*

Société de statistique de Marseille, tome XXXV (Marseille, 1872, in-8°), 1872, p. 172-183, avec planches. — Il s'agit ici d'un recueil d'épitaphes des abbés de Saint-Victor « gravé sur la frise d'un monument élevé aux généreux Pisans qui, en 1224, périrent dans un combat contre les Sarrasins, près de Majorque, et dont les restes furent déposés dans le porche de l'église Saint-Victor ».

127. Obituaire de l'abbaye de Mores.

Fragments publiés par l'abbé Lalore, *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, tome XXXVII (Troyes, 1873, in-8°), 36-39, en un mémoire intitulé *Chartes de l'abbaye de Mores*.

128. Obituaire [de l'abbaye de Flines, XIIIe siècle].

Publié par l'abbé E. Hautcœur, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, tome Ier (Lille, 1873, in-8°). Cf. p. 400-408. Cf. p. 408-445.

129. Martyrologe obituaire de Saint-Julien de Tours.

Publié par Ed. Quincarlet, *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, tome XXIII (Tours, 1873, in-8°), p. 213-349. Cette édition, précédée d'une introduction, est accompagnée de « pièces et notes diverses ».

130. Obituaire du prieuré de Saint-Thomas-en-Forez, suivi de l'histoire de ce prieuré, par L.-Pierre Gras, secrétaire de la Diana. Lyon, 1873, in-8°, 114 pages.

131. Necrologium ecclesiæ Sancti Petri Matisconensis ou Notice des bienfaiteurs de l'église Saint-Pierre de Mâcon; publiée pour la première fois d'après le ms. original, par M. C. Guigue. Bourg, 1874, in-16 (IV-112 pages).

On y trouve, p. 96-99, des « Extraits du nécrologe de l'église collégiale de Beaujeu ».

132. Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées d'après les manuscrits originaux pour la Société de l'histoire de France, par H. Duplès-Agier. Paris, 1874, in-8°, LXXII-429 pages.

Une partie des documents insérés dans la seconde partie de l'appendice de cette publication ont un caractère nettement nécrologique. Je les énumère ici :

Notæ breves ab anno 1159 [de la main de Bernard Itier], p. 236-238.
Abbatum Lemovicensis S. Martialis monasterii series, p. 240-241.
Obituarium (daté de 1218), p. 261-267.
Obitus anni 1222, p. 272.
Obituarii fragmentum, p. 284-289.
Nomina monachorum qui redditus dederunt (liste disposée sous forme de calendrier), p. 290-297.

133. Necrologium beatissimi Martini Turonensis, 804-1495, et Majoris Monasterii obituarium, publiés par M. Nobilleau. Tours, 1875, in-8°, 60 pages.

134. L'obituaire de Clairvaux.

Extrait publié par Lalore, *Le trésor de Clairvaux, du XIIe au XVIIIe siècle* (Troyes, 1875, in-8°), p. 174-183.

135. Obituaire de l'abbaye d'Aulps.

Publié avec un avant-propos, ainsi que des tables de noms de personne et de noms de lieu, par M. Pierre-Antoine Naz, *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, tome XV (Chambéry, 1875, in-8°), p. 117-145. Ce prétendu obituaire n'est en réalité qu'une sorte de mémorial de l'abbaye, allant de 1546 à 1718, avec quelques additions jusqu'à l'an 1771.

136. Recueil des historiens des Gaules

et de la France, tome XXIII, publié par MM. de Wailly, Delisle et Jourdain, membres de l'Institut. Paris, 1876, in-folio.

En ce volume, consacré pour la majeure partie à des documents relatifs à la Normandie, M. Delisle a publié de nombreux extraits d'obituaires ou autres documents nécrologiques, extraits se rapportant à dix-sept églises différentes :

[*Diocèse de Paris.*]

E libro mortuali Sanctæ Catharinæ Vallis Scholarum Parisiensis, nuncupatæ la Cousture, p. 147.

[*Diocèse de Rouen.*]

E Rotomagensis ecclesiæ necrologio, p. 357-370.
E necrologio hospitalis Beatæ Mariæ Magdalenæ Rotomagensis, p. 415-516.
Ex obituario Gemmeticensi, p. 417-423.
E Gemmeticensibus epitaphiis, p. 423-424.
E necrologio prioratus Longæ Villæ, p. 432-438.
Ex obituario ecclesiæ Augensis, p. 449-451.
Ex obituario monasterii Ulterioris Portus, p. 451-452.

[*Diocèse d'Évreux.*]

Ex obituario ecclesiæ Ebroicensis, p. 460-465.
Ex obituariis Lirensis monasterii, p. 470-475.
E necrologio monasterii Crucis Sancti Leufredi, p. 475-430.

[*Diocèse de Lisieux.*]

E necrologio Uticensi, p. 484-491.

[*Diocèse de Coutances.*]

Ex obituario Sanctæ Trinitatis de Exaquio, p. 546-547.
Extrait de l'obituaire de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lô, p. 547-549.
Ex obituario Perrinensi, p. 549-553.
Ex obituario monasterii Montisburgensis, p. 553-556.

[*Diocèse d'Avranches.*]

Ex obituariis monasterii Montis Sancti Michaelis, p. 576-582. Cf. p. 575.
Ex obituario ecclesiæ Moretoniensis, p. 582-583.

137. Extraits du registre mortuaire des religieuses du prieuré de Saint-Nicolas-au-Pont, de Compiègne [remontant au règne de Henri IV].

Article du comte de Marsy, *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, tome III (Compiègne, 1876, in-8°), p. 147-189.

138. Obituarium abbatiæ Castri Caroli ou Notice des abbesses, religieuses et bienfaiteurs de l'abbaye noble de Château-Châlon.

Publié par A. Vayssière, *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 2e série, tome Ier (Lons-le-Saulnier, 1876, in-8°), p. 117-207. Le texte du document occupe les p. 137 à 200.

139. Martyrologe des églises de Thérouanne et de Boulogne, et partition de l'ancien diocèse de la Morinie d'après les manuscrits des Archives communales, etc.

Travail de M. Lipsin remplissant le tome VI, tout entier, des *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer* (Boulogne, 1876-1878, in-8°), 468 pages. Voici l'indication des parties de cette publication qui se rapportent à notre sujet :

Martyrologe ou obituaire de l'église de Notre-Dame de Térouanne dressé en 1440, avec les additions des fondations postérieures à cette date (copie collationnée du XVIe siècle), p. 4-51.
Martyrologe des fondations de l'église

cathedrale de Boulogne (reproduit d'après l'imprimé de 1694), p. 171-228. Cf. plus haut, n° 49.

140. Extraits du nécrologe de l'église collégiale de Notre-Dame de Loches (Dom Housseau, t. XVIII, fol. 241-244).

Publies par M. A. Boulay de la Meurthe, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, tome III (Tours, 1877, in-8°), p. 81-88.

141. Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, publié pour la première fois par l'abbé Van Drival, Arras, 1878, in-8°, XXIII-502 p. et 28 planches.

Collection des *Documents inédits publiés par l'Académie d'Arras*, n° 7. « Ce n'est », dit M. Molinier (*Les obituaires français*, p. 211), « qu'une très médiocre histoire de l'abbaye, composée au XVIIIe siècle et dont l'auteur a employé les anciens nécrologes ».

142. Rouleau des morts de l'abbaye de Solignac (1240-1241).

Publié avec introduction, commentaires et tables, par Camille Rivain, *Mémoires de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome XXVI (Limoges, 1878, in-8°), p. 327-367.

143. Obituaires de l'église Saint-André de Bordeaux (XIIIe et XIVe siècles).

Publies au tome XVIII des *Archives historiques de la Gironde* (Bordeaux, 1878, in-4°), p. 1 à 260, d'apres deux manuscrits transcrits par MM. le marquis de Puifferat et Leo Drouyn, collationnés et annotés par MM. Emilien Piganeau et J. Delpit. Les noms propres contenus dans ces recueils ont été fondus dans la table générale du volume.

144. Histoire générale de Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives, par Dom Cl. Devic et Dom J. Vaissete, tome VIII. Toulouse, 1879, in-4°.

Parmi les « preuves » ajoutées par M. Aug. Molinier, on remarque les morceaux suivants :

Chronique tirée d'un ancien manuscrit de l'abbaye de Berdouëz, au diocèse d'Auch [obits, avec indication d'années, de 1226 à 1280], col. 214-215.

Chronique de Saint-Just de Narbonne [réunion factice des renseignements annalistiques conservés dans les anciens manuscrits liturgiques de cette église], col. 215-250.

Chronique de Saint-Étienne de Narbonne [notes extraites des obituaires], col. 251-258.

Excerpta ex veteri necrologio ecclesiæ Sancti Nazarii cathedralis Biterrensis, p. 259-261.

Excerpta ex veteri mortuorologio Sancti Afrodisii Biterrensis, p. 261-262.

145. Martyrologe de l'insigne collégiale Notre-Dame de Beaune.

Publié par l'abbé Boudrot, dans les *Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune* (Beaune, 1879 et 1881, in-8°), tome III, p. 254-416, et tome IV, p. 417 à 519. Les « Tables du martyrologe de l'insigne collegiale Notre-Dame de Beaune » occupent les pages 38 et 120 du volume de *Mémoires* publié par la même compagnie en 1883.

146. Obituaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, du IXe au XVe siècle, publié d'après le manuscrit original et annoté par M. C. Guigue (Lyon, 1880, in-8°), XLII-129 pages.

147. Martirologium [seu melius Necrologium Morinensis ecclesiæ].

Obituaire de l'eglise cathedrale de Thérouanne, redigé au milieu du XIIIe siecle et publié par MM. Duchet et Giry, *Cartulaire*

de l'église de Thérouanne (Saint-Omer, 1881, in-4°), p. 307-329.

148. Extraits du nécrologe de Sainte-Croix de Quimperlé (de 1043 à 1553).

Ce morceau constitue la première des « pièces justificatives » de l'*Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, par Dom Placide le Duc, publiée par Le Men (Quimperlé, 1884, in-8°), p. 577-578.

149. Obituaire de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, de Troyes.

Publié par Éd. de Barthélemy, *Revue de Champagne et de Brie*, tome XI (Paris, 1881, in-8°), p. 449-456, et tome XII (1882), p. 24-34.

150. Nécrologe [du monastère des Célestins de Lyon, attribué par Cl. Guigue à frère Claude Berchier qui l'aurait composé vers 1537].

Publié par Cl. Guigue, dans Berchier, *La fundacion du monastère des Célestins de Lyon depuis l'an 1407 jusques en l'an 1537* (Lyon, mai 1882, in-12), p. 45-67. Cf. la préface du volume, p. xv.

151. Nécrologe du chapitre de Saint-Quentin.

Sorte de résumé analytique, publié par Desmaze, *La Picardie*, Saint-Quentin-en-Vermandois (Paris, 1882, in-18), p. 133-142. Cf. p. 1, la liste des « manuscrits sur Saint-Quentin ».

152. Anniversaria. Hec sunt anniversaria que debent fieri in ecclesia Beati Exuperii [Corboliensis] per totum annum.

Publié par Coüard-Luys, dans les *Mémoires de la Société de Rambouillet* (Rambouillet, 1882, in-8°), p. 148-173. Les noms propres ont été relevés dans l'index du volume qui a pour titre particulier : *Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil, au diocèse de Paris.*

153. Obituaire de la commanderie du Temple de Reims.

Publié, avec avertissement et table, par le comte Éd. de Barthélemy, *Mélanges historiques. Choix de documents*, tome IV (Paris, 1882), p. 303-336.

154. Collection des principaux obituaires et confraternités du diocèse de Troyes, par l'abbé Charles Lalore. Troyes, 1882, in-8°, 523 pages.

I. Obituaire de Saint-Pierre, p. 17-213.
II. Obituaire de Saint-Étienne, p. 213-322.
III. Obituaire de Saint-Urbain, p. 323-383.
IV. Obituaire de Saint-Loup, p. 383-417.
V. Obituaire de Notre-Dame-aux-Nonnains, p. 417-446.
VI. Obituaire du Paraclet, p. 446-480.

155. Obituaire et livre des distributions de l'église cathédrale de Beauvais (XIIIe siècle), publié d'après un ms. des archives de l'État, à Mons.

Publié par le comte de Marsy, *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, tome XII (Beauvais, 1883, in-8°), p. 135-194.

156. L'obituaire de Saint-Jean-au-Bois.

Article de Julien Havet sur le ms. *Additional* 11534 du Musée Britannique, *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, tome X (Paris, 1883, in-8°), p. 153. Cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XVI, p. 119, une note de Marchegay sur le même ms., avec reproduction de l'article relatif à Jean de Melun, comte de Tancarville.

157. Obituaire de Saint-Martial, commencé vers 1300.

Publié par M. A. Leroux, *Documents historiques concernant principalement la Marche et le Limousin*, tome Ier (Limoges, 1883, in-8°), p. 1-62.

158. Additions à l'obituaire de Saint-Martial.

Empruntées par M. Émile Molinier à deux obituaires remontant en partie au XIIe siècle, ces additions au travail précédent ont été insérées au tome Ier des *Documents historiques concernant principalement la Marche et le Limousin* (Limoges, 1883, in-8°), tome Ier, p. 63-80.

159. Notice sur les nécrologes du couvent de Saint-François de Quimper.

Publiée par M. Trévedy, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome XI (Quimper, 1884, in-8°), 2e partie, p. 3-43.

160. Note sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, par M. Léopold Delisle.

Publiée dans le tome XXXI, 1re partie, des *Notices et extraits des manuscrits* (Paris, 1884, in-4°), p. 357-439. On y a imprimé (p. 424-426) les notes historiques et nécrologiques d'un martyrologe sénonais qui forme actuellement la première partie du ms. 374 d'Orléans.

161. Notice sur le plus ancien obituaire de Saint-Germain-des-Prés, par Auguste Longnon.

Mémoires et documents publiés pour la Société de l'histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation (Paris, 1884, in-8°), p. 19-55.

162. Martyrologe et chartes de l'abbaye Notre-Dame du Jardin-lez-Pleurs (Marne), ancien diocèse de Troyes.

Article dans lequel M. Lex reproduit les notes nécrologiques du martyrologe. Il est publié dans les *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube*, tome XLVIII (Troyes, 1884, in-8°), p. 365-370.

163. Libri confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis. Edidit Paulus Piper. Berolini, 1884, in-4°.

On y trouve une quarantaine de listes de religieux ou de prêtres, relatives à des églises de France :

I. — Liber Sancti Galli.

Nomina fratrum de Turonis [Sancti Martini], p. 13-14.
Nomina fratrum canonicorum urbis Lingonicæ, p. 27, c. 1-2.
[Nomina] monachorum de cœnobio Sancti Petri Melondis, p. 27, c. 3.
[Nomina monachorum] de cœnobio Sancti Petri Fontis Besue, p. 27, c. 4.
Nomina fratrum cœnobii Sancti Petri sanctorumque confessorum Otmari atque Bertini, p. 49.

II. — Liber Augiensis.

Nomina sororum de cœnobio Farensi, p. 152-153.
Nomina fratrum de monasterio Clodoaldi regis, p. 177, col. 3.
[Nomina fratrum monasterii] quod vocatur Magnus Locus, p. 205.
Nomina fratrum de cœnobio Luxovium, p. 217.
Nomina fratrum de cœnobio quod Flaviniacensis vocatur, p. 224-225.
Nomina fratrum de cœnobio quod Senonicas nominatur, p. 228-229.
Nomina fratrum de monasterio quod Mediano nuncupatur, p. 230-231.
Nomina fratrum de monasterio quod Corzia nominatur, p. 232-233.
Nomina fratrum de cœnobio quod Basbacis nominatur, p. 236.

163. Libri confraternitatum (*suite*) :

Nomina fratrum de monasterio quod Crux Sancta nominatur, p. 237.
Nomina fratrum de cœnobio quod Gemedico vocatur, p. 238.
Nomina fratrum de monasterio quod Sancti Germani [in urbe Autissiodorensi] vocatur, p. 238-239.
Nomina fratrum item de monasterio quod Sancti Germani [in urbe Parisiensi] nuncupatur, p. 240-241.
Nomina fratrum de cœnobio quod Sancti Michaelis vocatur, p. 243[1].
[Nomina fratrum de cœnobio] quod Mons Viridis appellatur, p. 243.
Nomina fratrum ex monasterio Sancti Bibiano (*sic*)[2], p. 245.
Nomina fratrum Mettensium, p. 251.
Nomina fratrum Carrofensis monasterii, p. 254.
Hæc sunt nomina monachorum ex cella Sancti Dyonisii, ubi confessor Christi Hilarus quiescit humatus, p. 256.
Nomina kanonicorum domus Sancti Stephani protomartyris [in urbe Lugdunensi], p. 257.
Nomina kanonicorum ecclesię Sancti Justi [Lugdunensis], p. 257, c. 3-4.
Nomina kanonicorum ecclesię Sancti Pauli [Lugdunensis], p. 257, c. 3.
Nomina kanonicorum ecclesię Sancti Georgii, p. 257, c. 4.
Nomina fratrum de monasterio Sancti Martini Insulæ Babraræ (*sic*), p. 258.
Nomina fratrum de monasterio Sancti Ragneberti, p. 258, c. 3.
Nomina kanonicorum Sancti Niceti, p. 259, c. 2.
Nomina feminarum monasterii Sancti Petri Puellaris [Lugdunensis], p. 259, c. 3-5.
Crux Sancti Audoweni, p. 280.
Nomina fratrum ex monasterio quod Melundis nominatur, p. 319.
Ex monasterio quod dicitur Fons Besuus, p. 319.
Nomina canonicorum Lingonicæ urbis, p. 322, c. 1-2.
Nomina canonicorum ex Divione castro, p. 322, c. 2-3.
Ex Sanctis Geminis nomina canonicorum, p. 322, c. 4.

[1] J'ignore en quel pays se trouvait ce monastère, aussi bien que le suivant, et c'est tout à fait conjecturalement que je mentionne ici les listes de leurs religieux.

[2] Ce monastère ne peut être reconnu dans le monastère romain de Sainte-Bibiane, comme semble le croire M. Piper, et il est bien plus vraisemblable d'y voir l'église de Saint-Vivien, à Saintes, qui fut plus tard le siège d'un prieuré.

164. Nécrologe du prieuré de Saint-André-lés-Aire.

Publié avec des notes par le comte Brandt de Galametz, *Mémoires de la Société des antiquaires de Morinie*, tome XIX (Saint-Omer, 1885, in-8°), p. 405-447, en un travail intitulé : *Le prieuré de Saint-André-lés-Aire, au diocèse de Térouane, etc.*

165. Obituaire du couvent des Cordeliers de Châteauroux (1213-1782), publié d'après l'original conservé aux archives du département de l'Indre, avec introduction, notes et table alphabétique, par Eugène Hubert. Paris, 1885, in-8°, 80 pages.

166. Extraits de l'obituaire de Sainte-Opportune de Poitiers (1366-1631).

Publiés au tome XV des *Archives historiques du Poitou* (Poitiers, 1885, in-8°), p. 337 à 348. Ce prétendu obituaire fut dressé par Mathurin Dardin, curé de Sainte-Opportune, d'après des documents allant du 13 août au 17 juin 1599, aujourd'hui disparus, et il le continua du 2 février 1600 au 9 septembre 1631, date de sa mort (*ibidem*, p. 335).

167. Nécrologe de l'église d'Amiens, suivi des distributions aux fêtes.

Publié, par l'abbé Roze, avec notice préliminaire et table, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, tome XXVIII (Amiens, 1886, in-8°), p. 265-503.

168. Necrologium ecclesiæ Sancti Aviti Aurelianensis.

Publié par G. Vignat, *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit* (Orléans, 1886, in-4°), p. 1-32. Cf. l'Introduction, p. XI-XIII).

169. Calendrier et obituaire du missel de Tarentaise.

Transcrit par M. Fleury et annoté par M. Million, le texte de ce document a été publié dans le *Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère*, tome II (Moutiers, 1886, in-8°), p. 437 à 467. On l'a fait suivre de quelques observations (468 à 476).

170. Extraits de l'obituaire [de l'abbaye de Bonlieu].

Publiés par M. Fr. Mugnier dans l'appendice (*L'abbaye de Bonlieu*) de son *Histoire documentaire de l'abbaye de Sainte-Catherine, près d'Annecy*, au tome XXIV des *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie* (Chambéry, 1886, in-8°), p. 248-251.

171. Extraits de l'obituaire de Forcalquier relatifs aux évêques de Sisteron.

Publié par M. Roman dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1886, p. 195 à 202.

172. Mémoire sur d'anciens sacramentaires, par M. Léopold Delisle.

Publié au tome XXXII (1re partie) des *Mémoires de l'Institut national de France. Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1886, in-4°), p. 57-423. J'y relève les morceaux suivants :

Noms de fidèles inscrits en un sacramentaire de l'abbaye de Marmoutiers approprié à l'usage de l'église d'Autun, p. 99.

Notes additionnelles du calendrier d'un sacramentaire à l'usage de la cathédrale de Sens, p. 114-115; — Noms de fidèles inscrits sur les premiers feuillets du même volume, p. 115.

Notes historiques et nécrologiques d'un sacramentaire de l'église de Sens, p. 164-165.

Notes nécrologiques d'un sacramentaire de l'église de Beauvais, p. 180.

Noms de fidèles placés en regard de la commémoration des vivants en un sacramentaire de l'église de Paris, p. 185-186.

Notes nécrologiques d'un sacramentaire de l'église d'Albi, p. 230.

Notes nécrologiques d'un sacramentaire de Hugues Ier, archevêque de Besançon, p. 283.

Noms de fidèles inscrits [avec leur jour de mort] dans un sacramentaire de l'église de Paris, p. 372-374.

Additions au même sacramentaire, p. 374-388.

Noms des fidèles inscrits [avec leur jour de mort] dans un sacramentaire de l'abbaye de Saint-Denis, p. 388.

Liste des frères, vivants et morts, de l'abbaye du Mont Saint-Michel, p. 390-391.

173. Nécrologe du prieuré de Saint-Nicolas d'Acy-lés-Senlis.

Publié par M. Vattier, *Bulletin du Comité archéologique de Senlis*, 3e série, tome Ier (Senlis, 1887, in-8°), p. 38-49.

174. Fragments d'un obituaire de Saint-Maur-des-Fossés.

Publiés, d'après un ms. du Vatican, par M. Prou, *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, tome XIV (Paris, 1887, in-8°), p. 209-238.

175. Livre des revenus appartenant au couvent du monastère de Saint-Pierre-le-Vif, à cause des anniversaires.

Ce livre, écrit en double exemplaire, en l'an 1298, a été publié par MM. Julliot et Prou, dans le volume intitulé *Le Livre des*

reliques de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (Sens, 1887, in-8°), p. 153-246.

176. Nécrologe du prieuré de la Charité, contenant les obits et les fondations qui y ont esté faictes.

Publié par M. René de Lespinasse, *Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire* (Paris, 1887, in-8°), ce nécrologe consiste en une liste d'obits presentes par ordre chronologique et s'etageant de 1059 à 1662.

177. Le Trésor de Souvigny et les réparations de l'église au xve siècle, d'après l'obituaire de Geoffroy Chollet. — Extraits de l'obituaire de Geoffroy Chollet.

Ces deux articles de Grassoreille ont été publiés, en 1888, dans le *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier,* tome XVIII, 1re livraison (Moulins, 1887, in-8°), le premier, p. 113-116; le second, p. 117-120.

178. Obituaire du chapitre de Saint-Mary de Forcalquier (1074-1593), publié d'après le ms. original par J. Roman. Digne, 1887, in-8°, XXIV-92 pages.

Publication de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.

179. Obituaire des Célestins de Sens.

Publié, avec une introduction, par M. Prou, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, tome VI (Fontainebleau, 1888, in-8°), p. 195-205.

180. Aus Necrologien. Necrologium Sancti Vitoni Virdunensis.

Extraits publiés par M. E. Sackur, *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XV (Hannover, 1889, in-8°), p. 126-132.

181. Notice sur le « Martyrologe et Nécrologe » de Saint-Claude, suivie d'extraits concernant les bienfaiteurs de la bibliothèque de cette abbaye.

Cette notice forme la cinquième partie d'un article de Jules Castan, intitulé *La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura.* Elle figure au tome L de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (Paris, 1889, in-8°), p. 346-348.

182. Extraits d'un ancien nécrologe de l'église cathédrale de Tulle.

Publié avec des notes par M. Clément-Simon, *Bulletin de la Société scientifique de la Corrèze,* t. XI (Brive, 1889, in-8°), p. 478-497.

183. Les obituaires français au moyen âge, par Auguste Molinier, Paris, 1890, in-4°, IV-354 p.

184. Littérature latine et histoire du moyen âge, par L. Delisle. Paris, 1890, in-8°.

On y trouve les deux articles suivants :
Eloge de Barthélemy de Roye, grand chambrier de France, mort vers l'an 1227 [extrait d'un feuillet de l'ancien obituaire de Morienval], p. 65-66.
Fragment de l'obituaire de Saint-Martin de Séez (XIVe siècle), p. 83-84.

185. Nécrologe de l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux.

Notice par M. l'abbé Porée, *Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Évreux en 1889.* (Paris-Caen, 1890, in-8°), p. 320-326.

186. Extrait du nécrologe de l'abbaye de Saint-Pierre d'Orbaiz contenant les noms de quelques bienfaiteurs.

Dans l'œuvre de Dom du Bout, *Histoire*

de l'abbaye d'Orbais, publiée par Étienne Heron de Villefosse (Paris, 1890), p. 131-133.

187. Le Nécrologe de Talloires.

Publié, d'après un ms. du Musée Britannique [par M. le chanoine U. Chevalier], *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, t. X (Romans, 1890, in-8°), p. 168-170.

188. Obituaire du prieuré des Ternes (1429).

Publié par M. A. Leroux, *Choix de documents historiques sur le Limousin* (Limoges, 1891, in-8°), p. 18-37.

189. Obituaire du prieuré de Deuil.

Publié, d'après le ms. de Saumur, par M. Couderc, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 19e année (Paris, 1892, in-8°), p. 130-146.

190. Obituaire du prieuré Sainte-Foy de Coulommiers.

Publié, d'après le ms. de la Bibliothèque impériale de Vienne, par M. Bougenot, *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1892 (Paris, 1892, in-8°), p. 34 à 48.

191. Aus dem Necrologium des Cluniacenserpriorats von Villers (diöcese Besançon). Bibl. nat., lat. nouv. acquis. 348, sæc. XII.

L'une des notes additionnelles au livre de M. Ern. Sackur, *Die Cluniacenser in ihrer kirchlichen und allgemeingeschichtlichen Wirksamkeit*, t. Ier (Halle, 1892, in-8°), p. 383-386.

192. Documents parisiens tirés de la bibliothèque du Vatican.

Article de M. Lucien Auvray, publié dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, t. XIX (Paris, 1892, in-8°), p. 1 à 42. On y remarque les morceaux suivants :

Actes de confraternité [émanant de l'abbaye de Saint-Magloire de Paris], p. 18-19, 34 et 35.

Fragment d'un obituaire relatif à Notre-Dame de Paris, antérieur à 1237, p. 35-37.

Anciens obits de Notre-Dame, p. 37-42 :

Obit d'Albert, préchantre de Notre-Dame († vers 1180), p. 37-39.

Obit de l'évêque de Paris Thibaud († 1158), p. 41-42.

193. Obituaire de l'abbaye de Sainte-Croix [de Bordeaux], XIVe siècle.

Communiqué et transcrit par M. A. Ducaunnès-Duval, ce document a été inséré dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XXVII (Bordeaux, 1892, in-4°), p. 293-340.

194. Un manuscrit chartrain du XIe siècle. — Fulbert, évêque de Chartres. Martyrologe à l'usage de l'église de Chartres. Fulbert et sa cathédrale. Nécrologe du chapitre Notre-Dame de Chartres. Chartes et pièces liturgiques. Par René Merlet et l'abbé Clerval. Chartres, 1893, in-4°.

Le texte du nécrologe (p. 149-186) est précédé d'une importante étude sur ce document (p. 97-148).

195. Der « liber vitæ » und die Nekrologien von Remiremont in der Bibliotheca Angelica zu Rom.

Publié par M. Adalbert Ebner, *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XIX (Hannover, 1894), p. 49-83.

196. Les obituaires [bourguignons].

M. Ernest Petit a consacré aux obituaires bourguignons une partie du tome V (p. 361 à 428) de son *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne* (Paris, 1894, in-8°).

Appendice I. — Obituaire de l'abbaye de Moutier-Saint-Jean (original : bibliothèque de la ville de Semur-en-Auxois, n° 24 des mss.), p. 364 à 382.

Appendice II. — Obituaire de Molême (bibl. de l'Arsenal, ms. n° 1009; Dom Estiennot, *Fragmenta*, t. XVII, p. 374-380), p. 383-395.

Appendice III. — Obituaire de Cîteaux, diocèse de Chalon (bibl. de la ville de Dijon, ms. n° 378), p. 396-407.

Appendice IV. — Martyrologe obituaire de la collégiale de Notre-Dame de Montréal, diocèse d'Autun, p. 408-417.

Appendice V. — Obituaire de l'abbaye de Sainte-Marguerite, diocèse de Chalon (extraits : Bibl. nat., fonds français 8226, p. 279-280), p. 418-420.

Appendice VI. — Obituaire de l'abbaye cistercienne de Theuley, diocèse de Langres (extraits : Bibl. nat., [ms.] français 8226, p. 315, et collection [de] Bourgogne, t. CVIII, p. 227-228), p. 421-423.

Appendice VII. — Obituaire de l'abbaye de Notre-Dame de Maizières, diocèse de Chalon (extraits : Bibl. nat., coll. A. du Chesne, t. XLIX), p. 305-306 et p. 424-428.

197. Documents liturgiques et nécrologiques de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, publiés par E. Hautcœur. Lille, 1895, in-8°, XIX-481 p.

Ce volume comprend les deux textes suivants :

Liber obituum ecclesie Beati Petri Insulensis [XIIIe siècle], p. 127-269.

Necrologium ecclesiæ collegiatæ Sancti Petri Insulensis [XIe-XIIIe siècles], p. 301-318.

198. Nécrologes limousins (XIIIe-XVe siècles).

Cet article, publié par M. A. Leroux, dans le *Nouveau choix de documents historiques sur le Limousin* (Limoges, 1895, in-8°), se compose des trois parties suivantes :

Extraits d'un nécrologe de Solignac, XIIIe siècle, p. 338-354.

Extraits d'un nécrologe de Solignac, XIVe siècle, p. 354-365.

Extraits d'un nécrologe de Solignac, XVe siècle, p. 365-366.

199. Les nécrologes de Chambéry, Sainte-Marie-Égyptienne, l'Hospice général de Charité, l'Hôtel-Dieu et les Incurables.

Article publié par M. Félix Perpéchon, *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie*, t. XXXIV (Chambéry, 1895, in-8°), p. 367 à 421, avec un avant-propos de M. François Mugnier, p. 351 à 365.

Je ne crois pas sans utilité d'imprimer ici la table des chapitres dont se compose le travail de M. Perpechon :

Avant-propos, p. 353.

Les obituaires des églises et des couvents de Savoie, p. 362. (Cette note fait partie de l'avant-propos de M. Mugnier.)

Le nécrologe des Franciscains de l'Observance de Chambéry (couvent de Sainte Marie-Égyptienne) [1725-1793], p. 367-392.

Le nécrologe de l'Hôpital-Général de Charité [1749-1787], p. 392-395.

Les nécrologes de l'Hôtel-Dieu [1725-1793], p. 395-405.

Registre des pèlerins et passants secourus à l'Hôpital-Général [1730-1731], p. 406-412.

Table des personnes, p. 413-421.

200. Notices sur quelques cartulaires et obituaires français conservés à la bibliothèque du Vatican, par M. Lucien Auvray.

Ce travail a été publié dans les *Mélanges Julien Havet. Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet* (Paris,

1895, in-8°, p. 381 à 400. M. Auvray y étudie les obituaires suivants :

Obituaire de l'église de Reims (XIVe-XVIe siècle) [ms. Ottoboni, 2960], p. 394-404.

Martyrologe avignonnais avec mentions nécrologiques, p. 405-407.

Obits tirés d'un martyrologe du Xe siècle (ms. de la Reine, 435), p. 408-409.

201. Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés, 1630-1792. Nécrologe des religieux de la congrégation de Saint-Maur décédés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, publié avec introduction, suppléments et appendices par l'abbé J.-B. Vanel. Paris, 1896, in-4°, LXIII-412 p.

202. Nécrologe. Ex necrologio B. Mariæ de Argentolio, circiter annum MCCC scripto, seu ex antiquiori descripto.

Publié par M. Joseph Depoin, à la suite de son article *Une élégie latine d'Héloïse*, au tome XVI de la *Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise* (Versailles, 1896, in-8°), p. 106 à 116.

203. Vetus obituarium ecclesiæ cathedralis Sanctæ Mariæ Nicensis.

Publié par M. Cais de Pierlas, *Miscellanea di storia patria*, 3e série, t. III (Torino, 1897, in-4°), p. 376-398.

204. Nécrologe de l'abbaye de Farmoutiers, 1522-1610.

Publié par M. Maurice Lecomte, *Bulletin de la Conférence du diocèse de Meaux*, t. Ier (Lagny, 1898, in-8°), p. 140-150.

205. Les singularités de l'obituaire de l'abbaye du Jard, proche Melun, par G. Leroy. Melun, 1898, in-12, 21 p.

Extrait du *Nouvelliste de Seine-et-Marne*.

206. Obituaire de l'église collégiale de Saint-Martin de Clamecy. Cf. n° 212.

Publié par M. L. Mirot, d'après un ms. du Musée Britannique, dans le *Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts*, t. XVII (Nevers, 1898), p. 506-629.

207. Gallia christiana novissima. Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France, par le chanoine J.-H. Albanès. Tome premier : Aix, Apt, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron. Montbéliard, 1899, in-4°.

On trouve, dans les notes de cet ouvrage, des extraits d'obituaires des huit églises suivantes :

Eglise métropolitaine d'Aix, col. 64, 66, 68, 69, 73, 74, 75, 77, 85, 90, 92, 93, 95, 97, 101, 115, 493, 495, 497, 602 et 719.

Église cathédrale de Fréjus, col. 66, 337, 340, 347, 348, 349, 350, 352, 353, 355, 356 (*bis*), 357, 358, 363, 371, 373, 374, 376 (*bis*), 378, 380 et 397.

Église cathédrale de Toulon, col. 219.

Abbaye de Saint-Gilles, col. 226.

Eglise cathédrale d'Apt, col. 234, 237 (*bis*), 238; invoque, col. 236 et 298.

Abbaye de Saint-André de Villeneuve-les Avignon; invoque, p. 269 (ligne 6).

Église cathédrale de Marseille, col. 347.

Eglise collégiale de Saint-Mary de Forcalquier, col. 696, 698, 699, 701, 702, 704, 707, 708, 711, 719, 732 et 734; invoque, col. 783, 787 (*quinquies*) et 788 (*quater*).

208. Abbaye cistercienne de Preuilly (Seine-et-Marne). Documents et obituaire.

Article de M. Maurice Lecomte, *Le moyen âge*, année 1899, p. 331-334. Le texte de l'obituaire n'y est point reproduit.

209. Fragments d'un obituaire de

la chartreuse du Parc d'Orques, par le R. P. Dom Guilloreau, bénédictin.

Article du R. P. Dom Guilloreau, publié dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XLVII (Mamers, le Mans, 1900, in-8°), p. 29-52, 160-174 et 250 à 286. Les fragments d'obituaire (p. 160-174) sont précédés d'une longue introduction sur la chartreuse et suivis de pièces justificatives.

210. L'obituaire du chapitre métropolitain de Besançon, XIe-XVIIIe siècles.

Publié par M. Jules Gauthier et le comte Joseph de Sainte-Agathe, au tome IX des *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de Franche-Comté* (Besançon, 1900, in-8°), p. 1 à 192.

211. Calendrier de l'église du Bec [avec notes nécrologiques] (Bibliothèque nationale, latin 1105).

Publié par M. le chanoine Porée, *Histoire de l'abbaye du Bec*, t. II (Évreux, 1901, in-8°), p. 579-590.

212. Fragments de l'obituaire de l'église Saint-Martin de Clamecy.

Publiés par M. L. Mirot, *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, t. XIX (Nevers, 1901, in-8°), p. 152-165. Empruntés au ms. français 33074 de la Bibliothèque nationale, ces fragments, extraits par Dom Caffiaux, complètent dans une certaine mesure la publication mentionnée ci-dessus, sous le n° 206.

213. L'obituaire de l'abbaye de Barbeau.

Article de M. G. Leroy, *Bulletin de la Conférence du diocèse de Meaux*, t. II (Lagny, 1901, in-8°), p. 357-375.

214. Martyrologe de la sainte église de Lyon, texte inédit du XIIIe siècle, transcrit sur le manuscrit de Bologne, publié par J. Condamin et J.-B. Vanel. Paris, 1902, in-8°, XXXII-179 p.

TABLEAU,

PAR PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES ET PAR DIOCESES,

DES ÉGLISES MENTIONNÉES DANS LE RÉPERTOIRE.

Nota. — Les églises sont classées d'après les provinces ecclésiastiques existant à la fin du moyen âge, antérieurement à la création de la province d'Avignon, en 1475.

On n'a point indiqué ici quelques églises comprises dans le royaume de Belgique et que le Répertoire mentionne à l'occasion du dépouillement de quelque ouvrage ancien, autre que la *Gallia christiana*. On y fait figurer, par contre, les églises appartenant à la partie, naguère française encore, de l'ancien diocèse de Metz.

I. PROVINCE D'AIX.

1. DIOCÈSE D'AIX.

Église metropolitaine d'Aix.

2. DIOCÈSE D'APT.

Église cathédrale d'Apt.
Église collegiale de Saint-Sernin d'Apt.

3. DIOCÈSE DE FRÉJUS.

Église cathédrale de Fréjus.

4. DIOCÈSE DE GRASSE.

Abbaye de Lérins.

5. DIOCÈSE DE RIEZ.

Église cathédrale de Riez.

6. DIOCÈSE DE SISTERON.

Église collegiale de Saint-Mary de Forcalquier.

II. PROVINCE D'ARLES.

1. DIOCÈSE D'ARLES.

Abbaye de Montmajour.
Abbaye de Saint-Cesaire d'Arles.

2. DIOCÈSE D'AVIGNON.

Église cathédrale d'Avignon.
Abbaye de Saint André de Villeneuve-lès-Avignon.
Abbaye de Sainte-Catherine d'Avignon.
Abbaye de Saint Laurent d'Avignon.

3. DIOCÈSE DE CARPENTRAS.

Église cathédrale de Carpentras.

4. DIOCÈSE DE MARSEILLE.

Église cathédrale de Marseille.
Abbaye de Saint-Victor de Marseille.
Chartreuse de Montrieux.

5. DIOCÈSE DE TOULON.

Église cathédrale de Toulon.

III. PROVINCE D'AUCH.

1. DIOCÈSE D'AUCH.

Eglise métropolitaine d'Auch.
Abbaye de Berdoues.
Abbaye de la Caze-Dieu.
Abbaye de Gimont.
Abbaye de Pessan.
Abbaye de Saint-Orens d'Auch.
Prieuré de Saint-Mont.

2. DIOCÈSE D'AIRE.

Abbaye de la Castelle.
Abbaye de Saint-Sever.

3. DIOCÈSE DE COMINGES.

Église cathédrale de Saint-Bertrand-de-Cominges.

4. DIOCÈSE DE COUSERANS.

Église cathédrale de Sainte-Marie, à Saint-Lizier.
Eglise cathédrale de Saint-Lizier.
Abbaye de Combelongue.

5. DIOCÈSE DE DAX.

Église cathédrale de Dax.
Abbaye d'Artous.
Abbaye de Sordes.

6. DIOCÈSE DE LECTOURE.

Église cathédrale de Lectoure.

7. DIOCÈSE DE LESCAR.

Église cathedrale de Lescar.

8. DIOCÈSE DE TARBES.

Abbaye de Saint-Pé-de-Génerest.
Abbaye de Saint-Savin.
Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan.
Frères [mineurs?] de Tarbes.

IV. PROVINCE DE BESANÇON.

1. DIOCÈSE DE BESANÇON.

Église métropolitaine de Saint-Jean de Besançon.
Église métropolitaine de Saint-Étienne de Besançon.
Abbaye de Bellevaux.
Abbaye de la Charité.
Abbaye de Château-Châlon.
Abbaye de Luxeuil.
Abbaye de Saint-Paul de Besançon.
Prieuré de Villers.
Église collégiale de Saint-Anatole de Salins.
Cordeliers de Salins.
Église de Saint-Antoine et Saint-Éloi (?)

2. DIOCÈSE DE BELLEY.

Église cathédrale de Belley.
Abbaye de Saint-Sulpice.

V. PROVINCE DE BORDEAUX.

1. PROVINCE DE BORDEAUX.

Église métropolitaine de Bordeaux.
Abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux.
Abbaye de la Sauve-Majeure.
Célestins de Bordeaux.

Église collégiale de Saint-André de Bordeaux.

2. DIOCÈSE D'AGEN.

Église cathédrale d'Agen.
Église collégiale de Saint-Caprais.

3. DIOCÈSE D'ANGOULÊME.

Abbaye de Saint-Amans-de-Boixe.

4. DIOCÈSE DE CONDOM.

Église cathédrale de Condom.

5. DIOCÈSE DE LUÇON.

Abbaye de Fontenelles.

6. DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX.

Abbaye de Brantôme.

7. DIOCÈSE DE POITIERS.

Église cathédrale de Poitiers.
Abbaye de Charroux.
Abbaye de Fontevrault.
Abbaye de la Merci-Dieu.
Abbaye de Montierneuf, à Poitiers.
Abbaye de Saint-Cyprien, à Poitiers.
Abbaye de Saint-Hilaire-de-la-Celle, à Poitiers.
Abbaye de la Trinité, à Poitiers.
Dominicains de Poitiers.
Église de Sainte-Opportune, à Poitiers.

8. DIOCÈSE DE SAINTES.

Abbaye de Saint-Jean-d'Angely.
Abbaye, et plus tard prieuré, de Saint-Vivien, à Saintes.

9. DIOCÈSE DE SARLAT.

Église cathédrale de Sarlat.

VI. PROVINCE DE BOURGES.

1. DIOCÈSE DE BOURGES.

Église metropolitaine de Bourges.
Abbaye de Barzelle.
Abbaye de Beauvoir.
Abbaye de Charenton.
Abbaye de Chezal-Benoit.
Abbaye d'Issoudun.
Abbaye de Massay.
Abbaye de Saint-Laurent.
Abbaye de Vierzon.
Cordeliers de Châteauroux.
Sainte Chapelle de Bourges.

2. DIOCÈSE D'ALBI.

Église cathédrale d'Albi.

3. DIOCÈSE DE CAHORS.

Église cathédrale de Cahors.
Abbaye de Moissac.
Dominicains de Cahors.

4. DIOCÈSE DE CASTRES.

Chartreuse de Castres.

5. DIOCÈSE DE CLERMONT.

Église cathédrale de Clermont.
Abbaye d'Artonne.
Abbaye du Bouchet.
Abbaye de la Chaise-Dieu.
Abbaye de Cusset.
Abbaye de Manlieu.
Abbaye de Saint-Allyre de Clermont.
Abbaye de Saint-André de Clermont.
Abbaye de Sauxillanges.
Abbaye de la Vassin.
Prieuré de Souvigny.
Cordeliers de Clermont.

IMPRIMERIE NATIONALE.

6. DIOCÈSE DE LIMOGES.

Eglise cathédrale de Limoges.
Abbaye des Allois.
Abbaye du Beuil.
Abbaye de Bonnaigue.
Abbaye de Bonnesaigne.
Abbaye de Meymac.
Abbaye d'Obazine.
Abbaye de la Regle.
Abbaye de Saint-Léonard-de-Noblat
Abbaye de Saint-Martial.
Abbaye de Solignac.
Prieuré de Coiroux.
Prieuré de Saint-Angel.
Prieuré des Ternes.
Chartreuse du Glandier.

7. DIOCÈSE DE MENDE.

Eglise cathédrale de Mende.
Prieuré de la Canourgue.

8. DIOCÈSE DU PUY.

Église cathédrale du Puy.
Abbaye de Saint-Pierre du Puy.
Cordeliers du Puy.

9. DIOCÈSE DE RODEZ.

Église cathédrale de Rodez.

10. DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR.

Abbaye de Brioude.
Abbaye de Chanteuges.
Abbaye des Chazes.

11. DIOCÈSE DE TULLE.

Église cathédrale de Tulle.

VII. PROVINCE D'EMBRUN.

1. DIOCÈSE DE DIGNE.

Eglise cathédrale de Digne.

2. DIOCÈSE DE NICE.

Eglise cathédrale de Nice.

3. DIOCÈSE DE VENCE.

Église cathédrale de Vence.

VIII. PROVINCE DE LYON.

1. DIOCÈSE DE LYON.

Eglise métropolitaine de Lyon.
Abbaye d'Ambronay.
Abbaye de la Chassagne.
Abbaye de l'Île-Barbe.
Abbaye de Nantua.
Abbaye de Saint-Oyand ou de Saint-Claude.
Abbaye de Saint Pierre-le-Puellier, à Lyon.
Abbaye de Saint-Rambert.
Abbaye de Savigny.
Chartreuse de Meyriat.
Célestins de Lyon.
Prieuré de Leigneux.
Prieuré de Saint-Thomas-la-Garde.
Église collégiale de N.-D. de Montbrison.
Église collégiale de Saint-Étienne,
Église collégiale de Saint-Just,
Église collégiale de Saint-Nizier,
Église collégiale de Saint-Paul,
Église de Saint-Georges,
} à Lyon.

2. DIOCÈSE D'AUTUN.

Église cathédrale d'Autun.

Abbaye de Flavigny.
Abbaye de Fontenay.
Abbaye de Marcilly.
Abbaye d'Oigny.
Abbaye de Saint-Andoche, à Autun.
Abbaye de Sainte-Marguerite.
Abbaye de Saint-Martin, à Autun.
Eglise collégiale de Notre-Dame, à Beaune.
Eglise collegiale de Saint-Denis, à Vergy.
Eglise collégiale de Saint-Lazare d'Avallon.
Eglise collégiale de Saint-Ruf, à Couches.

3. DIOCÈSE DE CHALON-SUR-SAÔNE.

Eglise cathedrale de Chalon.
Abbaye de Citeaux.
Abbaye de la Ferté-sur-Grosne.
Abbaye de Lancharre.
Abbaye de Maizières.

4. DIOCÈSE DE LANGRES.

Eglise cathedrale de Langres.
Abbaye de Bèze.
Abbaye de Clairvaux.
Abbaye de Longuay.
Abbaye de Molesmes.
Abbaye de Molosmes.
Abbaye de Mores.
Abbaye de Moutier-Saint-Jean.
Abbaye de Pothières.
Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon.
Abbaye de Saint-Étienne de Dijon.
Abbaye du Saint-Lieu, à Dijon.
Abbaye de Theuley.
Prieuré de Saint-Geômes.
Chartreuse de Lugny.
La Chapelle-aux-Riches, à Dijon.
Sainte Chapelle de Dijon.

5. DIOCÈSE DE MACON.

Église cathédrale de Mâcon.
Abbaye de Cluny.
Église collégiale de Beaujeu.
Église de Saint-Georges, à Mâcon.

IX. PROVINCE DE NARBONNE.

1. DIOCÈSE DE NARBONNE.

Eglise métropolitaine de Narbonne.
Abbaye de Quarante.
Abbaye de Saint-Paul, à Narbonne.
Eglise collegiale de Saint-Étienne.
Église collegiale de Saint-Sebastien.

2. DIOCÈSE D'AGDE.

Eglise cathedrale d'Agde.

3. DIOCÈSE DE BÉZIERS.

Eglise cathedrale de Beziers.
Abbaye de Sainte-Aphrodise, à Beziers.
Prieuré de Cassan.

4. DIOCÈSE DE CARCASSONNE.

Eglise cathedrale de Carcassonne.
Abbaye de la Grasse.
Abbaye de Montolieu.

5. DIOCÈSE DE LODÈVE.

Église cathédrale de Lodève.
Abbaye de Saint-Guilhem.

6. DIOCÈSE DE MAGUELONNE.

Église cathédrale de Maguelonne.
Abbaye d'Aniane.

7. DIOCÈSE DE NÎMES.

Eglise cathedrale de Nimes.
Abbaye de Saint-Gilles.

8. DIOCÈSE DE SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES.

Eglise cathedrale de Saint-Pons-de-Thomieres.

X. PROVINCE DE REIMS.

1. DIOCÈSE DE REIMS.

Église métropolitaine de Reims.
Abbaye de Belval-en-Dieulet.
Abbaye de Bonnefontaine.
Abbaye de Chaumont-la-Piscine.
Abbaye d'Hautvilliers.
Abbaye de Laval-Roy.
Abbaye de Mouzon.
Abbaye de Saint-Basle.
Abbaye de Saint-Denis, à Reims.
Abbaye de Saint-Étienne-les-Dames, à Reims.
Abbaye de Saint-Nicaise, à Reims.
Abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, à Reims.
Abbaye de Saint-Remy, à Reims.
Abbaye de Saint-Thierry.
Commanderie du Temple, à Reims.
Église collégiale de Saint-Symphorien, à Reims.
Église collégiale de Saint-Timothée, à Reims.

2. DIOCÈSE D'AMIENS.

Église cathédrale d'Amiens.
Abbaye de Cercamp.
Abbaye de Corbie.
Abbaye de Dommartin.
Abbaye du Gard.
Abbaye de Moreuil.
Abbaye de Saint-André-aux-Bois.
Abbaye de Sainte-Austreberthe, à Montreuil.
Abbaye de Saint-Jean, à Amiens.
Abbaye de Saint-Josse.
Abbaye de Saint-Riquier.
Abbaye de Saint-Sauve, à Montreuil.
Abbaye de Selincourt.
Abbaye de Séry-au-Bois.
Célestins d'Amiens.
Église collégiale de Picquigny.

3. DIOCÈSE D'ARRAS.

Église cathédrale d'Arras.
Abbaye d'Anchin.
Abbaye de Beaulieu-lés-Sin.
Abbaye de Choques.
Abbaye de Flines.
Abbaye de Saint-Vaast d'Arras.
Abbaye de Vicogne.
Église collégiale de Lens.
Église collégiale de Saint-Barthélemy, à Bethune.

4. DIOCÈSE DE BEAUVAIS.

Église cathédrale de Beauvais.
Abbaye de Beaupré.
Abbaye de Breteuil.
Abbaye de Froimont.
Abbaye de Royaumont.
Abbaye de Saint-Just.
Abbaye de Saint-Lucien, à Beauvais.
Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois.
Abbaye de Saint-Paul-lés-Beauvais.
Abbaye de Saint-Quentin-lés-Beauvais.
Abbaye de Saint-Symphorien-lés-Beauvais.
Prieuré de Saint-Léonor, à Beaumont-sur-Oise.
Église collégiale de Gerberoy.
Église collégiale de Notre-Dame-du-Château, à Beauvais.

5. DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Église cathédrale de Cambrai.
Abbaye de Cantimpré.
Abbaye de Fémy.
Abbaye de Saint-Aubert de Cambrai.

6. DIOCÈSE DE CHÂLONS-SUR-MARNE.

Église cathédrale de Châlons-sur-Marne.
Abbaye de Cheminon.
Abbaye de Moiremont.

Abbaye de Moncetz.
Abbaye de Montierender.
Abbaye de Saint-Memmie, à Châlons.
Abbaye de Saint-Pierre-aux-Monts, à Châlons.
Abbaye de Toussaints, à Châlons.

7. DIOCÈSE DE LAON.

Église cathédrale de Laon.
Abbaye de Cuissy.
Abbaye de Foigny.
Abbaye d'Origny.
Abbaye de Premontré.
Abbaye de Saint-Jean de Laon.
Abbaye de Saint-Martin de Laon.
Abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache.
Abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois.
Abbaye de Saint-Vincent de Laon.
Abbaye de Vauclair.

8. DIOCÈSE DE NOYON.

Église cathédrale de Noyon.
Abbaye du Mont-Saint-Quentin.
Abbaye de Saint-Barthelemy, } à Noyon.
Abbaye de Saint-Eloi, }
Église collégiale de Saint-Quentin.

9. DIOCÈSE DE SENLIS.

Église cathédrale de Senlis.
Abbaye de Châlis.
Abbaye de Saint-Arnoul de Crépy.
Abbaye de Saint-Frambault de Senlis.
Abbaye de Saint-Rieul de Senlis.
Abbaye de la Victoire.
Prieuré de Saint-Nicolas d'Acy.

10. DIOCÈSE DE SOISSONS.

Église cathédrale de Soissons.
Abbaye d'Argensolles.
Abbaye de Braine.
Abbaye de Chartreuve.
Abbaye de Chézy.
Abbaye d'Essommes.
Abbaye de Longpont.
Abbaye de Morienval.
Abbaye de Notre-Dame, à Soissons.
Abbaye d'Orbais.
Abbaye de Royalieu.
Abbaye de Saint-Corneille de Compiègne.
Abbaye de Saint-Jean-aux-Bois.
Abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons.
Abbaye de Val-Chrétien.
Celestins de Saint-Pierre-en-Châtres.
Prieuré de Saint-Nicolas-au-Pont, de Compiègne.
Église paroissiale de Priez.

11. DIOCÈSE DE THÉROUANNE.

Église cathédrale de Thérouanne.
Abbaye, plus tard église cathédrale, de Boulogne.
Abbaye de Ravensberg.
Abbaye de Saint-Bertin de Saint-Omer.
Prieuré de Saint André-lés-Aire.

12. DIOCÈSE DE TOURNAI.

Abbaye de Loos.
Église collégiale de Saint-Pierre de Lille.

XI. PROVINCE DE ROUEN.

1. DIOCÈSE DE ROUEN.

Église métropolitaine de Rouen.
Abbaye du Bec.
Abbaye de Bellozanne.
Abbaye de Cerneville.
Abbaye d'Eu.
Abbaye de Fécamp.
Abbaye de Fontaine-Guérard.
Abbaye de l'Ile-Dieu.
Abbaye de Jumièges.
Abbaye de Marcheroux.

Abbaye de Ressons.
Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont.
Abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville.
Abbaye de Saint-Martin de Pontoise.
Abbaye de Saint-Wandrille.
Abbaye du Tréport.
Abbaye de la Valasse.
Abbaye de Valmont.
Prieuré de Bourg-Achard.
Prieuré de Longueville.
Prieuré de Saint-Laurent-en-Lyons.
Prieuré de Sausseuse.
Cordeliers de Rouen.
Eglise collégiale de Saint-Mellon de Pontoise.
Confrérie de Pontoise.
Hôpital de la Madeleine, à Rouen.

2. DIOCÈSE D'AVRANCHES.

Eglise cathédrale d'Avranches.
Abbaye de la Luzerne.
Abbaye de Montmorel.
Abbaye du Mont-Saint-Michel.
Église collégiale de Mortain.

3. DIOCÈSE DE BAYEUX.

Église cathédrale de Bayeux.
Abbaye d'Ardenne.
Abbaye de Belle-Étoile.
Abbaye de Longues.
Abbaye de Torigni.
Abbaye de la Trinité, à Caen.
Prieuré du Plessis-Grimoult.
Cordeliers de Bayeux.

4. DIOCÈSE DE COUTANCES.

Abbaye de Blanchelande.
Abbaye de Cherbourg.
Abbaye de Hambye.
Abbaye de Lessay.
Abbaye de Montebourg.
Abbaye de Saint-Lô.
Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.
Abbaye de Savigny.
Prieuré de la Perrine.
Hôtel-Dieu de Saint-Lô.

5. DIOCÈSE D'ÉVREUX.

Église cathédrale d'Évreux.
Abbaye de Conches.
Abbaye de la Croix-Saint-Leufroy.
Abbaye de Lyre.
Abbaye de la Noue.
Abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux.
Abbaye de Saint-Taurin d'Évreux.
Prieuré de Beaumont-le-Roger.

6. DIOCÈSE DE LISIEUX.

Église cathédrale de Lisieux.
Abbaye de Bernay.
Abbaye de Cormeilles.
Abbaye de Grestain.
Abbaye de Mondaye.
Abbaye de Notre-Dame-de-Lisieux.
Abbaye de Preaux.
Abbaye de Saint-Désir.
Abbaye de Saint-Evroult.
Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge.

7. DIOCÈSE DE SÉES.

Abbaye de Saint-André-en-Gouffern.
Abbaye de Saint-Jean de Falaise.
Abbaye de Saint-Martin de Sées.
Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive.
Abbaye de Silly.
Abbaye de Villers-Canivet.

XII. PROVINCE DE SENS.

1. DIOCÈSE DE SENS.

Eglise métropolitaine de Sens.
Abbaye de Barbeaux.
Abbaye de Chaumes.
Abbaye de Ferrières.

Abbaye du Jard.
Abbaye de Jouy.
Abbaye de Preuilly.
Abbaye de Sainte-Colombe.
Abbaye de Saint-Jacques de Provins.
Abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens.
Abbaye de Vauluisant.
Abbaye de Villiers.
Célestins de Sens.

2. DIOCÈSE D'AUXERRE.

Église cathédrale d'Auxerre.
Abbaye de Pontigny.
Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre.
Abbaye de Saint-Laurent.
Abbaye de Saint-Pierre, à Auxerre.
Prieuré de la Charité.
Chartreuse de Basseville.
Chartreuse de Bellary.
Eglise collegiale de Notre-Dame-de-la-Cite, à Auxerre.
Eglise collégiale de Saint-Martin de Clamecy.
Eglise collegiale de Varzy.

3. DIOCÈSE DE CHARTRES.

Eglise cathedrale de Chartres.
Abbaye d'Abbecourt.
Abbaye des Clairets.
Abbaye de l'Etoile.
Abbaye de Grandchamp.
Abbaye de la Guiche.
Abbaye des Hautes-Bruyères.
Abbaye de Josaphat.
Abbaye de Joyenval.
Abbaye de Pontlevoy.
Abbaye de Saint-Avit de Châteaudun.
Abbaye de Saint-Cheron lés Chartres.
Abbaye de Saint Jean en Vallee, à Chartres.
Abbaye de Saint-Pere de Chartres.
Abbaye de Saint Vincent-aux-Bois.
Abbaye de la Trinite de Vendôme.
Hotel Dieu de Châteaudun.

4. DIOCÈSE DE MEAUX.

Église cathédrale de Meaux.
Abbaye de Chage, à Meaux.
Abbaye de Chambrefontaine.
Abbaye de Faremoutiers.
Abbaye de Jouarre.
Abbaye de Rebais.
Abbaye de Saint-Faron de Meaux.
Prieuré de Collinances.
Prieuré de Fontaines.
Prieuré de Noefort.
Prieuré de Sainte-Foy de Coulommiers.
Grand Hôtel-Dieu de Meaux.
Hôpital Jean-Rose.

5. DIOCÈSE DE NEVERS.

Église cathedrale de Nevers.
Abbaye de Notre-Dame de Nevers.
Abbaye de Saint-Martin de Nevers.

6. DIOCÈSE D'ORLÉANS.

Église cathédrale d'Orléans.
Abbaye de la Cour-Dieu.
Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.
Eglise collégiale de Saint-Pierre-le-Puellier, à Orléans.
Eglise collégiale de Saint-Avit d'Orléans.

7. DIOCÈSE DE PARIS.

Église cathédrale de Paris.
Abbaye de Chelles.
Abbaye d'Hérivaux.
Abbaye d'Hermières.
Abbaye de Lagny-sur-Marne.
Abbaye de Longchamp.
Abbaye de Malnoue.
Abbaye de Maubuisson.
Abbaye de Port-Royal.
Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, à Paris.
Abbaye de Saint-Denis.
Abbaye de Sainte-Genevieve, à Paris.
Abbaye de Saint-Germain-des-Pres, à Paris.

Abbaye de Saint-Magloire, à Paris.
Abbaye de Saint-Maur-les-Fossés.
Abbaye de Saint-Victor, à Paris.
Abbaye du Val.
Abbaye des Vaux-de-Cernay.
Abbaye d'Yerres.
Prieuré d'Argenteuil.
Prieuré de Deuil.
Prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Couture, à Paris.
Prieuré de Saint-Guenaud, à Corbeil.
Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris.
Célestins de Paris.
Chartreuse de Paris.
Église collégiale de Saint-Cloud.
Église collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris.
Église collégiale de Saint-Martin-de-Montmorency.
Église collégiale de Saint-Spire de Corbeil.

8. DIOCÈSE DE TROYES.

Église cathédrale de Troyes.
Abbaye de Boulancourt.
Abbaye de Chantemerle.
Abbaye du Jardin-lés-Pleurs.
Abbaye de Larrivour.
Abbaye de Montiéramey.
Abbaye de Montier-la-Celle.
Abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, à Troyes.
Abbaye du Paraclet.
Abbaye de la Piété-Dieu-lés-Ramerupt.
Abbaye du Reclus.
Abbaye de Saint-Loup de Troyes.
Chartreuse de Troyes.
Cordeliers de Troyes.
Dominicains de Troyes.
Église collégiale de Saint-Étienne, à Troyes.
Église collégiale de Saint-Urbain, à Troyes.

XIII. PROVINCE DE TARENTAISE.

1. DIOCÈSE DE TARENTAISE.

Église métropolitaine de Tarentaise.
Abbaye de Tamié.

XIV. PROVINCE DE TOULOUSE.

1. DIOCÈSE DE TOULOUSE.

Église métropolitaine de Toulouse.
Abbaye de Saint-Sernin de Toulouse.
Collège de Foix, à Toulouse.

2. DIOCÈSE DE LAVAUR.

Église cathédrale de Lavaur.

3. DIOCÈSE DE LOMBEZ.

Église cathédrale de Lombez.

4. DIOCÈSE DE MIREPOIX.

Église cathédrale de Mirepoix.

5. DIOCÈSE DE SAINT-PAPOUL.

Église cathédrale de Saint-Papoul.

XV. PROVINCE DE TOURS.

1. DIOCÈSE DE TOURS.

Église métropolitaine de Tours.
Abbaye de Baugerais.
Abbaye de Beaulieu.
Abbaye de la Clarté-Dieu.

Abbaye de Cormery.
Abbaye de Fontaine-les-Blanches.
Abbaye de Gâtines.
Abbaye de Marmoutiers.
Abbaye de Moncé.
Abbaye de Noyers.
Abbaye de Saint-Julien de Tours.
Abbaye de Villeloin.
Prieuré de Saint-Côme-lés-Tours.
Église collégiale de Notre-Dame de Loches.
Eglise collégiale de Saint-Martin de Tours.

2. DIOCÈSE D'ANGERS.

Église cathédrale d'Angers.
Abbaye de Bourgueil.
Abbaye de Chaloché.
Abbaye de Nyoiseau.
Abbaye du Ronceray.
Abbaye de Saint-Aubin d'Angers.
Abbaye de Saint-Florent de Saumur.
Abbaye de Saint-Serge d'Angers.
Cordeliers d'Angers.

3. DIOCÈSE DE CORNOUAILLE.

Abbaye de Landévennec.
Cordeliers de Quimper-Corentin.
Abbaye de Notre-Dame de Daoulas.
Abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé.

4. DIOCÈSE DE DOL.

Église cathédrale de Dol.

5. DIOCÈSE DU MANS.

Eglise cathédrale du Mans.
Abbaye de Beaulieu-lés-le-Mans.
Abbaye de Champagne.
Abbaye de la Couture, au Mans.
Abbaye d'Évron.
Abbaye de Perseigne.
Abbaye de Saint-Calais.
Abbaye de Saint-Julien-du-Pré, au Mans.
Abbaye de Saint-Vincent, au Mans.
Chartreuse du Parc-d'Orques.

6. DIOCÈSE DE NANTES.

Église cathédrale de Nantes.
Abbaye de Géneston.
Chartreuse de Nantes.
Cordeliers de Bourgneuf.

7. DIOCÈSE DE RENNES.

Église cathédrale de Rennes.
Abbaye de Rillé.
Abbaye de Saint-Sulpice de Rennes.
Cordeliers de Rennes.
Chapelle Saint-Jacques, à Rennes.

8. DIOCÈSE DE SAINT-BRIEUC.

Église cathédrale de Saint-Brieuc.
Abbaye de Beauport.

9. DIOCÈSE DE SAINT-MALO.

Abbaye de Montfort.
Abbaye de Paimpont.
Abbaye de Saint-Méen.

10. DIOCÈSE DE TRÉGUIER.

Cordeliers de Guingamp.

11. DIOCÈSE DE VANNES.

Eglise cathédrale de Vannes.
Abbaye de Redon.
Cordeliers de Vannes.

XVI. PROVINCE DE TRÈVES.

1. DIOCÈSE DE METZ.

Eglise cathédrale de Metz.
Abbaye de Gorze.
Abbaye de Justemont.
Abbaye de Saint-Arnoul de Metz.
Abbaye de Saint-Clement de Metz.
Abbaye de Saint-Symphorien de Metz.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Abbaye de Saint-Vincent de Metz.
Abbaye de Vergaville.
Église collégiale de Saint-Sauveur de Metz.
Église de Saint-Gorgon de Metz.

2. DIOCÈSE DE TOUL.

Église cathédrale de Toul.
Abbaye de Beaupré.
Abbaye d'Étival.
Abbaye de Jandeures.
Abbaye de Jovilliers.
Abbaye de Moyenmoutier.
Abbaye de Mureau.
Abbaye de Notre-Dame-au-Bois ou de Pont-à-Mousson.
Abbaye de Rangéval.
Abbaye de Remiremont.
Abbaye de Riéval.
Abbaye de Saint-Evre-lés-Toul.
Abbaye de Saint-Léon de Toul.
Abbaye de Saint-Mansuy de Toul.
Abbaye de Sénones.

3. DIOCÈSE DE VERDUN.

Église cathédrale de Verdun.
Abbaye de Saint-Airy de Verdun.
Abbaye de Saint-Mihiel.
Abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés, à Verdun.
Abbaye de Saint-Paul, à Verdun.
Abbaye de Saint-Vanne, à Verdun.

XVII. PROVINCE DE VIENNE.

1. DIOCÈSE DE VIENNE.

Église métropolitaine de Vienne.

2. DIOCÈSE DE GENÈVE.

Abbaye d'Abondance.
Abbaye d'Aulps.
Abbaye de Bonlieu.
Abbaye de Talloires.

3. DIOCÈSE DE GRENOBLE.

Prieuré de la Grande Chartreuse.
Prieuré de Saint-Robert de Cornillon.
Cordeliers de Chambéry.
Dominicains de Chambéry.
Dominicains de Grenoble.
Hôpital général de Charité, à Chambéry.
Hôtel-Dieu de Chambéry.

4. DIOCÈSE DE MAURIENNE.

Église cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne.
Abbaye de Novalaise [1].

5. DIOCÈSE DE VALENCE.

Abbaye de Saint-Ruf de Valence.

6. DIOCÈSE DE VIVIERS.

Église cathédrale de Viviers.

[1] Détachée au XIe siècle du diocèse de Maurienne pour être unie à celui de Turin.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES ÉGLISES MENTIONNÉES DANS LE RÉPERTOIRE.

A

Abbecourt (dioc. de Chartres). — Abbaye, 33 (t. IV), 66, 69, 74, 80.
Abondance (dioc. de Genève). — Abbaye, 89.
Acy (dioc. de Senlis). — Prieuré de Saint-Nicolas, 78, 173.
Agde. — Église cathédrale, 72.
Agen. — Église cathédrale, 53. Voir S.-Caprais.
Aix. — Église métropolitaine, 33 (t. Ier), 57, 207.
Albi. — Église cathédrale, 57, 83, 172.
Allois (Les) — (diocèse de Limoges). — Abbaye, 59.
Ambronay (dioc. de Lyon). — Abbaye, 64.
Amiens. — Célestins, 100; église cathédrale, 8, 14, 24, 33 (t. II), 55, 57, 74, 78, 79, 167. Voir S.-Jean.
Anchin (dioc. d'Arras). — Abbaye, 24.
Angers. — Cordeliers, 95; église cathédrale, 33 (t. Ier et II), 95. — Voir S.-Aubin; S.-Serge.
Aniane (doy. de Maguelonne). — Abbaye, 57, 72.
Apt. — Église cathédrale, 33 (t. II), 57, 207. Voir S.-Sernin.
Ardenne (dioc. de Bayeux). — Abbaye, 39.
Argensolles (dioc. de Soissons). — Abbaye, 78.
Argenteuil (dioc. de Paris). — Prieuré, 41, 44, 56, 74, 202.
Arles. — Voir S.-Césaire.
Arras. — Église cathédrale, 33 (t. Ier-II), 61. Voir S.-Vaast.
Artonne (dioc. de Clermont). — Abbaye, 59.
Artous (dioc. de Dax). — Abbaye, 57, 69, 78.
Auch. — Église métropolitaine, 75, 90. Voir S.-Orens.
Aulps (dioc. de Genève). — Abbaye, 135.
Autun. — Église cathédrale, 10, 33 (t. II), 61, 64, 111. Voir S.-Andoche, S.-Martin.
Auxerre. — Église cathédrale, 9, 11, 32, 46, 50, 53, 64, 65, 73, 74, 80. Voir Notre-Dame-de-la-Cité, S.-Germain, S.-Pierre.
Avallon (dioc. d'Autun). — Église collégiale de Saint-Lazare, 53, 64.
Avignon. — Église cathédrale (?), 201. Voir Sainte-Catherine, S.-Laurent.
Avranches. — Église cathédrale, 79.

B

Barbeaux (dioc. de Sens). — Abbaye, 80, 113.
Barzelle (dioc. de Bourges). — Abbaye, 33 (t. IV), 59.
Basseville (dioc. d'Auxerre). — Chartreuse, 80.
Bougerais (dioc. de Tours). — Abbaye, 95.
Bayeux. — Cordeliers, 39; église cathédrale, 93.
Beaujeu (dioc. de Mâcon). — Église collégiale, 33 (t. III), 61, 111.
Beaulieu (dioc. de Tours). — Abbaye, 95.
Beaulieu-les-Le-Mans (dioc. du Mans), 33 (t. IV), 95.
Beaulieu-lés-Sin (dioc. d'Arras). — Abbaye, 61.
Beaumont-le-Roger (dioc. d'Évreux). — Prieuré, 53, 71.
Beaumont-sur-Oise (dioc. de Beauvais). — Prieuré de Saint-Léonor, 94.
Beaune (dioc. d'Autun). — Église collégiale de Notre-Dame, 10, 33 (t. II), 64, 145.
Beaupont (dioc. de Saint-Brieuc). — Abbaye, 95.
Beaupré (dioc. de Beauvais). — Abbaye, 78.
Beaupré (dioc. de Toul). — Abbaye, 74.
Beauvais. — Église cathédrale, 33 (t. II), 74, 78, 80, 155, 172. Voir Notre-Dame-du-Château, S.-Lucien, S.-Quentin, S.-Symphorien.
Beauvoir (dioc. de Bourges). — Abbaye, 59.
Bec (Le) — (diocèse de Rouen), 39, 53, 79, 211.
Bellary (dioc. d'Auxerre). — Chartreuse, 80.
Belle-Étoile (dioc. de Bayeux). — Abbaye, 39, 79.
Bellevaux (dioc. de Besançon). — Abbaye, 33 (t. Ier).
Belley. — Église cathédrale, 53 (t. II), 61.

Bellozanne (dioc. de Rouen). — Abbaye, 78, 79.
Belval-en-Dieulet (dioc. de Reims). — Abbaye, 45, 78.
Berdoues (dioc. d'Auch). — Abbaye, 75, 144.
Bernay (dioc. de Lisieux). — Abbaye, 39.
Besançon. — Église métropolitaine, 11, 32, 64, 76, 98, 172; église métr. de Saint-Jean, 51, 40; église métr. de S.-Étienne, 5, 12, 210. Voir S.-Paul.
Béthune (dioc. d'Arras). — Église collégiale de Saint-Barthélemy, 24, 33 (t. Ier).
Beuil (Le) - (dioc. de Limoges). — Abbaye, 59.
Bèze, *Fons Besue*, *Fons Besuus* (dioc. de Langres). — Abbaye, 163 (*bis*).
Béziers. — Église cathédrale, 33 (t. II), 72, 144. Voir S.-Aphrodise.
Blanchelande (dioc. de Coutances). — Abbaye, 69, 79.
Bonlieu (dioc. de Genève). — Abbaye, 170.
Bonnaigue (dioc. de Limoges). — Abbaye, 59.
Bonnefontaine (dioc. de Reims). — Abbaye, 45.
Bonnesaigne (dioc. de Limoges). — Abbaye, 74.
Bordeaux. — Célestins, 33 (t. Ier); église métropolitaine, 56, 57, 59. Voir S.-André, Sainte-Croix.
Bouchet (Le) - (dioc. de Clermont). — Abbaye, 55.
Boulancourt (dioc. de Troyes). — Abbaye, 80, 119.
Boulogne (dioc. de Thérouanne). — Abbaye, depuis église cathédrale, de Notre-Dame, 49, 139.
Bourg-Achard (dioc. de Rouen). — Prieuré, 79.
Bourges. — Église métropolitaine, 33 (t. Ier et II), 59. Voir Sainte Chapelle, S.-Laurent.
Bourgneuf (dioc. de Nantes). — Cordeliers, 59.
Bourgueil (dioc. d'Angers). — Abbaye, 95.
Braine (dioc. de Soissons). — Abbaye de Saint-Yved, 15, 33 (t. IV), 66, 78, 80.
Brantôme (dioc. de Périgueux). — Abbaye, 59.
Breteuil (dioc. de Beauvais). — Abbaye, 10, 33 (t. IV), 53, 78.
Brioude (dioc. de Saint-Flour). — Abbaye, 55, 59.

C

Caen (dioc. de Bayeux). — Abbaye de la Trinité, 79.
Cahors. — Dominicains, 33, 57, 72; église cathédrale, 33 (t. II), 57.
Calmariæ. — Prieuré, 59.
Cambrai. — Église cathédrale, 24, 33 (t. Ier). Voir S.-Aubert.
Canourgue (La) - (dioc. de Mende). — Prieuré, 57, 59, 72.
Cantimpré (dioc. de Cambrai). — Abbaye, 33 (t. IV).
Carcassonne. — Église cathédrale, 68, 72, 85.
Carpentras. — Église cathédrale, 57.
Cassan (dioc. de Béziers). — Prieuré, 57, 68, 72.
Castelle (La) - (dioc. d'Aire). — Abbaye, 33 (t. II et IV), 57.
Castres. — Chartreuse, 33 (t. II), 57, 72.
Caze-Dieu (La) - (dioc. d'Auch). — Abbaye, 57, 69, 75.
Cercamp (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 6.
Chage, à Meaux. — Abbaye, 67, 74, 78.
Chaise-Dieu (La) - (dioc. de Clermont). — Abbaye, 57, 59.
Châlis (dioc. de Senlis). — Abbaye, 33 (t. III et IV), 78.
Chaloché (dioc. d'Angers). — Abbaye, 95.
Chalon-sur-Saône. — Église cathédrale, 32, 33 (t. II), 64.
Châlons-sur-Marne. — Église cathédrale, 6, 18, 33 (t. II), 78. Voir S.-Pierre-aux-Monts, Toussaints.
Chambéry (dioc. de Grenoble). — Cordeliers, 105, 199; Dominicains, 72; hôpital général de Charité, 199; Hôtel-Dieu, 199.
Chambrefontaine (dioc. de Meaux). — Abbaye, 67, 74, 78.
Champagne (dioc. du Mans). — Abbaye, 95.
Chantemerle (dioc. de Troyes). — Abbaye, 33 (t. IV).
Chanteuges (dioc. de Saint-Flour). — Abbaye, 57.
Chapelle-aux-Riches (La), à Dijon (dioc. de Langres), 10, 33 (t. II).
Charenton (dioc. de Bourges). — Abbaye, 59.
Charité (La) - (dioc. d'Auxerre). — Prieuré, 176.
Charité (La) - (diocèse de Besançon). — Abbaye, 32, 36.
Charroux (dioc. de Poitiers). — Abbaye, 28, 163.
Chartres. — Église cathédrale, 6, 9, 15, 19, 33 (t. Ier, II et III), 43, 53, 56, 57, 59, 71, 74, 80, 95, 109, 194. Voir S.-Chéron, S.-Jean-en-Vallée, S.-Père.
Chartreuse (La Grande) - (diocèse de Grenoble). — Prieuré, 33 (t. Ier), 107.
Chartreuve (dioc. de Soissons). — Abbaye, 69.
Chassagne (La) - (dioc. de Lyon). — Abbaye, 33 (t. Ier).
Château-Châlon (dioc. de Besançon). — Abbaye, 138.
Châteaudun (dioc. de Chartres). — Hôtel-Dieu, 113. Voir Saint-Avit.
Châteauroux (dioc. de Bourges). — Cordeliers, 59, 165.
Chaumes (dioc. de Sens). — Abbaye, 33 (t. IV), 71, 80.
Chaumont-la-Piscine (dioc. de Reims). — Abbaye, 78.
Chazes (Les) - (dioc. de Saint-Flour). — Abbaye, 59, 64.
Chelles (dioc. de Paris). — Abbaye, 74, 121.

Cheminon (dioc. de Châlons). — Abbaye, 78.
Cherbourg (dioc. de Coutances). — Abbaye, 39, 79.
Chezal-Benoit (dioc. de Bourges). — Abbaye, 59, 71.
Chézy (dioc. de Soissons). — Abbaye, 78.
Choques (dioc. d'Arras). — Abbaye, 24.
Citeaux (diocèse de Chalon-sur-Saône). — Abbaye, 9, 10, 11, 32, 33 (t. II et IV), 59, 64, 78, 196.
Clairets (Les) – (dioc. de Chartres). — Abbaye, 74.
Clairvaux (dioc. de Langres). — Abbaye, 64, 134.
Clamecy (dioc. d'Auxerre). — Église cathédrale de Saint-Martin, 80, 206, 212.
Clarté-Dieu (La) – (dioc. de Tours). — Abbaye, 33 (t. IV).
Clermont. — Cordeliers, 27, 55, 59; église cathédrale, 27, 33 (t. II), 50, 55, 59. Voir S.-Allyre, S.-André.
Cluny (dioc. de Mâcon). — Abbaye, 45, 55.
Coiroux (dioc. de Limoges). — Abbaye, 29.
Collinances (dioc. de Meaux). — Prieuré, 67, 78.
Combelongue (dioc. de Conserans). — Abbaye, 69.
Compiègne (dioc. de Soissons). — Abbaye de Saint-Corneille, 15. — Prieuré de Saint-Nicolas-au-Pont, 137.
Conches (dioc. d'Évreux). — Abbaye, 33 (t. IV), 39, 79.
Condom. — Église cathédrale, 57, 59.
Corbeil (dioc. de Paris). — Église collégiale de Saint-Spire, 152; prieuré de Saint-Guenaud, 74.
Corbie (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 29, 44, 51, 53, 56, 71, 74, 78.
Cormeilles (dioc. de Lisieux). — Abbaye, 39, 79.
Cormery (dioc. de Tours). — Abbaye, 95.
Corneville (dioc. de Rouen). — Abbaye, 39, 79.
Cornillon (dioc. de Grenoble). — Prieuré de Saint-Robert, 55, 59, 64, 71, 72, 107, 116.
Couches (dioc. d'Autun). — Église collégiale de Saint-Ruf, 27, 55.
Coulommiers (dioc. de Meaux). — Prieuré de Sainte-Foy, 67, 190.
Cour-Dieu (La) – (dioc. d'Orléans). — Abbaye, 71, 74, 79.
Couture (La), au Mans. — Abbaye, 56, 95.
Crépy-en-Valois (dioc. de Senlis). — Abbaye de Saint-Arnoul, 78.
Croix-Saint-Leufroy (La), *Crux Sancti Andoweni* (dioc. d'Évreux). — Abbaye, 33 (t. IV), 39, 79, 136, 163.
Cuissy (dioc. de Laon). — Abbaye, 69, 78.
Cusset (dioc. de Clermont). — Abbaye, 55, 59.

D

Daoulas (dioc. de Cornouaille). — Abbaye de Notre-Dame, 95.
Dax. — Église cathédrale, 57.
Deuil (dioc. de Paris). — Prieuré, 189.
Digne. — Église cathédrale, 31, 33 (t. II), 61.
Dijon (dioc. de Langres). – Chanoines, 163. Voir Chapelle-aux-Riches (La), Saint-Bénigne, Sainte-Chapelle, Saint-Étienne, Saint-Lieu.
Dol. — Église cathédrale, 95.
Dommartin (dioc. d'Amiens), 69, 78, 80.

E

Essommes (dioc. de Soissons). — Abbaye, 78.
Étival (dioc. de Toul). — Abbaye, 69, 82.
Étoile (L') – (dioc. de Chartres). — Abbaye, 74.
Eu (dioc. de Rouen). — Abbaye, 15, 39, 79, 136.
Évreux. — Église cathédrale, 33 (t. II), 39, 79, 136. Voir S.-Sauveur, S.-Taurin.
Évron (dioc. du Mans). — Abbaye, 95.

F

Falaise (dioc. de Sées). — Abbaye de Saint-Jean, 39, 69, 79.
Faremoutiers, *Farensis* (dioc. de Meaux). — Abbaye, 10, 33 (t. III et IV), 51, 67, 72, 74, 163, 204.
Fécamp (dioc. de Rouen). — Abbaye, 5[illegible].
Femy (dioc. de Cambray). — Abbaye, 81.
Ferrières (dioc. de Sens). — Abbaye, 80.
Ferté-sur-Grosne (La) – (dioc. de Chalon). — Abbaye, 64.
Flavigny (dioc. d'Autun). — Abbaye, 9, 10, 33 (t. Ier), 37, 41, 51, 64, 71, 80, 88, 110, 163.
Flines (dioc. d'Arras). — Abbaye, 128.
Foigny (dioc. de Laon). — Abbaye, 33 (t. IV), 78.
Fontaine-Guérard (dioc. de Rouen). — Abbaye, 79.

Fontaines (dioc. de Meaux). — Prieuré, 33 (t. III), 67, 74, 78.
Fontaines-les-Blanches (dioc. de Tours). — Abbaye, 33 (t. IV).
Fontenay (dioc. d'Autun). — Abbaye, 33 (t. IV), 64.
Fontenelles (dioc. de Luçon). — Abbaye, 59.
Fontevrault (dioc. de Poitiers). — Abbaye, 33 (t. II, III et IV), 55, 59, 74, 78.
Forcalquier (dioc. de Sisteron). — Église collégiale de Saint-Mary, 171, 178, 207.
Fréjus. — Église cathédrale, 33 (t. Ier et II), 57, 207.
Froimont (dioc. de Beauvais). — Abbaye, 78.

G

Gard (Le) – (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 33 (t. IV), 78.
Gâtines (dioc. de Tours). — Abbaye, 95.
Géneston (dioc. de Nantes). — Abbaye, 95.
Gerberoy (dioc. de Beauvais). — Église collégiale, 78.
Gimont (dioc. d'Auch). — Abbaye, 57, 75.
Glandier (Le) – (dioc. de Limoges). — Chartreuse, 101.
Gorze (dioc. de Metz). — Abbaye, 17.
Grandchamp (dioc. de Chartres). — Abbaye, 74.
Grande Chartreuse (La) – (dioc. de Grenoble). — Prieuré, 33 (t. Ier), 107.
Grasse (La) – (dioc. de Carcassonne). — Abbaye, 33 (t. Ier), 44, 72.
Grenoble. — Dominicains, 120.
Grestain (dioc. de Lisieux). — Abbaye, 39.
Guiche (La) – (dioc. de Chartres). — Abbaye, 74.
Guingamp (dioc. de Tréguier). — Cordeliers, 54.

H

Hambye (dioc. de Coutances). — Abbaye, 79.
Hautes-Bruyères (Les) – (dioc. de Chartres). — Abbaye, 80.
Hautvillers (dioc. de Reims). — Abbaye, 33, 78.
Hérivaux (dioc. de Paris). — Abbaye, 74.
Hermières (dioc. de Paris). — Abbaye, 69, 74.

I

Île-Barbe (L') – (dioc. de Lyon). — Abbaye, 163.
Île-Dieu (L') – (dioc. de Rouen). — Abbaye, 39, 79.
Issoudun (dioc. de Bourges). — Abbaye, 53, 58 59.

J

Jandeures (dioc. de Toul). — Abbaye, 69, 78, 82.
Jard (Le) – (dioc. de Sens). — Abbaye, 80, 205.
Jardin-lés-Pleurs (Le) – (dioc. de Troyes). — Abbaye, 162.
Jean Rose (Hôpital), à Meaux, 67.
Josaphat (dioc. de Chartres). — Abbaye, 71, 74, 95.
Jouarre (dioc. de Meaux). — Abbaye, 67, 74.
Jouy (dioc. de Sens). — Abbaye, 33 (t. IV), 80.
Jovilliers (dioc. de Toul). — Abbaye, 69, 82.
Joyenval (dioc. de Chartres). — Abbaye, 69, 74, 78, 79.
Jumièges (dioc. de Rouen). — Abbaye, 53, 79, 136, 163.
Justemont (dioc. de Metz). — Abbaye, 69.

L

Lagny (dioc. de Paris). — Abbaye, 53, 74.
Lancharre (dioc. de Chalon). — Abbaye, 64.
Landévennec (dioc. de Cornouaille). — Abbaye, 56, 95.

Langres. — Église cathédrale, 9, 10, 11, 33 (t. II), 55, 64, 163 (*bis*).
Laon. — Église cathédrale, 29, 78. Voir S.-Jean, S.-Martin, S.-Vincent.
Larrivour (dioc. de Troyes). — Abbaye, 1, 10, 80.
Laval-Roy (dioc. de Reims). — Abbaye, 45, 78.
Lavaur. — Église cathédrale, 72, 82.
Lectoure. — Église cathédrale, 57.
Leigneux (dioc. de Lyon). — Prieuré, 64.
Lens (dioc. d'Arras). — Église collégiale, 99.
Lérins (dioc. de Grasse). — Abbaye, 6, 57, 68, 72.
Lescar. — Église cathédrale, 57.
Lessay (dioc. de Coutances). — Abbaye, 39, 53, 79, 136.
Lille (dioc. de Tournai). — Église collégiale de Saint-Pierre, 197.
Limoges. — Église cathédrale, 10, 33 (t. II), 34, 59, 74. Voir Saint-Martial.
Lisieux. — Église cathédrale, 79. Voir Notre-Dame.
Loches (dioc. de Tours). — Église collégiale de Notre-Dame, 140.
Lodève. — Église cathédrale, 72.
Lombez. — Église cathédrale, 82.
Longchamp (dioc. de Paris). — Abbaye, 33 (t. IV).
Longpont (dioc. de Soissons). — Abbaye, 30, 33 (t. IV), 78.
Longuay (dioc. de Langres). — Abbaye, 64.
Longues (dioc. de Bayeux). — Abbaye, 39, 79.
Longueville (dioc. de Rouen). — Prieuré, 82, 136.
Loos (dioc. de Tournai). — Abbaye, 24.
Lucigniacum, 64.
Lugny (dioc. de Langres). — Chartreuse, 106.
Luxeuil (dioc. de Besançon). — Abbaye, 33 (t. IV), 98, 163.
Luzerne (La) - (dioc. d'Avranches). — Abbaye, 39, 69, 79.
Lyon. — Célestins, 150; église métropolitaine, 33 (t. Ier), 37, 51, 64, 79, 114, 214; églises diverses, 33 (t. IV). Voir S.-Étienne, S.-Georges, S.-Just, S.-Nizier, S.-Paul, S.-Pierre-le-Puellier.
Lyre (dioc. d'Évreux). — Abbaye, 39, 79, 136.

M

Mâcon. — Église cathédrale, 53, 64, Voir S.-Pierre.
Madeleine (Hôpital de la), à Rouen, 136.
Maguelonne. — Église cathédrale, 33 (t. III), 72.
Maizières (dioc. de Chalons). — Abbaye, 32, 33 (t. IV), 196.
Malnoue (dioc. de Paris). — Abbaye, 2, 74.
Manlieu (dioc. de Clermont). — Abbaye, 163.
Mans (Le). — Église cathédrale, 33 (t. II), 59, 95. Voir Couture (La), S.-Julien-du-Pré, S.-Vincent.
Marcheroux (dioc. de Rouen). — Abbaye, 39, 57, 61, 66, 69, 74, 75, 79, 80.
Marcilly (dioc. d'Autun). — Abbaye, 64.
Marmoutiers (dioc. de Tours). — Abbaye, 71, 132, 133, 171.
Marseille. — Église cathédrale, 33 (t. II et III), 57, 127. Voir S.-Victor.
Massay (dioc. de Bourges). — Abbaye, 64.
Maubuisson (dioc. de Paris). — Abbaye, 33 (t. IV), 74.
Meaux. — Église cathédrale, 8, 10, 33 (t. III), 67, 74, 80, 82; grand Hôtel-Dieu, 67; hôpital Jean Rose, 67. Voir Chage, Saint-Faron.
Mende. — Église cathédrale, 33 (t. III).
Merci-Dieu (la) - (diocèse de Poitiers). — Abbaye, 59.
Metz. — Abbaye, 163; église cathédrale, 33 (t. III), 82, 124. Voir S.-Arnoul, S.-Clément, S.-Gorgon, S.-Sauveur, S.-Symphorien, S.-Vincent.
Meymac (dioc. de Limoges). — Abbaye, 59.
Meyriat (dioc. de Lyon). — Chartreuse, 33 (t. II).
Mirepoix. — Église cathédrale, 33 (t. III), 82.
Moiremont (dioc. de Châlons). — Abbaye, 56, 78.
Moissac (dioc. de Cahors). — Abbaye, 59.
Molesmes (dioc. de Langres). — Abbaye, 56, 64, 80, 196.
Molosmes, *Melondis*, *Melundis* (dioc. de Langres). — Abbaye, 163 (*bis*).
Moncé (dioc. de Tours). — Abbaye, 95.
Moncetz (dioc. de Châlons). — Abbaye, 78, 80.
Mondaye (dioc. de Lisieux). — Abbaye, 39, 79.
Montbrison (dioc. de Lyon). — Église collégiale de Notre-Dame, 64.
Montebourg (dioc. de Coutances). — Abbaye, 136.
Montfort (dioc. de Saint-Malo). — Abbaye de Saint-Jacques, 54, 95.
Montiéramey (dioc. de Troyes). — Abbaye, 1, 10, 64, 80.
Montierender (dioc. de Châlons). — Abbaye, 51, 53, 78, 80.
Montier-la-Celle (dioc. de Troyes). — Abbaye, 1, 80.
Montierneuf, à Poitiers. — Abbaye, 58, 59, 64.
Montmajour (dioc. d'Arles). — Abbaye, 13, 53, 57.
Montmorel (dioc. d'Avranches). — Abbaye, 79.

Montmorency (dioc. de Paris). — Église collégiale de Saint-Martin, 8.
Montolieu (dioc. de Carcassonne). — Abbaye, 56, 72.
Montreuil (dioc. d'Amiens). — Abbaye de Sainte-Austreberthe, 33 (t. IV), 78; abbaye de Saint-Sauve, 78.
Montrieux (dioc. de Marseille). — Chartreuse, 33 (t. III).
Mont-Saint-Michel (Le) – (dioc. d'Avranches), 95, 136, 172.
Mont-Saint-Quentin (Le) – (dioc. de Noyon). — Abbaye, 33 (t. IV), 53, 78.
Mores (dioc. de Troyes). — Abbaye, 64, 127.
Morcuil (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 78.
Morienval (dioc. de Soissons). — Abbaye, 184.
Mortain (dioc. d'Avranches). — Église collégiale, 136.
Moutiers-Saint-Jean, *Reomaus* (dioc. de Langres), 23, 196.
Moutiers-en-Tarentaise. — Église métropolitaine, 169.
Mouzon (dioc. de Reims). — Abbaye, 45.
Moyenmoutier, *monasterium quod Modiano nominatur* (dioc. de Toul), 33 (t. Ier), 163.
Murcau (dioc. de Toul). — Abbaye, 69, 82.

N

Nantes. — Chartreuse, 59; église cathédrale, 95.
Nantua (dioc. de Lyon). — Abbaye, 64.
Narbonne. — Église métropolitaine, 20, 33 (t. Ier), 72, 144. Voir S.-Étienne, S.-Paul, S.-Sébastien.
Nevers. — Église cathédrale, 33 (t. III), 64, 80. Voir Notre-Dame, S.-Martin.
Nice. — Église cathédrale, 203.
Nîmes. — Église cathédrale, 56, 68, 77.
Noefort (dioc. de Meaux). — Prieuré, 67.
Notre-Dame, à Beaune (dioc. d'Autun). — Église collégiale, 10, 33 (t. II), 54, 145.
Notre-Dame, à Boulogne (dioc. de Thérouanne). — Abbaye, puis église cathédrale, 49, 139.
Notre-Dame, à Daoulas (dioc. de Cornouaille). — Abbaye, 95.
Notre-Dame, à Lisieux. — Abbaye, 39.
Notre-Dame, à Loches (dioc. de Tours). — Église collégiale, 140.
Notre-Dame, à Montbrison (dioc. de Lyon). — Église collégiale, 64.
Notre-Dame, à Nevers. — Abbaye, 80.
Notre-Dame, à Soissons. — Abbaye, 30, 42, 51, 53, 62, 71, 74, 78.
Notre-Dame-au-Bois ou Notre-Dame de Pont-à-Mousson (dioc. de Toul). — Abbaye, 58, 69, 74, 78, 82.
Notre-Dame-aux-Nonnains, à Troyes. — Abbaye, 80, 149, 154.
Notre-Dame-de-la-Cité, à Auxerre. — Église collégiale, 64, 79, 80.
Notre-Dame-du-Château, à Beauvais. — Église collégiale, 78.
Noue (La) – (dioc. d'Évreux). — Abbaye, 39.
Novalaise (primitivement dioc. de Maurienne). — Abbaye, 86.
Noyers (dioc. de Tours). — Abbaye, 95.
Noyon. — Église cathédrale, 19, 78, 81. Voir S.-Barthélemy, S.-Éloi.
Nyoiseau (dioc. d'Angers). — Abbaye, 56, 95.

O

Obazine (dioc. de Limoges). — Abbaye, 59.
Oigny (dioc. d'Autun). — Abbaye, 33 (t. IV), 64.
Orbais (dioc. de Soissons). — Abbaye, 186.
Origny (dioc. de Laon). — Abbaye, 78.
Orléans. — Église cathédrale, 1, 33 (t. II), 74, 78, 79, 80. Voir S.-Avit, S.-Pierre-le-Puellier.

P

Paimpont (dioc. de Saint-Malo). — Abbaye, 95.
Paraclet (dioc. de Troyes). — Abbaye, 1, 33 (t. IV), 56, 71, 80, 154.
Parc-d'Orques (Le) – (dioc. du Mans). — Chartreuse, 209.
Paris. — Célestins, 2, 72; chartreuse, 80; 33 (t. III), église cathédrale, 9, 10, 15, 33 (t. Ier), 56, 58, 64, 74, 79, 80, 91, 95, 172 (*ter*), 192 (*bis*); églises diverses, 48. Voir S.-Antoine-des-Champs, Sainte Chapelle, Sainte-Geneviève, S.-Germain-des-Prés, S.-Germain-l'Auxerrois, S.-Magloire, S.-Martin-des-Champs, S.-Victor.
Perrine (La) – (dioc. de Coutances). — Prieuré, 39, 79, 136.
Perseigne (dioc. du Mans). — Abbaye, 95.

Pessan (dioc. d'Auch). — Abbaye, 75.
Picquigny (dioc. d'Amiens). — Église collégiale, 24.
Piété-Dieu-lés-Ramerupt (La) - (dioc. de Troyes). — Abbaye, 8, 33 (t. IV).
Plessis-Grimoult (Le) - (dioc. de Bayeux). — Prieuré, 39, 79.
Poitiers. — Dominicains. 59; église cathédrale, 59. Voir Montierneuf, S.-Cyprien, Sainte-Opportune, S.-Hilaire-de-la-Celle, Trinité (La).
Pont-à-Mousson (dioc. de Toul). — Abbaye de Notre-Dame-au-Bois, 58, 69, 74, 78, 82.
Pontigny (dioc. d'Auxerre). — Abbaye, 33 (t. IV).
Pontlevoy (dioc. de Chartres). — Abbaye, 33 (t. IV), 71, 74, 95.
Pontoise (dioc. de Rouen). — Abbaye de S.-Martin, 39, 79; confrérie, 78; église collégiale de S.-Mellon, 79.
Port-Royal (dioc. de Paris). — Abbaye, 33 (t. IV), 60, 70, 74.
Pothières (dioc. de Langres). — Abbaye, 53, 64.
Preaux (dioc. de Lisieux). — Abbaye, 39.
Prémontré (dioc. de Lyon). — Abbaye, 15, 39, 69, 78 (*in fine*).
Preuilly (dioc. de Sens). — Abbaye, 80, 208.
Priez (dioc. de Soissons). — Église, 123.
Provins (dioc. de Sens). — Abbaye de Saint-Jacques, 80.
Puy (Le). — Cordeliers, 59; église cathédrale, 33 (t. III), 59. Voir S.-Pierre.

Q

Quarante (dioc. de Narbonne). — Abbaye, 68, 72.
Quimper (dioc. de Cornouaille). — Cordeliers, 33 (t. II), 54, 95, 159.
Quimperlé (dioc. de Cornouaille). — Abbaye de Sainte-Croix, 95, 148.

R

Rangéval (dioc. de Toul). — Abbaye, 69, 82.
Ravensberg (dioc. de Thérouanne). — Abbaye, 61.
Rebais (dioc. de Meaux). — Abbaye, 53, 67, 74, 163.
Reclus (Le) - (dioc. de Troyes). — Abbaye, 80.
Redon (diocèse de Vannes). — Abbaye, 95.
Règle (La) - (dioc. de Limoges). — Abbaye, 59.
Reims. — Église métropolitaine, 15, 33 (t. Ier et IV), 40, 45, 47, 53, 55, 78, 84, 95, 200; le Temple, 153. Voir S.-Denis, S.-Etienne-les-Dames, S.-Nicaise, S.-Pierre-les-Dames, S.-Remy, S.-Symphorien, S.-Timothée.
Remiremont (dioc. de Toul). — Abbaye, 97, 115, 195.
Rennes. — Cordeliers, 95; église cathédrale, 95. Voir S.-Jacques, S.-Sulpice.
Ressons (dioc. de Rouen). — Abbaye, 66, 78, 79.
Riéval (dioc. de Toul). — Abbaye, 69, 82.
Riez. — Église cathédrale, 33 (t. III).
Rillé (dioc. de Rennes). — Abbaye, 95.
Rodez. — Église cathédrale, 33 (t. III).
Ronceray (Le) - (dioc. d'Angers). — Abbaye, 95.
Rouen. — Cordeliers, 79; église métropolitaine, 33 (t. Ier), 38, 78, 79, 136, 172 (*bis*). Voir Madeleine (La).
Royalieu (dioc. de Soissons). — Abbaye, 78.
Royaumont (dioc. de Beauvais). — Abbaye, 33 (t. IV), 78.

S

Saint-Airy, à Verdun. — Abbaye, 53, 56, 71, 84.
Saint-Allyre, à Clermont. — Abbaye, 6, 55, 57, 59.
Saint-Amand-de-Boixe (dioc. d'Angoulême). — Abbaye, 59.
Saint-Anatole, à Salins (dioc. de Besançon). — Église collégiale, 37.
Saint-Andoche, à Autun. — Abbaye, 64.
Saint-André, à Bordeaux. — Église collégiale, 143.
Saint-André, à Clermont. — Abbaye, 27, 34, 55, 59, 72.
Saint-André, à Villeneuve-lés-Avignon (dioc. d'Avignon), 33 (t. Ier, II et III), 50, 54, 56, 57, 72 et 207.
Saint-André-aux-Bois (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 69, 78.
Saint-André-en-Gouffern (dioc. de Sées). — Abbaye, 39, 79.
Saint-André-lés-Aire (dioc. de Thérouanne). — Prieuré, 164.
Saint-Angel (dioc. de Limoges). — Prieuré, 59, 72.
Saint-Antoine-des-Champs, à Paris. — Abbaye, 33 (t. IV), 74.
Saint-Antoine et Saint-Éloi (dioc. de Besançon?), 98.

IMPRIMERIE NATIONALE

Saint-Aphrodise, à Béziers. — Abbaye, 72, 144.
Saint-Arnoul, à Crépy-en-Valois (dioc. de Senlis). — Abbaye, 78.
Saint-Arnoul, à Metz. — Abbaye, 33 (t. III et IV), 53, 56, 82.
Saint-Aubert, à Cambrai. — Abbaye, 15.
Saint-Aubin, à Angers. — Abbaye, 95.
Saint-Avit, à Châteaudun (dioc. de Chartres). — Abbaye, 74.
Saint-Avit, à Orléans. — Église collégiale, 74, 168.
Saint-Barthélemy, à Béthune (dioc. d'Arras). — Église collégiale, 24, 33 (t. Ier).
Saint-Barthélemy, à Noyon. — Abbaye, 78.
Saint-Basle (dioc. de Reims). — Abbaye, 40, 78.
Saint-Bénigne, à Dijon (dioc. de Langres). — Abbaye, 9, 10, 32, 33 (t. Ier, II, IV), 50, 53, 56, 59, 64, 71, 74, 78, 80, 82, 102.
Saint-Benoît-sur-Loire (dioc. d'Orléans). — Abbaye, 53, 56, 74.
Saint-Bertin, à Saint-Omer (dioc. de Thérouanne). — Abbaye, 10, 163.
Saint-Bertrand-de-Cominges. — Église cathédrale, 57.
Saint-Brieuc. — Église cathédrale, 33 (t. II).
Saint-Calais (dioc. du Mans). — Abbaye, 74, 95.
Saint-Caprais, à Agen. — Église collégiale, 64.
Saint-Césaire, à Arles. — Abbaye, 57.
Saint-Cheron-lés-Chartres (dioc. de Chartres). — Abbaye, 74.
Saint-Claude, jadis Saint-Oyand (dioc. de Lyon). — Abbaye, 33 (t. IV), 51, 64, 181.
Saint-Clément, à Metz. — Abbaye, 33 (t. IV), 53, 71, 82.
Saint-Cloud (dioc. de Paris). — Église collégiale, 163.
Saint-Côme-lés-Tours (dioc. de Tours). — Prieuré, 95.
Saint-Corneille, à Compiègne (dioc. de Soissons). — Abbaye, 15.
Saint-Cyprien, à Poitiers. — Abbaye, 59.
Saint-Denis, à Reims. — Abbaye, 40, 45, 74, 78.
Saint-Denis, à Vergy (dioc. de Langres). — Église collégiale, 9, 64.
Saint-Denis (dioc. de Paris). — Abbaye, 29, 33 (t. IV), 35, 44, 51, 52, 53, 56, 71, 72, 74, 78, 79, 163, 172.
Saint-Désir (dioc. de Lisieux). — Abbaye, 79.
Sainte-Austreberthe, à Montreuil (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 33 (t. IV), 78.
Sainte-Barbe-en-Auge (dioc. de Lisieux). — Prieuré, 79.
Sainte-Catherine, à Avignon. — Abbaye, 57, 72.
Sainte-Catherine-de-la-Couture, à Paris. — Prieuré, 64, 74, 136.
Sainte-Catherine-du-Mont (dioc. de Rouen). — Abbaye, 33 (t. IV), 39, 79.
Sainte Chapelle, à Bourges, 118.
Sainte Chapelle, à Dijon (dioc. de Langres), 10, 33, (t. Ier et II), 64.
Sainte-Colombe (dioc. de Sens). — Abbaye, 53, 78.
Sainte-Croix, à Bordeaux. — Abbaye, 193.
Sainte-Croix, à Quimperlé (dioc. de Cornouaille), 95, 148.
Sainte-Foy, à Coulommiers (dioc. de Meaux). — Prieuré, 67, 190.
Sainte-Geneviève, à Paris. — Abbaye, 2, 10, 33 (t. III), 74, 78, 79; congrégation, 72.
Saint-Éloi, à Noyon. — Abbaye, 19, 33 (t. IV), 71, 78.
Sainte-Marguerite (dioc. d'Autun). — Abbaye, 196.
Sainte-Marie, à Saint-Lizier (dioc. de Couserans). — Église cathédrale, 33 (t. II), 57.
Sainte-Opportune, à Poitiers. — Église, 166.
Saintes. — Abbaye, plus tard prieuré de Saint-Vivien, 163.
Saint-Étienne, à Dijon (dioc. de Langres). — Abbaye, 9, 10, 32, 33 (t. II et IV), 64, 78.
Saint-Étienne, à Lyon. — Église collégiale, 163.
Saint-Étienne, à Narbonne. — Église collégiale, 144.
Saint-Étienne, à Troyes. — Église collégiale, 80, 154.
Saint-Étienne-les-Dames, à Reims. — Abbaye, 78.
Saint-Evre-lés-Toul (dioc. de Toul). — Abbaye, 53, 82.
Saint-Evroult, *Uticensis* (dioc. de Lisieux). — Abbaye, 39, 53, 79, 136.
Saint-Faron, originairement *Crux Sancta*, à Meaux. — Abbaye, 6, 44, 67, 74, 163.
Saint-Florent, à Saumur (dioc. d'Angers). — Abbaye, 71, 72, 95.
Saint-Frambault, à Senlis. — Abbaye, 78, 79.
Saint-Geômes, *Sancti Gemini* (dioc. de Langres). — Prieuré, 163.
Saint-Georges, à Lyon. — Église, 163.
Saint-Georges-de-Boscherville (dioc. de Rouen). — Abbaye, 79.
Saint-Germain, à Auxerre. — Abbaye, 163.
Saint-Germain-des-Prés, à Paris. — Abbaye, 28, 33 (t. III), 41, 50, 51, 53, 56, 63, 72, 74, 80, 161, 163, 201.
Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. — Église collégiale, 74.
Saint-Gilles (dioc. de Nîmes). — Abbaye, 57, 68, 72, 207.
Saint-Gorgon, à Metz. — Église, 16.
Saint-Guenaud, à Corbeil (dioc. de Paris). — Prieuré, 74.
Saint-Guilhem (dioc. de Lodève). — Abbaye, 72.
Saint-Hilaire-de-la-Celle, à Poitiers. — Abbaye, 33 (t. III), 59.
Saint-Jacques, à Montfort (dioc. de Saint-Malo). — Abbaye, 54, 95.
Saint-Jacques, à Provins (dioc. de Sens). — Abbaye, 80.
Saint-Jacques, à Rennes. — Chapelle, 95.
Saint-Jean, à Amiens. — Abbaye, 66, 69, 78, 80.
Saint-Jean, à Falaise (dioc. de Sées). — Abbaye, 39, 69, 79.

Saint-Jean, à Laon. — Abbaye, 45, 78.
Saint-Jean-aux-Bois (dioc. de Soissons). — Abbaye, 78, 156.
Saint-Jean-d'Angely (dioc. de Saintes). — Abbaye, 53, 56, 59.
Saint-Jean-de-Maurienne (dioc. de Maurienne). — Église cathédrale, 103, 107.
Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons. — Abbaye, 3, 25, 78.
Saint-Jean-en-Vallée, à Chartres. — Abbaye, 74.
Saint-Josse (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 78.
Saint-Julien, à Tours. — Abbaye, 53, 95, 129.
Saint-Julien-du-Pré, au Mans, 95, 104.
Saint-Just, à Lyon. — Église collégiale, 163.
Saint-Just (dioc. de Beauvais). — Abbaye, 59, 61, 69, 74, 78, 80.
Saint-Laurent (dioc. d'Auxerre). — Abbaye, 80.
Saint-Laurent, à Avignon. — Abbaye, 57.
Saint-Laurent, à Bourges. — Abbaye, 59.
Saint-Laurent-en-Lyons (dioc. de Rouen). — Prieuré, 79.
Saint-Lazare, à Avallon (dioc. d'Autun). — Église collégiale, 53, 64.
Saint-Léon, à Toul. — Abbaye, 64, 78, 82.
Saint-Léonard-de-Noblat (dioc. de Limoges). — Abbaye, 59, 80.
Saint-Léonor, à Beaumont-sur-Oise (dioc. de Beauvais). — Prieuré, [illegible]
Saint-Leu, à Dijon (dioc. de Langres). — Abbaye, 64.
Saint-Lizier (dioc. de Couserans). — Église cathédrale de Saint-Lizier, 33 (t. II), 57; église cathédrale de Sainte-Marie, 33 (t. II), 57.
Saint-Lô (dioc. de Coutances). — Abbaye, 79; Hôtel-Dieu, 126.
Saint-Loup, à Troyes. — Prieuré, 80, 154.
Saint-Lucien, à Beauvais. — Abbaye, 3, 33 (t. II), 78.
Saint-Magloire, à Paris. — Abbaye, 192.
Saint-Mansuy, près Toul. — Abbaye, 82.
Saint-Martial, à Limoges. — Abbaye, 132, 157, 158.
Saint-Martin, à Autun. — Abbaye, 53, 64.
Saint-Martin, à Clamecy (dioc. d'Auxerre). — Abbaye, 80, 206, 212.
Saint-Martin, à Laon. — Abbaye, 33 (t. IV), 45, 66, 69, 78, 80.
Saint-Martin, à Montmorency (dioc. de Paris). — Église collégiale, 9.
Saint-Martin, à Nevers. — Abbaye, 33 (t. IV), 80.
Saint-Martin, à Pontoise (dioc. de Rouen). — Abbaye, 39, 79.
Saint-Martin, à Sées. — Abbaye, 79, 95, 184.
Saint-Martin, à Tours. — Église collégiale, jadis abbaye, 95, 132, 133, 163.
Saint-Martin-aux-Bois (dioc. de Beauvais). — Abbaye, 78.
Saint-Martin-des-Champs, à Paris. — Prieuré, 9, 22, 74, 80.
Saint-Mary, à Forcalquier (dioc. de Sisteron). — Église collégiale, 171, 178, 207.
Saint-Maur-les-Fossés (dioc. de Paris). — Abbaye, 174.
Saint-Méen (dioc. de Saint-Malo). — Abbaye, 95.
Saint-Mellon, à Pontoise (dioc. de Rouen). — Église collégiale, 79.
Saint-Memmie (dioc. de Châlons). — Abbaye, 78.
Saint-Michel-en-Thiérache (dioc. de Laon). — Abbaye, 53.
Saint-Mihiel (dioc. de Verdun). — Abbaye, 51, 53, 56, 71, 80 et p. é. 163.
Saint-Mont (dioc. d'Auch). — Prieuré, 75.
Saint-Nicaise, à Reims. — Abbaye, 33 (t. IV), 40, 78.
Saint-Nicolas, à Acy (dioc. de Senlis). — Prieuré, 78, 173.
Saint-Nicolas-au-Pont, à Compiègne (dioc. de Soissons). — Prieuré, 159.
Saint-Nicolas-aux-Bois (dioc. de Laon). — Abbaye, 56, 78.
Saint-Nicolas-des-Prés, à Verdun. — Abbaye, 78.
Saint-Nizier, à Lyon. — Église collégiale, 163.
Saint-Omer (dioc. de Thérouanne). — Abbaye de Saint-Bertin, 10, 163.
Saint-Orens, à Auch. — Abbaye, 75.
Saint-Oyand, plus tard Saint-Claude (dioc. de Lyon). — Abbaye, 33 (t. IV), 51, 64, 181.
Saint-Papoul. — Église cathédrale, 10.
Saint-Paul, à Besançon. — Abbaye, 5, 32, 98.
Saint-Paul, à Lyon. — Église collégiale, 125, 163.
Saint-Paul, à Narbonne. — Abbaye, 7, 72.
Saint-Paul, à Verdun. — Abbaye, 69, 82.
Saint-Paul-lés-Beauvais (dioc. de Beauvais). — Abbaye, 78.
Saint-Pé-de-Généreat (dioc. de Tarbes). — Abbaye, 53, 57.
Saint-Père, à Chartres. — Abbaye, 47, 50, 53, 56, 71, 74, 78, 79.
Saint-Pierre, à Auxerre. — Abbaye, 80.
Saint-Pierre, à Lille (dioc. de Tournai). — Église collégiale, 197.
Saint-Pierre, à Mâcon. — Église, 131.
Saint-Pierre, au Puy. — Abbaye, 59.
Saint-Pierre-aux-Monts, à Châlons-sur-Marne. — Abbaye, 78.
Saint-Pierre-en-Châtres (dioc. de Soissons). — Célestins, 152.
Saint-Pierre-le-Puellier, à Lyon. — Abbaye, 64, 146, 163.
Saint-Pierre-le-Puellier, à Orléans. — Église collégiale, 74.
Saint-Pierre-les-Dames, à Reims. — Abbaye, 33 (t. IV), 78.
Saint-Pierre-le-Vif, à Sens. — Abbaye, 80, 175.
Saint-Pierre-sur-Dive (dioc. de Séez). — Abbaye, 39, 79.
Saint-Pons-de-Thomières. — Église cathédrale, 72.

Saint-Quentin (dioc. de Noyon). — Église collégiale, 26, 33 (t. III), 74, 78, 81, 151.
Saint-Quentin-lés-Beauvais (dioc. de Beauvais). — Abbaye, 15, 29, 33 (t. II et IV), 78.
Saint-Rambert (dioc. de Lyon). — Abbaye, 64, 163.
Saint-Remy, à Reims. — Abbaye, 35, 40, 47, 53, 56, 57, 71, 78.
Saint-Rieul, à Senlis. — Abbaye, 78.
Saint-Riquier (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 53, 71.
Saint-Robert de Cornillon (dioc. de Grenoble). — Prieuré, 55, 59, 64, 71, 72, 107, 116.
Saint-Ruf, à Couches (dioc. d'Autun). — Église collégiale, 27, 55.
Saint-Ruf, à Valence. — Abbaye, 33 (t. III).
Saint-Sauve, à Montreuil (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 78.
Saint-Sauveur, à Évreux. — Abbaye, 39.
Saint-Sauveur, à Metz. — Église collégiale, 82.
Saint-Sauveur-le-Vicomte (dioc. de Coutances). — Abbaye, 39, 79.
Saint-Savin (dioc. de Tarbes). — Abbaye, 33 (t. III), 57.
Saint-Sébastien, à Narbonne. — Église collégiale, 72.
Saint-Serge, à Angers. — Abbaye, 28, 56, 95.
Saint-Sernin, à Apt. — Église collégiale, 33 (t. II).
Saint-Sernin, à Toulouse. — Abbaye, 33 (t. II, III et IV), 57.
Saint-Sever (dioc. d'Aire). — Abbaye, 33 (t. II), 56, 57, 59, 75.
Saint-Sever-de-Rustan (dioc. de Tarbes). — Abbaye, 53.
Saint-Spire, à Corbeil (dioc. de Paris). — Église collégiale, 152.
Saint-Sulpice, à Rennes. — Abbaye, 56, 95.
Saint-Sulpice (dioc. de Belley). — Abbaye, 10, 64, 99.
Saint-Symphorien, à Metz. — Abbaye, 82.
Saint-Symphorien, à Reims. — Église collégiale, 45.
Saint-Symphorien-lés-Beauvais. — Abbaye, 78.
Saint-Taurin, à Évreux. — Abbaye, 33 (t. II), 39, 53, 79, 185.
Saint-Thierry (dioc. de Reims). — Abbaye, 45, 71, 78.
Saint-Thomas-en-Forez ou Saint-Thomas-la-Garde (dioc. de Lyon). — Prieuré, 64, 130.
Saint-Timothée, à Reims. — Église collégiale, 40.
Saint-Urbain, à Troyes. — Église collégiale, 154.
Saint-Vaast, à Arras. — Abbaye, 141.
Saint-Vanne, à Verdun. — Abbaye, 16, 17, 50, 53, 56, 61, 78, 82, 180.
Saint-Victor, à Marseille. — Abbaye, 126.
Saint-Victor, à Paris. — Abbaye, 8, 10, 16, 33 (t. Ier, II, III et IV), 38, 74, 78, 79.
Saint-Vincent, à Laon. — Abbaye 29, 33 (t. IV), 56, 78, 96.
Saint-Vincent, au Mans. — Abbaye, 95.
Saint-Vincent, à Metz. — Abbaye, 33 (t. IV), 82.
Saint-Vincent-aux-Bois (dioc. de Chartres). — Abbaye, 74.
Saint-Vivien, à Saintes. — Abbaye, plus tard prieuré, 163.
Saint-Wandrille (dioc. de Rouen). — Abbaye, 41.
Saint-Yved de Braine (dioc. de Soissons). — Abbaye, 15, 33 (t. IV), 66, 78, 80.
Salins (dioc. de Besançon). — Cordeliers, 32; église collégiale de Saint-Anatole, 32.
Sarlat. — Église cathédrale, 59.
Saumur (dioc. d'Angers). — Abbaye de Saint-Florent, 71, 72, 95.
Sausseuse (dioc. de Rouen). — Prieuré, 33 (t. Ier), 39.
Sauve-Majeure (La) - (dioc. de Bordeaux). — Abbaye, 50, 56, 57, 59, 61, 72, 74, 75, 78, 80.
Sauxillanges (dioc. de Clermont). — Abbaye, 55, 64.
Savigny (dioc. de Coutances). — Abbaye, 39, 79.
Savigny (dioc. de Lyon). — Abbaye, 51, 53, 64.
Sées. — Abbaye de Saint-Martin, 79, 85, 184.
Selincourt (dioc. d'Amiens). — Abbaye, 78.
Senlis. — Église cathédrale, 78. Voir S.-Frambault, S.-Rieul.
Sénones (dioc. de Toul). — Abbaye, 51, 53, 56, 71, 82, 163.
Sens. — Célestins, 179; église métropolitaine, 33 (t. Ier), 80, 160, 172 (*bis*). Voir S.-Pierre-le-Vif.
Séry-aux-Prés (dioc. d'Amiens). — Abbaye 69, 78.
Silly (dioc. de Sées). — Abbaye, 39, 79.
Soissons. — Église cathédrale, 24, 30, 53, 78. Voir Notre-Dame; S.-Jean-des-Vignes.
Solignac (dioc. de Limoges). — Abbaye, 59, 142, 198.
Sordes (dioc. de Dax). — Abbaye, 57.
Souvigny (dioc. de Clermont). — Prieuré, 53, 59, 64, 177.

T

Talloires (doy. de Genève). — Abbaye, 187.
Tamié (dioc. de Tarentaise). — Abbaye, 80.
Tarbes. — Frères [mineurs?], 33 (t. III).
Tarentaise. — Église métropolitaine, 169.
Temple (Le), à Reims, 153.
Ternes (Les) - (dioc. de Limoges). — Prieuré, 188.
Thérouanne. — Église cathédrale, 49, 78, 139, 147.

Theuley (dioc. de Langres). — Abbaye, 9, 64, 196.
Torigni (dioc. de Bayeux). — Abbaye, 39.
Toul. — Église cathédrale, 57, 82. Voir S.-Evre, S.-Léon, S.-Mansuy.
Toulon. — Église cathédrale, 33 (t. III), 207.
Toulouse. — Collège de Foix, 33 (t. III); église cathédrale, 33 (t. Ier), 57. Voir S.-Sernin.
Tours. — Église métropolitaine, 110. Voir S.-Côme, S.-Julien, S.-Martin.
Toussaints, à Châlons-sur-Marne. — Abbaye, 78.
Tréport (Le) — (dioc. de Rouen). — Abbaye, 29, 33 (t. IV), 39, 53, 56, 79, 136.
Trinité (La), à Caen (dioc. de Bayeux). — Abbaye, 79.
Trinité (La), à Poitiers. — Abbaye, 21, 33 (t. III), 59.
Trinité (La), à Vendôme (dioc. de Chartres). — Abbaye, 56, 74.
Troyes. — Chartreuse, 1; Cordeliers, 13; Dominicains, 1; église cathédrale, 1, 78, 80, 92, 154. Voir Notre-Dame-aux-Nonnains, Saint-Étienne, Saint-Loup, Saint-Urbain.
Tulle. — Église cathédrale, 18.

V

Val (Le) — (dioc. de Paris). — Abbaye, 8, 33 (t. II), 74, 79.
Valasse (La) — (dioc. de Rouen). — Abbaye, 79.
Val-Chrétien (dioc. de Soissons). — Abbaye, 69.
Valence. — Abbaye de Saint-Ruf, 33 (t. III).
Valmont (dioc. de Rouen). — Abbaye, 79.
Vannes. — Cordeliers, 95; église cathédrale, 33 (t. III).
Varzy (dioc. d'Auxerre). — École collégiale, 80.
Vassin (La) — (dioc. de Clermont). — Abbaye, 55.
Vauclair (dioc. de Laon). — Abbaye, 78.
Vauluisant (dioc. de Sens). — Abbaye, 33 (t. IV), 80.
Vaux-de-Cernay (Les) — (dioc. de Paris). — Abbaye, 74.
Vence. — Église cathédrale, 33 (t. III), 61.
Vendôme (dioc. de Chartres). — Abbaye de la Trinité, 56, 74.
Verdun. — Église cathédrale, 33 (t. III), 78, 82. Voir S.-Airy, S.-Nicolas-des-Prés, S.-Paul, S.-Vanne.
Vergaville (dioc. de Metz). — Abbaye, 33 (t. IV).
Vergy (dioc. d'Autun). — Église collégiale de Saint-Denis, 9, 64.
Vicogne (dioc. d'Arras). — Abbaye, 69.
Victoire (La) — (dioc. de Senlis). — Abbaye, 78.
Vienne. — Église métropolitaine, 33 (t. I), 107, 117.
Vierzon (dioc. de Bourges). — Abbaye, 59.
Villeloin (dioc. de Tours). — Abbaye, 33 (t. IV), 95.
Villeneuve-lés-Avignon (dioc. d'Avignon). — Abbaye de Saint-André, 33 (t. Ier, II et III), 50, 53, 56, 57, 72, 207.
Villers (dioc. de Besançon). — Prieuré, 191.
Villers-Canivet (dioc. de Sées). — Abbaye, 39.
Villiers (dioc. de Sens). — Abbaye, 80.
Viviers. — Église cathédrale, 33 (t. III).

Y

Yerres (dioc. de Paris). — Abbaye, 71, 74.

Sens. Obituaires de Sens.
15929

Longnon, A.

47 122 435

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK CRESCENT
TORONTO—5, CANADA

15929